



SCIENCE & MÉDECINE - SUPPLÉMENT

LE DÉPISTAGE NÉONATAL, UN OUTIL POUR MIEUX SOIGNER

Canicule : pourquoi la France est mal préparée

► Mardi et mercredi, le pays subit le pic d'une longue vague de chaleur extrême. Météo-France a placé 16 départements en vigilance rouge et 68 en vigilance orange. Seuls 5 départements, situés dans le Nord-Ouest, échappent à la fournaise

► Quelque 1350 écoles publiques ont été fermées ; la centrale nucléaire de Golfech a dû arrêter l'un de ses réacteurs ; 34 départements ont acté des restrictions d'eau

► Après avoir été très discret sur le sujet le week-end dernier, François Bayrou a annulé son déplacement de mardi à Chartres pour suivre « en temps réel la situation météorologique »



La file d'attente pour entrer dans la cathédrale Notre-Dame, à Paris, le 30 juin. LUCIEN LUNG/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

« Le plan d'adaptation est insuffisant »

Magali Reghezza-Zitt, géographe, estime que « l'écart entre ce qu'il faudrait faire et la vitesse à laquelle progresse le changement climatique se creuse »

PAGE 7

Loi Duplomb : plusieurs reculs écologiques adoptés

Les parlementaires ont validé le retour du pesticide acétamipride

PAGE 9

La chaleur fait des morts dans le sud de l'Europe

Deux décès en Espagne ont ravivé les inquiétudes quant à la protection des travailleurs

PAGE 7

PAGES 6 À 8

Tirs sur des civils à Gaza : des soldats israéliens parlent

LES TÉMOIGNAGES de soldats israéliens sur les fusillades autour des centres de distribution alimentaire à Gaza, publiés par le journal *Haaretz* le 27 juin, ont déclenché un débat rarissime en Israël sur la « faillite morale » de l'armée. En moins d'un mois, 19 incidents im-

pliant des tirs de l'armée israélienne ont été recensés, provoquant la mort de 549 Palestiniens et en blessant 4000 autres, selon un bilan du ministère de la santé du Hamas corroboré par l'ONU. « Là où j'étais posté, entre une et cinq personnes étaient tuées cha-

que jour, raconte un soldat. Notre moyen de communication, c'est la fusillade. » Benjamin Nétanyahou a qualifié ces témoignages de « mensonges malveillants visant à diffamer l'armée la plus morale du monde ».

P. 2 ET IDÉES P. 27 ET 28

Politique
Pascal Canfin invite l'« arc progressiste » à débattre

L'eurodéputé annonce la mise en place d'un « espace de dialogue et de débat » dans la perspective de l'élection présidentielle

PAGE 10

Cinéma
« L'Accident de piano » : le désir scopique selon Quentin Dupieux

Dans la nouvelle comédie du réalisateur, Adèle Exarchopoulos incarne une influenceuse devenue riche grâce à ses vidéos d'automutilation

PAGE 21

Rejet de la loi sur l'audiovisuel : un camouflet pour Dati à l'Assemblée

LA MOTION DÉFENDUE par la gauche à l'Assemblée a été adoptée lundi 30 juin, rejetant le texte visant à créer une holding de l'audiovisuel public au Sénat. A la

surprise générale, le RN lui a apporté ses voix. Sans se démonter, Rachida Dati a estimé que « le statu quo n'était pas une option ».

PAGE 15

Campus

La Cité universitaire de Paris, joyeuse utopie centenaire

PAGES 18-19

Education

Premier bilan en demi-teinte du pacte enseignant

PAGE 12

Russie

Malgré l'optimisme affiché, l'économie russe ralentit

PAGE 16

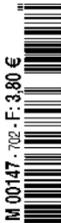
VU PAR URBS (FRANCE)

CARTOONING FOR PEACE

CANICULE HISTORIQUE...

HOULA
ON N'A
PAS VU
ÇA DEPUIS
'''

RIET



En Israël, débat sur la faillite morale de l'armée

Des témoignages de soldats, recueillis par le quotidien israélien « Haaretz », ont provoqué une onde de choc

TEL-AVIV - envoyée spéciale

En quête de nourriture, des milliers de personnes tentent, chaque jour, désespérément, d'approcher l'un des quatre centres de distribution alimentaire ouverts par la controversée Gaza Humanitarian Foundation, avec le soutien d'Israël et des États-Unis, dans l'enclave depuis fin mai. Et, chaque jour, ou presque, des Gazaouis y perdent la vie. En moins d'un mois, 19 incidents impliquant des tirs de l'armée israélienne ont été recensés, provoquant la mort de 549 Palestiniens et en blessant 4 000 autres, selon un bilan établi le 24 juin par le ministère de la santé du Hamas et corroboré par l'Organisation des Nations unies.

Dans un long article paru le 27 juin, le journal israélien *Haaretz* a recueilli le témoignage accablant de soldats et d'officiers israéliens chargés de la sécurité de ces centres. Et tous, sous le couvert de l'anonymat, décrivent des scènes passibles de crimes de guerre. « *Là où j'étais posté, entre une et cinq personnes étaient tuées chaque jour, raconte l'un d'eux. Elles sont traitées comme des forces hostiles : pas de mesures de contrôle des foules, pas de gaz lacrymogènes ; juste des tirs à balles réelles avec tout ce qu'il est possible d'imaginer, mitrailleuses lourdes, lance-grenades, mortiers. Puis, une fois le centre ouvert, les tirs cessent et [les Gazaouis] savent qu'ils peuvent approcher. Notre moyen de communication, c'est la fusillade.* »

« Jamais de sanction »

Souvent désorientée par les consignes contradictoires qu'on lui donne aux abords de ces centres, la foule s'y précipite bien avant leur ouverture – parfois même la nuit –, sans toujours discerner les corridors attribués. « *Travailler avec une population civile alors que le seul moyen d'interaction est d'ouvrir le feu est pour le moins problématique, déplore un officier. Il n'est ni éthique ni moralement acceptable que des personnes soient obligées d'atteindre une [zone humanitaire] sous le feu des chars, des snipers et des obus de mortier.* »

Ces témoignages ont provoqué une onde de choc rarissime en Israël sur la faillite morale de l'armée, contraignant le gouvernement à réagir le soir même. Dans un communiqué commun, publié sur X, le premier ministre, Benjamin Netanyahu, et le ministre de la défense, Israel Katz, ont nié « *catégoriquement* » les récits publiés, qualifiés de « *mensonges mal-*

veillants visant à diffamer l'armée la plus morale du monde. »

Le ministère de la défense a également laissé entendre que la procureure générale militaire, responsable des enquêtes disciplinaires, avait saisi le mécanisme d'évaluation des faits, chargé de mener des enquêtes préliminaires rapides, et qu'elle allait « *tirer les leçons* » de sa mission de sécurisation des lieux. Sollicitée par *Le Monde* pour savoir si le parquet militaire allait diligenter une enquête, l'armée n'a pas répondu. Lundi 30 juin, elle a néanmoins annoncé qu'un nouveau centre allait ouvrir, en remplacement de celui « *temporairement fermé* » de Tel Al-Sultan, théâtre d'une fusillade meurtrière le 31 mai, « *afin de réduire les frictions avec les civils et d'assurer la sécurité des soldats.* »

La parole de ces soldats a jeté une lumière crue sur des pratiques que

la société israélienne ne peut pas ou ne veut pas voir. Selon Nadav Weiman, directeur exécutif de Breaking the Silence, une association fondée en 2004 par des vétérans afin de sensibiliser l'opinion publique à la situation dans les territoires occupés, « *les forces israéliennes ont deux doctrines à Gaza : la première, "Dahiya" [du nom d'un quartier dans le sud de Beyrouth ravagé par l'aviation israélienne en 2006, mise au point par le général Gadi Eisenkot], prône un usage disproportionné de la force lors de représailles contre des zones civiles servant de base à des attaques ; la seconde est "zéro victime parmi nos soldats".* »

« *Atmosphère, poursuit-il, reste la même que lors de la guerre [de Gaza] de 2014, mais depuis le 7 octobre 2023 [date de l'attaque terroriste du Hamas en Israël], les forces israéliennes sont hors des clous.* »

« Chaque commandant, dont l'objectif est de protéger ses soldats, élabore ses règles »

SAMY COHEN
politiste

Nadav Weiman en veut pour preuve le nombre sans précédent de victimes civiles – la majorité des plus de 56 000 morts dénombrés par le ministère de la santé de Gaza, un chiffre jugé fiable par les organisations internationales. « *Avant, dit-il, quand l'armée voulait tuer une cible, elle visait la bonne personne, même si les dommages pouvaient aller bien au-*

delà. Mais, aujourd'hui, nous constatons, à travers les témoignages que nous recueillons, que pour atteindre un chauffeur de camion censé être lié au Hamas on peut tuer jusqu'à plusieurs dizaines de personnes. » Et, ajoute-t-il, « *il n'y a jamais de sanction.* »

« Un champ de tir ouvert »

La destruction systématique des habitations fait aussi partie des pratiques « *hors les clous* » mises en avant par l'ONG. « *Vous combattez dans le territoire le plus peuplé de la région et vous faites comme si c'était le désert du Sinaï ! Après avoir envoyé des ordres d'évacuation par SMS ou par tracts, les forces israéliennes traitent Gaza comme un champ de tir ouvert.* »

Un constat que partage Samy Cohen, auteur de l'essai *Tuer ou laisser vivre. Israël et la morale de la guerre* (Flammarion, 368 pages, 22 euros). « *Les règles d'engagement rédigées par l'état-major, explique le politiste, joint par téléphone à Paris, sont communiquées oralement aux unités sur le terrain. De fait, chaque commandant, dont l'objectif prioritaire est de protéger ses soldats, élabore ses propres règles. Dans certains secteurs, dits "stériles" – de vraies "kill zones" –, ces derniers autorisent l'ouverture du feu sans sommation sur chaque civil qui s'approche, ce qui est contraire au droit international et au code éthique de l'armée.* »

« *Avant le 7-October, relève encore cet expert, détruire un immeuble nécessitait l'autorisation du chef d'état-major. Désormais, un commandant de division ou de brigade peut en décider. On leur laisse cette liberté parce que, pour la première fois, l'armée a déployé 300 000 réservistes en plus des unités régulières et que le chef d'état-major ne peut pas tout contrôler. Cette liberté est complètement folle. Ce n'est plus "tuer ou laisser vivre", c'est tuer tout court.* »

Ex-cheffe adjointe du corps du renseignement de combat, Miri Eisin est l'une des premières femmes à avoir atteint le grade de colonel dans l'armée israélienne. Aujourd'hui chercheuse et ensei-

gnante sur les questions militaires à l'université Reichman, elle met en avant « *une guerre horrible* » qui ne peut être critiquée, selon elle, sans prendre en compte « *le contexte* ». « *Contre le type de modus operandi du Hamas le 7-October, nous n'avons pas de bonne réponse, personne n'en a, affirme-t-elle. Il n'y a aucune règle d'engagement internationale lorsqu'il s'agit d'un Etat contre un acteur non étatique. Chaque pays, la Russie, la Chine, les États-Unis, la France ou l'Allemagne, définit différemment ce qu'est le terrorisme. Nous ne sommes pas meilleurs ou pires que les autres.* »

« *La seule question qui importe est : ce que nous faisons est-il légal ? Or, légal ne veut pas dire moral.* » insiste Miri Eisin, en écartant toute dérive institutionnalisée : « *Les forces israéliennes n'ont pas pour instruction de tirer sur des civils.* » Sur le terrain, des figures de l'armée sont pourtant mises en cause, tel le général de brigade Yehuda Vach, commandant de la division 252, déjà soupçonné d'exactions dans le corridor de Netzarim et décrit comme un idéologue, un officier « *messianique* ».

« *Le politique ne doit pas imposer à l'armée des missions illégales* », dénonce Tammy Caner et Pnina Sharvit Baruch, chercheuses à l'Institut pour les études sur la sécurité nationale à Tel-Aviv. « *Alors que l'inquiétude de l'opinion publique quant à la résilience de la démocratie israélienne se concentre sur les évolutions politiques internes, la mise en œuvre d'actions illégales et contraires à l'éthique contre les Palestiniens de Gaza constitue une menace tout aussi grave pour l'identité démocratique et juive d'Israël* », écrivent-elles dans une note publiée le 29 mai.

L'écho rencontré par l'enquête d'*Haaretz*, y compris sur le plan international, ne semble cependant pas avoir produit d'effet. Lundi, la défense civile palestinienne a annoncé la mort de 22 personnes après des tirs de l'armée israélienne, « *près de points de distribution d'aide dans le centre et le sud du territoire* » de Gaza. ■

ISABELLE MANDRAUD



À l'hôpital Al-Awda de Nouseirat, après des tirs israéliens sur un point de distribution d'aide alimentaire, dans la bande de Gaza, le 24 juin. EYAD BABA/AFP

Un bombardement provoque un carnage dans un café de Gaza

LUNDI 30 JUIN, le café Al-Baqa, situé sur le bord de mer de la ville de Gaza, a volé en éclats. Un bombardement israélien survenu sans avertissement a transformé ce lieu prisé des jeunes Gazaouis en un champ de ruines. Journalistes, artistes et étudiants y avaient leurs habitudes, le lieu fait de tôle et de bois ayant conservé une connexion Internet fiable, devenue rare dans l'enclave anéantie par vingt mois de frappes intensives. Al-Baqa était un point de ralliement, un espace de répit offrant une forme de normalité dans un quotidien dévasté.

L'attaque a fait au moins 24 morts et des dizaines de blessés, dont de nombreux dans un état critique, selon l'hôpital Al-Shifa, débordé par l'afflux de victimes – au total 105 personnes ont été tuées, lundi, dans l'enclave. « *Ce qui s'est passé [au café] est un véritable massacre de civils. Les corps ont été projetés jusque dans la mer. L'hôpital est plein à craquer. Certains blessés sont morts après leur arrivée parce que nous n'avons pas de lits pour les accueillir* », affirme Muhammad Abu Salmiya, directeur d'Al-Shifa, joint par téléphone – les autorités israéliennes interdisent depuis octobre 2023 l'accès de la presse internationale à l'enclave palestinienne. L'établissement ne fonctionne plus qu'à 10 % de sa capacité

initiale, après les destructions massives. Parmi les victimes, le photjournaliste Ismail Abou Hattab, 34 ans. Son travail captait des instants de vie poétiques à Gaza, un regard tendre, loin des clichés de destruction. Il pourrait avoir été attablé avec l'artiste peintre Frans Al-Salmi, également tué lors de l'attaque. Le dernier post Instagram de la jeune femme est un portrait de son ami photographe.

« La mort nous poursuit partout »

« *Il devient de plus en plus évident qu'Israël cible délibérément les lieux utilisés par les journalistes pour envoyer leurs reportages et images* », a dénoncé Ramy Abdu, président de l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme, sur X. Depuis le 7 octobre 2023, date de l'attaque terroriste du Hamas, Israël a tué 227 journalistes à Gaza.

Les images postérieures à l'attaque de lundi, d'une violence inouïe, révèlent aussi la diversité de ceux qui fréquentaient le café Al-Baqa. Au sol, des cartes de jeu éparpillées, maculées de sang. Des corps désarticulés sont évacués à la hâte sur des draps. Un adolescent hurle de détresse : il vient de reconnaître un proche parmi les morts. « *C'est un enfant, là !* », crie un homme en soulevant un morceau de bâche qui recouvre un petit

corps inerte. Près d'une table, une femme encore assise semble inanimée, le corps renversé contre le muret du café.

« *J'ai vu des corps d'enfants et de femmes en morceaux à terre, des choses indescriptibles. Je n'arrive pas à reprendre mes esprits. Ce sont des civils, il n'y a pas de combattants ici. Ce sont juste des gens sortis de leur tente pour s'offrir un moment de respiration. La mort nous poursuit partout* », témoigne Ahmad Bakr, employé dans un café adjacent, joint par *Le Monde*. Comme après chaque frappe meurtrière, l'armée israélienne affirme avoir visé des éléments du Hamas dans le nord de Gaza – sans fournir de preuves, ni expliquer l'ampleur du bilan humain, assurant que « *l'incident [était] en cours d'examen* ».

Responsable de communication dans une ONG palestinienne, Khaled Al-Helou fréquentait Al-Baqa trois ou quatre fois par semaine. Lundi, il a échappé de peu à la mort. « *Jamais je n'aurais imaginé que ce lieu soit visé. Ce café rassemblait beaucoup de gens éduqués de Gaza. C'était un lieu rempli d'amour et de joie. Ce qu'on croyait être un refuge a été frappé d'une façon aussi barbare. On ne sait plus où aller* », ajoute-t-il, la voix emplie de tristesse. ■

MARIE JO SADER

La mue pro-européenne de Mette Frederiksen

Le Danemark, que dirige la sociale-démocrate, prend la présidence du Conseil de l'Union européenne

MALMÖ (SUÈDE) -
correspondante régionale

La mue, comme les nombreux revirements qui ont émaillé sa carrière, commencée à 24 ans, dans l'antre de «Borgen» (Christiansborg), le Parlement à Copenhague, est spectaculaire. Nommée première ministre en juin 2019, la patronne des sociaux-démocrates danois, Mette Frederiksen, 47 ans, n'hésitait pas alors à se présenter comme «résolument anti-européenne», selon l'analyste politique Noa Redington. Au printemps 2020, jugeant «complètement dingue» la hausse de la contribution danoise au budget européen, elle s'était alliée à ses collègues autrichien, néerlandais et suédois pour former le groupe des «frugaux», partisans de l'orthodoxie budgétaire.

Six ans plus tard, alors que le Danemark prend pour six mois la présidence du conseil de l'Union européenne (UE), le 1^{er} juillet, le discours de Mette Frederiksen a radicalement changé. En témoigne l'ode à l'Europe qu'elle a prononcée, le 21 mai, devant les députés danois. «Il s'agit probablement de la position la plus pro-européenne jamais adoptée par un premier ministre danois», affirme Noa Redington. «J'aime le Danemark (...). Mais je suis aussi une Européenne fervente», a-t-elle clamé, ajoutant : «Ce n'est qu'avec une Europe forte que nous pourrions faire avancer notre propre société.» Le 3 juin, elle affirmait que «faire partie des "frugaux" [n'était] plus opportun» pour son pays.

Cheffe de guerre

La dirigeante sociale-démocrate est coutumière de ces volte-face. Pragmatique, Mette Frederiksen «n'hésite pas à revoir ses points de vue, en fonction de son analyse de la situation», commente Thomas Larsen, auteur de sa biographie (non traduite) parue en 2019. Tous la décrivent comme une bête politique, n'ayant pas peur du pouvoir, et prête à l'utiliser quand cela s'avère nécessaire. Au risque de se rendre impopulaire : «La plupart des Danois ne l'aiment pas. Mais la majorité pense qu'elle est la gouvernante qu'il faut, à la tête du pays, en ce moment», estime la journaliste politique Elisabet Svane. La seule, aussi, que les Danois imaginent

La Danoise s'est trouvée des accointances, en matière de politique migratoire, avec Giorgia Meloni

diriger le gouvernement après les élections prévues pour 2026.

Rien ne semble autant galvaniser Mette Frederiksen que les crises. Pendant la pandémie de Covid-19, elle dirige son pays d'une main de fer, quitte à prendre des décisions dont la légalité sera plus tard contestée. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, la transforme en cheffe de guerre. Elle lui donne aussi une envergure sur la scène européenne, où elle n'hésite pas à tancer ses homologues, qu'elle trouve trop mous dans leur réaction face à la Russie.

Son pays de 6 millions d'habitants est un des principaux donateurs à l'Ukraine. Dans ce domaine, comme celui du réarmement du Danemark mené à marche forcée – les dépenses militaires sont passées de 1,32 % du produit intérieur brut en 2021 à plus de 3 % en 2025 –, Mette Frederiksen bénéficie du soutien de la population. «Elle a énormément de chance», note Noa Redington, qui mentionne la santé insolente de l'économie du royaume scandinave. Tous les six mois, le ministre des finances annonce qu'il a encore trouvé plusieurs milliards de couronnes dans les caisses de l'Etat.»

Mette Frederiksen voit pourtant son étoile pâlir en juin 2024 : aux élections européennes, son parti ne remporte que 15,5 % des votes, le pire score de son histoire. Les électeurs ne lui ont pas pardonné son alliance, en novembre 2022, pour un second mandat, avec les libéraux (Venstre) et le parti des Modérés (centre droit).

Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche la replace au centre du jeu. Il achève aussi sa mue pro-européenne. En août 2019, elle avait qualifié d'«absurde» le projet du président américain d'acheter le Groenland, un territoire autonome danois. Le milliardaire l'avait traitée de «méchante dame» («nasty lady») et annulé sa visite d'Etat au Dane-



Mette Frederiksen, lors d'une conférence de presse aux îles Féroé, le 17 juin. IDA MARIE ODGAARD/RITZAU SCANPIX VIA AFP

mark. Déterminée à préserver le lien transatlantique en évitant un nouveau coup de sang de Donald Trump, la première ministre danoise se contente de rappeler que «le Groenland appartient aux Groenlandais», quand ce dernier réitère ses intentions, en décembre 2024.

A-t-elle sous-estimé les visées impérialistes du président des Etats-Unis? Un entretien téléphonique décrit comme orageux entre les deux dirigeants, le 15 janvier, puis les propos du vice-président américain, J. D. Vance, qualifiant le Danemark de «mauvais allié», la font changer de stratégie. Elle se rend à Paris, à Berlin et à Londres en quête du soutien de ses partenaires européens et dénonce les «pressions inacceptables de la part de notre allié le plus proche depuis toujours».

Si elle s'est rapprochée d'Emmanuel Macron sur la défense européenne, c'est avec la présidente d'extrême droite du conseil italien, Giorgia Meloni, que Mette Frederiksen s'est trouvée des accointances, en matière de politique migratoire. Ensemble, elles

ont rédigé la lettre, signée par neuf pays européens, le 22 mai, accusant la Cour européenne des droits de l'homme de limiter la souveraineté des Etats membres. «L'immigration est la plus grande menace contre l'Europe du Nord», martelait-elle, la veille, devant le Parlement à Copenhague.

Cette position n'a pas toujours été la sienne. Fille d'un typographe et d'une enseignante, issue d'une famille de sociaux-démocrates depuis trois générations, la jeune Mette, titulaire d'un master d'études africaines, a longtemps été classée à gauche au sein de son parti. D'après le journaliste Thomas Larsen, son expérience à la tête du ministère du travail, de 2011 à 2014, puis de la justice, de 2014 à 2015, en pleine crise migratoire, «la transformée».

Tournant stratégique

«Elle a fait le constat que c'étaient les classes populaires qui payaient le prix de l'immigration incontrôlée, depuis ces quarante dernières années, au Danemark, mais aussi dans le reste de l'Europe», explique Kaare Dybvad, son ministre de

l'immigration depuis 2022. Elue à la tête de son parti en juin 2015, Mette Frederiksen, entourée d'une jeune garde de sociaux-démocrates, entame un virage idéologique : à gauche toute, sur la défense de l'Etat-providence ; à droite, sur l'immigration et l'intégration.

Ce tournant est aussi stratégique : en 2015, sa formation a de nouveau perdu les élections, après quatre ans au pouvoir. «Mette Frederiksen a compris qu'il fallait limiter l'immigration pour contenir l'extrême droite», confie Mogens Lykketoft, chef de file du parti entre 2002 et 2005 et un de ses mentors. A l'époque, les sociaux-démocrates font un pari : «Ils ont misé sur le fait qu'ils regagneraient la confiance d'électeurs votant à droite ou à l'extrême droite et que ceux qu'ils perdraient continueraient de voter à gauche», résume le politologue Rune Stubager.

Le 5 juin 2019, Mette Frederiksen remporte son pari : le «bloc rouge» obtient la majorité. Le Parti populaire danois (extrême droite), qui avait obtenu 21 % des voix en 2015, s'effondre à 8,7 %.

Mogens Lykketoft admet que «certaines conséquences humaines» de la politique migratoire ultra-restrictive menée par son parti le dérangent. Mais il les accepte, soulagé que Mette Frederiksen ait mis fin aux guerres intestines. «Personne n'ose rien dire», raille la journaliste Elisabet Svane.

Sur la scène européenne, le parti la Social-démocratie a longtemps été considéré comme une anomalie. Désormais, d'autres, en Europe du Nord notamment, s'en inspirent. De son côté, pressée par la droite et l'extrême droite, Mette Frederiksen a fait de la baisse de l'immigration originaire des pays à majorité musulmane, en hausse depuis 2019, sa nouvelle priorité.

Certains lui prêtent des ambitions internationales. Son nom avait été évoqué pour remplacer Jens Stoltenberg au poste de secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, avant que le Néerlandais Mark Rutte s'impose. Elle n'a jamais confirmé les rumeurs. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

En Argentine, Javier Milei dérégule à petits pas le marché des armes

Le gouvernement a institué un régime d'autorisation spéciale qui facilite l'acquisition et la possession d'armes semi-automatiques

BUENOS AIRES - correspondance

Un homme avance en tirant sur des cibles en carton, se cache derrière un faux mur, change le chargeur de son pistolet semi-automatique et poursuit son exercice de tir de combat. Sur cette vidéo postée sur le compte Instagram d'un instructeur de tir, l'élève, décrit comme «assidu» par son professeur, n'est autre que Santiago Caputo, le conseiller spécial du président Javier Milei, architecte de sa campagne et homme fort de l'exécutif argentin.

Il n'est pas le seul, gravitant dans la sphère du président, à revendiquer ce loisir. Daniel Parisini, «Gordo Dan», un influenceur libertarien proche de Javier Milei, pratique le tir tactique dans ce même centre. Nahuel Sotelo, militant de la première heure et actuel secrétaire d'Etat au culte et à la civilisation, dispose d'une auto-

risation de port d'armes et a exhibé son 9 millimètres sur son compte X.

En ligne avec les extrêmes droites américaines, Javier Milei et certains de ses adeptes ne cachent pas leur volonté de voir la législation argentine, très restrictive jusqu'à présent, s'assouplir. «Je suis favorable au libre port d'armes», déclarait-il, en mai 2022 sur la chaîne TN, deux jours après la fusillade dans une école primaire d'Uvalde au Texas, lors de laquelle 22 personnes ont été tuées.

Pendant sa campagne, Javier Milei avait continué à se prononcer en faveur d'une libéralisation du marché légal des armes, tout en modérant son discours sur ce sujet épineux qui ne semblait pas susciter l'adhésion des électeurs. Une étude de 2023 de l'observatoire Pulsar de l'université de Buenos Aires révélait que 86 % des personnes interrogées se prononçaient contre le libre port

d'armes. Dans le programme officiel pour l'élection présidentielle de 2023, sa coalition, La Libertad Avanza, proposait la «dérégulation du marché légal» des armes et la protection des citoyens pour leur «usage légitime et responsable».

Discrètement, mais sûrement, le gouvernement de Javier Milei avance dans ce sens par décrets depuis son entrée en fonctions en décembre 2023. Il a d'abord ramené de 21 ans à 18 ans l'âge minimum pour solliciter un permis de détention d'armes à feu, en décembre 2024. Puis il a simplifié les démarches pour l'obtenir.

Le 18 mai, il a franchi un nouveau cap en mettant en place, encore une fois par décret, un régime d'autorisation spéciale «pour l'acquisition et la possession d'armes semi-automatiques» à destination des «utilisateurs légitimes», à savoir les détenteurs d'un permis.

Le nouveau décret abroge un texte précédent datant de 1995, qui réservait ce type d'armes aux seuls militaires et qui avait placé dans l'illégalité les héritiers de ces armes acquises avant 1995, selon les autorités. «L'Etat doit savoir où se trouvent les armes», a justifié Juan Pablo Allan, le directeur de l'autorité de tutelle, l'Agence nationale de matériels contrôlés (ANMaC), auprès du site d'information Infobae, estimant que cette prohibition «poussait vers l'irrégularité et l'illégalité».

«Faiblesse de l'Etat»

Aux abords du Congrès se trouvent la plupart des armureries de la ville de Buenos Aires. Luis Marcotegui, posté derrière son comptoir vitré dans lequel sont exposées plusieurs armes de collection, estime que la nouvelle disposition «sera assortie de conditions de sécurité strictes pour leurs détenteurs».

Le professionnel estime que ce décret ne lui ouvrira pas un nouveau marché dans un pays où, sur le million de permis enregistrés, seuls 65 % sont encore valides, selon le site d'information Chequeado. «Même nous [les professionnels du secteur] n'y sommes pas favorables. Avec les niveaux de délinquance que nous avons, cela se terminerai dans un bain de sang. L'Argentine n'est pas prête pour cela», insiste l'armurier.

Dans un pays où il existe 1,7 million d'armes enregistrées, mais où la quantité d'armes non répertoriées est estimée au double, beaucoup redoutent que l'objectif affiché d'un meilleur contrôle des armes en circulation ne soit détourné au profit de groupes criminels. D'autant que l'ANMaC, censée assurer le contrôle, a elle aussi été victime des coupes budgétaires de Javier Milei. A Rosario, une ville située à 400 kilomètres au nord-ouest de Buenos Aires et en

proie à la violence liée au trafic de drogue, plusieurs enquêtes ont permis de démasquer des achats légaux d'armes à feu utilisées ensuite dans des règlements de comptes.

«Depuis qu'ils sont arrivés au gouvernement, nous n'avons entendu aucune déclaration du président, ni de la ministre de la sécurité ni du directeur de l'ANMaC, mettant en garde contre les dangers de l'utilisation d'armes à feu», regrette Julian Alfie, avocat et membre du Réseau argentin pour le désarmement. Selon lui, il y a une «contradiction» dans la politique sécuritaire du gouvernement : «D'un côté, il dit qu'il ne laissera aucun répit aux organisations criminelles. Mais, parallèlement, sa politique sur les armes est une reconnaissance de la faiblesse de l'Etat et délègue aux citoyens la responsabilité d'assurer leur propre protection.» ■

ANAÏS DUBOIS

Au Burkina Faso, Ibrahim Traoré, superstar de la désinformation

Le capitaine putschiste s'appuie sur un appareil de propagande formé par les services russes

Beyoncé et Rihanna qui chantent ses louanges. Barack Obama qui l'appelle pour deviser sur la géopolitique africaine. Le pape Léon XIV qui lui adresse un message de félicitations pour ses sensationnelles réussites. Depuis fin avril, les fausses vidéos et images générées par l'intelligence artificielle à la gloire d'Ibrahim Traoré pullulent sur les réseaux sociaux. Des représentations plus ou moins bien réalisées, sur lesquelles le capitaine putschiste, au pouvoir au Burkina Faso depuis le coup d'Etat de 2022, apparaît en dirigeant courageux défendant son peuple.

En partie relayées par des comptes inauthentiques, elles cumulent parfois des millions de vues et suscitent des réactions souvent admiratives, à la fois en Afrique francophone, où Ibrahim Traoré a déjà une certaine notoriété, mais aussi en Afrique anglophone, notamment au Ghana, au Nigeria et au Kenya, et jusqu'aux Etats-Unis ou dans les Caraïbes.

De fait, l'ancien étudiant en géologie de 37 ans, qui est devenu le plus jeune chef d'Etat en exercice au monde, est populaire auprès des nouvelles générations du continent : il tient un discours anti-impérialiste et dénonce volontiers le néocolonialisme, notamment celui de la France ; il défend la souveraineté de son pays, et celle de l'Afrique ; il surjoue la filiation avec Thomas Sankara, icône révolutionnaire et panafricaniste

qui dirigea le Burkina Faso de 1983 jusqu'à son assassinat, en 1987. Comme lui, il est capitaine et porte béret rouge, treillis et pistolet en permanence à la ceinture.

Mais « IB », comme le surnomment ses compatriotes, incarne aussi un pouvoir autocratique qui ne tolère aucune voix dissonante. En près de trois ans, le jeune officier putschiste a mis sous cloche son pays, jadis réputé pour sa société civile dynamique et militante. Quant aux groupes djihadistes qu'il avait promis de défaire en arrivant aux affaires, ils continuent inexorablement à gagner du terrain.

« A l'ère des fake news »

Contesté par une frange de l'armée, le capitaine devenu président tout-puissant est en permanence sur ses gardes. Le 21 avril, le gouvernement a annoncé avoir déjoué un « grand complot en préparation » qui devait aboutir à « un assaut sur la présidence ». En clair, une énième tentative de coup d'Etat – laquelle était cette fois « avérée », selon un officier burkinabé.

Le même jour, une campagne numérique pro-Traoré est lancée simultanément sur Facebook, X, TikTok, Instagram et YouTube. Dans la semaine qui suit, les menaces « Ibrahim Traoré » explosent sur ces cinq réseaux sociaux. La propagande de la junte, qui ne dépassait guère le niveau régional jusqu'alors, s'internationalise avec succès. « C'était une « psy-ops »



Le président du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, reçu au Kremlin, le 10 mai. STANISLAV KRASILNIKOV/AP

[une opération psychologique] parfaitement structurée, planifiée et exécutée », analyse un connaisseur de l'appareil burkinabé.

Pierre angulaire de son pouvoir, la machine à désinformer d'Ibrahim Traoré est orchestrée par plusieurs de ses proches. Parmi eux, ses frères Inoussa et Kassoum. Le premier, son aîné, est informaticien de formation. Aujourd'hui conseiller spécial à la présidence, chargé de l'économie numérique et de la transition digitale, il joue un rôle prépondérant à ses côtés. Le second, son cadet, gère sa communication et ses partisans locaux, les « Wayiyan », qu'il rétribue et mobilise dans la rue au gré des besoins. Le capitaine Oumarou Yabré, patron de l'Agence nationale de renseignement, considéré par beaucoup comme le numéro deux de la junte, pilote également certaines opérations d'influence.

Ibrahima Maïga, influenceur burkinabé dont les comptes sur Facebook, X, Telegram ou encore TikTok cumulent plus d'un million d'abonnés, est une autre pièce

centrale dans le maillage numérique du chef de l'Etat. Il serait lié à différents comptes, tels Anonymous Elite Alpha ou BIR-C, faisant eux-mêmes ruisseler vers d'innombrables autres pages des contenus favorables à leur mentor et à ses alliés maliens et nigériens, avec lesquels il forme depuis 2023 l'Alliance des Etats du Sahel.

« IB a bien compris que nous vivions à l'ère des fake news et des crédules qui ne vérifient rien. Il met beaucoup d'argent dans sa propagande. Il paie des activistes ou influenceurs qui reprennent ses mots d'ordre sur les réseaux. Et

« Il passe pour un nouveau Sankara alors que c'est totalement faux », déplore un membre de la société civile

cela marche très fort : il passe pour un nouveau Sankara alors que c'est totalement faux », déplore un membre de la société civile en exil, qui a requis l'anonymat.

Comme Assimi Goïta, le chef de la junte au pouvoir au Mali, Ibrahim Traoré s'est allié à la Russie de Poutine. Après s'être rendu à Saint-Petersbourg, en juillet 2023, pour le sommet Russie-Afrique, le capitaine burkinabé faisait partie des quelques chefs d'Etat étrangers présents à Moscou, le 9 mai, pour célébrer le 80^e anniversaire de la victoire de l'Union soviétique sur l'Allemagne nazie lors de la seconde guerre mondiale.

Fin 2023, plusieurs agents russes ont été dépêchés à l'Agence nationale de renseignement, à Ouagadougou, pour aider les militaires au pouvoir à surveiller leurs opposants et monter des opérations d'influence. Ils ont aussi contribué à structurer le dispositif de propagande numérique, qui fonctionne aujourd'hui de manière autonome. D'après un officier burkinabé, entre 120 et

150 militaires ou agents russes sont aujourd'hui présents dans le pays. Certains sont toujours dans le service de renseignement, d'autres au camp de Loubila, en périphérie nord-est de Ouagadougou, où ils forment la garde rapprochée d'Ibrahim Traoré et les forces spéciales.

Une autre petite équipe est chargée d'animer l'antenne locale d'African Initiative, pseudo-agence de presse russe mise sur pied par le renseignement militaire russe (GRU) en septembre 2023 pour accompagner le déploiement d'Africa Corps, la structure créée par le ministère de la défense pour remplacer le Groupe Wagner sur le continent africain. Son « rédacteur en chef », Artiom Kouréiev, est lié au GRU, et sa « rédactrice en chef adjointe », Anna Zamaraev, est une ancienne cadre de la nébuleuse Wagner. Elle diffuse des contenus multilingues prorusse et organise régulièrement des ateliers à Ouagadougou pour former des activistes. ■

BENJAMIN ROGER

Plusieurs Togolais ont trouvé la mort lors de manifestations contre le pouvoir

Les protestataires dénonçaient la vie chère et une récente réforme constitutionnelle

Au moins sept personnes ont été tuées et des « dizaines » d'autres blessées « par des éléments des forces de l'ordre et des miliciens », d'après plusieurs organisations de la société civile et de défense des droits humains au Togo à l'issue de manifestations contre le pouvoir de Faure Gnassingbé entre le 26 et le 28 juin à Lomé.

Les manifestants étaient descendus dans les rues de la capitale togolaise à la suite d'appels lancés sur les réseaux sociaux et relayés par des comptes de Togolais de la diaspora pour protester contre la vie chère, les arrestations d'opposants et la récente réforme constitutionnelle. Grâce à la nouvelle Loi fondamentale, promulguée en mai 2024, le Togo a basculé dans un régime parlementaire dans lequel Faure Gnassingbé concentre, en tant que président du conseil, les pouvoirs exécutifs sans limitation de mandats. Agé de 59 ans, il dirige le pays depuis 2005, année de la mort de son père Gnassingbé Eyadéma, lui-même au pouvoir depuis 1967.

Jeudi 26 juin, Lomé faisait figure de ville morte. Nombre de commerces étaient restés fermés et les habitants se cloîtraient chez

eux. Selon l'organisation Net-Blocks, qui surveille les restrictions d'accès à Internet à travers le monde, les accès à TikTok, Facebook ou encore Telegram avaient été restreints par les autorités.

Dans plusieurs quartiers populaires, tel celui de Bè, des affrontements violents ont opposé des forces de l'ordre à des dizaines de manifestants, qui avaient par endroits érigé des barricades auxquelles ils ont mis feu. Les policiers ont fait usage de gaz lacrymogènes pour les disperser et, selon les organisations de la société civile et de défense des droits humains, mené une « répression sauvage, brutale, et meurtrière ».

Des accusations dont se défend le gouvernement, qui a dénoncé « des tentatives de récupérations malheureuses » à la suite du « repêchage de corps » dans des lagunes de Lomé. « Trois corps ont été récupérés. Leurs autopsies ont montré qu'ils étaient morts de noyade, à un moment où il y avait de fortes pluies et des crues », affirme au Monde un ministre sous le couvert de l'anonymat. Pas de quoi convaincre les opposants : selon eux, des manifestants ont pu se noyer en essayant de fuir la police.

« Comme en 2017 et 2018, les autorités togolaises ont eu recours à un usage excessif de la force contre des manifestants qui a conduit à des violations présumées des droits humains. Une enquête indépendante sur ces morts et sur les accusations visant les forces de défense et de sécurité est aujourd'hui nécessaire », estime Fabien Offner, chercheur pour Amnesty International sur le Togo.

Promesse de fermeté

Les 5 et 6 juin, de premières manifestations avaient eu lieu à Lomé après l'arrestation, fin mai, du rappeur Aamron, critique du pouvoir de Faure Gnassingbé. Au moins une cinquantaine de personnes avaient alors été arrêtées. Après ce mouvement de protestation, France 24 et Radio France internationale (RFI) ont été accusées d'avoir relayé des « propos inexacts et tendancieux » par les autorités togolaises et ont été suspendues trois mois. Quant à Aamron, il a été libéré le 21 juin de l'hôpital psychiatrique où il avait été interné.

Fragilisé par ces nouvelles contestations en moins d'un mois, le gouvernement promet la fermeté. « Elles sont lancées depuis l'étranger par des activistes et des

influenceurs qui cherchent à créer le chaos pour remettre en cause l'ordre institutionnel. Tous ceux qui se livrent au vandalisme répondront de leurs actes devant la justice », assure le ministre précité.

La société civile, elle, entend maintenir la pression. « Nous réfléchissons à la suite à donner au mouvement. Il est probable qu'un autre appel à manifester soit lancé dans les jours à venir », indique David Ekoué Dosseh, porte-parole du Front citoyen Togo debout. Des discussions doivent notamment se tenir avec les partis d'opposition traditionnels. Parmi eux, l'Alliance nationale pour le changement, le principal parti d'opposition. « Faure [Gnassingbé] ne trompe personne avec son changement de régime. Il prend les Togolais pour des imbéciles à qui il pourrait raconter n'importe quoi pour rester éternellement au pouvoir », dénonce son président, Jean-Pierre Fabre, qui n'écartera pas de participer à d'éventuelles manifestations. Une autre échéance politique, certaine celle-là, se profile : les élections municipales, le 17 juillet, dont les autorités espèrent qu'elles contribueront à apaiser la situation. ■

B. RO.



BIG BANG DANS L'ASSIETTE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur le monde.fr/boutique

Evacuation des blessés, après l'explosion d'une bombe au consulat d'Algérie à Marseille, le 14 décembre 1973.

KEYSTONE-FRANCE



MARSEILLE - correspondant

La peur. Cinquante-deux ans plus tard, le sentiment remonte vite à la surface lorsqu'on évoque l'été 1973 avec ceux, algériens d'origine, qui ont vécu cette période étouffante à Marseille. Cette année-là, à partir du 25 août, une vague d'agressions et de crimes racistes visant les Maghrébins submerge la deuxième ville de France et sa région. Le nombre en restera toujours incomplet. A l'époque, les autorités françaises en nient régulièrement le caractère xénophobe. Et les journaux locaux les attribuent souvent à de fantaisistes « rixes communautaires ».

En croisant sources préfectorales et médiatiques, la sociologue Rachida Brahim recense, dans son ouvrage *La race tue deux fois. Une histoire des crimes racistes en France (1970-2000)* (Syllepse, 2021), une cinquantaine d'attaques en moins de quatre mois, provoquant la mort de 17 personnes. Les victimes sont des travailleurs immigrés vivant dans des foyers, des bidonvilles ou des cités d'urgence, des adolescents sortis quelques minutes de chez eux, des pères, des frères. Aucune femme.

« Cet été-là, toutes les familles algériennes interdisaient aux garçons de sortir. Le soir, en rentrant, ma mère léchait le bras de mes frères pour vérifier qu'ils n'étaient pas allés se baigner à la mer ou dans le canal sans le lui dire », se rappelle Hanifa Taguelmint, 11 ans à l'époque. Mustapha Mohammedi, 77 ans aujourd'hui, une vie de militant, se souvient avoir « découvert la peur » en débarquant d'Oran, fin août 1973. Sur les murs de Marseille, affiches et graffitis clament alors « Halte à l'invasion », « Les Arabes dehors »...

« L'immigration sauvage »

La « flambée raciste », comme la nomme l'historien Yvan Gastaut, débute donc le 25 août 1973. Ce jour-là, dans le bus 72 bondé de la Régie autonome des transports de la ville de Marseille, qui circule à proximité de l'hôpital de la Timone, un ressortissant algérien, venu du bidonville du quartier de l'Ariane, à Nice, poignarde mortellement le conducteur et blesse six passagers. Salah Bougrine, 35 ans, aurait, selon les témoignages, réagi aux remarques du chauffeur Désiré-Emile Gerlache, 49 ans, lui intimant de prendre un ticket. L'agresseur sera jugé « irresponsable » par les experts psychiatres. Mais le drame provoque une onde de choc.

Trois jours plus tard, plusieurs milliers de Marseillais, dont 2 000 traminots, selon la presse, assistent aux obsèques du chauffeur. Des organisations syndicales, comme l'Union générale des travailleurs, des partis politiques, tels le Centre national des indépendants et paysans (droite), le Front national (FN, ex-Rassemblement national, alors groupusculaire), l'Union des jeunes pour le progrès (droite), et des associations de rapatriés d'Algérie ou d'étudiants pointent dans des communiqués la responsabilité de ce qu'ils appellent « l'immigration sauvage ».

Un éditorial du quotidien de droite *Le Méridional*, qui, parado-

Les victimes sont des travailleurs immigrés, des adolescents sortis quelques minutes de chez eux, des pères, des frères. Aucune femme

xalement, appartient depuis deux ans au maire socialiste Gaston Defferre, apporte l'étincelle qui déclenche l'incendie. Le 26 août, sous le titre « Assez, assez, assez ! », son rédacteur en chef, Gabriel Domenech, ancien partisan de l'Algérie française, futur député du FN et allié, en 1986, du président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Jean-Claude Gaudin, membre de l'Union pour la démocratie française, cible, dans une litanie ignoble, les « voleurs algériens », les « casseurs algériens », les « syphilitiques algériens », les « violeurs algériens », les « tueurs algériens »... Et lance un appel à la vengeance : « Et qu'attend-on pour faire quelque chose, nous le demandons une fois de plus ? Ne comprendra-t-on que trop tard en haut lieu que tout cela risque de finir très mal ? »

Dans une région où les rapatriés d'Afrique du Nord représentent désormais 5 % de la population, les plaies de la guerre d'Algérie restent béantes. Et le contexte économique et politique, avec la nationalisation du pétrole décidée en 1971 par le président algé-

rien Houari Boumediene et la montée du chômage en France, ajoute à la tension. « Des personnes radicalisées pendant le conflit, putschistes, membres de l'Organisation de l'armée secrète [OAS], militaires, diffusent l'idée d'une submersion migratoire en cours. Dans cette logique, les violences racistes deviennent des actes de légitime défense de territoire, de sa famille, de sa culture », analyse Paul-Max Morin, docteur en sciences politiques au Centre de recherches politiques de Sciences Po.

« Le meurtre commis par Salah Bougrine agit comme un élément déclencheur qui rend d'autant plus licite le fait de tuer des Arabes », écrit Rachida Brahim. Gabriel Domenech sera condamné un an et demi plus tard pour injures raciales mais, à la fin de l'été 1973, son texte nourrit les tracts du Comité de défense des Marseillais, un collectif où se côtoient anciens de l'OAS, membres du mouvement Ordre nouveau, du FN et du Groupe union défense. Ils promettent de « faire la loi » si les autorités ne réagissent pas. Le 29 août, alors qu'il se retrouve aux abords d'un rassemblement du collectif à deux pas du Vieux-Port, Mohamed Mohammedi est terrifié. « J'ai commencé à voir des armes dépassant des blousons. Je me suis enfermé dans ma chambre d'hôtel. Je n'en suis sorti que le lendemain », raconte-t-il.

« Libération de la violence »

Dans les cinq jours qui suivent le meurtre d'Emile Gerlache, six « Nord-Africains », comme on les désigne à l'époque, sont tués à Marseille et alentour. « Des meurtres qui ont lieu la nuit, pas revendiqués, des rafales d'armes à feu, des crânes facturés par des planches ou à coups de hache, des corps jetés à la mer... Sur lesquels la police et la justice n'enquêtent pas », résume l'écrivaine Dominique Manotti qui, pour son roman *Marseille 73. Une histoire française* (Les Arènes, 2020), a remonté le fil des assassinats.

La plus jeune des victimes est Ladj Lounès, 16 ans, abattu le 28 août par un commando dans les quartiers nord. L'adolescent est sorti, malgré les mises en garde de son père, manger un sandwich à quelques centaines de mètres de La Calade, la cité où il vit. « Sa famille est la seule qui porte plainte et va mener sa propre enquête », retrace l'autrice. Ses frères remonteront jusqu'au tireur : François Canto, sous-brigadier de police, rapatrié de Tunisie. « Il a agi avec son arme de service et son propre véhicule. C'est dire s'il était sûr de son impunité », constate-t-elle. Arrêté en octobre 1974, le fonctionnaire avoue. Mort en détention provisoire, il ne sera jamais jugé. La plupart des autres cas finissent, eux, par des non-lieux.

Hors norme par sa concentration, la série de meurtres racistes de l'été, puis de l'automne 1973 s'inscrit, comme le prouvent les travaux de Rachida Brahim, dans un flot régulier d'attaques qui visent les travailleurs algériens partout en France. La plus marquante reste l'attentat à la bombe contre le consulat d'Algérie à Marseille, le 14 décembre 1973, qui fait quatre morts et 28 blessés. L'explosion sera revendiquée par le club Charles Martel, qui, dans une lettre adressée à la police, dit combattre une « invasion interstitielle » par des « ethnies totalement inassimilables ».

« Face à cette libération de la violence raciste, les politiques semblent dépassés. Comme s'ils décou-

L'attaque la plus marquante reste l'attentat à la bombe contre le consulat d'Algérie à Marseille, le 14 décembre 1973

vraient un problème longtemp tu », constate Yvan Gastaut. Fin août, le préfet des Bouches-du-Rhône interdit les manifestations du Comité de défense des Marseillais, mais n'en empêche ni les rassemblements ni la communication. Le président de la République Georges Pompidou relativise, lui, la gravité de la situation.

L'idée d'une grève générale

« La France ne doit pas mettre le doigt dans l'engrenage du racisme. Quelquefois, le simple fait de prononcer le mot appelle l'idée, et la réalité malheureusement quelquefois suit l'idée », déclare-t-il le 30 août, en conseil des ministres. Paris veut surtout éviter que les événements soient utilisés politiquement et deviennent un argument de pression pour Alger, à l'heure où les relations entre les deux pays sont déjà tendues. La réaction viendra de ceux qui vivent la peur dans leur chair. Le Mouvement des travailleurs arabes (MTA), qui s'active depuis plusieurs mois contre les circulaires Marcellin-Fontanet, du nom des ministres de l'intérieur et de l'emploi, qui visent à ralentir l'entrée des ressortissants algériens en France, organise la mobilisation. D'hôtel en hôtel, de foyer en foyer, l'organisation, avec l'aide de militants d'extrême gauche, structure des groupes d'autodéfense et diffuse l'idée d'une grève générale.

Le mot d'ordre est publiquement lancé dans le cortège qui accompagne la dépouille de Ladj Lounès en partance pour l'Algérie, le 30 août. « Devant plusieurs milliers de personnes, un de nos militants a pris la parole debout, sur le capot d'une voiture », raconte Mustapha Mohammedi. Le 3 septembre, selon *Le Provençal*, près de 60 % des travailleurs algériens des Bouches-du-Rhône, dont le nombre est estimé à 30 000, ne se rendent pas à leur travail. Des sites importants, comme les chantiers navals de La Ciotat, sont à l'arrêt. A la surprise des autorités comme des syndi-

cats traditionnels, le mouvement s'étend et perturbe une partie de l'économie française.

Il force aussi le président algérien Houari Boumediene à réagir. « Le succès de la grève lancée par le MTA n'a pas été apprécié par Alger, car il a fait ressortir la passivité de son bras armé : l'Amicale des Algériens en France », reprend Dominique Manotti. Le 19 septembre 1973, Houari Boumediene décide de la suspension de l'émigration vers la France, « en attendant que les conditions de sécurité et de dignité soient garanties par les autorités françaises ». Une mesure symbolique, qui lui permet d'afficher son soutien aux plus de 800 000 Algériens qui vivent dans l'Hexagone.

La France, elle, ne fait pas la chasse aux auteurs d'attentats racistes, mais renforce encore sa surveillance sur les membres du MTA, qu'elle n'hésite pas à expulser. Elle va même jusqu'à renvoyer en Suisse le pasteur Berthier Perregaux, responsable de la Cimade à Marseille, qui soutient depuis plusieurs années les luttes des travailleurs algériens. « Je ne pensais pas que la France expulserait un pasteur suisse pour avoir dénoncé les conditions de vie indignes d'une partie de la population. Les autorités ont tapé à côté alors qu'une violence folle était en train de se déchaîner », s'étonne-t-il, un demi-siècle plus tard.

« Après la grève, la grande inquiétude c'était de ne pas pouvoir rentrer au bled parce qu'on avait été repéré par la police algérienne. Tous les soirs, je devais traduire le journal télévisé à mon père : comme s'il s'attendait à ce qu'on lui annonce qu'il devait partir », se rappelle Hanifa Taguelmint. Cet été-là, comme beaucoup de travailleurs algériens de la région, ses parents ont décidé de construire une maison en Algérie. Au cas où. ■

GILLES ROF

Prochain épisode En 2005, le poison de la mémoire coloniale

France-Algérie: retour sur une relation particulière

De l'indépendance, en 1962, à la récente affaire Boualem Sansal, les rapports franco-algériens sont scandés de crises multiformes, qui disent à la fois la proximité, l'intensité des liens entre les deux pays et la profondeur des blessures du passé. *Le Monde* retrace, à travers une série d'articles, quatre moments de tensions extrêmes.

VAGUE DE CHALEUR

Une canicule d'ampleur inédite en France

La France s'apprête à subir le pic d'une très longue vague de chaleur, avec seize départements placés en vigilance rouge. Par son intensité et sa précocité, cet épisode met en lumière les faiblesses de l'adaptation de la France

De l'orange et du rouge quasiment partout. Et quelques taches de vert, le long de la Manche, sur le pourtour d'un pays plombé par la première grande canicule de la saison. Mardi 1^{er} juillet et mercredi 2 juillet, la France s'apprête à subir le pic d'une très longue vague de chaleur – un épisode intense, brutal, et qui s'éternise depuis déjà treize jours.

Lundi 30 juin, en fin d'après-midi, Météo-France a préparé le choc en plaçant, dès mardi midi, seize départements en vigilance rouge, le plus haut niveau de surveillance décidé en concertation avec Santé publique France et la direction générale de la santé. La mesure a été étendue à mercredi. Tous les départements d'Ile-de-France sont concernés ; également une partie de ceux du Centre-Val de Loire et du Grand-Est. Et 68 autres resteront en vigilance orange. Seuls cinq départements, situés dans le Nord-Ouest et bénéficiant d'entrées d'air maritime, échappent à la fournaise.

Finalement, 88 % des Français de métropole vivront dans des départements sous étroite surveillance. « *Du jamais-vu* » en matière d'étendue, a résumé Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, alors que « seulement » 81 départements avaient été placés en vigilance orange le 23 juillet 2019. « *Cette canicule est remarquable par son caractère précoce et sa durée, qui devrait avoisiner les quinze jours*, analyse Matthieu Sorel, climatologue à Météo-France, rappelant que la vague de chaleur de 1976, la plus longue de l'histoire des relevés, avait duré quatorze jours. *Mais nous connaissons actuellement un niveau de chaleur bien supérieur (...). Le réchauffement climatique est passé par là.* »

Pour cette cinquantième vague de chaleur depuis 1947, la trentième depuis le début du XXI^e siècle, la France va affronter deux journées extrêmes. Si le record absolu ne devrait pas être battu (46 °C à Vêrargues, dans l'Hérault, le 28 juin 2019), une très grande partie du pays va connaître des températures oscillant entre 36 °C et 40 °C, avec des pics à 41 °C. Et la nuit de dimanche à

LUNDI, LA CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH A ANNONCÉ AVOIR ARRÊTÉ L'UN DE SES RÉACTEURS, EN RAISON DE LA TEMPÉRATURE DE LA GARONNE

lundi a déjà été la plus chaude enregistrée lors d'un mois de juin (20,2 °C dépassant les 20,1 °C du 27 juin 2019). Idem pour la journée de lundi. « *Le paroxysme est attendu mardi avec un phénomène de blocage où l'air très chaud est emprisonné sous un dôme de chaleur*, résume Adrien Warnan, prévisionniste à Météo-France. *Les 38 °C à 40 °C seront régulièrement atteints dans des régions peu habituées à ce type de température.* »

Lundi soir, pour la deuxième soirée de suite, une cellule de crise s'est réunie Place Beauvau en présence des représentants des cabinets des ministres de l'intérieur, des transports, de la santé, de l'éducation nationale ou encore de la transition écologique. Après avoir été très discret sur ce sujet le week-end précédent, le premier ministre, François Bayrou, a annulé son déplacement de mardi à Chartres pour suivre « *en temps réel la situation météorologique* », selon Matignon.

Le ministère de la transition écologique a, lui, mis en place un centre interministériel de veille opérationnelle et d'alerte qui fait remonter les informations sur les transports, les logements, les infrastructures énergétiques, etc. « *Malheureusement, nous sommes de plus en plus rodés, car ces événements se multiplient, exactement comme les scientifiques l'annoncent depuis des années. L'essentiel est que tout le monde ait le même niveau d'information dans les différents ministères* », précise l'entourage de la ministre.

Les conséquences de cet épisode sont déjà nombreuses. Quelque 1350 écoles publiques, sur 45 000, seront partiellement ou totalement fermées mardi, deux fois plus que la veille, selon

les estimations du ministère de l'éducation nationale. De nombreuses autres ont conseillé aux parents de garder leurs enfants chez eux. Lundi, la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) a annoncé avoir mis, dimanche soir, à l'arrêt l'un de ses réacteurs, en raison de la température dans la Garonne qui devrait atteindre 28 °C.

La canicule marine qui touche la Méditerranée prend encore de l'ampleur. Selon l'institut Copernicus, les températures de surface ont atteint 26,01 °C, environ 3 °C au-dessus des valeurs saisonnières pour la période 1991-2020, avec des anomalies dépassant 4 °C autour des côtes françaises (golfe du Lion). Un phénomène qui peut rendre les journées et les nuits encore plus difficiles à supporter. Et le sommet du mont Blanc a enregistré des températures positives, ce qui n'arrive d'habitude qu'au cœur des étés chauds.

« UN ÉTÉ COMPLIQUÉ »

Conséquence logique, la sécheresse gagne encore du terrain. Lundi, 26 départements étaient en vigilance sécheresse et 10 au niveau de crise pour une partie de leur territoire, déclenchant des restrictions importantes de l'utilisation de l'eau. Dans 34 départements, des arrêtés préfectoraux limitent son utilisation. De plus en plus de cours d'eau sont asséchés, par exemple dans l'est de la France, et l'état des nappes inquiète les autorités, notamment dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude, touchés par la sécheresse depuis 2022.

« *On va vers un été compliqué. Les tensions commencent à poindre dans [le massif des] Corbières* », s'inquiète André Viola, le président du syndicat d'eau Réseau 11, qui regroupe 77 communes de l'Aude. Le risque de départ de feux est très préoccupant, alors que 400 hectares ont déjà brûlé dans l'Aude. « *La sécheresse des sols présente sur le nord de la France depuis le printemps s'est désormais généralisée à l'ensemble du pays* », à cause du manque de précipitations et des fortes chaleurs, note Météo-France, dans un communiqué du 29 juin.

La vague de chaleur s'accompagne d'un épisode de pollution intense à l'ozone. Une vaste partie

du territoire est touchée. A Paris, le préfet de police a activé « *la circulation différenciée* » pour la journée du mardi 1^{er} juillet en interdisant la circulation des véhicules Crit'Air 3 dans 77 communes à l'intérieur du périmètre de l'A86. Et, comme lundi, les vitesses maximales autorisées sont abaissées de 20 kilomètres-heure.

Selon Santé publique France, l'exposition à l'ozone serait responsable de près de 500 décès par an en France. Avec le réchauffement climatique, les épisodes de pollution à l'ozone sont de plus en plus précoces et répandus sur le territoire.

Cet épisode illustre une nouvelle fois le niveau de résilience mais aussi les faiblesses de l'adaptation de la France à ces phénomènes. Présenté en mars, le troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnac3) a permis de prendre un premier arrêté, qui entre en vigueur mardi 1^{er} juillet, renforçant les obligations des employeurs, publics et privés, pour protéger les travailleurs lors des canicules. Mais les 52 mesures du Pnac n'ont pas encore eu le temps d'être mises en œuvre, tout comme le vaste plan de rénovation thermique des écoles an-

noncé par Emmanuel Macron en 2024, et qui exige des investissements colossaux de plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Alors que, depuis des mois, l'extrême droite et la droite multiplient les attaques contre la transition écologique sous les yeux plutôt passifs du bloc central, Marine Le Pen, la cheffe de file du Rassemblement national, a réclamé, lundi, un « *grand plan d'équipement pour la climatisation* », tandis que l'opposition de gauche a dénoncé l'improvisation du gouvernement.

COUPES DANS LE FONDS VERT

« *Nous sommes face à un effort d'adaptation colossal et nous accusons un retard à l'allumage qui n'est pas de la seule responsabilité de l'Etat mais aussi des communes, des départements, des régions*, estime Ronan Dantec, sénateur écologiste de la Loire-Atlantique. *Mais ça ne pourra se faire qu'en investissant et en imposant des normes, ce qu'une partie du personnel politique rejette en ce moment.* »

Lors des récentes coupes budgétaires, le gouvernement a sacré le fonds vert (de 2,5 milliards à 1 milliard d'euros), une enveloppe qui aide notamment les communes à s'adapter. « *J'en ai pour 2,5 millions d'euros pour rénover deux écoles maternelles et je vais obtenir 150 000 euros du fonds vert*. Alors on fait comment ? », s'interroge Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (Essonne) et vice-président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité. ■

MATTHIEU GOAR,
STÉPHANE MANDARD,
ET LÉA SANCHEZ

La vigilance rouge, une alerte aux critères techniques et politiques

À COMPTER DE CE MARDI 1^{ER} JUILLET, à 12 heures, tous les départements de l'Ile-de-France, le Cher, le Loiret, l'Indre, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, l'Aube, l'Yonne et la Vienne passent en vigilance rouge canicule. Ce niveau d'alerte restera activé mercredi, a annoncé, mardi matin, Météo-France. La décision de faire glisser sous la bannière écarlate 16 des 84 départements qui, lundi, affichaient un niveau d'alerte orange veut d'abord rappeler aux préfets, maires et citoyens le caractère extrême de la situation météorologique.

Ces territoires subissent ce que les services de l'Etat ont défini comme une « *canicule extrême* », c'est-à-dire « *exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts non seulement sanitaires mais aussi sociétaux* ». Dans les départements classés rouge, la température est jugée dangereuse pour chaque personne et non plus seulement pour les plus fragiles. Les recommandations pour les enfants et les

personnes âgées en cas de canicule « *classique* » sont étendues à tout le monde, qu'il s'agisse d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes ou de s'hydrater régulièrement.

Avec le changement de couleur, la menace change d'échelle et, pour retrouver l'activation de ce niveau de vigilance maximale, il faut remonter à 2023 – année où quatre départements avaient été concernés, le 21 août, et 19 le lendemain.

En fait, ce classement est moins technique que politique. Si le passage du vert à l'orange est décidé par Météo-France, l'entrée en zone rouge est une autre affaire, qui se décide en accord avec les ministères de la santé et de l'intérieur. Et pas seulement sur des critères de température. Pour que ce niveau soit atteint, il faut, bien sûr, des températures exceptionnelles, dépassant de 8 degrés les normales saisonnières, explique-t-on au ministère de la santé, mais ce critère nécessaire n'est pas suffisant. Pour preuve, les 16 départements qui sont au degré le

plus haut pour les risques encourus ne seront pas forcément les plus chauds du pays. En revanche, ils seront les plus fragilisés par cet épisode exceptionnel.

Limiter les impacts sanitaires

Pour marquer cette entrée en zone rouge, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, a adressé un télégramme aux préfets concernés, leur demandant quatre choses. D'abord, l'« *activation des mesures du dispositif départemental Orsec prévues à ce niveau de vigilance* » ; le renforcement de « *la communication envers la population* » ; la nécessité « *de prendre des mesures d'aménagement, de restriction ou d'interdiction d'activités adaptées à la circonstance, après analyse de la situation* » ; et de prêter « *une attention particulière aux tensions éventuelles au sein du système de santé et des établissements médico-sociaux* ».

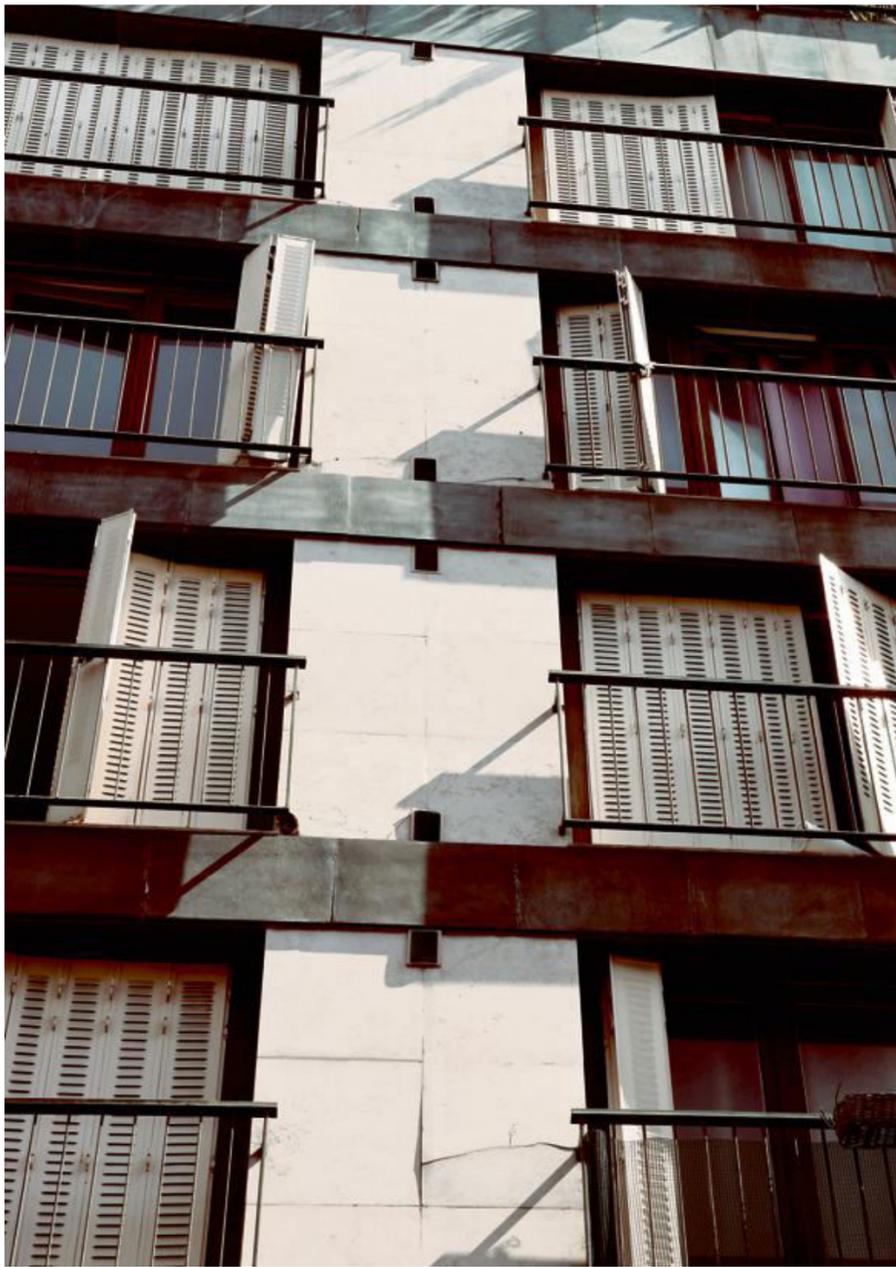
L'activation du plus haut niveau d'alerte permet aussi aux préfets de faire valoir leurs prérogatives en matière

d'aménagement ou de report des grands événements, sportifs ou culturels.

En matière scolaire, le principe général qui prévaut – même en vigilance rouge – reste le maintien de « *l'accueil et de l'activité scolaires* ». Reste que le cadrage général du plan Orsec précise que « *si les conditions ne sont plus jugées acceptables des fermetures temporaires d'écoles seront envisagées au cas par cas entre le préfet, les autorités éducatives et le maire, en cherchant à identifier, chaque fois que possible, des solutions alternatives d'accueil dans des locaux mieux rafraîchis* ».

Plus largement, le préfet pourra faciliter l'accès aux établissements recevant du public dont les locaux sont rafraîchis, aux piscines et baignades aménagées ; voire veiller à la mise en place de moyens collectifs de rafraîchissement dans les villes, les transports en commun, les établissements recevant du public. Il devra aussi veiller au bien-être des populations les plus mal logées ou sans domicile. ■

MARYLINE BAUMARD





Un immeuble de la rue Monge, à Paris, lundi 30 juin.
CAMILLE MILLERAND/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »



Des températures extrêmes dans le sud de l'Europe

Des décès liés à la chaleur sont survenus en Espagne et en Italie

MADRID ET ROME - correspondance

La France n'est pas la seule affectée par le dôme de chaleur qui fait flamber les températures. La péninsule Ibérique et l'Italie suffoquent elles aussi. En Espagne, le vague de chaleur est historique. Samedi 28 juin, la ville andalouse d'El Granada (province de Huelva) a enregistré 46 °C, un record absolu pour un mois de juin, selon l'agence météorologique espagnole. Le précédent, établi en 1965 à Séville, s'élevait à 45,2 °C. L'épisode caniculaire, qui devait initialement se terminer mardi ou mercredi, devrait se prolonger jusqu'à jeudi 3 juillet. Des températures supérieures à 36 °C sont attendues sur une large partie du territoire, dépassant les 38 °C dans le nord-est, le centre et le sud, notamment dans les vallées du Guadalquivir et du Guadiana.

Des nuits tropicales s'installent également, avec des minimales dépassant les 25 °C sur le littoral méditerranéen, en Castille et en Andalousie. Vingt régions espagnoles restent en alerte orange ou jaune, du Pays basque à la communauté de Madrid, en passant par l'Estrémadure et la Catalogne. Deux décès survenus samedi, possiblement dus à des coups de chaleur – un ouvrier à Cordoue et une employée municipale à Barcelone – ont ravivé les inquiétudes quant à la protection des travailleurs en période de canicule. Les syndicats ont appelé à une stricte application des mesures de prévention. En Espagne, un décret en vigueur depuis mai 2023 im-

pose aux employeurs d'adapter les horaires et les conditions de travail en cas de forte chaleur, afin de garantir la sécurité des salariés exposés, notamment ceux travaillant à l'extérieur.

Au Portugal, la chaleur n'est pas moins intense. Dimanche, 46,6 °C ont été mesurés à Mora, dans le centre du pays. Il s'agit de la température la plus élevée jamais enregistrée en juin. La chaleur sèche y accroît considérablement le risque d'incendie. L'Institut portugais de la mer et de l'atmosphère a émis une alerte rouge dans sept districts, dont ceux de Lisbonne, Setubal et Evora. Quatre-vingts municipalités sont classées en risque maximal. Pendant le week-end, quelque 300 pompiers étaient mobilisés pour contenir deux incendies en zone forestière, à Castelo Branco et Torres Novas.

Un ouvrier de 47 ans est mort

En Italie, la chaleur est intense, et face aux températures record de ce début d'été, le ministère italien de la santé a placé une vingtaine de villes de la Péninsule en alerte rouge, parmi lesquelles Rome, Florence, Bologne, Gênes, Milan ou Palerme. La couleur correspond à un «risque pour la santé» et est l'alerte la plus forte sur l'échelle du plan canicule du gouvernement. Le ministère de la santé recommande durant ces journées de ne pas sortir de 11 heures à 18 heures. La liste des villes concernées par l'alerte rouge pourrait encore s'allonger d'ici la fin de semaine, car selon les prévisions météorologiques,

la canicule devrait encore sévir dans la Péninsule jusqu'au week-end suivant. Dans plusieurs régions comme dans les Abruzzes, en Ombrie ou encore en Lombardie, des ordonnances ont été prises pour interdire le travail en extérieur de 12h30 à 16 heures, une mesure qui concerne en particulier le secteur agricole.

Mais tous les secteurs d'activité sont touchés. Près de Bologne, un ouvrier du bâtiment, âgé de 47 ans, est mort lundi après avoir fait un malaise dû à trop d'heures passées au soleil. Devant ces températures caniculaires, les villes s'adaptent. La mairie de Bologne a imposé une pause de quinze minutes toutes les heures pour les ouvriers qui travaillent sur le chantier du tramway de la ville. A Rome, la Croix-Rouge a déployé plusieurs tentes où sont distribuées des bouteilles d'eau. La mairie de la capitale a également rendu gratuit l'accès à dix-huit piscines de la capitale pour les seniors de plus de 70 ans.

Parmi les régions qui étouffent figure aussi la Toscane. Le mercure est monté à 41 °C lundi à Florence. «D'habitude, les températures à cette date-là ne dépassent pas 31 °C», explique Daniele Grifoni, météorologue au laboratoire de surveillance et de modélisation de l'environnement (Lamma) de Florence. *«Entre 10 °C au-dessus de la normale, c'est exceptionnel.»* Selon les prévisions du chercheur, ce mois de juin sera le plus chaud enregistré depuis 2003. ■

OLIVIER BONNEL
ET ISABELLE PIQUER

« On n'a ni une stratégie suffisamment robuste ni assez de moyens »

Pour la géographe Magali Reghezza-Zitt, les réponses d'urgence apportées aux canicules ne suffisent plus face à l'ampleur du réchauffement

ENTRETIEN

Alors que 16 départements, dont ceux du Bassin parisien, seront placés en vigilance rouge canicule mardi 1^{er} juillet, et que 68 resteront en vigilance orange, Magali Reghezza-Zitt, géographe spécialiste de l'adaptation au changement climatique et ex-membre du Haut Conseil pour le climat, explique pourquoi la France est mal armée pour faire face aux effets du dérèglement climatique, que ce soit sur les villes, les rythmes scolaires ou les conditions de travail.

La France est-elle assez préparée aux vagues de chaleur ?

La population et les élus ont de plus en plus conscience que même en vivant dans un pays riche, on ne sera pas épargnés par la crise climatique. Mais on n'est pas prêts. Le Haut Conseil pour le climat le dit depuis 2020. L'écart entre ce qu'il faudrait faire et la vitesse à laquelle progresse le changement climatique se creuse d'année en année. Le plan national d'adaptation au changement climatique est insuffisant : on n'a ni une stratégie suffisamment robuste ni assez de moyens.

Plutôt qu'une logique de prévention, on est dans des réponses réactives et curatives qui sont indispensables en situation d'urgence, mais qui ne permettent

plus de diminuer la menace du réchauffement, et encore moins d'espérer, à terme, survivre dans des conditions décentes. L'importante surmortalité lors des vagues de chaleur ne peut qu'augmenter, avec des conséquences de plus en plus lourdes sur la santé physique et mentale. Pour inverser cette tendance, il y a une grande marche à franchir. Elle a été franchie pour diminuer la vulnérabilité des personnes âgées [après la canicule de 2003 qui avait fait 20 000 morts], mais pas encore pour les écoles ou pour les travailleurs en extérieur.

Les écoles ne sont-elles donc pas assez protégées ?

Les leçons des canicules de juin 2019, qui avaient conduit au report des épreuves du brevet, et de juin 2022 n'ont pas encore été tirées. Jusqu'à présent, les canicules arrivaient en juillet ou en août. Désormais, elles s'étendent de

juin à septembre, donc pendant le temps scolaire. Et cette année, la vague de chaleur survient à un moment délicat : quand les collégiens et lycéens passent des examens. Les très jeunes, aussi, risquent de souffrir, car ils ne peuvent pas exprimer leurs besoins.

De nombreux établissements scolaires sont des bouillottes thermiques. Or on ne peut pas étudier quand il fait 40 °C. Il est urgent de rénover le bâti scolaire, en intégrant le confort d'été [le maintien d'une température intérieure agréable] et en créant plusieurs pièces froides, comme dans les maisons de retraite. Elles pourraient être refroidies par des pompes à chaleur réversibles fonctionnant grâce aux énergies renouvelables.

Plus largement, il faut un changement complet dans la manière d'appréhender l'éducation : adapter les rythmes scolaires, par exemple en commençant les cours plus tôt, modifier les calendriers des vacances (en étendant celles d'été et en raccourcissant d'autres). Cela implique de trouver aussi des solutions pour les parents qui ne peuvent pas garder les enfants chez eux, et de réfléchir à la manière de finir les programmes quand le nombre de jours où les enfants pourront aller à l'école va se réduire à l'avenir. Tout cela doit se décider avec des professionnels de l'éducation, des

psychologues, des physiologues et des climatologues.

Quant au travail en extérieur, les normes sont-elles suffisantes pour protéger les salariés ?

Une réflexion est déjà menée dans beaucoup d'entreprises avec le décalage des 3 × 8, travailler le matin plus tôt, le soir plus tard ou la nuit, ou mettre en place des navettes climatisées pour aller chercher les salariés. Un nouveau décret entre par ailleurs en vigueur le 1^{er} juillet pour préciser les obligations des employeurs. Mais les solutions mises en place aujourd'hui vont très rapidement être dépassées par l'aggravation du réchauffement climatique. Il faut une réflexion collective sur l'évolution du droit du travail pour réussir à maintenir la continuité des activités : qu'est-ce qu'un métier pénible dans un climat qui change ? Faut-il interdire le travail en extérieur à partir de certains seuils de température ?

Des questions de droit de retrait voire d'abandon de poste vont vite se poser. Y compris dans des secteurs que l'on n'imaginait pas touchés, comme les hôpitaux, où les températures parfois élevées mettent les malades et les membres du personnel en danger. Dans les cuisines des restaurants aussi, il y a un enjeu à climatiser certains endroits, adapter les menus ou préparer des plats à l'avance.

« LA GRANDE QUESTION EST DE PASSER D'UNE LOGIQUE DE RAFRAÎCHISSEMENT (VENTILATEURS ET BRUMISATEURS) À UNE LOGIQUE DE REFROIDISSEMENT »

Comment mieux adapter les villes ?

Il existe déjà de nombreuses solutions, qu'il faut amplifier par des mesures plus structurelles. Il s'agit de lancer un vaste plan de rénovation thermique des bâtiments, de végétaliser, de peindre les surfaces en blanc (une couleur qui réfléchit plus les rayons du soleil), ou encore de faire circuler de l'eau quand c'est possible. La grande question est de passer d'une logique de rafraîchissement (les ventilateurs et brumisateurs) à une logique de refroidissement. L'idée n'est pas que chacun s'équipe avec un climatiseur, ce qui revient à de la « maladaptation » étant donné que ces équipements consomment de l'eau et de l'énergie, des ressources de plus en plus rares et chères dans un climat qui se réchauffe. Dans

les villes, on peut par exemple envisager d'avoir une pièce réfrigérée dans chaque immeuble, avec une production de froid au niveau du bâtiment, grâce au réseau de froid et aux pompes à chaleur. Auxquels s'ajouteraient des « lieux refuges », dans les mairies ou d'autres espaces de la ville.

Au-delà des bâtiments, il faut adapter les transports publics, les réseaux d'électricité, d'eau, d'assainissement. Et il s'agit d'accélérer la décarbonation des économies, sinon on passera notre vie à courir après la crise climatique.

Comment financer l'adaptation ?

L'urgent est de réorienter les investissements et les dépenses vers les solutions bas carbone. Elles sont encore trop allouées aux énergies fossiles et à la « maladaptation ». Cela relève d'arbitrages politiques. Il s'agit aussi de revoir les systèmes d'indemnisation aux risques climatiques, qui sont insuffisants et pour lesquels nous avons besoin d'un débat de société. Dans tous les cas, l'action contre le changement climatique coûte toujours moins cher que l'inaction, et les bénéfices de l'adaptation sont nombreux – pour la santé, la qualité de vie, l'alimentation ou la précarité énergétique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
AUDREY GARRIC

« DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SONT DES BOUILLOTTES THERMIQUES. OR, ON NE PEUT PAS ÉTUDIER QUAND IL FAIT 40 °C »

VAGUE DE CHALEUR

Les infrastructures de transport ferroviaires sous surveillance

Les épisodes de canicule amplifient les risques pour les trains, en particulier à cause de la dilatation des caténaires et des rails

Rien ne protège les voies ferrées des aléas climatiques, des tempêtes, des orages, du grand froid ou des fortes chaleurs. Dans un monde en réchauffement, la fréquence de ces dernières va croissant, et l'Europe en fait la douloureuse expérience ces jours-ci. Lundi 30 juin, Météo-France a ainsi annoncé que 16 départements, dont le bassin parisien et le centre, devaient passer de vigilance orange à rouge, tandis que 68 restaient en vigilance orange.

La végétation sèche aux abords des voies peut s'embraser si la friction entre les roues d'un train et le rail provoque une étincelle. Les cartes électroniques des appareils de signalisation sont sensibles à la chaleur et les guérites où ils sont logés doivent impérativement être climatisées. Des arbres peuvent tomber sur la voie si des orages suivent les fortes chaleurs. Enfin, et surtout, le cuivre des caténaires et l'acier des rails grimpent vite en température, bien au-delà de la température de l'air. Ce qui peut induire des ralentissements, voire provoquer des catastrophes si le sujet n'est pas pris en compte.

A l'issue du comité interministériel de crise qui s'est tenu dimanche 29 juin Place Beauvau, le ministre des transports, Philippe Tabarot, a prévenu que « par mesure de sécurité des changements dans les plans de transport pourront être décidés, allant de modifications d'horaires à des annulations ponctuelles de trains ». Lundi soir, la SNCF n'avait prévu aucune modification substantielle de son plan de circulation pour mardi. Pourtant, cette jour-

UNE DÉFAILLANCE AU NIVEAU DES RAILS POURRAIT AVOIR DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES SI ELLE N'ÉTAIT PAS DÉTECTÉE À TEMPS

née, qui devrait être historiquement chaude en France, impose à l'entreprise et à sa filiale chargée de la gestion de l'infrastructure, SNCF Réseau, une surveillance renforcée.

Pourquoi le réseau est si sensible à la chaleur ? Pour simplifier, on peut dire que les atomes qui composent un métal vibrent avec d'autant plus d'amplitude que la température est élevée. Et plus ces atomes s'agitent, plus le volume du métal augmente. C'est ce phénomène de dilatation thermique qui est redouté par celles et ceux qui entretiennent le réseau.

Sur les lignes électrifiées, l'énergie est délivrée au train par ses pantographes, sortes de bras articulés en contact permanent avec les caténaires, les câbles tendus au-dessus des voies. Un bon fonctionnement du dispositif suppose que la caténaire soit toujours tendue et rectiligne. En conditions normales, la tension mécanique du câble est assurée par un système de poulies. Mais, sous l'influence de la chaleur, le pantographe risquerait d'arracher sur son passage une caténaire qui se serait affaissée à cause de la dilatation. C'est le risque sur l'infrastructure ferroviaire lié à la chaleur le plus récurrent. « C'est assez fréquent qu'on impose des ralentissements à cause de problème de caténaires. C'est un enjeu de régularité, mais jamais de sécurité », explique Vincent Téton, directeur général adjoint opérations & production, chez SNCF Réseau, la filiale de l'entreprise chargée de gérer l'infrastructure.

A l'inverse, une défaillance au niveau des rails à cause de la dilatation pourrait avoir des conséquences dramatiques s'il n'était pas détecté à temps. Rappelons une évidence : pour qu'un train circule correctement, il doit rouler sur deux rails parfaitement parallèles. Or, si la dilatation est trop importante, la contrainte est telle que survient un phénomène dit « de flambage » : le rail ne demeure pas rectiligne et sort de son lit pour évacuer la tension accumulée.

Equilibre sous tension
Jusqu'aux années 1960, les voies étaient composées de rails de 18 à 36 mètres, raccordés par des joints à leurs extrémités. Une irrégularité ressentie par le voyageur (c'est le « takat tatoum » des vieilles lignes) et qui est responsable de l'usure des roues du train qui s'y heurtent des dizaines de milliers de fois par voyage. C'est aussi sur ce type de voies qu'ont été observés des phénomènes de flambage, notamment sur les lignes dites « capillaires fret », où ne passent que quelques trains de marchandises.

« Le flambage est rarissime sur le réseau structurant », rassure Vincent Téton, notamment parce que la technologie a changé, sans

toutefois faire disparaître ce risque. A partir des années 1960, d'abord sur les grandes lignes, puis sur la plupart des lignes régénérées, les ingénieurs ont préféré à ces « barres normales » une autre technologie, les longs rails soudés (LRS, ou barres longues). Moins d'usure, moins d'entretien, davantage de confort : les LRS ont bien des avantages, mais doivent être surveillés avec beaucoup d'attention quand les températures deviennent extrêmes.

Sur les LRS, qui peuvent atteindre des centaines de mètres, c'est l'ancrage du rail sur la traverse et l'ancrage de celle-ci au ballast qui assure l'équilibre du tout. Mais c'est un équilibre sous tension. « Quand il fait 38 °C, la température du rail peut approcher des 60 °C. La contrainte devient alors extrêmement forte dans le rail. Ce sont le ballast et la traverse qui absorbent toute cette tension », précise M. Téton.

Dès février, SNCF Réseau prépare son plan canicule. « On a identifié des zones sensibles en fonction de la courbe, de l'armement, de la qualité du ballast » qui vont être particulièrement surveillées pendant l'été depuis des trains qui roulent à petite vitesse ou par le biais de capteurs de température dans les voies.

Enfin, les agents chargés de la maintenance ont les yeux rivés sur les prévisions météo et sur des outils de prédiction spécifiques capables d'estimer la température du rail sur les jours à venir. Alors que la France étouffe, les tournées de surveillance et les protocoles de contrôle du réseau ont été renforcés. ■

JONATHAN PARIENTÉ

Dans la capitale, les touristes prennent leur mal en patience

Les terrasses ensoleillées sont désertées, le dernier étage de la tour Eiffel a fermé

REPORTAGE

A l'ombre de l'Arc de triomphe du Carrousel, le dos calé contre une paroi, Eva, 44 ans, et sa mère, Mary, 77 ans (les personnes citées par leur prénom n'ont pas souhaité donner leur nom), ont trouvé un peu de fraîcheur. Face à elles, la Pyramide du Louvre ressemble à un mirage au milieu d'un désert minéral. En face, dans le jardin des Tuileries, les flammes qui encerclent la vasque olympique paraissent sorties de l'enfer. La poussière blanche tourbillonne autour d'une foule d'Américains ou d'Espagnols qui se pressent pour rejoindre les morceaux d'ombre. Le soleil brûle.

Au milieu de l'après-midi, lundi 30 juin, le cœur de Paris semble livré aux touristes, vidé de ses habitants. « C'est dur. On est accablées par la chaleur. Et pourtant, ce climat, on le connaît, on vient de Chypre ! », commente Eva, juriste à Nicosi. Mais quand il fait cette température, on reste à l'intérieur. Ici, on n'a pas le choix, on sort. On n'est là que pour quelques jours. » La mère et la fille ont renoncé à se promener dans les rues : « On va d'un point à un autre en taxi. »

Tel est le dilemme des touristes en ce temps de canicule : profiter de Paris, mais aussi s'adapter à la vague de chaleur, l'une des plus fortes que la ville ait connue. Lundi, l'Île-de-France a été placée en « vigilance rouge » pour la journée du mardi 1^{er} juillet – c'est la première fois depuis cinq ans que ce seuil maximal est activé. Cette période devrait s'étendre jusqu'à mercredi 2 juillet.

Dans un contexte de changement climatique, ces épisodes caniculaires sont de plus en plus intenses, et plus fréquents. A Paris, ils affectent les touristes, particulièrement vulnérables à la chaleur. Et en ce début d'été post-Jeux olympiques, ils n'ont jamais été aussi nombreux. Pour la période de mai jusqu'à septembre, les arrivées aériennes depuis l'étranger sont en hausse de 12 % par rapport à 2024, qui était déjà une année de record, selon l'office de tourisme.

« Aussi chaud qu'à Delhi »

Dans la cour du Louvre, des familles reprennent leurs forces à l'ombre de l'aile Denon. Les visages sont un peu abattus, souvent humides. « On ne va plus rien faire aujourd'hui ; par cette chaleur, c'est trop dur. On va rentrer se reposer, d'autant que demain, on va à Disneyland », commente Sharmila, Indienne, professeure d'anglais, venue avec son fils de 12 ans et son mari Deb, qui travaille dans l'informatique. Ils sont enchantés par ce premier séjour à Paris. Mais voici ce qu'ils en disent : « Il fait aussi chaud qu'à Delhi ! »

Face à cette météo, chacun se voit contraint de s'adapter. Sarah était sur un bateau-mouche quand elle a appris que le dernier étage de la tour Eiffel, qu'elle devait visiter avec sa famille, ferme ses portes, en raison des fortes chaleurs – il le restera jusqu'à mercredi inclus. « Je suis un peu déçue ! C'est notre premier voyage à Paris, et pour visiter le sommet, je m'y étais prise des semaines à l'avance pour avoir des places », explique cette Irlandaise de Kilkenny, venue avec son compagnon et leurs deux enfants de 5 et 8 ans. La famille se contentera du 1^{er} et du 2^e étage. « Ce matin, on voulait prendre un bus Hop-on Hop-off, mais

« ON NE VA PLUS RIEN FAIRE CE LUNDI, C'EST TROP DUR. ON VA RENTRER SE REPOSER, D'AUTANT QUE, MARDI, ON VA À DISNEYLAND », EXPLIQUE SHARMILA UNE TOURISTE INDIENNE

on a renoncé. Trop chaud, surtout pour les enfants », poursuit Sarah.

Pour se refroidir, chacun a sa technique. Sarah porte autour du cou un « ventilateur de nuque » qui lui apporte un peu d'air frais. D'autres ont opté pour la version manuelle de ces ventilateurs à batterie ou pour ceux qui diffusent des gouttelettes d'eau. Du Musée d'Orsay à Notre-Dame, on fait la queue devant les fontaines. Les parapluies jouent le rôle d'ombrelles, les chapeaux, bobs et éventails se vendent à la sauvette.

La ville semble tétanisée par la chaleur. Le long de la Seine, les bouquinistes sont fermés : trop chaud pour travailler. La chaleur amollit les corps, ralentit le rythme. Les bancs ombragés deviennent des lits pour la sieste. Rodrigo, un Brésilien de Sao Paulo, refroidit son iPhone en surchauffe en le passant sous un gros ventilateur, devant la librairie anglophone Shakespeare and Company. Pour entrer dans cette boutique prisée des touristes, il faut faire la queue. Même par 34 degrés, cela n'a pas découragé Martina, Argentine de 26 ans : « On s'y habitue, il faut simplement boire beaucoup ! »

Une frontière sépare deux catégories de visiteurs : ceux qui ont l'air conditionné dans leur hébergement et les autres. « On n'a pas la clim, et c'est notre drame », soupire Denise, 70 ans, Américaine, venue du Texas avec une amie. Elles séjournent dans un hôtel du 15^e arrondissement où elles ont « très chaud ». La nuit, dans leur petite rue, c'est fenêtre ouverte, « même si les voisins d'en face nous voient dormir », racontent-elles. Ashobi, une Anglaise, se félicite d'avoir choisi un hôtel en proche banlieue avec la climatisation – et pas une chambre de type Airbnb au centre de Paris, sous un toit en zinc. Valene, 20 ans, Canadienne de Toronto, en vacances avec sa famille, confie qu'elle a changé d'hôtel en cours de séjour, car le premier n'avait pas l'air conditionné.

Du côté des professionnels, la canicule n'est pas synonyme de bonnes affaires. Autour des quais, les terrasses ensoleillées sont presque désertes. Dans les Tuileries, la fête foraine n'attire pas grand monde. « On ne vend pas beaucoup de crêpes ou de gaufres, confie un marchand. Ce qui marche, ce sont les granités. Et encore, l'après-midi, ce n'est pas terrible, les gens se remettent à consommer le soir. »

Pour ces prochains jours, l'office de tourisme recommande aux visiteurs de consulter sa « carte des îlots de fraîcheur », qui recense les fontaines, les piscines, les parcs, les églises et les musées de la capitale. Hasard du calendrier : en ce mardi 1^{er} juillet, où la chaleur atteindra son niveau paroxystique, la quasi-totalité des musées parisiens sont fermés. Il faudra trouver d'autres endroits pour se mettre au frais. ■

JESSICA GOURDON

Un épisode intense de pollution à l'ozone frappe aussi une vaste partie de la France

Responsables de problèmes respiratoires et cardiaques, ces pics sont de plus en plus précoces

Pas un nuage à l'horizon. Un peu partout en France, pourtant, le ciel vire au gris. De Marseille à Paris, en passant par Lyon, Bordeaux, Saint-Etienne, Grenoble, Clermont, Strasbourg ou encore Lille... une vaste partie du territoire est touchée, conséquence de la vague de chaleur, par un épisode de pollution intense à l'ozone. Avec les mêmes recommandations sanitaires : évitez les sorties l'après-midi lorsque le soleil est à son zénith ou les activités physiques et sportives intenses, consulter un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque.

A des concentrations élevées, l'ozone peut provoquer des problèmes respiratoires comme déclencher des crises d'asthme. Et selon Santé publique France, l'exposition chronique à l'ozone serait responsable de près de 500 décès par an en France pour causes respiratoires. Des études menées dans 18 villes ont notamment montré que le risque de décès associé à l'ozone et aux particules fines était plus important les jours de forte chaleur.

Cet ozone dit « troposphérique » ou « de basse altitude » ne doit pas être confondu avec l'ozone stratosphérique (la fameuse couche

d'ozone) qui protège des rayons ultraviolets. Ce « mauvais » ozone, qui est aussi un gaz à effet de serre, est considéré comme « le polluant de l'été ». Il se forme lorsque le soleil brille et que le mercure grimpe. A la différence des particules fines ou des oxydes d'azote (NO_x) directement émis dans l'atmosphère, l'ozone est un polluant dit secondaire. Il se forme à partir de réactions chimiques complexes notamment entre les NO_x (émis principalement par le transport routier ou encore les incinérateurs) et les composés organiques volatils (industrie, produits ménagers) sous l'effet combiné de la chaleur et du rayonnement solaire.

Des niveaux qui croissent

C'est l'un des effets déjà perceptibles du dérèglement climatique : la pollution à l'ozone n'est plus un phénomène circonscrit aux seules villes du sud-est de la France ni aux grandes agglomérations. Autre conséquence du réchauffement, les pics d'ozone sont de plus en plus précoces. Au point de bientôt perdre son qualificatif de « polluant de l'été ». Le 19 juin, l'observatoire Copernicus alertait sur des épisodes précoces de pollution à l'ozone à travers toute l'Europe de-

puis le 9 juin, indiquant que leur intensité, si tôt dans la saison, était « inhabituelle ». Du 18 au 20 juin, cet épisode a même atteint la Bretagne, une des rares régions françaises jusqu'ici épargnée.

L'ozone est l'angle mort des politiques antipollution. Contrairement aux particules fines ou aux oxydes d'azote dont les concentrations ont baissé significativement depuis le début du siècle, les niveaux d'ozone continuent à croître. Ils ont ainsi augmenté de plus de 25 % en Île-de-France lors de la dernière décennie. « Les vagues de chaleur détériorent la qualité de l'air, avec des répercussions sur la santé humaine, les écosystèmes, l'agriculture et notre vie quo-

DES ÉTUDES MENÉES DANS 18 VILLES ONT NOTAMMENT MONTRÉ QUE LE RISQUE DE DÉCÈS ASSOCIÉ À L'OZONE ET AUX PARTICULES FINES ÉTAIT PLUS IMPORTANT LES JOURS DE FORTE CHALEUR

STÉPHANE MANDARD

PPL Duplomb : de nombreux reculs écologiques

La commission mixte paritaire a validé une version du texte largement inspirée des propositions du Sénat

Les salles du Sénat sont climatisées, mais si les parlementaires venaient sur le pavé en plein soleil, leurs décisions ne seraient plus les mêmes», lance Pierre-François Chavanes, céréalier bio dans la Marne, lundi 30 juin, devant un parterre de quelque 200 paysans, militants associatifs, scientifiques et politiques réunis sous une chaleur étouffante devant les grilles du jardin du Luxembourg à Paris, pour dénoncer une « guerre » politique menée contre l'agriculture bio.

A quelques centaines de mètres de là, quatorze députés et quatorze sénateurs (dont seule une moitié prenait part aux votes) doivent s'accorder, en commission mixte paritaire, sur une version finale de la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur.

Plus couramment appelé « proposition de loi Duplomb », du nom de son initiateur, le sénateur Laurent Duplomb (Les Républicains, Haute-Loire), ce texte controversé revient, derrière un objectif de « simplification », sur plusieurs mesures de protection de l'environnement, prévoyant notamment la réautorisation de l'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes interdit depuis 2020, l'accélération des projets de stockage de l'eau et une facilitation pour les agrandissements d'élevage.

Alors que le débat en séance publique à l'Assemblée nationale avait été stoppé net, une majorité de députés ayant voté un rejet

préalable, l'étape de la commission mixte paritaire était très attendue pour savoir quelle direction prendrait le texte. Pour la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, l'accord de lundi adresse « un signal fort, attendu et nécessaire » aux agriculteurs. La droite sénatoriale était en position de force pour mener les débats, sa version faisant office de base de discussion.

De fait, la plupart des amendements issus des commissions de l'Assemblée ont été rejetés, hormis deux mesures concernant l'Agence nationale de sécurité sanitaire des aliments (Anses) et la protection des zones humides. Pour les autres sujets, les accords obtenus entre les rapporteurs Laurent Duplomb pour le Sénat et Julien Dive (Aisne, Les Républicains, LR) pour l'Assemblée nationale ont tourné à l'avantage de la Chambre haute.

Point le plus sensible du texte, la réintroduction de l'acétamipride, dont l'usage est interdit en France depuis 2020, est cette fois permise « pour faire face à une menace grave compromettant la production agricole », sans limite de temps, alors que la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale souhaitait border ce retour à trois ans maximum. La rédaction votée lundi prévoit simplement une « clause de revoyure à trois ans », pour faire examiner les conditions des dérogations par un « conseil de surveillance », une instance composée notamment de parlemen-

Pour la ministre de l'agriculture, l'accord adresse « un signal fort, attendu et nécessaire » aux agriculteurs

taires, de représentants professionnels, des ministères, d'associations et d'instituts techniques. Pour Delphine Batho, députée écologiste des Deux-Sèvres, cette autorisation « renouvelable tous les trois ans, c'est l'empoisonnement ad vitam æternam ».

« Les rapporteurs sont tombés d'accord sur une solution scélérate, pourrait concerner potentiellement 500 000 hectares de cultures (betteraves, pommes, noisettes...). » « On nous a fait miroiter que ce retour serait hypercontraint, mais finalement on a une réautorisation ultra-permissive », fustige Manon Meunier (Haute-Vienne, La France insoumise), suppléante au sein de la commission. « Ce

texte ne répond pas à tout, mais il prend en compte les réalités de terrain », défend, pour sa part, l'ancien ministre de l'agriculture Marc Fesneau, aujourd'hui député MoDem du Loir-et-Cher.

L'article 2 modifié introduit, en outre, une nouvelle définition des solutions « alternatives » aux pesticides interdits : selon la nouvelle rédaction, il s'agit d'une « solution techniquement fiable, en ce sens que la protection des récoltes et des cultures qu'elle procure est semblable à celle obtenue avec un produit interdit et financièrement acceptable ». Une telle définition tend à exclure les solutions agronomiques complexes qui permettent de se passer de produits phytosanitaires, notamment la diversification et complémentarité des cultures et la plupart des techniques de biocontrôle.

Le bloc central divisé

Parmi les deux concessions accordées aux commissions de l'Assemblée qui avaient examiné le texte, l'Anses voit son indépendance sauvée, alors que le Sénat souhaitait, fin janvier, renforcer le contrôle politique sur sa feuille de route. « C'est bien notre seule victoire », estime Dominique Potier. Un autre point a été marqué in extremis dans le huis clos de la commission : les alinéas qui préoyaient de créer une nouvelle catégorie de « zones humides fortement dégradées », qui auraient autorisé de nouvelles activités humaines dans ces écosystèmes, ont été supprimés.

Les scientifiques et associations alertaient depuis des mois sur le rôle essentiel de « zones tampons » que jouent ces zones humides, même lorsqu'elles sont dégradées, en cas de sécheresse ou de fortes inondations, et l'importance de les préserver et restaurer. La fragilité juridique d'une nouvelle catégorie aux contours flous a fini par convaincre les membres de la commission mixte paritaire d'abandonner ce concept.

« Tant mieux pour les zones humides, estime Manon Meunier, mais la proposition de loi ouvre malgré tout les vannes pour l'accapement de l'eau au profit d'une minorité. » Le texte introduit une reconnaissance d'intérêt général majeur aux ouvrages de stockage de l'eau, comme les retenues collinaires et surtout les mégabassines. « L'agriculture a certes besoin d'eau, mais les stockages sont présentés dans ce texte comme l'unique réponse, déplore Léo Tyburce, responsable agriculture au WWF France. Or, il faut aussi des cultures plus économes en eau, des solutions fondées sur la nature, un juste partage de la ressource... »

« Les rapporteurs sont tombés d'accord sur une solution scélérate »

DOMINIQUE POTIER
député socialiste

Le texte prévoit, par ailleurs, de relever les seuils à partir desquels les élevages porcins et avicoles seront soumis à des procédures d'évaluation environnementale. Le relèvement des seuils pour les élevages bovins a, lui, été renvoyé à un texte ultérieur. Cette mesure, qui ne concernera que 3 % des élevages, ceux relevant du régime des « installations classées pour protection de l'environnement », a été décriée par les associations et une partie du monde paysan comme emblématique d'un texte calibré pour une minorité d'agriculteurs.

La version ainsi amendée sera soumise au vote des sénateurs le 2 juillet, puis des députés le 8 juillet. Si le feu vert sénatorial semble acquis, l'adoption de cette proposition de loi par l'Assemblée dépendra du positionnement des députés du bloc central, qui se sont montrés divisés sur ce texte. La mobilisation organisée ces derniers jours, notamment par la Confédération paysanne et le collectif associatif Nourrir, qui ont organisé des dizaines de rassemblements, visait justement à rappeler aux élus qu'une partie de l'opinion publique française s'oppose fortement à ce texte. « La canicule qui sévit actuellement en France nous montre que ce que l'on devrait proposer aux paysans, c'est une voie de transition et d'adaptation aux enjeux du réchauffement climatique, estime Maureen Jorand, coordinatrice du collectif Nourrir. C'est tout l'inverse de ce que nous propose la proposition de loi Duplomb. » ■

MATHILDE GÉRARD

L'OMS n'exclut aucune piste sur l'origine du Covid-19

L'hypothèse d'une contamination animale est la mieux étayée scientifiquement, mais celle d'une fuite de laboratoire est possible

Quelle est l'origine du SARS-CoV-2, le virus responsable de la pandémie de Covid-19, qui a fait plus de 20 millions de morts ? Proviendrait-il d'animaux contaminés par des chauves-souris et vendus sur un marché de Wuhan (Chine), une hypothèse qualifiée de « zoonotique » ? Ou bien a-t-il fuité accidentellement d'un des laboratoires de la ville qui collectent, étudient et manipulent ce type de coronavirus, dont les chiroptères sont un réservoir ?

« En l'état actuel des choses, toutes les hypothèses doivent rester sur la table, y compris celles relatives à la propagation zoonotique et à la fuite de laboratoire », a estimé Tedros Adhanom Ghebreyesus, vendredi 27 juin. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) commentait la publication du rapport d'un groupe d'experts indépendants, dénommé SAGO, chargé, en 2021, par l'institution onusienne de trancher la question.

Quatre ans plus tard, les 27 membres du SAGO n'y sont pas parvenus. Faute de données sur les activités conduites dans les laboratoires de virologie de Wuhan, l'hypothèse de l'accident « ne peut être exclue ni prouvée sans information supplémentaire », écrivent-ils. Des lacunes dans les données disponibles, et de potentiels biais dans leur recueil, ne leur permettent pas non plus d'affirmer que l'hypothèse zoonotique est la bonne, même si « elle est considérée comme la mieux étayée par les données scientifiques disponibles ».

« C'est celle qui a notre faveur, mais nous n'avons pas de conclusion définitive », résume le virologue Jean-Claude Manuguerra (de l'Institut Pasteur, à Paris), qui a

coprésidé le SAGO. Le rapport est le fruit d'un « travail difficile », note-t-il : « Nous avons souffert d'une politisation du sujet. »

A défaut de diagnostic définitif, les experts du SAGO écartent deux pistes. Celle d'une modification génétique expérimentale d'un virus suivie d'une fuite ne leur semble pas convaincante. Le fait que le SARS-CoV-2 soit le seul sarbecovirus – une sous-famille des coronavirus – à présenter un site dit « de clivage de la furine », favorisant la diffusion du virus, pourrait, selon eux, s'expliquer par une recombinaison avec d'autres coronavirus, plutôt que par une expérience de gain de fonction.

Une telle expérience était envisagée dans une demande de financement de 2018 associant des laboratoires américains à l'Institut de virologie de Wuhan. La proposition n'a pas été retenue par l'agence américaine Darpa et on ignore si le projet a été poursuivi par d'autres moyens. Selon le SAGO, le génome du SARS-CoV-2 est compatible avec des mutations et des recombinaisons qui peuvent survenir naturellement.

La piste d'une contamination par des produits congelés importés n'est pas non plus retenue par le SAGO, faute d'éléments de preuve. C'est pourtant l'hypothèse avancée par un rapport officiel chinois publié en avril, qui considère

avoir clos le débat à ce sujet. « Ce n'est pas l'opinion du SAGO », écrivent les experts.

Cette mise en cause du scénario dédouanant la Chine, et l'attention portée à la fuite de laboratoire, sont-elles à l'origine de la demande tardive de quatre membres du SAGO de ne pas figurer dans la liste des auteurs du rapport ? Leur nationalité – il s'agit notamment d'un Chinois, un Russe et un Cambodgien – donne un indice. Le rapport pourrait aussi déplaire à l'administration Trump, qui tient pour acquise la thèse de la fuite d'un laboratoire chinois.

« Partager » les informations

Le SAGO assume d'avoir examiné la littérature scientifique disponible, mais aussi les évaluations émanant de scientifiques indépendants, de commissions parlementaires, de sociétés savantes et d'agences de renseignement. Ces dernières, aux conclusions souvent contradictoires, n'ont pas été d'un grand secours pour éclairer les débats : les Etats-Unis n'ont par exemple fourni au SAGO aucun des éléments factuels censés corroborer leurs évaluations.

Sur les réseaux sociaux, chacun puise dans le rapport ce qui conforte ses positions. Les tenants de l'hypothèse zoonotique se réjouissent qu'elle apparaisse comme la plus étayée. Ceux de la fuite de laboratoire notent qu'elle ne peut être balayée comme une lubie conspirationniste. « Nous continuons d'appeler la Chine et tout autre pays disposant d'informations sur les origines du Covid-19 à les partager ouvertement, afin de protéger le monde contre de futures pandémies », avance Tedros Adhanom Ghebreyesus. ■

HERVÉ MORIN

Quatre auteurs, dont un Chinois, un Cambodgien et un Russe, ont retiré leur signature

Le Monde

L'Égypte

UN PAYS DU MOYEN-ORIENT EN PLEINE MUTATION
Du 20 au 28 novembre 2025



AVEC :
Christophe AYAD, Grand reporter spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient au journal *Le Monde*.

UN VOYAGE GÉOPOLITIQUE ET CULTUREL IMMERSIF
Avec votre journal *Le Monde*, partez à la découverte de ce pays millénaire en mutation.
Du Caire à Alexandrie, en passant par le Canal de Suez, vous décrypterez avec Christophe Ayad les défis actuels auxquels l'Égypte est confrontée pour façonner l'Égypte de demain.

LE PLUS DU VOYAGE :
La visite exceptionnelle du Grand Musée Égyptien (GEM) dont l'ouverture officielle est prévue le 3 juillet 2025 !

ITINÉRAIRE : Paris – Le Caire – Gizeh – Le Nouveau Caire – Ismailia et El Qantara (canal de Suez) – Le Caire – Alexandrie – Le Caire – Paris

Documentation gratuite auprès de notre partenaire :
Les Maisons du Voyage à lemonde@lesmaisonsduvoyage.com
ou au 01 40 51 95 20 (réf EGY25)





Le député européen (Renew) Pascal Canfin, à Paris, le 27 juin. AGNES DHERBEYS/MYOP POUR « LE MONDE »

« Aucun progressiste ne pourra gagner seul »

L'eurodéputé Pascal Canfin lance une plateforme pour trouver des consensus en vue de la présidentielle 2027

ENTRETIEN

L'eurodéputé (Renew) Pascal Canfin, qui a pris ses distances avec Emmanuel Macron depuis 2024, annonce la mise en place d'un « espace de dialogue et de débat » au sein de l'« arc progressiste », dans la perspective de la présidentielle de 2027. Des personnalités issues de la gauche, comme Raphaël Glucksmann ou Nicolas Mayer-Rossignol, du camp macroniste, comme Gabriel Attal ou Elisabeth Borne, ou du monde syndical, comme Laurent Berger, approuvent cette démarche inédite.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette création d'une « plateforme progressiste » ?

Je suis parti d'un constat : il n'y a aujourd'hui aucun espace de dialogue au sein de la galaxie progressiste. Or, en 2027, personne parmi les progressistes ne pourra gagner seul l'élection présidentielle, et personne ne pourra gouverner seul. Pour gagner, il faut par définition être au second tour. Face à Marine Le Pen ou Jordan Bardella, et face à une droite ultra-conservatrice comme celle de Bruno Retailleau, on ne peut pas se permettre des divisions.

Il est donc essentiel, sans changer quoi que ce soit à l'organisation partisane de chacun, de créer un espace de dialogue. Il peut être parfois public, parfois non, car il faut créer la confiance qui permettra de partager les analyses, avec des méthodes originales. C'est la première fois qu'une initiative politique de ce type est lancée.

Vous avez échangé avec des personnalités comme Gabriel Attal, Elisabeth Borne, Raphaël Glucksmann, François Hollande, Laurent Berger, Carole Delga ou encore Nicolas Mayer-Rossignol... Vous suivent-elles ?

« Si l'on est capable d'être d'accord sur certains sujets travaillés en amont, la convergence sera plus facile »

J'ai échangé avec ces personnalités, en effet, comme avec beaucoup d'autres dans l'arc progressiste, et elles pensent que c'est une bonne idée d'avoir cet espace de dialogue et de débat. Vous pouvez leur poser la question ! Sinon je ne le lancerais pas.

Quel sera le périmètre de cette galaxie ?

Il faut qu'il y ait une cohérence dans cet arc progressiste. Il ira de ceux qui disent non à un projet avec Les Républicains [LR] pour 2027, à ceux qui disent non à La France insoumise [LFI]. Il y aura donc une borne droite et une borne gauche. A droite, LR a aujourd'hui une vision ultra-conservatrice. Je le vois au Parlement européen, où sur l'Europe, l'avortement, l'écologie, la fin de vie, l'agriculture... nous n'avons pas la même vision. La borne à gauche, c'est évidemment LFI. La stratégie de LFI est une stratégie de la conflictualité pour arriver à une confrontation directe avec le Rassemblement national. C'est la stratégie qui mène l'extrême droite au pouvoir.

Qu'est-ce qui vous fait penser que cela pourrait marcher, dans un paysage politique aussi conflictuel ?

Il y a deux risques politiques. Le premier, c'est un tir de barrage immédiat de la part d'un certain

nombre de responsables politiques qui diraient : « Je ne mange pas de ce pain-là. » Le second, c'est le risque inverse, la récupération. Il est extrêmement important que chacun se dise que c'est un espace qui ne roule pour personne, qui rassemble des gens qui sont chacun dans leur parti, qui ont parfois un projet de candidature. Il faut que tous ces responsables politiques, quel que soit le devenir de leur candidature, soient capables de partager un certain nombre de constats, de se parler, de mesurer leurs points d'accord et de désaccord et, éventuellement, de se rejoindre sur un certain nombre de propositions.

Quelle est cette méthode de travail « originale » que vous proposez ?

La première méthode innovante est celle des conférences de consensus. La vie politique française est en train de mourir de la polarisation. Et d'un côté complètement fractal, où plus personne n'arrive à chercher du consensus. On va donc prendre des sujets qui grattent un peu à la gauche de cette galaxie, des sujets qui grattent un peu à la droite, et on va les travailler ensemble.

Par exemple ?

Le premier exemple, ce sont les fonds de pension. Est-il nécessaire, pertinent, d'avoir des fonds de pension à la française pour financer l'économie ? On voit très bien le potentiel clivant de ce sujet, qui gratte plutôt à gauche. Discutons-en, sans que cela devienne un objet de polarisation politique. Un autre sujet, qui gratte un peu plus à droite, c'est la fiscalité du capital. Il y a un débat sur l'impôt minimum sur le patrimoine, sur la flat tax, etc. Il est peut-être possible de trouver les voies et moyens d'un compromis.

Troisième exemple, l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans, pour protéger leur santé mentale qui se dégrade à vue d'œil. C'est typiquement un sujet qui peut réunir l'ensemble de l'arc progressiste. Une autre méthode importante est d'entrer par les métiers. Je propose de commencer par les auxiliaires de vie, métier très féminin, et par les magasiniers des entrepôts logistiques, métier très masculin. Cela fait 800 000 personnes à qui il faut faire des propositions très concrètes, basées sur leur expérience de vie.

Cette plateforme est-elle ouverte aux seules personnes déjà engagées dans les partis politiques de cet « arc progressiste » ?

Non évidemment, elle doit aller bien au-delà. Chaque citoyen qui partage les valeurs progressistes peut s'inscrire gratuitement et participer, sur notre plateforme en ligne. Dans une conférence de consensus, par définition, on fait travailler ensemble des personnes qui ont des points de départ différents. J'invite le maximum d'entre nous à se saisir de cette opportunité !

Cela rappelle un peu les conventions citoyennes...

La ressemblance, c'est la recherche de la dépoliarisation, la radicalité sans la conflictualité. Cela sera, je pense, un élément décisif en 2027. Il y a un besoin de transformation en profondeur dans

certain domaines. Mais dans une société stable et démocratique, cette transformation ne peut advenir dans la conflictualité, dans « le bruit et la fureur », qui est un logiciel de fracturation de la société. L'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans est une mesure radicale, par exemple, mais elle doit être portée par un logiciel progressiste, qui apporte de la stabilité.

Quel est votre rôle à vous ?

Cette plateforme n'a pas d'existence juridique, parce que s'il y a une existence juridique, il y a des enjeux de pouvoir. C'est une plateforme totalement gazeuse, elle ne fonctionne que par projet. Je l'animerai avec Sarah Faivre, maire d'un village dans le Doubs [Quingey], qui apportera son expérience d'élue en milieu rural. Nous nous appuierons sur des experts, comme Eric Hazan, spécialiste de l'impact du numérique sur l'économie et la société. Un élément fort de la plateforme sera de partir de ce qui marche sur le terrain pour apporter une énergie positive. Il y a deux mois, je me suis dit que l'on ne pouvait pas rester les deux pieds dans le même sabot. Donc j'ai pris mon téléphone pour appeler les uns les autres.

Quel est le calendrier ?

On proposera à l'ensemble des participants une liste de dix premiers thèmes sur lesquels travailler. Chacun votera ensuite pour les hiérarchiser. Ce n'est pas moi qui vais décider seul. A partir de septembre seront organisées des conférences de consensus et les travaux sur certains métiers. Cela peut aller très vite sur certains sujets, ou cela peut être beaucoup plus long et, éventuellement, se terminer par un désaccord. Mais voilà une méthode que personne n'a utilisée jusqu'à présent dans la galaxie progressiste.

Ne prolongez-vous pas le dépassement tel que l'avait formulé Emmanuel Macron ?

S'il y a un élément du macronisme dont il faut s'inspirer, c'est bien le dépassement. Les frontières actuelles, les plaques tectoniques vont bouger. A droite, elles bougent depuis un an. Au centre, les plaques s'écartent depuis deux ans. A gauche aussi, cela bouge, comme on l'a vu avec le congrès du Parti socialiste [PS] ou l'émergence de Place Publique.

Cette plateforme est-elle la première marche vers une primaire avant l'élection présidentielle ?

Je ne sais pas de quoi l'avenir est fait, ni ce que cela donnera. C'est un point de départ. Si vous commencez par la question de l'incarnation, c'est terminé. Il y a des choses qui nous rassemblent et des choses qui nous séparent. Aujourd'hui, les responsables politiques construisent des offres concurrentes. Si, pendant la campagne, on passe notre temps à mettre l'accent sur les éléments qui nous séparent, on rend plus difficile la possibilité de gagner. A l'inverse, si l'on est capable d'être d'accord sur certains sujets travaillés en amont, la convergence sera plus facile. Cette plateforme est une première étape. Si elle fonctionne, ça crée déjà un peu d'espoir.

Ce « camp progressiste » peut-il se passer de la moitié du PS, dont le nouveau chef de file, Olivier Faure, prône une alliance de « Ruffin à Glucksmann », et des écologistes ?

Cet espace de dialogue doit bien sûr rester agile, dans le respect des bornes posées. Olivier Faure a déclaré en février être ouvert à une discussion sur l'identité de la France. Banco ! Faisons-le. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE CASSINI ET NATHALIE SEGAUNES

« La vie politique française est en train de mourir de la polarisation »

Sur la proportionnelle, Bayrou insiste contre l'avis de ses soutiens

Pour faire passer sa réforme du mode de scrutin, le premier ministre cherche une majorité avec la gauche et le Rassemblement national

L'un affiche sa détermination, l'autre réaffirme son opposition. « Il y a une majorité pour la proportionnelle à l'Assemblée nationale », a assuré le premier ministre, François Bayrou, dimanche 29 juin, dans l'émission « Le Grand Jury » de RTL-Public Sénat-Le Figaro. Quelques heures plus tard, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, lui répondait sur BFM-TV en citant un lointain prédécesseur. « Le ministre de l'intérieur Georges Mandel [1885-1944], qui a été tué par les nazis durant la seconde guerre mondiale, disait de la proportionnelle que c'était "le seul moyen pour un battu d'être élu". Donc c'est hors de question pour nous. »

Et si Mandel a, en réalité, été assassiné par la Milice française le 7 juillet 1944, convoquer cette figure d'autorité pour la droite montre toute l'importance du sujet pour le nouveau président du parti Les Républicains (LR). Alors autant donner des gages d'intransigence. Pendant la campagne interne, Laurent Wauquiez a bien cherché la faille de ce côté chez un rival supposé contraint par la solidarité gouvernementale. « Ce que je demande donc, c'est que Bruno Retailleau, dont c'est la compétence, s'oppose à cette volonté de François Bayrou », lançait le patron des députés LR, le 27 avril, sur BFM-TV.

Depuis, une (large) défaite est passée par là, mais l'élu de la Haute-Loire continue de tempêter contre un mode de suffrage accusé de tous les maux (« retour du régime des partis », « déconnexion

A Horizons et à LR, l'épouvantail de la IV^e République et de son instabilité parlementaire est agité

avec les électeurs ». Un de ses proches, Alexandre Portier, a pris la tête de la fronde du « socle commun » avec une tribune publiée dans *L'Opinion*, le 22 juin, pour dire « non à la proportionnelle ». « Quand 245 parlementaires qui soutiennent le gouvernement lui disent que ce n'est ni une priorité ni une bonne idée, il ferait mieux de nous écouter », menace le député LR du Rhône.

L'initiative avait pour premier objectif de se compter, avec, parmi les signataires, tous les députés LR (49), 32 Horizons (sur 34) et 28 Renaissance. « Si on était sur l'état d'esprit réel des troupes chez eux [Renaissance], on serait sur les deux tiers du groupe », avance Alexandre Portier. Une proportion confirmée par un député macroniste, qui évalue « à seulement une petite vingtaine [sur 93] » les membres du groupe Ensemble pour la République (EPR) favorables au projet de François Bayrou.

Si le premier ministre pense trouver une voie de passage à l'Assemblée nationale (avec un projet de loi déposé après le vote du budget à l'automne), celle-ci passe par l'addition des votes de

la gauche et du Rassemblement national (RN). « De quelle majorité parle François Bayrou ? D'un attelage RN-LFI [La France insoumise] ? », s'interroge Alexandre Portier. « Il choisit une majorité des extrêmes pour faire passer ce texte, ce n'est pas acceptable », dénonce Sylvain Berrios, député Horizons du Val-de-Marne.

« Grand combat politique »

Soucieux de défendre et de « renforcer le scrutin uninominal majoritaire à deux tours », le parlementaire a déposé une proposition de loi pour réserver l'accès au second tour des élections législatives aux deux seuls candidats arrivés en tête au premier. Un texte très proche dans l'esprit de celui déposé par son homologue LR de Seine-et-Marne Jean-Louis Thiériot pour empêcher les triangulaires. « Cela garantira la clarté du choix pour les électeurs », dit Sylvain Berrios, soutenu dans cette initiative par le président d'Horizons, Edouard Philippe. Autre figure du parti, Laurent Marcangeli laisse planer l'idée d'un départ de son ministère de la fonction publique si la proportionnelle devait être votée. Rien d'étonnant de la part d'un gaulliste revendiqué.

Chez Horizons comme chez LR, l'épouvantail de la IV^e République – et de son instabilité parlementaire – est agité. Pour ses détracteurs, la proportionnelle entérinerait la fragmentation actuelle de l'Assemblée nationale avec ses 11 groupes et sa quinzaine de partis représentés. « Le bazar dans lequel on est n'a pas vocation à se prolonger et ça se

rait le cas avec cette réforme électorale », prévient Mathieu Lefèvre. Le député Renaissance du Val-de-Marne doute de la majorité évoquée par le premier ministre sur le sujet. « Pourquoi Marine Le Pen y serait favorable s'il n'y a pas de prime majoritaire ? Elle a toujours dans l'optique de conquérir le pouvoir et souhaiterait une majorité absolue », analyse l'élu francilien, quand certains soupçonnent François Bayrou de vouloir s'octroyer la neutralité d'un RN historiquement favorable à la proportionnelle.

Du côté de Matignon, on souligne « l'agitation des LR et d'Horizons » avant de démentir toute manœuvre politique – « la proportionnelle a toujours été un des grands combats politiques de François Bayrou ». Un combat que le Béarnais pourrait mener à front renversé contre une partie de sa majorité supposée. « On utilisera toute la panoplie possible des moyens parlementaires à notre disposition s'il s'entête », prévient Alexandre Portier, sans s'avancer sur une possible motion de censure. « On ne peut répéter, d'un côté, que ce n'est pas un sujet majeur pour les Français et, de l'autre, en tirer la plus grande conséquence politique avec la censure », observe Mathieu Lefèvre. L'entourage de Bruno Retailleau évite d'ailleurs de lier l'avenir du ministre de l'intérieur au sujet de la proportionnelle, jugé comme « lointain pour les Français ». Alors il reste toujours l'opposition vocale et les citations des grandes figures de la droite. ■

ALEXANDRE PEDRO

Emmanuel Grégoire désigné candidat du Parti socialiste à Paris

L'ex-premier adjoint d'Anne Hidalgo a été élu, dès le premier tour de la primaire pour les municipales de 2026, lundi 30 juin

La victoire du député est une défaite pour Anne Hidalgo, qui a mis toutes ses forces pour le faire trébucher

La campagne a été longue, mais le vote rapide et le résultat tranché dès le premier tour : le député Emmanuel Grégoire sera le candidat du Parti socialiste (PS) pour les élections municipales à Paris en mars 2026. Ainsi en ont décidé les 1534 adhérents du PS parisien qui se sont rendus aux urnes, lundi 30 juin, pour trancher entre trois prétendants, Rémi Féraud, Emmanuel Grégoire et Marion Waller.

Cette élection dès le premier tour, avec 52,61 % des voix pour le vainqueur, vient clore une âpre bataille pour le fauteuil de la mairie (PS) sortante, Anne Hidalgo : démarrée en novembre 2024, elle opposait un ex-premier adjoint préparé depuis longtemps mais répudié par la mairie (Emmanuel Grégoire), un chef de file du groupe socialiste au Conseil de Paris soutenu par l'appareil mais peu connu (Rémi Féraud, qui a fait 44,33 %) et une candidate surprise de 33 ans, directrice du Pavillon de l'Arsenal et jamais élue (Marion Waller, 3 %).

« Je n'ai plus qu'une seule obsession, rassembler l'ensemble des socialistes et de la gauche, et gagner la bataille contre la droite », a lancé Emmanuel Grégoire devant ses soutiens euphoriques réunis à La Rotonde, dans le 19^e arrondissement de la capitale. Sa victoire est d'abord celle d'un homme prêt à prendre la succession à l'Hôtel de ville depuis au moins sept ans, qui a eu le temps de construire un projet et une équipe, et qui bénéficiait d'une meilleure dynamique de fin de campagne, avec des soutiens de personnalités politiques de taille (dont les anciens premiers ministres Lionel Jospin et Jean-Marc Ayrault et l'ancien maire (2001-2014) de Paris Bertrand Delanoë).

Stature nationale

Mais ce succès est aussi la défaite d'une femme, Anne Hidalgo, qui a mis toutes ses forces pour faire trébucher celui qui est passé à ses yeux du statut de préféré à honni depuis sa nomination comme premier adjoint en 2018. Entre son score de 1,75 % à la présidentielle 2022 et sa mauvaise passe du « Tahitigate » fin 2023, après un voyage contesté en Polynésie, Anne Hidalgo estime s'être retrouvée bien seule et sans la protection, selon elle impérative, de son premier adjoint, Emmanuel Grégoire. D'où le ressentiment à son égard.

En 2024, alors que le climat devenait de plus en plus tendu à l'Hôtel de ville, ce dernier a saisi l'occasion de la dissolution du 9 juin pour tenter sa chance à l'Assemblée, où il s'est fait élire dès le premier tour, le 30 juin. Une porte de secours inespérée qui lui a permis de s'afficher comme un candidat loyal mais affranchi et de sortir du cénacle du Conseil de Paris pour prendre une stature plus nationale.

En parallèle, il a continué sa course de fond pour la Mairie de Paris, passant les obstacles posés sur son chemin par Anne Hidalgo et son entourage. D'abord celui de la désignation d'un nouveau dauphin fin novembre 2024 – le sénateur de Paris Rémi Féraud – pour le convaincre d'abandonner. Sans succès. Puis le report de la date du vote des militants, d'abord envisagé en mars, puis en avril, dans l'espoir qu'il s'essouffle et que se reproduise le scénario de 2014, où les prétendants socialistes s'étaient désistés pour laisser la place à Anne Hidalgo. En vain.

Dans les dernières semaines, l'appareil politique parisien a été fortement mobilisé, avec les maires d'arrondissements socialistes

et la majorité des adjoints rassemblés derrière Rémi Féraud. Sans plus de succès. Anne Hidalgo s'est même engagée personnellement dans la bataille. Une première fois à l'occasion de la tournée promotionnelle de son livre paru mi-mars, *Résister. Le pari de l'espoir*, qui lui a permis de dire dans les médias tout le mal qu'elle pensait d'Emmanuel Grégoire, allant jusqu'à affirmer qu'elle ne le soutiendrait pas s'il était désigné par les militants PS. Lundi soir, elle s'est contentée d'une déclaration laconique : « Je félicite Emmanuel Grégoire pour sa désignation. Merci à Rémi Féraud pour sa belle campagne. »

Le 25 juin, lors d'un ultime débat entre les candidats organisé par la fédération, elle a également pris la parole de manière impromptue pendant près de vingt minutes pour défendre Rémi Féraud et attaquer Emmanuel Grégoire sans le nommer directement. Elle s'est livrée à un discours difficilement lisible, mettant en parallèle sa gestion des attentats de Paris de novembre 2015 et les critiques « injustes » d'Emmanuel Grégoire sur sa « méthode ».

Thérapie de couple

« Chère Anne, je suis ravi de te retrouver, cela fait un moment qu'on ne s'était pas vus... », avait pourtant commencé de son côté Emmanuel Grégoire en préambule de son discours, n'obtenant d'elle qu'un sourire crispé depuis le premier rang où elle était assise. Malgré les embûches et les piques des derniers mois, Emmanuel Grégoire n'a jamais cédé à la tentation de la réplique. Au contraire, à chaque gifle, il a tendu l'autre joue. Quand on lui rapportait ses propos acerbes, il se contentait de dire sa « tristesse », lui qui avait « tant appris » à ses côtés en étant son adjoint pendant dix ans (2014-2024) et premier adjoint pendant six (2018-2024).

Ce 25 juin, il lui a répondu en s'adressant directement à elle, quitte à donner au public l'impression gênante d'assister à une thérapie de couple : « Anne, pas un jour de ces dix années je ne t'ai pas remercié et je n'ai pas été plein de bonheur et de gratitude de travailler à tes côtés. Je veux vous dire une chose simple et en particulier à toi, Anne : le 1^{er} juillet, je serai comme je le suis depuis onze années à tes côtés en étant ton bouclier, ton défenseur et l'exégète de notre action. Jamais personne ne m'a pris en défaut de loyauté. »

Il l'avait dit dès son annonce de candidature dans *Le Parisien*, le 19 novembre 2024, l'a répété pendant la campagne et a de nouveau insisté dessus le 25 juin : Emmanuel Grégoire aspire à être le maire de la « réconciliation ». Après deux mandatures d'Anne Hidalgo qui ont sensiblement modifié Paris et la façon d'y vivre, il se présente avec la promesse de porter cet héritage, mais surtout de rabibocher des habitants qui ont pu se sentir laissés pour compte dans ces grandes réformes des mobilités et d'occupation de l'espace public. Reste que la paix la plus difficile à faire sera avec Anne Hidalgo. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Outre-mer : Manuel Valls mis à l'épreuve

Le ministre sera scruté lors du sommet sur la Nouvelle-Calédonie, prévu mercredi à l'Élysée, au lendemain du vote solennel sur la loi pour la refondation de Mayotte

Il savait la tâche complexe et affiche son opiniâtreté depuis sa nomination, en décembre 2024, comme ministre des outre-mer du gouvernement de François Bayrou. Mais, en ce début juillet, Manuel Valls entre dans le dur de ses dossiers, et voit son volontarisme mis à l'épreuve.

Mercredi 2 juillet à 15 heures, à l'Élysée, le chef de l'État, Emmanuel Macron, ouvrira en présence du premier ministre un « sommet » pour relancer les négociations politiques sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, avant qu'elles se poursuivent à huis clos dans un hôtel de Bougival (Yvelines) autour de M. Valls. Prévue jusqu'à la mi-journée samedi 5 juillet, elles se poursuivront « sans échéance prédéterminée », selon l'invitation élyséenne.

Les vents contraires se sont levés de nouveau, début mai, sur le dossier, et ce un an après l'insurrection violente de mai 2024, quand les loyalistes et Le Rassemblement-Les Républicains ont refusé de négocier plus avant sur le projet de « souveraineté de la Nouvelle-Calédonie avec la France » proposé par M. Valls. Malgré quatre mois encourageants de discussions entre État, indépendantistes et non-indépendantistes, la suite de l'accord de décolonisation de Nouméa de 1998 reste à écrire. Pour ce qui est du sauvetage économique du territoire, une mission interministérielle doit prochainement venir « appuyer » le ministre des outre-mer.

Le rendez-vous du 2 juillet est « une reprise en main », salue la droite loyaliste, qui conspu « le cauchemar » Valls. Le Front de libération nationale kanak et socialiste, à l'inverse, a « exhorté », samedi 28 juin, « l'État à reprendre les discussions au stade où elles ont été laissées ». Le président de la République, lui, a laissé les acteurs néo-calédoniens dans le plus grand flou sur ses intentions réelles, à la veille de la nouvelle réunion parisienne.

Amendements anti-étrangers

Pas de quoi faciliter la tâche d'un ministre dont le retour sur la scène politique est scruté. Les observateurs donnent peu de chances à un accord définitif – il devrait être scellé par une révision constitutionnelle – avant la présidentielle de 2027. « Il restera le texte de Valls, comme base, pour la suite », fait valoir un proche, l'ex-garde des sceaux Jean-Jacques Urvoas (2016-2017), très au fait du dossier néocalédonien. Mais la partie reste difficile dans l'immédiat.

Deuxième priorité, Mayotte n'est pas un dossier plus aisé. Le ministre des outre-mer a été mis à rude épreuve, vendredi 27 juin, lors de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte, frappé de 700 amendements. Après un vote solennel du texte, mardi 1^{er} juillet dans l'Hémicycle, il devrait être définitivement adopté avant la fin de la session parlementaire, prévue le 11 juillet. Les nouvelles mesures

durcissant la répression de l'immigration clandestine sont passées mais les débats en séance, émaillés de ratés sur plusieurs votes, de suspensions de séance et d'invectives, n'ont que très partiellement levé le scepticisme des parlementaires sur les nouvelles promesses de développement de l'État dans le département le plus pauvre de France.

Une disposition centrale a été supprimée, grâce aux voix du Rassemblement national (RN) et de La France insoumise : l'article 19, qui prévoyait d'accélérer les procédures d'expropriation du foncier au profit des grandes infrastructures à bâtir, aéroport, port, hôpital. Ce rejet est « une victoire mahoraise » contre Paris, s'est réjouie la presse locale. Plutôt un jeu de massacre parlementaire, en l'absence des députés du bloc central sur les bancs. Le RN a pu pousser nombre de ses amendements anti-étrangers. Sans omettre de cibler M. Valls, accusé d'avoir « menti aux Mahorais » pour avoir lancé, en 2015, comme premier ministre, un plan « Mayotte 2025 » peu suivi d'effets par les gouvernements suivants.

Un projet de loi contre la vie chère, promis par le ministre, arrivera au Sénat à l'automne

Le ministre compte sur la commission mixte paritaire qui réunira sept députés et sept sénateurs, le 8 juillet, pour sauver la cohérence d'un « texte solide ». Rapporteur général, le député centriste d'Eure-et-Loir, Philippe Vigier, l'espère aussi, insistant sur le vote, acquis, de la « convergence sociale » du smic et d'autres prestations à Mayotte au niveau de l'Hexagone, d'ici à 2031. « Nous avons été très complémentaires, avec Manuel Valls », souligne M. Vigier, qui met la responsabilité des revers subis en séance sur le bloc central, en se disant « écaeuré et scandalisé ».

Il faudra encore traduire cette loi de programme dans le budget pour 2026, dans un contexte d'incertitude politique sur la survie du gouvernement Bayrou. C'est dans ce même contexte qu'arrivera au Sénat à l'automne, le projet de loi contre la vie chère promise par M. Valls. Le 10 juillet, ce dernier doit d'abord coanimer un nouveau « comité interministériel des outre-mer ». Les éditions précédentes, tenues avec les exécutifs locaux et les parlementaires ultramarins, avaient débouché sur des catalogues de mesures techniques territoire par territoire. Cette fois, au prix assumé par Matignon d'une frustration des élus, ce sera une réunion de ministres, une dizaine, autour de M. Valls. Ils discuteront de trois sujets : Mayotte, la vie chère et la sécurité. ■

NATHALIE GUIBERT

Pacte enseignant : un dispositif qui cherche sa place

La Cour des comptes a publié un premier bilan de ce système de rémunération des heures supplémentaires

Depuis plus d'un an, les organisations syndicales enseignantes réclament en vain au ministère de l'éducation un bilan du pacte enseignant, le dispositif de rémunération des heures supplémentaires introduit à la rentrée 2023. C'est finalement la Cour des comptes qui, dans un « audit flash » publié lundi 30 juin, livre une première évaluation de cette politique. « *Après un an et demi de mise en œuvre, le pacte apparaît aujourd'hui comme un dispositif qui cherche encore son positionnement* », estiment les magistrats.

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2022, le pacte enseignant rémunère les professeurs volontaires pour effectuer un volume annuel de missions supplémentaires définies par le ministère. Au nombre de six pour les professeurs du premier degré et de onze pour ceux du secondaire, ces missions vont des remplacements de courte durée aux stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires, en passant par le soutien en 6^e, l'aide aux devoirs, l'accompagnement des élèves décrocheurs en lycée professionnel ou encore la conduite de « projets innovants ».



Emmanuel Macron, dans un collège à Ganges (Hérault), lors de l'annonce du pacte enseignant, le 20 avril 2023. SANDRA MEHL POUR « LE MONDE »

Importantes disparités

Lors de la première année scolaire de mise en œuvre (2023-2024), en dépit d'un « calendrier très resserré » et d'une forte opposition des représentants de la profession, près d'un tiers des enseignants (32 %) ont signé pour au moins une mission du pacte, « ce qui correspond aux objectifs initiaux », note la Cour des comptes. Les principales missions accomplies étaient alors le remplacement de courte durée (22 % du total), suivi de la « coordination de projets innovants » (18 %) puis de « devoirs faits » (15 %) et des « stages de réussite » durant les vacances (10 %).

Cette moyenne masque toutefois d'importantes disparités : les enseignants de lycée professionnel y ont davantage participé qu'en collège et en lycée général, tandis que « le premier degré apparaît plus en retrait ». La plus grosse distorsion tient aux écarts entre secteur public et secteur privé, puisque la moitié des enseignants du privé ont signé un pacte, deux fois plus que dans le public. En

conséquence, les établissements privés sous contrat ont bénéficié, en 2023-2024, de 24 % de l'enveloppe du pacte au lieu des 20 % prévus en vertu des équilibres budgétaires entre privé et public. Les magistrats relèvent, en revanche, que « les craintes initiales d'un creusement des inégalités entre femmes et hommes ne sont pas fondées pour la première année de déploiement » puisque la proportion de femmes volontaires pour le pacte correspond à leur part dans la population enseignante.

Créé en 2023, le pacte rémunère les professeurs volontaires pour effectuer des missions supplémentaires

Cependant, elles ont endossé moins de missions. Sur cette première année, le pacte a représenté un coût estimé à 748 millions d'euros, alors que le gouvernement avait annoncé un budget de 900 millions d'euros par an.

Le bilan s'est toutefois terni sur la deuxième année de mise en œuvre. L'autonomie laissée par le ministère de l'éducation nationale aux établissements la première année a fait long feu, et les règles de déploiement du pacte ont été durcies pour l'année 2024-2025. Consigne a ainsi été donnée de renforcer considérablement le remplacement de courte durée pour répondre aux priorités ministérielles, et de limiter à 10 % la part des « projets innovants ». Ces derniers étaient notamment plébiscités par les enseignants du privé sous contrat, qui étaient un tiers à en bénéficier.

Dans le même temps, la participation moyenne au pacte a décliné, surtout dans le privé, où la part des

enseignants signataires est tombée à 37 % en 2024-2025 – les chiffres ne couvrent cependant que la période de septembre à janvier. La part des femmes a également baissé, creusant les écarts avec les hommes, tout comme le nombre moyen de missions effectuées.

« Les nouvelles priorités ministérielles imposées à la rentrée 2024 ont pu avoir un impact négatif sur l'engagement des enseignants dans le pacte. Elles marquent un retour à une logique descendante, source d'incompréhension », estime la Cour des comptes, qui regrette cette « rigidification » et recommande de trouver un « nouvel équilibre en faveur d'une plus grande responsabilisation des équipes de terrain ».

En dépit d'une dynamique « inégalement répartie et encore fragile », les magistrats jugent que « la participation des enseignants au pacte paraît s'ancre progressivement dans les pratiques professionnelles ». Mais ils mettent en

garde contre un système de rémunération des heures supplémentaires « complexifié et peu lisible » où le pacte ne fait qu'ajouter une strate au millefeuille de dispositifs. Dans un contexte budgétaire contraint, ils invitent le gouvernement à sécuriser les perspectives du pacte, dont l'enveloppe a été réduite en 2024 sous l'effet des coupes budgétaires, estimant que l'incertitude ne peut que miner l'engagement des équipes.

Données très imparfaites

« Parce qu'il rémunère des missions qui étaient déjà effectuées auparavant, parfois bénévolement, et par l'avantage financier qu'il procure par rapport aux [heures supplémentaires classiques], le pacte a provoqué un « effet de cliquet » : s'il venait à être supprimé, le système aurait beaucoup de mal à revenir à la situation qui lui préexistait », prévient la Cour des comptes.

L'enjeu de la participation du pacte à une « amélioration du ser-

Malgré l'objectif atteint de 32% de signataires, la dynamique est « inégalement répartie et encore fragile »

vice public de l'éducation au bénéfice des élèves » reste, lui, un angle mort. Si la Cour évoque une amélioration des taux de couverture des remplacements de courte durée de 4,5 % à 10 %, elle rappelle aussi que les données sont très imparfaites, que ces chiffres restent quoi qu'il en soit trop faibles, et que l'enveloppe du pacte attribué aux remplacements courts « ne saurait suffire à atteindre » les objectifs du gouvernement.

En outre, les magistrats financiers confirment les inquiétudes des enseignants et des associations de parents d'élèves quant à la qualité des remplacements : les enseignants signataires du pacte ne font pas nécessairement partie de l'équipe pédagogique de la classe dont un professeur est absent, ou n'enseignent pas forcément la même matière. « Les risques de discontinuité pédagogique paraissent réels, tels que l'absence de cohérence entre les enseignements dispensés avant et pendant le remplacement, ou bien d'éventuelles difficultés de relations entre les élèves et des intervenants qu'ils ne connaissent pas ou peu », confirme-t-on rue Cambon.

Pour toutes les autres missions, la Cour constate qu'« il n'existe pas encore de bilan global des effets (...) afin d'apprécier en quoi leur mise en œuvre concourt à l'amélioration de la réussite des élèves ». Les représentants des enseignants et des chefs d'établissement soulèvent pourtant depuis deux ans les risques d'inégalités que fait peser le pacte – auquel sont désormais adossés de nombreux dispositifs – sur l'offre pédagogique à laquelle ont accès les élèves en fonction des établissements dans lesquels ils se trouvent. Sollicité pour livrer ses observations sur le rapport, le ministère de l'éducation n'a pas répondu à la Cour des comptes. ■

ÉLÉA POMMIERS

Préserver l'effectif des professeurs, un pari économique au long cours

Alors que la France comptera 19 % d'élèves en moins en 2034, l'Institut des politiques publiques plaide pour une réduction de la taille des classes

Lorsqu'une baisse démographique s'engage, faut-il en profiter pour économiser tout de suite des postes d'enseignants, ou améliorer l'efficacité du système à long terme ? Dans un contexte de contraction budgétaire, la tentation est évidente : profiter de la baisse du nombre d'élèves pour réduire la dépense publique. Entre 2024 et 2034, la France comptera 19 % d'écoliers en moins. En réduisant les effectifs de professeurs à proportion de cette baisse, la France atteindrait 53 000 postes de moins en 2034, soit une économie de 3,4 milliards d'euros, indiquent les chercheurs Pauline Charouset, Julien Grenet, Nina Guyon et Youssef Souidi, dans une étude de l'Institut des politiques publiques, qui est parue lundi 30 juin.

A long terme, cette option est cependant « moins rentable socialement », estiment-ils, puisque le maintien des effectifs enseignants, en faisant passer la taille des classes de 22,4 à 18,2 élèves en moyenne, permettrait de faire réussir davantage d'élèves. Ils seront donc plus nombreux à pour-

suivre leurs études, obtenant ainsi des salaires plus élevés. Soit un gain économique évalué à 4,5 milliards d'euros et un supplément de recettes fiscales de 2,9 milliards d'euros.

Avec deux réserves : la première est que ces projections sont à lire comme des ordres de grandeur, beaucoup de paramètres restant inconnus dans des projections de si long terme ; la seconde est que les effectifs vont évoluer très différemment d'un territoire à l'autre, et qu'une telle stratégie impliquerait de répartir différemment les enseignants sur le territoire.

Pour parvenir à ces projections, les chercheurs s'appuient sur une « abondante littérature scientifique », ayant démontré que la taille des classes « influence significativement l'acquisition des compétences scolaires », en particulier pour les élèves de milieux défavorisés. Pour rappel, la France comptait en moyenne 21,7 élèves par classes en 2021 – une moyenne en baisse, ils étaient 24 en 2015 – quand celle des 17 pays de l'Union européenne, pour lesquels l'information est connue, était alors de 19 élèves.

« L'impact sur les salaires futurs peut être estimé à partir de la relation entre compétence scolaire et salaire », ajoutent les auteurs. Ils s'appuient sur des travaux de recherche internationaux ayant montré un gain de 10 % du revenu salarial moyen lorsque la performance d'un élève le fait passer dans les 15 % meilleurs – par rapport à un élève de niveau intermédiaire, qui se classerait au milieu de sa classe. Pour évaluer le gain salarial d'une réduction de la taille des classes pour chaque élève qui en bénéficierait, les chercheurs ont ensuite appliqué ce rendement de 10 % à l'ensemble des revenus d'une vie active (net des prélèvements sociaux et de l'impôt sur le revenu).

Ainsi, si l'on applique les réductions de taille de classe dès aujourd'hui, on pourra estimer en 2034 un gain de 4,5 milliards d'euros sur les salaires futurs, lorsque les enfants seront devenus adultes. A ce bénéfice s'ajoutent évidemment des recettes fiscales, puisque des salariés mieux rémunérés paieront plus d'impôts. Ces recettes « réduisent le

L'institut suggère de « tirer parti de la baisse démographique pour corriger les disparités entre territoires »

coût net de la politique pour les finances publiques », plaident les auteurs. En outre, la modélisation se veut la plus conservatrice possible : elle ne tient pas compte, au-delà des effets sur les salaires futurs des élèves, des autres « externalités positives », comme « la participation civique, la santé ou la criminalité », mais aussi le bien-être des enseignants, qui appellent de leurs vœux une baisse de la taille des classes.

De tels bénéfices supposeraient néanmoins une stratégie territoriale fine, car les baisses démographiques ne toucheront pas tous les territoires de la même façon, avec des variations de – 5 % à

– 30 % d'effectifs d'ici à 2034 dans le premier degré, selon les départements. Sans réallocation des moyens depuis les territoires où la déprise démographique sera la plus forte, certaines des zones les plus défavorisées bénéficieraient d'une réduction de la taille des classes : l'Aisne et les Ardennes verraient leurs classes réduites respectivement à 17,2 et 15,1 élèves en 2034. Paris verrait également ses effectifs évoluer favorablement, avec 14,4 élèves par classe en moyenne en 2034, malgré son indice de position sociale moyen très élevé (127). Face à ce constat, les auteurs préconisent de « tirer parti de la baisse démographique pour corriger les disparités entre territoires ».

Réaffecter les moyens

Les chercheurs proposent ainsi un scénario de répartition des moyens selon deux principes : le premier est de fixer un objectif de 12 élèves par classe en éducation prioritaire pour l'ensemble des niveaux du premier degré, et le second de moduler, hors éducation prioritaire, le nombre d'élè-

ves en fonction du profil social des écoles du département, en posant une jauge de 22 élèves partout, avec une règle commune : un département ne peut pas voir sa moyenne d'élèves par classe augmenter par rapport à 2024. En appliquant ces paramètres, les besoins en postes d'enseignants seraient, en 2034, sensiblement les mêmes qu'en 2024 dans de nombreux territoires.

Mais certains verraient leurs besoins augmenter, notamment dans le Sud et en Ile-de-France, de 5 % à 15 %, avec un pic à 17 % pour les Pyrénées-Orientales. Pour réaffecter les moyens, les chercheurs préconisent « la mise en place d'incitations à l'affectation dans les zones les plus en tension », et l'absorption progressive des baisses nécessaires au fur et à mesure des départs en retraite des enseignants. En réalité, « quel que soit le scénario retenu, il faut planifier les besoins d'enseignants très en amont », insiste Julien Grenet, en particulier parce que « la mobilité interdépartementale des enseignants est très faible ». ■

VIOLAINE MORIN

Le succès du permis de conduire à 17 ans entraîne des délais d'attente

Dans certaines zones, les candidats doivent patienter plus de six mois

CLUNY, LE CREUSOT (SAÔNE-ET-LOIRE) - envoyée spéciale

À l'approche de l'échéance, Gavina Dongu compte les jours. La lycéenne, en classe de 1^{er} au Creusot (Saône-et-Loire), soufflera ses 17 ans le 2 juillet. Mais c'est un autre rendez-vous du mois qui la fait trépigner d'impatience : son passage du permis de conduire. « C'est plus pratique de pouvoir le passer avant 18 ans, parce qu'ici, c'est une petite ville. Et puis ça évite le stress de passer le bac en même temps ! », résume celle qui est venue suivre une leçon de conduite à l'auto-école Vaison, mercredi 18 juin.

L'adolescente fait partie des milliers de jeunes Français qui se sont rués vers les écoles de conduite après l'abaissement de l'âge légal, de 18 à 17 ans, pour pouvoir prétendre au permis B. Annoncée par surprise par Elisabeth Borne, alors première ministre, il y a deux ans, la mesure entrée en vigueur en janvier 2024 a pour ambition de faciliter la mobilité et l'autonomie des jeunes habitants de territoires encore très dépendants de la voiture. En 2024, ce sont plus de 300 000 jeunes de 17 ans qui ont passé le permis, soit 33 % de cette classe d'âge, d'après le premier bilan rendu public en janvier.

Contrairement aux idées reçues, la petite révolution du volant connaît un succès partout en France, tant dans les zones rurales qu'en petite couronne parisienne ou encore en outre-mer, selon les données du ministère de l'intérieur. Les candidats mineurs affichent aussi un taux de réussite de près de 73 %, très supérieur à celui de la moyenne de tous les âges confondus (58,35 %). François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre de l'intérieur, s'est aussi félicité que les chiffres de 2024 en matière de sécurité routière ne témoignent d'aucune suraccidentalité.

Si l'engouement des jeunes se confirme sur le terrain, il se heurte

pourtant à une réalité moins idyllique. « Le permis à 17 ans est venu renforcer l'embouteillage dans les écoles de conduite depuis un an, au moins temporairement, puisque deux classes d'âge de primocandidats sont arrivées en même temps », constate Patrick Mirouse, président du réseau des Ecoles de conduite françaises, tout de même favorable à la mesure.

Ces nouvelles candidatures à l'examen du permis sont confrontées à des délais d'attente déjà rallongés ces dernières années dans des dizaines de départements sous tension. Un candidat au permis B en France peut aujourd'hui espérer se présenter à l'examen, dans le meilleur des cas, dans un délai d'un à deux mois, mais attend souvent autour de trois mois, d'après les remontées des syndicats. Ce temps d'attente, très disparate selon les territoires – ce qui explique l'absence de données nationales sur le sujet –, grimpe même jusqu'à six mois et plus dans les départements en crise. Et en cas d'échec, le délai d'attente médian pour un deuxième passage de l'examen a, lui, atteint soixante-quatorze jours en 2024, contre soixante-cinq jours en 2023, selon des chiffres communiqués par le ministère de l'intérieur au Monde.

Certains départements sont davantage touchés par l'engorgement, à l'instar de la Saône-et-Loire, qui compte actuellement seulement six inspecteurs sur les dix normalement en poste.

L'engouement des jeunes se confirme partout en France, tant dans les zones rurales qu'en petite couronne parisienne

« Aujourd'hui, repasser le permis peut prendre jusqu'à un an, je le dis aux élèves, je préfère être cash », confie Christelle Vaison, gérante de deux auto-écoles dans le département.

Tout juste âgé de 17 ans, Clément Batifoulier, qui prend des cours de conduite auprès de Sylvie Mougin, gérante d'une auto-école à Cluny (Saône-et-Loire) et déléguée départementale de l'Union nationale des indépendants de la conduite (UNIC), attend une place d'examen depuis deux mois. « Ça a été la douche froide quand j'ai pris conscience des délais d'attente », relate l'apprenti plombier. En formation en alternance entre une entreprise près de chez lui et le centre de formation des apprentis BTP de Clermont-Ferrand, situé à plus de 200 kilomètres, le jeune homme « se débrouille » jusque-là grâce à ses parents. Mais il ne cache pas son impatience, ni son stress, à obtenir le précieux sésame au plus vite : « Si je rate le permis, c'est foutu, j'aurai perdu l'année "gagnée" ».

Inspecteurs en renfort

Face aux difficultés dans le département, le préfet de Saône-et-Loire a promis l'arrivée progressive, dès cet été, de nouveaux inspecteurs et de renforts extra-départementaux. Selon Sylvie Mougin, le nombre de places d'examen devrait passer de 810 au mois de juin, à 1169 en juillet, « de quoi souffler un peu ». De son côté, le ministère de l'intérieur met en avant les mesures prises à l'échelle nationale, dont les renforts d'une cinquantaine d'inspecteurs du permis de conduire depuis 2023, et l'arrivée de « 83 inspecteurs entrés en formation en 2025, qui seront affectés dans les départements les plus en tension dès leur sortie d'école, en septembre, pour la majorité d'entre eux ».

Un an et demi après l'ouverture du permis à 17 ans, les professionnels de la conduite alertent aussi sur une autre conséquence de la

réforme : le report des adolescents et de leurs parents vers le choix d'une formation classique, au détriment de la conduite accompagnée – qui présente pourtant un taux de réussite de 75 %, contre 59 % pour le permis classique.

À l'échelle nationale, le nombre d'inscriptions en apprentissage anticipé de la conduite (AAC), tous âges confondus, a baissé de 6 % en 2024, selon les chiffres du ministère, dont une diminution des inscriptions de 29 % chez les jeunes âgés de 16 ans et une hausse de 13 % chez ceux de 15 ans. Mais les grands réseaux d'auto-écoles et plusieurs indépendants témoignent d'une chute plus drastique dans leurs établissements, comme Christelle Vaison : « Avant, l'AAC représentait environ un tiers de notre activité. Aujourd'hui, on enregistre une baisse de 75 %, on n'a plus qu'une trentaine d'élèves en conduite accompagnée ».

Les professionnels s'inquiètent de l'avenir de la filière et des répercussions néfastes, à moyen terme, sur la réussite à l'examen comme sur la sécurité routière. « Les chiffres avancés sont pour le moment faussés, car beaucoup de candidats qui ont passé le permis à 17 ans depuis 2024 ont abandonné la conduite accompagnée en cours de route ou étaient en fin de formation », juge Benjamin Panis, président de l'UNIC. Pierre Lagache, vice-président de la Ligue contre la violence routière, estime aussi que le bilan dressé en janvier est pour le moment « trop précoce pour être fiable ». En réponse, le cabinet de François-Noël Buffet se dit vigilant à ce que « ce mode d'apprentissage vertueux » soit préservé, et fait savoir que des actions de communication ont été mises en œuvre ces derniers mois. En matière de sécurité routière, il reconnaît que malgré un premier bilan positif, « il convient d'observer les effets [du permis à 17 ans] sur au moins deux ans, avant d'établir une conclusion consolidée ».

MARIE POUZADOUX

Des « mesures-chocs » proposées pour relancer l'investissement locatif

Deux parlementaires suggèrent un nouveau cadre fiscal pour la location de longue durée

Le cap fixé à la mission parlementaire était clair : proposer des mesures efficaces « pour une relance durable de l'investissement locatif », sans peser sur les finances publiques. Le sénateur Les Républicains du Nord Marc-Philippe Daubresse et le député MoDem des Côtes-d'Armor Mickaël Cosson ont « rempli le contrat », et même prévu de « générer des recettes », a salué la ministre du logement, Valérie Létard, quand ils lui ont remis leur rapport, lundi 30 juin.

Le document de 24 pages débute par un diagnostic : le marché du logement traverse « une crise historique » et « trouver un logement à louer est devenu très difficile, voire impossible » pour certaines catégories de population. Or, « loin de la caricature que l'on en fait souvent, mettre en location son bien sur une longue durée est souvent peu rentable, parfois risqué », écrivent-ils. Et de citer l'encadrement des loyers et l'encadrement de la revalorisation du loyer entre deux locataires, les obligations de rénovation énergétique, la hausse des impayés et de la taxe foncière, ainsi que la fin du dispositif Pinel. Tout cela a eu pour effet le retrait des bailleurs institutionnels, le développement de la location meublée, surtout de courte durée, et la chute de 80 % de l'investissement locatif dans le neuf par rapport à la période pré-Covid-19.

Encourager la location nue de longue durée nécessite « une mesure-choc », selon le sénateur du Nord : permettre d'amortir 80 % de la valeur du bien, comme pour la location meublée. Un propriétaire achetant un logement neuf à compter du 1^{er} décembre 2025 et imposé au régime réel pourrait ainsi déduire de ses revenus 5 % du prix d'achat chaque année, durant vingt ans. En cas d'achat dans l'ancien, il devrait faire des travaux représentant au moins 15 % du prix pour bénéficier d'un taux d'amortissement de 4 %. Le régime micro-foncier deviendrait accessible aux propriétaires ne dépassant pas 30 000 euros de revenus fonciers annuels (au lieu de 15 000 euros actuellement), avec un abattement forfaitaire amélioré : ils paieraient des impôts sur 50 % de leurs gains plutôt que sur 70 %.

M. Cosson et M. Daubresse ont imaginé quatre autres mesures fiscales, elles aussi réservées aux logements acquis à compter de décembre. D'abord, récompenser les propriétaires louant en dessous des prix du marché : ceux au régime réel bénéficieraient d'un bonus d'amortissement de 0,5 % s'ils pratiquent un loyer intermédiaire, de 1 % s'il s'agit d'un loyer social, et de 1,5 % s'il est très social. Au régime micro-foncier, les bonus d'abattement seraient de 5 %, 10 % et 15 % selon la catégorie de loyer. Une philosophie qui reprend et simplifie celle du dispositif Loc'Avantages, peu connu.

Une autre mesure, elle aussi qualifiée de « choc » par M. Daubresse, serait de rehausser le déficit foncier : un propriétaire dont les charges sont plus élevées que les revenus fonciers pourraient déduire celles-ci de son revenu global, à hauteur de

Tout cela générerait des recettes supérieures aux ristournes fiscales consenties, selon le rapport

Parmi les dispositions : permettre d'amortir 80 % de la valeur du bien, comme pour la location meublée

40 000 euros chaque année (contre 10 700 euros aujourd'hui). Les deux parlementaires proposent en outre de ne plus assujettir les biens loués comme résidence principale à l'impôt sur la fortune immobilière, car « [ils] ne considèrent pas l'investisseur comme un rentier mais comme un acteur économique ». Dernière incitation : pour ne pas être taxé sur la plus-value, il faudrait conserver un bien durant au moins vingt ans, au lieu de vingt-deux ans actuellement pour l'impôt sur le revenu et au lieu de trente ans pour les prélèvements sociaux.

« Travail de conviction à mener »

Selon la mission parlementaire, ces réformes devraient permettre d'atteindre progressivement, d'ici à 2030, 40 000 investissements locatifs supplémentaires par an dans le neuf. Les programmes neufs comptant aussi des logements sociaux et des logements en accession à la propriété, l'essor du locatif devrait entraîner la construction d'au moins 20 000 autres logements par an. Dans l'ancien avec travaux, le gain estimé serait de 30 000 investissements locatifs annuels. Tout cela générerait des recettes supérieures aux ristournes fiscales consenties, assurent les auteurs : le gain net pour les finances publiques serait de 0,5 milliard dès 2026, et atteindrait 1,9 milliard d'euros par an en moyenne sur la prochaine décennie.

« Bravo, et merci », ont déclaré le président de la Fédération des promoteurs immobiliers, Pascal Boulanger, et celui de la Fédération française du bâtiment, Olivier Salleron, qui attendaient des mesures pour juguler la chute de la construction neuve. Le président de la Fédération nationale de l'immobilier, Loïc Cantin, a apprécié cette « bombe fiscale » et souligné « qu'il va y avoir un travail de conviction à mener », face à un Emmanuel Macron qui avait critiqué, en matière de logement, « un système de surdépenses publiques pour de l'inefficacité collective ».

Le président de l'Union nationale des propriétaires immobiliers, Sylvain Grataloup, se déclare « ravi de ces mesures créant le statut du bailleur privé, évoqué depuis longtemps », même si elles ne concernent que le flux – les logements mis en location après avoir changé de mains – et non le stock – l'ensemble des logements locatifs privés, où vivent 25 % des ménages, ce qui aurait été bien plus coûteux pour l'Etat. Sarah Coupechoux, chargée de mission à la Fondation pour le logement (ex-Fondation Abbé Pierre), est moins enthousiaste : « Si ces propositions sont adoptées, un nombre croissant de propriétaires ne paieront aucun impôt sur leurs revenus locatifs. Il vaudrait mieux cibler les cadeaux fiscaux sur ceux qui font de la location de longue durée à bas prix. »

La ministre, Valérie Létard, n'a pas indiqué quelles mesures elle compte défendre dans le cadre du budget 2026. « Je sais maintenant ce qui est attendu par le secteur, et je vais m'appuyer fortement dessus », a-t-elle cependant assuré.

CLAIRE ANÉ

Guerre à Gaza : une plainte déposée en France contre deux soldats franco-israéliens

Les deux hommes sont accusés de « crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide »

Le sort judiciaire des soldats franco-israéliens risque de devenir un sujet majeur dans les mois et les années à venir. Plusieurs centaines de binationaux ont, en effet, participé aux opérations menées par l'armée israélienne dans la bande de Gaza depuis le lendemain du 7 octobre 2023, date du massacre terroriste de soldats et de civils commis par le Hamas et ses alliés. Or, leur double nationalité les expose à des poursuites lancées en France par plusieurs associations de défense des droits humains ou engagées auprès du peuple palestinien.

Une plainte avec constitution de partie civile demandant l'ouverture d'une information judiciaire à l'encontre de deux soldats franco-israéliens pour « crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide » a été déposée, mardi 1^{er} juillet, à appris Le Monde. Les deux soldats, prénommés Sasha A. et Gabriel B. H., sont accusés d'appartenir à une unité d'élite, le 9^e peloton de la compagnie auxiliaire du 202^e bataillon de la brigade parachutiste de l'armée israélienne, aussi surnommé « unité fantôme » (« Ghost Unit »), qui est

soupçonnée d'avoir tué plusieurs dizaines de civils palestiniens, sans arme ni uniforme, dans des zones « déconflituées », c'est-à-dire hors des combats, en 2023 et 2024. Le sujet est toujours d'actualité avec les hécatombes quotidiennes de Palestiniens faisant la queue devant les centres de distribution d'aide humanitaire.

La plainte a été déposée par la Fédération internationale pour les droits humains, la Ligue des droits de l'homme et l'Association France Palestine Solidarité, ainsi que trois organisations palestiniennes, Al-Haq, Al-Mezan Center for Human Rights et le Centre palestinien pour les droits de l'homme. L'essentiel des informations de la plainte est tiré d'un reportage de trente-huit minutes du journaliste palestinien indépendant Younis Tirawi, diffusé sur X en octobre 2024. Il s'appuie sur des images filmées par les civils palestiniens mais aussi par les soldats israéliens qui en ont diffusé plusieurs minutes sur YouTube avec les commentaires d'un membre de l'unité, l'Américano-Israélien Daniel Raab. L'« unité fantôme », qui compterait une vingtaine

d'hommes, serait constituée de binômes de tireurs d'élite, majoritairement binationaux. Younis Tirawi a établi un trombinoscope de l'unité dans lequel figurent Sasha A. et Gabriel B. H.

Tirs de snipers

Dans son témoignage, Daniel Raab explique : « [Nous] tirons s'ils se trouvent dans une zone désignée comme une zone de combat et s'il s'agit d'hommes en âge de servir dans l'armée. La question des femmes et des enfants fait l'objet d'un débat avec le commandement. (...) Aussi, en tant que tireur d'élite, vous avez beaucoup d'indépendance, de responsabilité et de capacité de jugement (...). Dans certains cas, ils vous disent oui ou non, et dans d'autres cas, ils vous disent oui alors que vous avez l'impression que ce devrait être non (...) et alors, c'est à vous de décider... Vous tirez. »

Dans un vidéo, des soldats de l'unité en question revendiquent ouvertement un tir record mortel sur un civil à une distance de 1260 mètres. L'« unité fantôme », toujours de l'aveu du soldat Raab, a été active aux abords de l'hôpital Al-Qods de Gaza, en novem-

bre 2023. L'organisation Al-Mezan estime qu'au moins 20 Palestiniens, dont plusieurs femmes, ont été tués par des tirs de snipers, sans préciser s'il s'agit de la même unité, aux abords de l'hôpital Nasser en janvier-février 2024. Le Monde a cherché à joindre Sasha A., sans réponse. Il a été impossible de contacter Gabriel B. H. Des plaintes visant les mêmes faits ont déjà été déposées en Belgique en décembre 2024 et en Afrique du Sud il y a plusieurs mois, où des enquêtes sont en cours. D'autres actions en justice devraient suivre en Allemagne et en Italie, toujours visant des binationaux de la « Ghost Unit ».

Dans le cas de la plainte déposée contre les deux soldats de la « Ghost Unit », la qualification de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité » devrait être la plus facile à caractériser. C'est moins évident pour celle de génocide, qui implique un élément d'intentionnalité et une succession d'ordres dont il n'est pas évident que la justice française obtienne un jour les moyens de les vérifier.

CHRISTOPHE AYAD

AUTOMOBILE

Dans la concession automobile de Peugeot Nedey Automobiles, à Montbéliard (Doubs), le 9 novembre 2023. LIONEL VADAM/PHOTOPQR/L'EST RÉPUBLICAIN/MAXPPP



Le grand plongeon des ventes de voitures

Le marché automobile français du neuf continue de chuter, au risque de fragiliser un peu plus la filière

C'est comme une malédiction, un coup du sort qui souligne à quel point rien ne va plus pour le marché automobile français. Depuis plusieurs jours, le serveur qui permet au ministère de l'intérieur d'indiquer aux constructeurs le nombre d'immatriculations de véhicules de leur marque dysfonctionne. En conséquence, la compilation des données de marché que la Plateforme automobile envoie le premier de chaque mois, y compris le 1^{er} janvier, depuis des années, avec la régularité d'un métronome, n'est pas disponible mardi 1^{er} juillet à l'aube. La société qui compile les données pour la filière, AAA Data, a toutefois réalisé une estimation précise à partir des chiffres arrêtés au 25 juin, juste avant la panne informatique. Les résultats ne sont pas bons. Sur le mois, les immatriculations accusent un nouveau recul de 8 % et le semestre se terminera sur une baisse des ventes estimée à 8,22 % (839 700 véhicules mis à la route) par rapport à 2024, qui n'était pas une bonne année.

« En 2024, les chiffres du premier semestre avaient été soutenus par l'opération de leasing électrique subventionné par l'Etat – 50 000 véhicules. Si l'on traite les statistiques de ce phénomène, la baisse est plus limitée, tente de rassurer, sous le couvert de l'anonymat, un porte-parole de Renault, dont la Clio caracole en tête des ventes françaises et européennes, tandis que les R5 et R4 soutiennent le passage à l'électrique. Ce n'est pas si catastrophique. »

Le marché français contraste toutefois avec le reste de l'Europe. De janvier à mai, dans l'Union européenne, les ventes ne baissent que de 0,6 %. Après deux premiers mois, janvier et février, en net déclin, elles se reprennent progressivement : 1,3 % de hausse en avril puis 1,6 % en mai, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles. Les commandes de voitures électriques sont même en hausse de 26 % depuis janvier.

Selon les dernières données du cabinet d'analyste de marché JATO Dynamics, les ventes de Renault en Europe progressent de 4,6 % en mai, tirées par ses moteurs hybrides, celles du groupe Volkswagen gagnent 3,3 %, avec une bonne performance des modèles électriques, notamment la Skoda Elroq, celles de BMW gagnent 6,3 %. « Les véhicules électriques atteignent 15,5 % dans les ventes du groupe Volkswagen en France, 0,9 point de

pourcentage de plus que le marché », se félicite Martin Sander, membre du directoire du constructeur allemand, qui a travaillé « pour améliorer son rapport qualité-prix global ». Le groupe Stellantis, lui, est toujours à la traîne, avec des volumes en recul en mai. Sur les cinq premiers mois de l'année, le constructeur chinois MG (groupe SAIC) vend plus de voitures en Europe que Fiat.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE

Cette déprime du marché français a « des causes multifactorielles », estime Flavien Neuvy, économiste chez BNP Paribas Personal Finance. La première, c'est la conjoncture économique générale. La deuxième, l'arbitrage qu'opèrent les consommateurs en faveur des services et des loisirs plutôt de l'achat de biens, l'envolée des prix des voitures n'arrangeant rien. La troisième, à ses yeux, c'est le « brouillard technologique et réglementaire » autour du passage à l'électrique.

Lionel French Keogh, président de Hyundai Motor France, ajoute à cela la versatilité des politiques publiques et, souvent, la mauvaise prise en compte des réalités du terrain. « Le gouvernement a décidé à la mi-juin que, pour des raisons budgétaires, le bonus pour les véhicules électriques serait remplacé, le 1^{er} juillet, par un nouveau dispositif financé par les certificats d'économies d'énergie [CEE] », explique-t-il. Ce nouveau bonus est revalorisé de 200 à 1200 euros selon les catégories de revenus

LE PRÉSIDENT DE HYUNDAI MOTOR FRANCE DÉPLORE LA VERSATILITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, NOTAMMENT AUTOUR DU PASSAGE À L'ÉLECTRIQUE

(4200 euros au total au lieu de 4000 euros pour les ménages des déciles 1 à 5, 4200 euros au lieu de 3000 euros pour les déciles 6 à 8 et 3200 euros au lieu de 2000 euros pour les plus aisés). « Le problème, explique M. French Keogh, c'est que l'annonce a été faite juste avant les opérations portes ouvertes de juin. » Au lieu de passer commande, les clients ont donc préféré attendre. Tant pis pour les ventes de juin.

Sur le terrain, ces décisions politiques semblent improvisées et parfois difficiles à comprendre. « Début juin, l'Etat a fait une mise à jour importante de la plateforme de traitement du bonus ancienne version et, le 1^{er} juillet, tout change », s'étonne Jérôme Daumont, président du groupe Altaïr, qui compte 23 concessions Renault, Dacia, Alpine, Nissan et MG.

Sur le marché des entreprises, plusieurs décisions publiques ont gelé momentanément le marché. Le gouvernement a d'abord rogné, en février, l'avantage en nature pour les bénéficiaires de voitures de fonction à moteur thermique. « Comme le changement de traitement ne concerne que les "mises à la route", constate M. Daumont, beaucoup de personnes ont retardé le renouvellement de leur véhicule. » Parallèlement, la loi a durci les pénalités des grandes entreprises qui ne font pas assez vite passer leurs flottes à l'électrique et le régime de déductibilité de la TVA sur les voitures de fonction a changé. Le temps que les gestionnaires de flotte analysent et intègrent les nouveaux dispositifs, le marché des flottes s'est vitrifié. La bonne nouvelle, se réjouit Jérôme Daumont, c'est que les ventes de véhicules électriques aux flottes d'entreprise sont passées, en proportion, d'un peu plus de 10 % à 20 %, tirant les ventes. La mauvaise nouvelle, regrette Lionel French Keogh, c'est que le marché des entreprises est globalement en forte baisse (-17 % en juin, selon AAA Data).

« C'est dramatique », regrette le patron de Hyundai. Avant la pandémie de Covid-19, en 2019, 2 millions de voitures s'écoulaient sur le marché français. En 2025, même avec la nouvelle opération de leasing social que le gouvernement a annoncée pour la rentrée, le marché devrait plafonner à 1,6 million de voitures. « Ces 400 000 voitures perdues chaque année, c'est l'équivalent de la production de une à deux usines automobiles, avec des conséquences en chaîne pour toute la filière, les fournisseurs comme Valeo ou Michelin, ou les distributeurs », s'inquiète M. French Keogh.

Le cabinet de conseil en stratégie AlixPartners alerte sur les surcapacités de production. Une menace encore renforcée par la montée en puissance de marques chinoises. Elles avancent doucement, « mais elles captent la croissance du marché en Europe », note Florent Delaunay, directeur chez AlixPartners. Elles sont là où on ne les attendait pas : « Les groupes chinois proposent des voitures hybrides ou hybrides rechargeables, sur lesquelles l'Europe n'a pas mis de droits de douane, avec un rapport qualité-prix et une technologie qui intéressent les clients », constate Jérôme Daumont. « Les constructeurs européens, qui ont 65 % de part de marché aujourd'hui en Europe, ne seront plus qu'à 59 % en 2030 au profit de marques chinoises », pronostique M. Delaunay.

CONTEXTE INDUSTRIEL TENDU

Là encore, c'est l'équivalent de une à deux usines perdues. Or, pour l'instant, note Alexandre Marian, directeur associé d'AlixPartners, malgré les annonces inquiétantes de Volkswagen, « une seule usine d'assemblage de voitures a fermé en Europe », l'usine Audi (groupe Volkswagen) de Bruxelles. « Il y a aussi celle de Stellantis à Luton, au Royaume-Uni », précise Jamel Taganza, directeur du cabinet d'analyse de marché Inoveq, qui ajoute : « Les constructeurs ne peuvent pas se permettre de maintenir des usines sans volume. » Or, beaucoup tournent à moins de 40 % de leurs capacités : Ford à Cologne, Volkswagen à Emden (Allemagne), Renault à Novo Mesto (Slovénie), qui attend la future Twingo électrique, Stellantis à Poissy (Yvelines), à Rennes, à Melfi (Italie) ou à Bursa (Turquie). En France, les capacités de production ne seraient utilisées, selon AlixPartners, qu'à 50 %.

Ce contexte industriel tendu ne doit pas faire passer au second plan les objectifs européens de réduction des émissions de CO₂. Le Conseil d'analyse économique, rattaché au premier ministre, le lui rappelle dans une note publiée ce mardi 1^{er} juillet. Son auteur, Sylvain Chassang, professeur à l'université Princeton, y fait une série de recommandations et note que si l'électrification du parc ne va pas assez vite, il suffirait que chaque automobiliste réduise immédiatement de 10 % le kilométrage parcouru pour obtenir, d'ici à 2035, un effet climatique comparable à la vente de véhicules neufs tout électriques. ■

SOPHIE FAY

Evolution des ventes de voitures particulières neuves en France, au premier semestre, en milliers de voitures



Infographie Le Monde
Sources : Plateforme automobile ; CCFA ; AAA Data

Le marché des véhicules d'occasion reste robuste

Les particuliers privilégient de plus en plus les achats de voitures de seconde main, accentuant le vieillissement du parc roulant

Rien de plus instructif, pour comprendre le marché de l'automobile d'occasion, que de passer un peu de temps sur le forum de discussion d'un site d'annonces. On y croise cet automobiliste breton qui veut remplacer sa Renault Megane de 2011 par un véhicule plus confortable « à moins de 20 000 euros ». Ou encore Antoine, qui vient d'avoir son troisième enfant et doit changer sa Toyota pour un véhicule pouvant accueillir « un siège auto, un rehausseur et la poussette en plus des valises lors des départs en vacances ». Budget : « 16 000 euros maxi et je préférerais beaucoup moins. » Il y a aussi ce jeune conducteur qui signe sous le pseudonyme de Lesmi-card. Il a repéré une petite Peugeot de 1996, à 2 700 euros, et demande conseil aux internautes. Réponse de l'un des participants : « La même caisse n'en valait pas la moitié il y a... quinze ans. »

Voilà résumées, en quelques phrases, les grandes lignes de l'occasion de l'automobile : un secteur qui reste dynamique malgré des prix en tension ces dernières années, alors même que le marché du neuf, lui, cale sérieusement. Seul le recours à la seconde main permet à une très grande majorité de Français de s'acheter une voiture, et cette robustesse de la demande se concrétise dans les statistiques. Sur la première moitié de l'année 2025, le marché de l'automobile d'occasion a connu une hausse de 0,7 % à plus de 2,6 millions de voitures particulières, pendant qu'en parallèle les ventes de véhicules neufs de même catégorie subissaient un recul de -8,2 % (840 000 voitures vendues), selon une estimation de AAA Data.

« Doutes sur l'électrification »

C'est le premier enseignement de ces chiffres : depuis plusieurs années, le commerce automobile est marqué par un report des clients du neuf vers l'occasion, et, en ce début 2025, le phénomène s'accroît. « On compte, aujourd'hui en France, 3,4 voitures d'occasion vendues pour 1 véhicule neuf, c'est un ratio historiquement élevé », explique Vincent Hancart, directeur général d'AutoScout24 France, site de ventes de voitures, qui revendique proposer 2,4 millions d'annonces dans 18 pays. Et si on ne regarde que les achats par des particuliers, le rapport monte à six occasions vendues pour une neuve. »

Ce mécanisme de vases communicants a un moteur principal : la diminution majeure de la capacité d'achat automobile des Français depuis les années 2010. « En quinze ans les prix moyens des voitures neuves a augmenté de 70 % pendant que le pouvoir d'achat des consommateurs n'augmentait que de 10 %, explique Christophe Michaëli, qui dirige l'activité financements automobiles (prêts, locations) de BNP Paribas Personnel Finance. Acquérir une voiture neuve aujourd'hui demande un effort financier sans commune mesure avec celui qui était nécessaire il y a un peu plus d'une décennie. »

« La voiture neuve s'apparente désormais à un produit de luxe, renchérit Romain Boscher, directeur général d'Aramisauto France, un site de ventes de véhicules d'occasion reconditionnés. Si vous ajoutez à cela le contexte économique, l'instabilité politique et réglementaire, les doutes des Français sur l'électrification, vous obtenez la situation actuelle. »

LES FINANCEURS VOIENT ÉMERGER DES PASSAGES À L'OCCASION CHEZ DES CLIENTS QUI AUPARAVANT N'AURAIENT ACHETÉ QUE DES VOITURES NEUVES

Le facteur prix est donc clé dans la bonne tenue du marché de l'occasion. D'autant que la forte et très inhabituelle hausse des tarifs qui avait touché les occasions les plus récentes entre 2021 et 2023 (en raison d'une pénurie globale de véhicules liée à la crise mondiale des semi-conducteurs) est désormais derrière nous. Selon les données du site Leboncoin (780 000 annonces auto en France, dont 350 000 de particuliers), les prix en 2025 des diesels et des essences récentes (deux à cinq ans) se sont stabilisés par rapport à 2024, quand les tarifs des (rares) voitures électriques de millésimes équivalents peuvent accuser des baisses jusqu'à 16 %, les prix des hybrides reculant aussi, mais de façon moindre (-8 % en moyenne).

La paupérisation relative des acheteurs n'explique pas complètement la montée en puissance de la seconde main. Les financeurs, comme BNP Paribas, voient depuis quelques années émerger des passages à l'occasion chez des clients qui, auparavant, n'auraient acheté que des voitures neuves. Cette clientèle, à l'aise financièrement, a amené d'ailleurs avec elle ses habitudes et ses besoins. Les contrats de location (leasing ou location avec option d'achat), ultra-dominants dans le neuf, deviennent fréquents dans l'univers de l'occasion : une voiture financée sur quatre chez BNP Paribas.

Ce rapetissement du marché du neuf au profit de l'occasion provoque un autre phénomène : le vieillissement du parc automobile roulant et une augmentation de l'âge des véhicules d'occasion achetés. « Les automobilistes gardent de plus en plus longtemps leurs voitures », constate Olivier Flavien, directeur du marché automobile pour Leboncoin. En deux ans, la durée de détention moyenne d'une voiture est passée de cinq ans à sept ans. » Et, d'après les chiffres d'AutoScout24, qui font référence, le segment qui progresse le plus cette année est celui des véhicules de plus de 16 ans.

Le résultat, c'est une part de marché du gazole qui rappelle le temps d'avant le scandale Volkswagen de 2015, quand le diesel était tout-puissant : 46 % des ventes d'occasion en France, à la mi-2025, se font, selon AutoScout24, en motorisation diesel contre 4,7 % dans le neuf, alors que l'hybride représente 12 % (50 % dans le neuf) et le 100 % électrique 2,4 % (17 % dans le neuf). Ce manque d'appétence est inquiétant pour l'équilibre futur du marché, lequel n'est d'ailleurs pas sans fragilité : même s'il reste positif sur le semestre, le secteur de l'occasion a connu un trou d'air en juin (-6,5 %). Chez certains acteurs de l'occasion automobile, comme Aramisauto, on milite pour une intégration des électriques de seconde main au mécanisme de leasing social qui sera mis en place en septembre. Pour l'instant, sans succès. ■

ÉRIC BÉZIAT

A l'Assemblée, la réforme de l'audiovisuel public dans le flou

La motion de rejet, portée par la gauche, du texte défendu par Rachida Dati a été adoptée. A la surprise générale, le RN l'a soutenue

Rachida Dati a fait mine de repartir instantanément au combat, lundi 30 juin vers 17h20, quand elle s'est présentée devant les micros des journalistes qui l'attendaient dans la salle des Quatre-Colonnes de l'Assemblée nationale, après l'échec de son texte sur l'audiovisuel public. « On a pris acte (...). Le texte va revenir au Sénat au plus vite (...) La réforme doit être adoptée (...). Le statu quo n'est pas une option », assure la ministre de la culture. Comme s'il ne s'était rien passé quelques instants plus tôt, elle reprend méthodiquement les éléments de l'argumentaire qu'elle déploie depuis plusieurs semaines pour justifier de sa détermination à réunir France Télévisions, Radio France et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) dans une holding exécutive.

Le camouflet, pourtant, est cuisant : par 94 voix sur 132 votants, la motion de rejet préalable déposée par les écologistes et défendue pour l'ensemble des forces de gauche par Sophie Taillé-Pollian (Génération.s, Val-de-Marne) venait, à la stupéfaction générale, d'être adoptée.

« C'est une immense revers pour Rachida Dati et elle le mérite, parce que sa réforme était mal préparée », s'est réjoui le député Emmanuel Grégoire (Paris, Parti socialiste, PS) à la sortie d'une séance où la température était montée très rapidement. « C'est une victoire pour nous, une défaite pour eux », a ajouté Alexis Corbière (groupe Ecologiste et social, Seine-Saint-Denis), quand Aurélien Saintoul (Hauts-de-Seine, La France insoumise, LFI) a vu « un échec pour Rachida Dati, mais aussi un échec personnel pour Emmanuel Macron », partisan d'une réforme de l'audiovisuel public depuis 2017. Dehors, battant le pavé brûlant, 2 000 manifestants environ (des salariés en grève de

Radio France en majorité, mais aussi de France Télévisions, de France Médias Monde, ou encore de l'INA, ainsi que des soutiens) venaient de braver la fournaine aux cris de « Dati démission ! » « On a rarement vu manif aussi efficace », ironisait l'un d'eux après que la nouvelle s'était propagée hors du Palais-Bourbon.

« Accélérateur »

De fait, la gauche peut se satisfaire d'avoir réuni 75 suffrages, là où 67 suffisaient à l'adoption d'une motion pas vraiment gagnée d'avance. Rachida Dati, elle, n'a pas pu compter sur son propre camp : 6 élus Les Républicains seulement se sont portés à sa rescousse et 22 du côté de Renaissance. « Quand vous savez que la Nupes [Nouvelle union populaire écologique et sociale, les partis de gauche alliés aux législatives de 2024] et le Rassemblement national [RN] vont voter ensemble, vous organisez votre planning autrement », a défendu Erwan Balanant (Finistère, MoDem) pour justifier la désertion du camp centriste dans l'Hémicycle.

En réalité, personne ne s'attendait à ce que le parti lepéniste apporte 16 suffrages à la motion. Lorsqu'il a pris la parole, et même s'il n'a pas pu aller au bout de son propos faute de respecter les deux minutes réglementaires qui lui étaient imparties, Philippe Balard (Oise), avait paru confirmer que le RN n'avait pas l'intention de s'y associer. « Je m'étonne, avait commencé le député, de voir cette motion de rejet venir de la gauche, si promptement – on l'a encore entendue il y a quelques instants – à défendre l'audiovisuel public, mais qui refuse aujourd'hui tout bonnement le débat. Nous, par contre, au Rassemblement national, on aime le débat. »

On aime aussi, semble-t-il, « faire parfois quelques surprises à nos adversaires », comme l'a ad-

mis Jean-Philippe Tanguy, député (Somme) et porte-parole du RN, sur le plateau de « C à vous » (France 5). Le parti lepéniste assure avoir voulu donner une leçon à ses adversaires. « Il y en a marre de voir la gauche faire de l'obstruction systématique, a ainsi justifié le député Philippe Balard devant les journalistes. Nous n'aurions pas pu examiner les plus de 1100 amendements déposés d'ici à demain soir [mardi 1^{er} juillet], ni aller au bout du débat. Nous aurions encore passé deux soirées jusqu'à minuit pour rien. Stop, y'en a marre. »

A gauche, on penche plutôt pour une autre explication : en prévision de son rejet annoncé de la motion de censure du gouvernement, que défendra le PS, mardi 1^{er} juillet, le RN aurait préféré ne pas donner le sentiment de soutenir le gouvernement deux soirs de suite.

La « réforme maudite » revient donc à son point de départ : le Sénat, dont elle est sortie il y a exactement deux ans, en juin 2023. « La gauche ne voulait pas débattre, fustige-t-on au ministère de la culture. C'est une étape de franchie. Le texte ira plus vite au Sénat. » Une lecture de la situation que partage Céline Calvez (Hauts-de-Seine, Renaissance) : « En réalité, au lieu d'être une entrave, cette motion va être un accélérateur du calendrier », assurait-elle lundi en fin d'après-midi, convaincue que le texte ne ferait qu'un bref re-

La « réforme maudite » revient donc à son point de départ : le Sénat, dont elle est sortie en juin 2023

tour, dès les prochains jours, devant les parlementaires de la Chambre haute.

Dans la soirée, des discussions étaient en cours pour inscrire le texte à l'agenda des sénateurs dès lundi 7 juillet. « Je souhaite bien sûr que cela se fasse le plus rapidement possible, convenait Laurent Lafon (Val-de-Marne, Union des démocrates et indépendants), auteur de la proposition de loi. Mais comme nous sommes en session extraordinaire, la décision de l'inscrire à l'ordre du jour, d'ici au 11 juillet ou lors de la dernière semaine de septembre, revient au gouvernement. »

« Rajouter quatre étapes »

Celui-ci aura-t-il la volonté de privilégier le texte Dati au détriment d'un autre, précédemment annoncé, alors que l'embouteillage menace déjà au Palais du Luxembourg ? La conférence des présidents du Sénat, mercredi 2 juillet, devrait permettre de trancher. Dans le scénario idéal qui s'esquissait à droite lundi soir, les modifications apportées au texte seraient minimales, afin que les sénateurs passent au vote avant le 11 juillet et envoient leur nouvelle copie aux députés à la fin du mois de septembre.

Pour Sophie Taillé-Pollian, ravie du coup de théâtre de la journée, la motion de rejet a plutôt renvoyé le texte aux calendes grecques. « Nous venons de rajouter quatre étapes, expliquait-elle en fin de journée. Un passage devant la commission des affaires culturelles du Sénat, puis un passage en séance au Sénat, suivi d'un passage devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, puis d'un passage en séance à l'Assemblée nationale. Or, nous venons de démontrer que l'Assemblée nationale est hostile à ce projet. » ■

AUDE DASSONVILLE
ET ROBIN RICHARDOT

Renault affiche une perte comptable de 9,5 milliards d'euros sur ses actions Nissan

La fin de l'alliance stratégique Renault-Nissan-Mitsubishi oblige Renault à comptabiliser ses actions Nissan comme une simple participation financière au cours de Bourse

Le groupe Renault a annoncé, mardi 1^{er} juillet, avant l'ouverture de la Bourse, une énorme perte comptable : 9,5 milliards d'euros, liée à une nouvelle manière d'évaluer dans son bilan sa participation de 35,71 % dans le capital du japonais Nissan. Jusqu'à présent, Renault comptabilisait les actions Nissan au prix de 1 500 yens (8,86 euros) par action. Elle apparaîtra désormais à sa vraie valeur boursière, soit 350 yens. Depuis le début de l'année, l'action Nissan est en recul de 28 %. Le groupe précise que ce changement n'affecte pas sa trésorerie et n'aura aucun effet sur son dividende.

C'est un ultime rebondissement dans la longue histoire qui lie les deux constructeurs depuis 1999. Presque le dernier acte du détricotage de cette Alliance en péril depuis l'arrestation de Carlos Ghosn au Japon, le 19 novembre 2018. Le 31 mars, les deux groupes se sont mutuellement autorisés à pouvoir réduire leurs participations croisées de 15 % à 10 %. Nissan peut donc vendre une partie de ses actions Renault.

Quant au français, il écoule déjà ses actions Nissan progressivement. En 2023, ces cessions lui ont rapporté 1,6 milliard d'euros en flux de trésorerie.

« Cette évolution comptable n'a rien à voir avec le départ de Luca de Meo », a précisé Philippine de Schonen, directrice des relations investisseurs de Renault Group. Le directeur général quittera la direction du groupe le 15 juillet pour rejoindre, mi-septembre, celle du géant du luxe Kering. Elle résulte de l'application des normes comptables internationales dites « IFRS ». L'Alliance Renault-Nissan se limitant désormais à des coopérations pragmatiques, au cas par cas, projet par projet, les deux entreprises redevennent l'une pour l'autre une participation financière, évaluée au cours de Bourse.

Elle permettra tout de même au prochain patron de piloter un groupe « dérisqué », selon l'expression de Philippine de Schonen. Désormais, les résultats financiers de Renault refléteront la performance de la marque au losange, de Dacia, d'Alpine, des ser-

vices financiers de Mobilize et de la filiale consacrée aux moteurs thermiques et hybrides Horse, et ne seront plus affectés par les pertes liées aux ventes des actions Nissan.

Surcapacités massives de Nissan

Après la décision de Louis Schweitzer d'acheter Nissan, en 1999, puis son redressement spectaculaire par Carlos Ghosn, le constructeur japonais a été longtemps, par ses dividendes versés à Renault, le principal contributeur aux résultats. Depuis le début de l'Alliance, Renault a reçu 8 milliards d'euros de dividendes. Les difficultés que le constructeur japonais connaît aujourd'hui avec des pertes de parts de marché sur le marché chinois, les risques liés aux droits de douane américains, un plan produit passé à côté des motorisations hybrides aux États-Unis et du retard sur l'électrification (après avoir été très en avance) conduisent à l'effet inverse.

Au Japon, le groupe, qui vient de porter à sa tête le Mexicain Ivan Espinosa, doit faire face à des sur-

capacités massives qu'il peine à réduire malgré les annonces. Un plan de réduction de 15 % des effectifs est engagé.

Selon plusieurs courriels et un document de l'entreprise obtenus par l'agence Reuters, Nissan Motor a demandé à certains fournisseurs, au Royaume-Uni et en Europe notamment, de l'autoriser à retarder des paiements pour augmenter sa trésorerie, signe de la période financièrement difficile que traverse l'entreprise. « Ils pouvaient choisir d'être payés immédiatement ou d'opter pour un paiement ultérieur avec intérêts », a précisé Nissan.

Une fois passée cette perte, le groupe pourra céder ses titres, sans moins-value comptable. Ce changement, rappelle Philippine de Schonen, n'affecte en rien les coopérations toujours en cours entre les deux constructeurs. La production de la Nissan Micro électrique, sur la plateforme de R5 à Douai, a commencé et Renault produira pour son partenaire un dérivé de sa future Twingo électrique. ■

SOPHIE FAY

En proie à l'inflation, la croissance russe ralentit

Au forum économique de Saint-Petersbourg, le 20 juin, Vladimir Poutine exclut toute entrée en récession

SAINT-PÉTERSBOURG - envoyé spécial

Vladimir Poutine a prévenu : « en aucun cas », la Russie ne doit entrer en récession. Le chef du Kremlin a été très clair vendredi 20 juin, à la tribune du Forum économique international de Saint-Petersbourg, sa ville natale. Dans les couloirs et les tables rondes de ce « Davos poutinien », qui a réuni le gratin politique et d'affaires russe du 18 au 21 juin, et où *Le Monde* a pu assister pendant quelques heures aux débats, les certitudes étaient moins fortes.

Faits et chiffres sont têtus, moins optimistes que les déclarations présidentielles : la croissance annuelle a ralenti à 1,4 % au premier trimestre, son niveau le plus faible depuis le deuxième trimestre 2023, selon les chiffres officiels. « La Russie est au bord de la réces-

« Nous devons réfléchir à un nouveau modèle de croissance économique »

ELVIRA NABIOULLINA
gouverneure
de la banque centrale

sion », a même alerté Maxim Rechetnikov, le ministre de l'économie, disant tout haut ce que révèle « le sentiment actuel des entreprises » et expliquant que les chiffres « indiquent un ralentissement ».

Lors d'un panel de discussions avec deux autres personnalités liées à la gestion économique du pays, M. Rechetnikov a fait figure de Cassandra. « Après la vague de froid, l'été arrive toujours », a voulu au contraire rassurer son collègue des finances, Anton Silouanov. En avril, ses services ont annoncé que le déficit budgétaire atteindrait 1,7 % du produit intérieur brut fin 2025, soit trois fois plus que prévu initialement dans la loi de budget votée au Parlement en 2024. A plusieurs reprises, M. Silouanov a rappelé que les investissements, porteurs de croissance future, sont à la hausse. Et, sûr des performances d'une économie mobilisée en soutien à l'« opération spéciale » en Ukraine et dopée depuis trois ans par le complexe militaire, il a répété : « Notre modèle économique fonctionne. »

Plus mesurée, la gouverneure de la banque centrale, Elvira Nabioullina, s'est montrée modérément optimiste, parlant de simple poussée des effets d'une « surchauffe ». Elle reste très critiquée pour sa stricte politique monétaire qui, afin de lutter contre l'inflation, bloque le taux directeur au niveau élevé de 20 % et, du même coup, handicape des pans entiers de développement économique. C'est l'une des principales raisons du ralentissement : à de tels taux, les entreprises peuvent difficilement emprunter pour investir. Avec une hausse des prix dépassant toujours les 10 %, en raison des conséquences des sanctions occidentales et de l'explosion des commandes militaires nécessaires à la poursuite du conflit en Ukraine, l'objectif du Kremlin de limiter l'inflation à 4 % semble encore très éloigné. Et



L'intervention de M. Poutine retransmise sur un écran, lors du Forum économique de Saint-Petersbourg, le 20 juin. OLGA MALTSOVA/AFP

LES CHIFFRES

1,4 %

C'est le taux de croissance annuel russe enregistré au premier trimestre 2025, selon les chiffres officiels. Au troisième et quatrième trimestre 2024, elle était encore de 3,3 %.

20 %

C'est le niveau des taux directeurs de la banque centrale russe. En février 2022, avant le début de la guerre en Ukraine, ils étaient de 9,5 %. L'institution les avait alors brutalement montés à 20 %, avant de les ramener progressivement à 7,5 %, en octobre 2022. En juillet 2023, elle a recommencé à les relever pour juguler l'inflation.

10,2 %

C'est le niveau de l'inflation enregistré en avril, loin de la cible de 4 % de la banque centrale. En avril 2023, elle était de 2,3 % seulement. En avril 2022, elle avait culminé à 17,2 %.

146 MILLIONS

C'est le nombre d'habitants de la Russie au 1^{er} janvier, selon les données officielles.

donc toute véritable baisse des taux paraît lointaine.

Loin des assurances de M. Silouanov et des déclarations de M. Poutine célébrant « la Russie première en Europe en matière de taille économique » (sans chiffres à l'appui), M^{me} Nabioullina a surtout lancé une alerte : « Une grande partie des ressources qui ont permis à l'économie russe de croître à un rythme relativement élevé ces deux dernières années sont épuisées. Nous devons réfléchir à un nouveau modèle de croissance économique », a-t-elle insisté.

Un ton voulu par le Kremlin

Un appel accueilli avec scepticisme. « Il y a deux ans, Vladimir Poutine a déjà appelé à des changements structurels de l'économie russe. Qu'avons-nous aujourd'hui ? Moins de choix de produits, des prix en hausse et une qualité en baisse », a ainsi ironisé Andrei Makarov qui, président de la commission budgétaire à la

Douma, Chambre basse du Parlement russe, bénéficie d'une certaine liberté de parole dans une Russie où les oukases du Kremlin ne sont pourtant d'habitude guère remis en cause.

Le forum de Saint-Petersbourg a cependant donné le ton, celui voulu par le Kremlin : l'heure est aux déclarations militaires triomphalistes et à l'optimisme économique. « La victoire est certaine. Les Ukrainiens sont nos frères ; les bonnes relations entre nous vont vite reprendre ; à Kiev, il y aura un nouveau pouvoir prorusse car il ne peut en être autrement », énonce parmi d'autres Anton Andreichikov, l'un de ces hommes d'affaires trentenaires qui grenouillaient dans les couloirs du forum. Ces entrepreneurs ne se posent pas de questions politiques, le nez sur le guidon de leurs affaires. Cofondateur d'une société de dessins animés, M. Andreichikov est le portrait type de la nouvelle classe supérieure se développant grâce aux

A ce « Davos poutinien », l'heure est aux déclarations militaires triomphalistes et à l'optimisme

revenus tirés de la « stabilité » du quart de siècle du régime de M. Poutine. « Nous vivons bien. Et encore mieux depuis trois ans », glisse-t-il, heureux notamment de voir le retour des investisseurs américains au forum.

La grande table ronde Russie-Etats-Unis a été l'un des temps forts du « Davos poutinien ». Aucune signature de contrat. Mais de beaux sourires parmi les hommes d'affaires, satisfaits de pouvoir profiter de la nouvelle bonne relation Moscou-Washing-

ton depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. « Ces trois dernières années, seulement 30 % des entreprises américaines présentes en Russie ont quitté notre pays. C'est bien moins que pour les entreprises européennes », relative Denis Mantourov, premier vice-premier ministre chargé de l'industrie. A Saint-Petersbourg, il était tout sourire. « Nous produisons désormais beaucoup plus localement qu'avant 2022 », confie-t-il, très satisfait des politiques industrielles instaurées pour faire face aux sanctions et remplacer les importations occidentales.

« Les entreprises américaines sont potentiellement aussi bienvenues en Russie que les entreprises européennes », insiste M. Mantourov. « A condition qu'elles respectent nos valeurs et ne viennent pas sur le marché russe en colonisateur. » Une manière de lancer un nouveau défi aux anciens partenaires occidentaux. ■

BENJAMIN QUÉNELLE

« Défense et sécurité nationale sont le cœur de notre économie »

Andreï Klepach, économiste en chef de la banque publique de développement russe, estime que la croissance va repartir à l'automne

ENTRETIEN

SAINT-PÉTERSBOURG - envoyé spécial

Économiste en chef de la Vnesheconombank, la banque de développement russe, Andreï Klepach, 66 ans, ex-directeur des recherches à la banque centrale en 1998-1999, vice-ministre du développement économique de 2008 à 2014, est réputé pour avoir su moderniser le système financier russe, former et développer ses institutions. Il explique que la défense est devenue aujourd'hui le principal moteur de l'économie russe, pesant plus de 8 % du produit intérieur brut.

La Russie est-elle entrée en récession ?

Je parlais plutôt de stagnation ou d'une pause de la croissance. Celle-ci a baissé de 0,5 % au premier trimestre 2025 par rapport au dernier trimestre 2024. Sur un an, par rapport au premier trimestre 2024, la croissance est de 1,4 %. Selon nos premiers calculs, il n'y a eu ni hausse, ni déclin au

deuxième trimestre. En mai et juin, la baisse a été légère par rapport à avril. Ce n'est pas une récession pour autant.

La reprise de la croissance devrait se faire au troisième trimestre ou au second semestre – bref, à partir de l'automne. Cela dépendra en grande partie des résultats des secteurs agricole et militaire. Sur l'ensemble de l'année 2025, nous anticipons une croissance de quelque 1,5 %. Elle devrait passer à plus de 2,3-2,5 % en 2026. La consommation a certes ralenti, mais elle continue de croître. Les investissements, porteurs de croissance future, ont augmenté de 5 % au premier trimestre, davantage que ce qu'on avait prévu. Cela couvre des projets publics, mais aussi privés. C'est un bon signal.

Plus de trois ans après le début de la guerre en Ukraine, le secteur de la défense reste-t-il le principal moteur de croissance ?

Bien sûr. Avec des dépenses dans la défense et la sécurité na-

tionale représentant plus de 8 % du produit intérieur brut, contre 5 % avant l'opération militaire spéciale en Ukraine, c'est, avec le complexe énergétique, le cœur de notre économie aujourd'hui. Ce niveau de dépenses est similaire à celui des Etats-Unis pendant la guerre de Corée. Nous ne pouvons pas publier de chiffres exacts, car ces données officielles sont désormais confidentielles, mais c'est un fait que ce secteur croît désormais de plus de 10 % par an.

On enregistre aussi, cependant, des hausses, certes nettement plus faibles, dans des secteurs civils : automobile, chimie, construction, production alimentaire... Leur croissance dépendra fortement de la politique monétaire. Ces secteurs pourraient redevenir les principaux moteurs de l'économie en 2026. Pour le moment, à cause des taux d'intérêt très élevés, les entreprises peinent à trouver les ressources financières pour investir et assurer la croissance : plus de 70 % des investissements viennent des fonds propres des

« Les sanctions occidentales posent des barrières, mais nous savons que nous pourrions les franchir »

entreprises, et plus de 20 % de l'Etat. La part financée par les crédits des banques, avec des taux au-delà de 20 %, est de facto faible. Le renforcement actuel du rouble pose aussi problème, car cela réduit d'autant les revenus d'exportation. C'est un facteur négatif supplémentaire.

Les mesures occidentales contre la Russie, désormais pays le plus sanctionné au monde, n'ont-elles pas d'effets ?

Si, bien sûr. Ces sanctions freinent la croissance. Ce sont des barrières très sérieuses, technolo-

giques et financières principalement : l'économie russe restant très dépendante des importations, ces mesures empêchent de recevoir des technologies, des pièces de rechange... Mais, en trois ans, beaucoup de nos entreprises ont su trouver d'autres moyens grâce à des productions nationales ou des importations venant d'autres pays, Chine en tête.

Par exemple, à cause de l'arrêt des approvisionnements de Renault-Nissan, l'usine automobile d'AvtoVaz a été à l'arrêt pendant six mois. Mais la réorganisation du site, grâce à ses nouveaux fournisseurs, a permis la reprise de ses activités, avec même des nouvelles lignes de production. Les sanctions occidentales posent des barrières, mais nous savons que nous pourrions les franchir en produisant autrement. L'économie russe sait s'adapter.

Est-elle devenue trop dépendante de la Chine ?

Elle dépend beaucoup de la Chine, avec des échanges com-

merciaux dépassant désormais les 200 milliards de dollars (170 000 milliards d'euros) annuels. Nous devons trouver des alternatives. Pour diverses raisons, la Chine pourrait elle aussi cesser ses importations vers la Russie, à son tour, comme les Européens l'ont fait. Il y a toujours eu des hauts et des bas par le passé entre les deux pays.

Nous avons certes aujourd'hui davantage confiance en nos partenaires chinois, mais les dirigeants à Pékin défendent avant tout les intérêts économiques du pays : son commerce avec les Etats-Unis et l'Europe est plus important qu'avec la Russie. C'est pourquoi, sous peine des effets secondaires des sanctions américaines et européennes contre notre pays, la Chine s'est retrouvée contrainte de les appliquer : en partie, ses banques ont dû suspendre les règlements, et ses exportateurs leurs approvisionnements. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
B. Q.

Au Royaume-Uni, Macquarie investit dans les infrastructures

La banque australienne au bilan contesté a pris des participations dans les aéroports de Bristol, de Birmingham et de London City en juin

LONDRES - correspondance

En recevant sa facture d'eau en avril, Laura (qui n'a pas souhaité donner son nom) a eu un choc. « Le montant mensuel était passé de 40 à 74 livres [de 47 à 87 euros], raconte cette Londonienne de 45 ans. Cela représente une hausse de 85 % ». Sa maison est desservie par Thames Water, une compagnie qui dispose d'un monopole sur l'approvisionnement en eau de la capitale britannique. En avril, elle a annoncé que les factures de ses clients croitraient de 35 % en moyenne sur les cinq prochaines années.

Gréevée par une dette de 19 milliards de livres, la société a négocié en février un refinancement d'urgence de 3 milliards de livres et trouvé un repreneur, le fonds d'investissement américain KKR. Mais ce dernier s'est retiré début juin, évoquant le mauvais état de ses infrastructures. « Ces déboires sont une conséquence directe de la période durant laquelle Thames Water était entre les mains de Macquarie, entre 2006 et 2017 », estime Gwyn Bevan, professeur de science managériale à la London School of Economics.

Cette banque australienne est l'un des principaux investisseurs dans les infrastructures britanniques. Elle y a consacré plus de 60 milliards de livres depuis 1999 et prévoit de déboursier 20 milliards de livres supplémentaires ces cinq prochaines années, explique-t-elle dans un rapport d'octobre 2024. Parmi ses avoirs figurent la compagnie des eaux Southern Water, le réseau de distribution du gaz et les aéroports de Glasgow, Aberdeen et Southampton, selon

ce document. Mi-juin, elle a annoncé une prise de participation dans les aéroports de Bristol, de Birmingham et de London City. S'ajoutent des investissements dans le solaire et l'éolien, les centres de données ou l'immobilier.

Les fonds pour ces investissements proviennent « de nos clients, qui sont essentiellement des fonds de pension britanniques et internationaux, et de notre propre bilan », explique un porte-parole de Macquarie. Ils sont aussi financés avec de la dette. La banque « exploite les revenus stables générés par les infrastructures d'utilité publique pour obtenir des emprunts destinés à financer leur acquisition », souligne Cat Hobbs, qui dirige l'initiative citoyenne We Own It, qui milite contre la privatisation des services publics.

Dans le cas de Thames Water, Macquarie a emprunté 2,8 milliards de livres afin de procéder au rachat de la firme pour 5,1 milliards de livres, selon un rapport produit en 2007 par le régulateur du marché de l'eau (Ofwat). Durant ses onze ans dans le giron de Macquarie, la dette de Thames Water est passée de 6 à 11 milliards de livres et ses actionnaires ont touché 1,1 milliard de livres, selon un document publié en ligne par la banque. La même stratégie a été

appliquée lors du rachat en 2021 de Southern Water, qui dessert le sud-est de l'Angleterre. En septembre 2024, son niveau d'endettement s'élevait à 6,7 milliards de livres, l'obligeant à rechercher des allègements auprès de ses créanciers, selon Bloomberg.

Incidents de pollution graves

« Confrontés à ces montages de dettes, les sociétés appartenant à Macquarie ont insuffisamment investi dans la réparation de leur réseau de canalisation, qui date parfois de l'époque victorienne, et dans la modernisation de leurs centrales de traitement des eaux », juge Cat Hobbs. En 2017, l'année de sa vente par Macquarie, Thames Water s'est vu infliger des amendes pour avoir relâché 1,9 milliard de litres d'eaux usagées directement dans la Tamise en 2013 et 2014.

En août 2024, les eaux non traitées d'une centrale opérée par Southern Water ont contaminé la plage de Milford on Sea, dans le Hampshire, la rendant dangereuse pour les baigneurs, selon le département de l'environnement. En 2023 et 2024, la compagnie a enregistré 24 incidents de pollution graves, selon les données obtenues par le cabinet Legal Expert.

« Les consommateurs pâtissent également du niveau d'endettement élevé des compagnies des eaux, relève Gwyn Bevan. Leurs factures ne cessent d'augmenter, afin de couvrir les intérêts de la dette. » Les 3 milliards de dollars levés en avril par Thames Water coûteront 250 livres en moyenne à chaque client de Thames Water, a calculé We Own It.

« Durant la période lors de laquelle Thames Water nous appartenait, nous avons mené des inves-

tissements record à hauteur de 11 milliards de livres, rétorque le porte-parole de la banque. Cela a permis d'améliorer la qualité de l'eau et de réduire les fuites et les incidents de pollution. » Chez Southern Water, Macquarie dit avoir injecté 1,6 milliard de livres depuis 2021.

La gestion des autres infrastructures d'utilité publique dans lesquelles Macquarie a investi est également critiquée, notamment celle des 7660 kilomètres de pipelines de National Gaz rachetés entre 2022 et 2024. « Macquarie possède un quasi monopole sur la distribution du gaz au Royaume-Uni, déplore Cat Hobbs. Or, les factures énergétiques des Britanniques ont explosé ces deux dernières années. Elles sont désormais parmi les plus élevées au monde. »

Gary Carter, représentant du syndicat GMB, dénonce une détérioration des conditions de travail chez Cadent, un fournisseur gazier du nord de l'Angleterre, depuis sa reprise par Macquarie en 2016. « Il y a eu plusieurs vagues de licenciements, les salaires ont baissé et le nombre d'heures de travail a augmenté », détaille-t-il. Quant à la dette de Cadent, elle est passée de 4,9 milliards à 7,8 milliards de livres entre 2016 et 2024, selon sa déclaration comptable. ■

JULIE ZAUGG

Durant ses onze ans dans le giron de Macquarie, la dette de Thames Water est passée de 6 à 11 milliards de livres

En France, le prix du gaz augmente pour une partie des ménages

Les foyers dont le contrat n'est pas indexé sur le « prix repère » du gaz devraient voir leur facture augmenter dès le 1^{er} juillet

Pourquoi les factures finales des consommateurs ne baissent pas autant que les cours du gaz sur le marché de gros ? Question importante pour les quelque 10,4 millions de sites résidentiels en France consommant encore cette énergie. Sur le marché de gros français, celui où les fournisseurs achètent la molécule importée avant de la vendre aux particuliers, les coûts d'approvisionnement sont bien moins chers en juillet qu'en juin. Désormais à 34,46 euros le mégawattheure, ils reculent nettement (-8 %) d'un mois sur l'autre, notamment sous l'effet d'une moindre demande - tout en restant encore bien supérieures à ceux de 2020, à l'époque du Covid-19.

Dans le cas présent, l'élément qui empêche les factures finales de baisser significativement est connu. Les consommateurs de gaz paient plus cher une autre composante de l'addition, l'« accès des tiers au réseau de distribution ». Mis en place pour quatre ans, ces droits de péage peuvent évoluer chaque année. Après un rebond exceptionnel de 27,5 % en 2024, ils ont de nouveau cru, mardi 1^{er} juillet 2025 (+ 6,1 %).

Résultat : le prix repère de vente du gaz - estimation à titre indicatif de la facture finale des consommateurs - ne diminue que de 0,18 % en juillet. Il est désormais de

136,36 euros par mégawattheure en moyenne après deux reculs plus importants en mai (-5,3 %) et en juin (-4,3 %), selon l'autorité administrative indépendante chargée de le calculer, la Commission de régulation de l'énergie. Et ce, toutes taxes comprises et tous consommateurs confondus (eau chaude, cuisson, chauffage). Ce prix repère sert de référence depuis juillet 2023 et la disparition des tarifs réglementés de vente du gaz - les tarifs historiques d'Engie. Dans ce marché libéralisé, il est censé refléter les coûts d'approvisionnement des fournisseurs, les coûts des opérateurs de transport, de stockage et de distribution.

Droits de péage destinés à GRDF

En juillet, certains ménages risquent même d'avoir à régler une facture plus élevée qu'au mois de juin - potentiellement, de l'ordre de 1,4 %. Il s'agit de ceux dont les contrats ne sont pas indexés sur le prix repère. Si un foyer est abonné à une offre dont les coûts d'approvisionnement sont à prix fixe pour une période déterminée, il ne bénéficiera pas de la baisse de ces coûts sur le marché de gros, mais il devra payer la majoration de l'« accès des tiers au réseau de distribution » - sauf si son fournisseur compense le surplus.

Les droits de péage sont destinés à GRDF, le gestionnaire du réseau

public de distribution gazière. Charge ensuite à la filiale d'Engie de financer l'entretien des infrastructures. La hausse de ces droits pour 2024-2027 vise à compenser un manque à gagner pour elle, « afin d'anticiper l'effet de la baisse prévue des consommations de gaz », dit Boris Solier, économiste de l'énergie, maître de conférences à l'université de Montpellier.

« Si les consommations continuent de baisser, et donc si le tarif unitaire continue d'augmenter pour couvrir les coûts fixes d'entretien de ces réseaux », Nicolas Leclerc, cofondateur du cabinet de conseil en énergie Omnegy, prévoit une « boucle infernale » pour les consommateurs n'ayant pas les moyens de quitter le gaz pour l'électricité. Fin 2024, selon la Commission de régulation de l'énergie, 10,4 millions de sites résidentiels ont demandé 97 térawattheures (TWh) de gaz en un an : 170 000 sites de moins et surtout 29 TWh de moins par rapport à 2014.

Un autre paramètre va changer, en août. Au nom du droit européen, le gouvernement entend passer de 5,5 % à 20 % le taux de TVA sur la part fixe des abonnements énergétiques. Quitte à réduire l'accise sur le gaz - un impôt indirect ayant déjà plus que doublé par rapport à 2023 -, pour neutraliser ce relèvement de TVA. ■

ADRIEN PÉCOUT



PERTES & PROFITS | LACTALIS

PAR ISABELLE CHAPERON

Le yaourt, ferment de la discorde

Quand le fonds d'investissement PAI avait mis en vente, en 2011, sa part de 50 % dans Yoplait, alors numéro deux mondial des yaourts, le gratin de l'agroalimentaire avait accouru pour tenter de cueillir la petite fleur. Le mexicain Lala, le chinois Bright Food, le suisse Nestlé, l'américain General Mills...

C'était l'apogée de la mondialisation heureuse. Les frigos n'avaient pas de frontières. La souveraineté, la sécurité alimentaire n'étaient pas encore des totems. L'affaire s'était vendue au plus offrant, General Mills. La coopérative Sodiaal - fondatrice et co-actionnaire de Yoplait - n'ayant qu'un objectif : empêcher Lactalis de monter à bord. Quatorze ans plus tard, General Mills a tout revendu. Et devinez quoi ? Sodiaal et Lactalis se retrouvent à partager l'exploitation de Yoplait.

Stratégie de diversification

Lundi 30 juin, en effet, General Mills a indiqué avoir finalisé la vente à Lactalis de ses activités dans l'ultrafrais aux Etats-Unis (1,2 milliard de dollars, soit environ 1 milliard d'euros, de chiffre d'affaires pour l'exercice clos en mai), dont le joyau est la licence Yoplait. Depuis 2018, le groupe américain (Cheerios, Géant Vert, Häagen-Dazs...) a fait tourner 30 % de son portefeuille afin de se recentrer sur les catégories bénéficiant de la croissance la plus soutenue et des marges les plus

élevées : à savoir la nourriture pour chiens et les snacks.

En septembre 2024, l'américain avait annoncé la cession de son « business » de yaourts en Amérique du Nord, pour 2,1 milliards de dollars : les Etats-Unis pour Lactalis et le Canada pour Sodiaal. N'étant pas soumis à la pression de la Bourse qui pousse à la croissance des marges et surveille la dette comme le lait sur le feu, Lactalis poursuit sa stratégie de diversification autour des produits laitiers. Grâce à cette transaction, qui lui permet de consolider sa place de numéro deux mondial des yaourts derrière Danone, l'ultrafrais devient le second métier du groupe mayennais, devant le lait et derrière le fromage (Président, Leerdammer...).

Sachant qu'en 2021 General Mills avait déjà cédé à Sodiaal (Candia, Entremont...) le contrôle de la marque Yoplait et de ses activités européennes. En échange, l'américain avait obtenu une forte baisse des redevances dues pour l'usage de la petite fleur : un accord dont va bénéficier Lactalis. Reste à savoir comment va se passer la cohabitation - à des milliers de kilomètres - entre les deux frères ennemis du lait. Si, en 2011, Sodiaal ne voulait pas de Lactalis, ce dernier avait joué les provocateurs en déposant une offre sur la totalité du capital de Yoplait pour, surtout, éviter de s'associer à la coopérative. Une autre déclinaison de la chaîne du froid. ■

IONOS

LE CLOUD EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE

250 000 clients ont déjà choisi le Cloud IONOS. Développé en Europe, opéré en France.

caritas

BVB 09

INTERSPORT

FUJITSU

VARTA

AtOS

G DATA CyberDefense

Acronis

PRO ALPHA

Computacenter

HCLSoftware

SCAFÉ

ABYLSN

APSIDE

ACI

SEIDOR

Ke

MSG

CGM

OX Stay Open.

CGI

ALTICAP

SE

IONOS

Sites Internet · Domaines · Cloud

☎ +33 1 76 54 37 46
✉ cloud@ionos.fr
🌐 cloud.ionos.fr

dateport

univenton

ALEMCA

Skrabble

EVIDEN

NUMERYX

La Cité internationale universitaire, « les Nations unies en miniature »

Née en 1925 du mouvement pacifiste, la cité-jardin du sud de la capitale a accueilli depuis 450 000 étudiants ou chercheurs, parfois illustres

A l'automne 1955, un étudiant encore anonyme franchit le porche à colonnes ioniques du parc ouest de la Cité universitaire, dans le 14^e arrondissement de Paris. Très vite, le jeune Konstantinos Gavras demande son transfert du pavillon hellénique à la Maison des provinces de France pour apprivoiser la langue de son pays d'accueil. « *Ma première grande surprise fut de trouver dans le salon tous les journaux, de droite et de gauche. Je venais d'un pays où c'était absolument impossible de voir ça* », se souvient Costa-Gavras. Le réalisateur étudiait alors sur les bancs de la Sorbonne avant d'entrer à l'Institut des hautes études cinématographiques (actuelle Fémis).

Plus qu'un choc culturel, le paria exclu du système universitaire grec en raison des positions antiroyalistes de son père reçoit un « *coup de matraque sur la tête* », allant de surprise en surprise. Un hiver, il attrape une bronchite carabinée, mais le jeune homme « sans le sou » n'ose pas consulter un docteur. On lui conseille de se rendre à l'hôpital de la Cité universitaire (disparu depuis). Il est hospitalisé sur-le-champ. « *J'étais terrifié, je me disais que je ne pourrais jamais payer la facture et, à la sortie, on ne m'a rien demandé. C'était ma découverte de la France, un enchantement, se délecte encore l'homme de 92 ans. Je suis entré dans un monde totalement différent de celui que j'avais connu. On faisait partie d'une sorte d'aristocratie d'étudiants, c'était une vie, sans exagérer, "paradisique"*. » Quand ses rendez-vous l'amènent dans le voisinage, la nostalgie affleure et il lui arrive d'y déambuler discrètement, « *en pèlerinage* ».

En un siècle, 450 000 étudiants et chercheurs – parfois illustres – sont passés entre les murs de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP), imaginée au lendemain de la première guerre mondiale. Le conflit terminé, il faut gagner la paix. Une poignée de politiques, de responsables publics et de philanthropes font un pari : bâtir une cité pouvant accueillir 2 000 ou 3 000 jeunes gens venus de tous les pays du monde, amenés « *à se comprendre, à nourrir moins de préjugés les uns envers les autres, à élargir le cadre de leurs horizons et à s'entendre* », selon les mots d'André Honnorat (1868-1950), ministre de l'instruction publique en 1920. L'idéal pacifiste se double d'un enjeu social, à l'heure où la crise du logement étudiant sévit déjà.

Dès 1925, des pavillons à bow-windows et fenêtres à meneaux sortent de terre entre les portes d'Orléans et de Gentilly, le long du chemin de fer desservant le Quartier latin. Le beffroi veille fidèlement sur ce premier ensemble en briques claires portant le nom de ses deux mécènes, Emile et Louise Deutsch de la Meurthe... rebaptisé depuis par des esprits moldus « maison Harry Potter ». Dans son sillage, des nations du monde entier inaugurent leur pavillon au sein de ce petit paradis de verdure réservé alors à une élite d'étudiants destinés à devenir les dirigeants de demain : Canada, Belgique et Luxembourg, Japon, Suisse, Suède, Argentine, Cuba, Danemark, Pays-Bas, Espagne, Etats-Unis d'Amérique...

A l'heure de célébrer son centenaire, 47 maisons composent ce « village » où séjourne chaque année 12 000 étudiants à partir du niveau master, chercheurs ou artistes – dont plus des deux tiers internationaux, issus de 150 nationalités. Toutes doivent se plier aux principes édictés par la fondation nationale, responsable de



Vue du parvis de la Maison internationale, le bâtiment central de la Cité internationale universitaire de Paris, le 13 juin. PHOTOS : CAMILLE GHARBI POUR « LE MONDE »

« Ma première surprise fut de trouver tous les journaux, de droite et de gauche. Je venais d'un pays où c'était impossible »

COSTA-GAVRAS
réalisateur

la gestion du site, en premier lieu la laïcité, la mixité et le brassage, qui veut qu'une maison de pays accueille au moins 30 % de résidents d'une autre nationalité. La politique y est exclue. Ce qui n'a pas empêché la Cité de servir de caisse de résonance aux soubresauts de l'histoire, dans le contexte notamment des décolonisations, des indépendances ou de la guerre froide. « *Les maisons de viennent des lieux de tribunes, de revendications voire parfois de contestations des régimes politiques, qui se cristallisent dans les années 1960 jusqu'au début des années 1970* », résume Guillaume Tronchet, chercheur associé à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, coauteur du *Campus-monde. La Cité internationale universitaire de Paris de 1945 aux années 2000* (Presses universitaires de Rennes, 2022).

Le 21 avril 1967, Yannis Polizos loge depuis un an et demi à la Fondation hellénique quand survient le coup d'Etat des colonels à Athènes, sa ville natale. « *On a reçu la nouvelle comme un coup de tonnerre, à l'époque tout le monde évoquait la possibilité d'une dictature, mais personne n'y croyait* », se remémore cet homme sémillant de 79 ans. Tous les soirs à la Cité, lui et ses compatriotes s'enflèvent lors de « *discussions à l'infini* » : pourront-ils rentrer en Grèce à l'été ? La dictature va-t-elle chuter ?

Sur les bords du Nil

Douze mois plus tard, cet embryon de politisation va prendre brutalement forme, à l'occasion des événements de Mai 68. La Maison internationale, navire amiral de la Cité inspiré du château de Fontainebleau, devient le centre névralgique des débats et des revendications de ses résidents : liberté de visite réciproque entre filles et garçons, participation aux instances de gestion, etc. A l'Ecole spéciale d'architecture, non loin de là, boulevard Raspail, Yannis Polizos est mis à contribution pour fabriquer des sérigraphies caricaturant le général de Gaulle « *avec son képi et son grand nez* », destinées à tapisser les murs de Paris.

La Fondation hellénique est occupée par l'Association des étudiants grecs à Paris. Seules quelques maisons ne sont pas en ébullition : « *On passait devant et*



La bibliothèque du Collège d'Espagne, à la Cité internationale universitaire.

on les regardait avec mépris », rejoue l'ancien professeur à l'Ecole d'architecture de l'université d'Athènes, resté sur le campus parisien « *illégalement* » un an de plus (la durée maximale de séjour y est de trois ans), en soudoyant le gardien de la Maison de Cuba, voisin du pavillon grec. « *Là-bas, j'avais une chambre avec balcon et une baignoire sur pieds, c'était ce qui se faisait de mieux à la Cité* », fanfaronne l'ancien résident. Depuis soixante ans, Yannis Polizos

entretient « *de très grandes amitiés* » nées au cours de ces quatre années, et ses papilles s'animent encore à l'évocation du couscous « *servi le jeudi pour 1,35 franc au resto U près de la Fondation hellénique, à l'époque le plus prisé du Tout-Paris étudiant* ».

La cité-jardin transporte le curieux qui franchit ses grilles dans un jardin zen de Kyoto, un salon à boiseries en acajou de La Havane ou, depuis peu, sur les bords du Nil – la Maison de l'Egypte avec sa

façade de hiéroglyphes compte parmi les dernières réalisations (2023). Les 47 maisons composent une « *salade architecturale* », pour reprendre la formule de Le Corbusier. Raillée à l'époque comme une « *boîte à savon posée sur des échasses* », « sa » Maison de la Suisse en est l'un des fleurons. L'architecte a aussi réalisé celle du Brésil, inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Tout comme la Maison de l'Iran, avec ses caissons



La Fondation suisse, œuvre de l'architecte Le Corbusier.



La salle de réception de la Fondation Deutsch de la Meurthe.



La bibliothèque de la Maison internationale de la Cité internationale universitaire.



Dans le jardin de la Fondation Deutsch de la Meurthe, premier ensemble de pavillons construits à la Cité internationale universitaire.

métalliques suspendus au bord du boulevard périphérique, une œuvre notamment du Français Claude Parent et achevée en 1969. Farah Pahlavi avait convaincu son époux, le chah Mohammad Reza Pahlavi, de l'intérêt de réaliser un tel pavillon. « Il est venu poser la première pierre, je lui ai expliqué combien la Cité était fantastique pour les étudiants », commente la vieille dame élégante de 86 ans, débarquée au collège néerlandais à 18 ans, en 1956.

Elève à l'Ecole spéciale d'architecture, elle avait fait la connaissance du souverain à l'ambassade d'Iran, lors d'une réception avec d'autres étudiants pendant une visite officielle à Paris. « Ça fait quand même pas mal de temps, ça me fait quelque chose », murmure-t-elle dans « sa » petite chambre monacale, où elle est revenue en cette mi-juin. Sa visite se téléscopait avec les premières heures de la guerre déchirant son pays, l'Iran, d'où elle est exilée

depuis 1979, et Israël. La Maison de l'Iran devient rapidement un foyer d'opposition au régime du chah. Les incidents et les grèves de la faim s'y multiplient dès 1970 afin de médiatiser la répression et l'emprisonnement des opposants politiques. En 1972, le régime iranien supprime sa subvention et ferme l'établissement. Repris alors par la Cité sous le nom de Fondation Avicenne, le bâtiment jouxte la Maison Heinrich-Heine et sa bibliothèque

vitrée donnant sur le parc. C'est dans ce décor où les étudiants semblent tout droit sortis d'un tableau d'Edward Hopper qu'Annette Rudolph-Cleff a fait la connaissance de son futur époux, interviewé par TV5 le 10 novembre 1989 au lendemain de la chute du mur de Berlin. « La chaîne était venue recueillir les réactions des étudiants allemands. On imaginait un changement de leadership en RDA, mais la chute du Mur, on n'y croyait pas du tout. On s'est réveillés le lendemain en se demandant : est-ce bien vrai? », raconte Thomas Cleff. L'œil pétillant derrière l'écran de visioconférence, l'ex-étudiant en sciences économiques à la Sorbonne revit ce morceau d'histoire comme si c'était hier.

Babel étudiante

Dans les jours qui suivent, ils croisent dans leur foyer l'éminent politologue et historien Alfred Grosser, artisan de l'amitié franco-allemande, ou encore le philosophe Jürgen Habermas... Les deux Allemands de 23 ans et 24 ans, originaires d'Allemagne de l'Ouest, se sentent à la fois loin des événements et plongés « au cœur de discussions profondes », résume Annette. « Ça a changé notre vision politique et nous a amenés à réfléchir sur notre propre culture et ainsi à mieux la comprendre », insiste la professeure en urbanisme à l'université de technologie de Darmstadt (Hesse, Allemagne), dont la chambre donnait sur la maison « fantôme » du Cambodge. La guerre civile entre les Khmers rouges et les partisans du régime de Phnom Penh s'était importée dans le pavillon : en 1973, un de ses résidents a été tué à bout portant par un de ses compatriotes, entraînant sa fermeture pendant trente ans. Le couple Rudolph-Cleff s'est marié en 1994 et a choisi parmi ses témoins de mariage deux de ses voisins à la Fondation de l'Allemagne, un Mexicain et une Brésilienne.

Dans cette Babel étudiante, résonnent l'anglais, le coréen, l'arabe, le wolof, l'ukrainien, le chinois, le grec, l'espagnol, le japonais ou encore le bambara. Pour un Etat, une maison sert de vitrine diplomatique. « Les Nations unies en miniature », entend-on souvent à l'évocation de ce campus de 34 hectares comprenant des terrains de tennis, de rugby et de football, où Lionel Jospin venait traîner ses crampons dans les années 1970. La vie culturelle y est tout aussi foisonnante que les

essences végétales qui peuplent ce « poumon vert ». « Ce qui m'a marquée, c'est cette profusion d'événements, de concerts, de projections de films, etc. », insiste Amal Guermazi. L'ex-thésarde de la Maison de la Tunisie entre 2015 et 2018, récipiendaire d'une bourse d'excellence, dirige aujourd'hui l'orchestre de musique orientale Mazzika. A la Cité, la violoniste de 36 ans donnait des concerts avec un groupe de musique iranienne, « alors que ce n'est pas du tout ma spécialité, c'est vraiment très différent de la musique arabe. On s'est amusés à trouver des ponts », résume-t-elle. La Tunisie fournit le premier contingent étranger d'étudiants à la CIUP et a ouvert en 2020 une deuxième maison, le pavillon Habib-Bourguiba, dont les caractères calligraphiés attirent l'œil du périphérique. Issu de la première promotion (1925), le père de l'indépendance tunisienne n'a pas pu croiser Léopold Sédar Senghor, arrivé six ans après son départ de la Cité universitaire. Mais, qui sait ? A l'ombre des tilleuls centenaires, le futur président du Sénégal a peut-être bavardé avec Aimé Césaire, résident comme lui à l'automne 1934.

Parmi les alumni dont la notoriété a débordé les limites de la Cité, on compte des chefs de gouvernement comme les anciens premiers ministres Raymond Barre (France) et Pierre Elliott Trudeau (Canada), des Prix Nobel (Georges Charpak, Luc Montagnier), des artistes, des musiciens tel le guitariste Narciso Yepes, des philosophes et écrivains tels Jean-Paul-Sartre – c'est même dans sa chambre de la « Deutsch » que se noua sa relation avec Simone de Beauvoir –, Julio Cortazar, Tahar Ben Jelloun, des légions de ministres et une cohorte de diplomates. De son passage à la Maison du Portugal Carlos Moedas a hérité du surnom de « commissaire Erasmus », lui qui fut le premier commissaire européen (à la recherche, à l'innovation et à la science, de 2014 à 2019) issu du programme d'échanges de

l'Union européenne. « A la Cité universitaire, c'est peut-être la première fois que je me suis rendu compte de ce que ça voulait dire, l'Europe », avance le maire de Lisbonne. L'ancien élève ingénieur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées y a appris à débattre, à défendre ses idées « et à écouter celles des autres sans a priori. Il y avait moins de polarisation politique qu'aujourd'hui ». Etre résident à la Cité apporte, certes, « un certain confort, mais ça nous sort simultanément de notre zone de confort, car on est amenés rapidement à comprendre l'autre ».

Or, il ne suffit pas de « créer un campus pour que se crée un phénomène d'échanges et de compréhension », insiste Marcel Pochard, ancien président de la CIUP (2006-2017), lui-même résident au début des années 1960. Ici, chaque maison fait des efforts pour amener les résidents à se rencontrer, dialoguer ». La Cité a même été candidate au prix Nobel de la paix 2014, « une ambition un peu exagérée », admet toutefois l'ex-énarque et conseiller d'Etat de 82 ans.

Une parcelle disponible

La géopolitique continue de s'inviter régulièrement sur le campus. Dès le début de l'invasion de l'Ukraine par les troupes de Vladimir Poutine, le 24 février 2022, des résidents russes se sont portés volontaires pour accueillir des réfugiés ukrainiens russophones. La plupart des maisons ont proposé des chambres pour y loger des étudiants et des chercheurs ukrainiens – en 2025, la Cité accueille 120 de ses ressortissants. Rapidement a germé l'idée d'une maison « virtuelle » de l'Ukraine.

Valentyna Pronina est l'une des membres de son bureau. Arrivée à Paris quinze jours avant le début de la guerre pour un semestre d'échange avec l'université de Kharkiv, sa ville natale, elle n'est pas repartie depuis. La jeune bénévole de 22 ans s'occupe notamment du centre de collecte des dons de vêtements et produits de première nécessité. « Au début, certains résidents russes sont venus nous aider. Je reste toujours polie, mais je n'ai pas trop la force de dialoguer avec eux, parce que ma famille a sacrifié son quotidien pour aider notre armée à se défendre », justifie-t-elle du local au sous-sol de la Maison internationale.

Dans l'aile du pavillon de la Fondation Deutsch de la Meurthe abritant sa chambre, Valentyna cohabite avec cinq Russes. « C'est compliqué, concède l'élève ingénieure en alternance à IBM France. Quand je les croise, je leur dis bonjour en français, nos relations se limitent au minimum. Parfois, ils essaient d'être amicaux, mais la plupart comprennent notre position et respectent une distance. » Malgré son témoignage ébréchant l'idéal fondateur du vivre-ensemble, « depuis cent ans, on parvient à surmonter les pesanteurs de la géopolitique, c'est une sorte de miracle permanent », assure Jean-Marc Sauvé, président de la CIUP.

Des coups de pioche devraient encore résonner dans l'enceinte de la Cité : il reste une parcelle disponible, entre la Maison du Portugal et celle de l'Egypte. L'idée est d'y bâtir une maison consacrée au projet européen, destinée à accueillir des étudiants d'Europe centrale et orientale ou de pays candidats à l'Union européenne. Et après ? « La question, c'est : est-ce qu'il peut y avoir une Cité après la Cité? », poursuit Jean-Marc Sauvé, d'une formule sibylline. Son histoire séculaire pourrait continuer de s'écrire au-delà de ses murs. ■

ÉLISABETH PINEAU

Dès l'invasion de l'Ukraine, des Russes étaient volontaires pour accueillir des réfugiés ukrainiens

BERLIN - envoyée spéciale

Dès qu'il a pu, Amer Alqadi a pris le métro. Il a compté 27 stations sur la ligne 7 avant Hermannplatz, dans le sud de Berlin. On lui avait conseillé d'aller à Neukölln, un quartier populaire de la capitale allemande. Avec un autre Syrien, ils ont arpenté une partie de la grande artère de Sonnenallee. Ils voulaient « manger arabe » ou « méditerranéen ». Las d'avalier le même pain et le même fromage distribués chaque jour aux abords d'anciens baraquements militaires reconvertis en centre d'accueil pour demandeurs d'asile. Arrivé à Berlin quelques jours plus tôt, Amer Alqadi avait trouvé là une place sous une tente, qu'il partageait avec sept autres hommes. Mais ce jour-là, il rêvait « de chawarmas et de falafels ». Un plaisir nostalgique.

C'était en 2015, et ce Syrien, âgé aujourd'hui de 39 ans, se souvient qu'il y avait « dix ou quinze commerces arabes dans le coin, pas plus ». Dix années plus tard, les boutiques moyen-orientales foisonnent, implantées sur des centaines de mètres de part et d'autre de l'avenue. Au point que Sonnenallee est désormais désignée sous le nom de « rue arabe ».

On peut s'attabler au Damassien jusqu'à tard le soir pour manger des grillades et tremper des frites dans une sauce au yaourt et à l'ail, écouter la retransmission d'un concert de la chanteuse syrienne Assala Nasri dans un café à chicha, trouver du pain pita ou du café à la cardamome dans le supermarché Baraka, emporter des pâtisseries au fromage et à la fleur d'oranger que l'on croirait faites à Homs chez Alagha, décorer son salon chez Lamsa, se faire tailler la barbe chez Adam, acheter un forfait téléphonique sans parler un mot d'allemand dans le Taxiphone Al Aqsa, choisir son tabac à narguilé chez Amador ou acheter de la viande halal chez Uysal. Amer Alqadi vient ici toutes les deux semaines pour des courses alimentaires ou retrouver des amis.

Ce bout de Syrie au cœur de Berlin est à la fois le symbole de la « crise des réfugiés » qui a durablement ébranlé les gouvernements européens depuis 2015, et celui de la politique d'accueil incarnée par l'ex-chancelière allemande Angela Merkel. En prononçant, le 31 août 2015, la formule « Wir schaffen das » (« Nous y arriverons »), elle a permis à plusieurs centaines de milliers d'exilés du Moyen-Orient et d'Afghanistan de venir demander l'asile dans son pays sans essuyer de refus, au titre du règlement européen de Dublin, qui veut que l'Etat d'arrivée en Europe a la responsabilité d'examiner une demande.

Comme Amer Alqadi, près de 900 000 Syriens ont, depuis 2015, demandé une protection internationale en Allemagne, après avoir traversé la Turquie et remonté la « route des Balkans ». Soit peu ou prou la moitié des Syriens arrivés en Europe en une décennie, fuyant le régime de Bachar Al-Assad, renversé en décembre 2024.

BLESSURES SECRÈTES

Quand il regarde derrière lui, Amer Alqadi est saisi d'un sentiment ambivalent, tiraillé entre la fierté éprouvée pour ce parcours et la sensation inexorable d'une perte. Celle d'un pays, du temps, des perspectives de sa trentaine. Il ne rêvait pas d'Allemagne, même si plusieurs de ses cousins et de ses oncles s'y étaient installés avant lui, à Ulm, Stuttgart ou Osnabrück. Alors qu'il devait fuir son pays et la menace d'un enrôlement militaire, sa sœur et sa mère ont vendu leurs bijoux, son père lui a donné 1000 euros, son frère et un ami ont mis de leur poche aussi. Pour 5000 euros, l'Europe est devenue une destination.

Parmi ses compatriotes qu'il a croisés aux différentes étapes de sa route, certains sont allés en Suède et aux Pays-Bas. Lui voulait avant tout reprendre sa carrière de recruteur. En Allemagne, les gens sont « sérieux » et l'économie est « bonne ». « La plupart de ceux que je connais qui sont allés ailleurs ont fini par travailler pour Amazon ou DHL alors qu'ils ont des qualifications. » Lui travaille depuis 2024 au service des ressources humaines de la compagnie ferroviaire allemande publique, la Deutsche Bahn, dont les besoins d'embauche d'électriciens, de conducteurs de train ou de bus mais aussi d'ingénieurs sont permanents.

Du plateau où il s'installe pour travailler, Amer Alqadi peut apercevoir, par-delà la rivière Spree, le Bundestag, le Parlement allemand. Mais cet environnement ne dit pas les blessures secrètes du jeune homme. « J'aime mon travail, j'aime mes collègues. Mais, en Syrie, j'aurais pu accomplir beaucoup de choses, j'aurais pu faire mieux », confie-t-il. A Damas, avant que la guerre n'éclate et ne le pousse à fuir les bombardements, il évoluait dans une entreprise de matériaux en aluminium. « La dernière proposition de salaire qu'on m'avait



Amer Alqadi, le 29 mars, sur la place où il est resté vingt jours avec des centaines d'autres réfugiés, à son arrivée à Berlin, en 2015. SAMUEL GRATACAP POUR « LE MONDE »

A Berlin, dans la petite Syrie

2015-2025 : DIX ANS DE CRISE MIGRATOIRE 215 L'Allemagne a accueilli près de 900 000 réfugiés syriens depuis 2015 grâce à la main tendue par l'ex-chancelière Angela Merkel. L'un d'eux, Amer Alqadi, naturalisé, note que le climat a changé

faite était de 1500 dollars, c'est l'équivalent de 5000 dollars ici [4266 euros].»

Entre 2013 et 2017, Amer Alqadi n'a pas travaillé. Un vide dans son CV qu'il ne comblera jamais. Un trou d'air dans son parcours de vie qui l'a marqué. A Berlin, où il est arrivé à la fin de l'été 2015, il se souvient de nuits passées à même le sol, devant le siège de l'Office national de la santé et des affaires sociales. Là où des milliers d'exilés, comme lui, se présentaient, dans l'espoir de se faire enregistrer. Chaque jour, pendant trois semaines, au milieu d'une foule impatiente et compacte, maîtrisée à grand renfort d'effectifs militaires, il a attendu d'être appelé. Il n'aime pas repasser devant ce bâtiment de 11 étages en béton gravillonné, austère et gris, qui le renvoie à ces années de précarité. Une période loin de sa femme, Samira, restée en Syrie, où elle travaillait comme comptable. Des années au cours desquelles il a dû faire le deuil de son père, sans avoir pu le revoir.

Longtemps, Amer Alqadi a été hébergé dans un centre du quartier de Pankow. Il y partageait une chambre avec un Tchétchène. De ce colocataire de circonstance, il n'a jamais su grand-chose. « On s'était simplement mis d'accord pour partager le frigo et éteindre la lumière à 22 heures. » A cette époque, il était concentré sur ses objectifs d'insertion professionnelle et de réunification familiale. Il a suivi des cours d'allemand. « C'est quelqu'un de très proactif, il est impressionnant », confie Sanghwa Nam, une Coréenne de 45 ans qui a suivi la même classe de langue que lui.

Le jeune exilé syrien trouve des missions de bénévolat comme traducteur de l'arabe à l'anglais. Et, de fil en aiguille, il finit par découvrir l'ONG d'aide aux réfugiés Singa, qui lui propose son premier travail, en 2017, à temps partiel. Il y est chargé de repérer des entrepre-

« L'ALLEMAGNE M'A BEAUCOUP DONNÉ. MAIS SI ON REGARDE L'ATMOSPHÈRE POLITIQUE, LES SYRIENS NE SONT PAS TOTALEMENT ASSIMILÉS »

AMER ALQADI
39 ans, réfugié en Allemagne en 2015, naturalisé en 2023

neurs immigrés, ainsi que des mentors et des formateurs pour soutenir leurs projets. « Ça a été le décollage de ma carrière en Allemagne. »

La même année, sa situation administrative se débloque. Convoqué à un entretien d'instruction de sa demande d'asile, il obtient une protection subsidiaire six mois plus tard, mais ce statut ne lui permet pas de faire venir sa famille. Il fait appel et doit attendre une année supplémentaire pour se voir accorder le statut de réfugié. Son épouse le rejoint en 2019. Leurs jumeaux naissent l'année suivante.

Dans leur appartement coquet du parc social, situé dans un quartier résidentiel du sud-ouest de Berlin, le couple élève aujourd'hui ses deux garçons, qui ont la nationalité allemande, dans « le meilleur des deux cultures ». L'arabe est parlé à la maison, mais Amer Alqadi précise en plaisantant : « On a des habitudes allemandes. On ne traverse pas au feu rouge, on trie les déchets, on ne fait rien de dimanche. » Leur vie sociale reste limitée. « Je n'ai pas un grand cercle d'amis allemands. Ce n'est pas facile de se comprendre. »

CITOYEN « DE SECONDE CLASSE »

Il fréquente surtout des Syriens ou d'autres immigrés qui ont, comme lui, l'expérience du déracinement. A Berlin vivent aussi sa sœur et son beau-frère. Lui est chauffeur de bus, elle ne travaille pas, comme son épouse. « Je dois d'abord passer mon examen de langue pour valider mon niveau B2 », explique celle-ci. Elle verra ensuite si elle peut reprendre un poste de comptable dans une entreprise qui « accepte le port du hidjab ». Elle a entendu parler de cliniques dentaires tenues par des Arabes. « Elle est contrainte de regarder les offres au sein de la communauté », lâche son mari.

L'insertion économique des réfugiés se fait, non sans heurts. Selon une étude de l'Institut

de recherche sur l'emploi allemand parue en janvier, 61 % des réfugiés syriens sont en situation de travail sept ans après leur arrivée, même s'ils souffrent d'un déclassement et qu'il existe une nette différence entre les hommes (73 %) et les femmes (29 %). En 2023, Amer Alqadi a obtenu la nationalité allemande. Une année record où plus de 75 000 Syriens ont été naturalisés. Pour autant, il considère qu'il reste un citoyen « de seconde classe ». « L'Allemagne m'a beaucoup donné, un logement, des cours de langue, de l'aide financière, reconnaît-il. Je me suis adapté au système, et je le comprends. Mais si on regarde l'atmosphère politique, les Syriens ne sont pas totalement assimilés. »

Il ressent une forme de backlash (« retour de bâton »). Il évoque la réunion, fin 2023, à Potsdam, de cadres du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) et de représentants de la mouvance néonazie pour fomenter un projet d'expulsion à grande échelle d'Allemands d'origine étrangère « non assimilés ». Mais aussi le durcissement du discours de la CDU, dont est issu le nouveau chancelier conservateur, Friedrich Merz, qui avait lancé pendant sa campagne, le 20 janvier, deux jours après une attaque au couteau menée par un Afghan de 28 ans, faisant deux victimes, dont un enfant de 2 ans : « Das werden wir nicht schaffen » (« Nous n'y arriverons pas »).

Aux dernières élections, Amer Alqadi a voté à gauche. Un vote sans illusions, un vote « utile », pour éviter que la CDU ne fasse alliance avec l'AfD. Son ami Ghayth Nashed, arrivé lui aussi en 2015, a fait pareil. Ce dernier se dit parfois que « l'Allemagne a été au-delà de ses capacités, vis-à-vis de ses logements et de ses écoles. Et puis il y a eu des crimes commis par des musulmans qui ont jeté l'opprobre sur tous les autres ». Pourtant, le pays a besoin des immigrés. « En 2024, à la Deutsche Bahn, 1500 personnes ont été embauchées à l'étranger », indique Amer Alqadi. Dernièrement, il a lui-même développé une campagne de recrutement auprès des réfugiés arabophones. « Il y a en Allemagne au moins 400 000 demandeurs d'emploi qui parlent arabe, et ce sont à 70 % des Syriens. »

Depuis la chute du régime de Bachar Al-Assad, Amer et Samira Alqadi s'interrogent sur la possibilité d'un retour au pays. Elle s'inquiète. La vie est chère en Syrie, et « ce ne serait pas facile de trouver une bonne école pour les enfants ». Avant de réfléchir à repartir, elle voudrait d'abord obtenir la nationalité allemande. Lui rêve de monter un business entre les deux pays. Il se dit qu'il faut toujours avoir un plan B. ■

JULIA PASCUAL
ET SAMUEL GRATACAP

Prochain épisode En France, dans les méandres du règlement de Dublin

« Internet a créé la visibilité autoproduite »

La sociologue Nathalie Heinich analyse « L'Accident de piano », de Quentin Dupieux, avec Adèle Exarchopoulos

ENTRETIEN

Le nouveau film de Quentin Dupieux – *L'Accident de piano* – met en scène une jeune femme atteinte d'une insensibilité congénitale à la douleur (Adèle Exarchopoulos), devenue millionnaire en s'infligeant les pires mutilations sur les réseaux sociaux. Ce film est une parabole atroce sur les conditions contemporaines de la célébrité. Avec la part faite à la caricature, il semble monstrueusement reformuler les hypothèses du livre de Nathalie Heinich *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique* (Gallimard, 2012). Sociologue émérite au CNRS, spécialiste de la sociologie de l'art, Nathalie Heinich vient de publier *Penser contre son camp. Itinéraire politique d'une intellectuelle de gauche* (Gallimard, 176 pages, 18 euros). Elle livre son analyse des idées véhiculées par le long-métrage de Quentin Dupieux.

Adèle Exarchopoulos (Magalie), dans « L'Accident de piano », de Quentin Dupieux.

DIAPHANA DISTRIBUTION



En exergue à votre livre « De la visibilité », il y avait cette citation d'Andy Warhol : « Je suis surtout connu pour ma notoriété. » Pourriez-vous nous en résumer les 600 pages ?

Cette phrase de Warhol, elle arrive à un moment particulier dans l'histoire de la célébrité, celui où les hommes célèbres ne le sont plus forcément parce qu'ils ont fait des actes extraordinaires, ou parce qu'ils sont nés dans de grandes familles, ou parce qu'ils sont exceptionnellement beaux comme les acteurs, ou doués comme les chanteurs, toutes formes de positions ou de talents qui justifient un statut d'exceptionnalité. C'est un moment, celui de la reproduction technique de l'image, qui permet à des gens de devenir célèbres du fait même qu'ils sont mis en visibilité dans l'espace public. Cela commence dès la fin du XIX^e siècle avec l'invention de la photo, puis du cinéma, puis de la télévision. C'est une montée en puissance qui fait qu'on devient connu non plus en raison de son nom, mais plutôt de son visage tel qu'il va s'associer à un nom. C'est ce qu'on appelle le

capital de visibilité. A la fin du XX^e siècle, la télé-réalité va accentuer le phénomène, avec des gens qui ne deviennent célèbres que parce qu'ils se sont exposés aux caméras. Avec ceci, qu'a bien vu Warhol dès les années 1960, que plus le capital de visibilité repose sur une compétence faible, plus il est éphémère.

La mécanique du cinéma de Quentin Dupieux recoupe à sa façon vos analyses. Il montre comment des gens sans réelle qualité, cultivant une singularité dont ils ne sont pas comptables, entrent dans le cercle électif de la visibilité...

Ce que montre bien son cinéma, en effet, c'est cette singularité sans mérite. Fondée sur une déconnexion entre le mérite et le capital de visibilité, et qui va à ce ti-

tre à l'encontre des valeurs héritées de la Révolution française.

Dans cette perspective, qu'avez-vous pensé, en tant que sociologue, de « L'Accident de piano » ?

Le film met en évidence un phénomène postérieur à ce que j'ai décrit dans mon livre voici une douzaine d'années. C'est, à la toute fin du XX^e siècle, l'apparition de la webcam et d'Internet. La première remarque que fait la journaliste à l'influenceuse interprétée par Adèle Exarchopoulos, c'est qu'elle est née la même année qu'Internet. Et ça c'est fondamental. On assiste à cette époque à la possibilité de se filmer soi-même et de diffuser son image sur cet espace public à très grande échelle qu'est Internet. La technologie, une fois de plus, crée

« Ce que montre bien [le] cinéma [de Quentin Dupieux], c'est cette singularité sans mérite »

quelque chose, qui est ici ce qu'on pourrait appeler la visibilité autoproduite. Ce qui n'empêche pas le personnage, qui s'expose en martyre, de se rattacher à la tradition chrétienne des saints.

« L'Accident de piano » semble signaler une ère monstrueuse de la notoriété émanant des réseaux...

C'est symptomatique d'une ère disruptive d'Internet. Les algo-

rithmes privilègent tout ce qui est forcé et pulsionnel, tout ce qui touche des affects profonds de violence, de dégoût, d'attraction sexuelle. Cela joue sur la fascination-répulsion.

Cet attrait pour la monstruosité est-il produit ou révélé par les réseaux ?

Je dirais les deux. Ces pulsions sont propres à l'homme. Mais, en même temps, c'est cette technologie qui les met aujourd'hui systématiquement en avant, avec des effets très problématiques.

L'influenceuse n'est pas le seul personnage du film. Elle entre dans une dialectique perverse avec une journaliste qui distribue les leçons de morale tout en étant elle-même inféodée à la politique du scoop et du clic.

Cette collusion est-elle, selon vous, pertinente ?

Le personnage de la journaliste est très ambivalent. Elle paraît sympathique car elle cherche à comprendre l'influenceuse et à informer sur elle le spectateur. Mais, en même temps, outre qu'elle fait chanter pour obtenir cet entretien, elle participe à l'évidence d'une notoriété dont nous savons, nous spectateurs, qu'elle est sinon usurpée, du moins considérablement surévaluée. Les journalistes sont, en effet, eux-mêmes fortement soumis à la nouvelle structure informationnelle créée par les nouveaux médias. Ils sont à la fois complices et victimes de ce système. C'est une situation perverse, on se plaint de cela même à quoi l'on contribue. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JACQUES MANDELBAUM

Un regard féroce et absurde sur les travers contemporains

L'ACCIDENT DE PIANO

●●●●○

VOUS AVEZ ADORÉ *La Leçon de piano* (1993), de Jane Campion, l'histoire d'une femme qui a renoncé à la parole et ne s'exprime plus qu'à travers son instrument de musique, manifeste féministe et premier film réalisé par une femme à remporter la Palme d'or ? Il n'est pas certain, dès lors, que vous aimiez *L'Accident de piano*, de Quentin Dupieux, qui rend responsable son héroïne des stigmates mêmes dont souffre celle de Jane Campion, transformant la victime d'une société phallogratique en agent actif de la connerie universelle. Comme d'habitude, ce cinéaste, qui s'abrite derrière l'apparence d'une nonchalance foudroyante, se révèle un contempteur minutieux, à la drôlerie féroce et absurde, des mœurs et travers contemporains.

On y retrouve Adèle Exarchopoulos en inquiétante furie, qui avait trouvé sur ce registre l'un de ses meilleurs rôles dans *Mandibules* (2021), l'un des précédents films du réalisateur. Elle y interprétait, face à deux énormes débiles, une femme qui, depuis un accident de ski, ne pouvait plus s'exprimer qu'en vociférant. Soit l'exact contretype d'Ada McGrath (Holly Hunter) dans *La Leçon de piano*. L'actrice est à présent promue premier rôle d'un film reclus en montage, se nomme Magalie, alias Magaloché, incarne une influenceuse devenue richissime après avoir créé sur les réseaux un personnage qui s'automutilie et s'estropie régulièrement.

Appareil dentaire dans la bouche, bras en écharpe, coupe au bol, rire de hyène, œil mi-clos, sourire de demeurée sur les lèvres, fagotée comme l'as de pique, ne mangeant que du fromage blanc, Adèle Exarchopoulos y est lourdement chargée. Avec cela, méchante comme une teigne, inculte et fière de l'être, psychopathe, omnipotente et déconnectée du monde. Atteinte du symptôme d'insensibilité congénitale à la douleur, elle noue avec ses followers un contrat où le spectacle de la souffrance, ainsi que ses stigmates, autorisent, d'autant plus, tant la macération masochiste qui les prodigue que la jouissance scopique et mentale qui les accueille.

Fans méchants

Magalie se fait éclater par une batte de baseball portée à grande vitesse par un homme en voiture. Magalie s'ébouillant à grandes eaux. Magalie se prend une machine à laver sur les jambes, etc. Difficile de ne pas voir ici – en plus du constat de la bêtise qui gagne notre époque – une allusion à la revendication victimaire qui la caractérise, laquelle trouve dans le personnage de Magaloché l'expression ultime d'une identité et d'une reconnaissance basées sur le seul critère de la victimisation.

On dira que Quentin Dupieux s'acharne. C'est compter sans l'entourage de Magaloché, qui tend à rétablir une certaine équilibre dans la vision du monde de l'auteur par la répartition équitable des vices et faiblesses du genre humain. D'abord

Patrick (Jérôme Commandeur), l'agent d'image, garde du corps, cuisinier et nou-nou : marié et père de famille, ne voyant jamais les siens en raison de la tyrannie qu'exerce sur lui Magaloché, qui le traite moins bien qu'un chien, il est la veulerie et la flagornerie faites homme.

Le tandem de fans méchants et grimaçants (Karim Leklou et Gabin Visona) qui fait en permanence le siège du chalet – quand il ne tente pas le coup de force d'une pénétration – où s'est cloîtrée leur idole. Idole dont on sent bien qu'ils pourraient la hacher en morceaux si elle persistait à leur refuser le selfie qu'ils estiment leur être dû.

Last but not least, le personnage par qui la profondeur dramaturgique arrive au film, la journaliste Simone Herzog (Sandrine Kiberlain). Celle-ci a été fortuitement avertie par son frère, metteur en scène d'une récente vidéo de Magaloché qui a été grassement payé pour son silence, d'un accident de piano mortel sur le tournage. Elle exerce donc un chantage sur l'influenceuse, qui ne donne jamais d'entretien, pour obtenir ce scoop, en lui dispensant à tout bout de champ des leçons de tenue morale et d'utilité publique. Foin de la pâleur ouatée de la montagne et des chaleureux intérieurs cosy, tout cela tournera très mal. ■

J. MA.

Film français de Quentin Dupieux. Avec Adèle Exarchopoulos, Jérôme Commandeur, Sandrine Kiberlain, Karim Leklou (1h 28).

MENTON
76^e FESTIVAL DE MUSIQUE
22 JUILLET - 8 AOÛT 2025

NEMANJA RADULOVIC, RENAUD CAPUÇON, BERTRAND CHAMAYOU, YULIANNA AVDEEVA, ALEXANDRA DOVGAN, PENE PATI...

Office de tourisme | 04 83 93 70 20 | www.festival-musique-menton.fr

VILLE DE MENTON, DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES, YAMAHA, BSH, BARBERIS, CHOPARD, Télérama, Le Monde, etc.

Les petits riens vus par Sophie Letourneur

Avec « L'Aventura », la réalisatrice mêle comédie douce-amère et chronique du quotidien

RENCONTRE

Six longs-métrages, presque autant de courts et de moyens, et, rien à faire, Sophie Letourneur, 47 ans, reste un cas à part dans le cinéma français. Cela fait pourtant vingt ans que la réalisatrice fraie avec des territoires plutôt populaires, entre comédie douce-amère et chronique du quotidien. Mais, dans un paysage saturé de comédie de mœurs, elle se vit plutôt en anthropologue des petits faits vrais, adepte de formes bricolées qui résistent à la performance narrative.

Ces faits, elle est allée les puiser à portée de main : colonies de vacances (*Roc & Canyon*, 2007), tribus de fêtards parisiens (*La Vie au ranch*, 2010), usages festivaillers (*Les Coquillettes*, 2013) ou situation de grossesse (*Enorme*, 2020). Avec *L'Aventura*, second volet du triptyque vacancier entamé en 2023 avec *Voyages en Italie*, elle poursuit sa cartographie du tourisme ordinaire pour inventer de nouveaux rapports entre réel et fiction.

Obstinée, la réalisatrice l'est bel et bien, puisque quand on la retrouve sur la terrasse ensoleillée d'un café parisien, à dix jours de la sortie de *L'Aventura*, elle court en-

core de salle en labo, et n'en a pas fini avec les finitions. Tout a commencé lors d'un vrai voyage en amoureux, avec son compagnon de l'époque (le monteur Jean-Christophe Hym), « à une période où tous les couples autour de nous semblaient vivre la même chose, comme en miroir, se remémore-t-elle. J'ai commencé à prendre des notes, sans trop savoir ce que ça allait devenir. Et puis en enregistrant des souvenirs à deux, qui divergeaient, j'ai compris que cette matière allait faire partie du film. »

Entre vécu et reconstitution

Après la Sicile de *Voyages en Italie*, Letourneur reprend le duo formé à l'écran avec Philippe Katerine, dit « Jean-Phi » : un couple de Parisiens bohèmes lancés dans de nouvelles vacances dysfonctionnelles, cette fois en Sardaigne. Le flegme erratique du binôme se confronte ici au tourbillon strident de deux enfants – l'aînée Claudine (Bérénice Vernet) et le bambin Raoul (Esteban Melero).

« Pour *L'Aventura*, je suis partie de huit ou neuf enregistrements audio, de purs moments de vacances, certains très longs, poursuit-elle. J'ai d'abord tout retranscrit, puis remonté, réécrit, recomposé. J'aime bien passer de l'écoute à l'écrit : les mots bougent quand

on les lit. Mais c'est un travail d'écriture à part entière. A la fin, dans le film, il ne reste parfois que trois minutes, ultratravaillées. » A partir de cette matière première, Sophie Letourneur compose une bande sonore, diffusée aux comédiens par oreillette pendant le tournage. La parole est ici primordiale, ressaisie dans tous ses accidents et hésitations : « J'adore écouter les gens parler, avoue-t-elle. Il y a mille choses qui se passent dans une voix, dans un mot, dans un silence. »

A soulever le capot de la comédie estivale, on découvre une procédure complexe : un jeu d'allers-retours entre vécu et reconstitution, sans passer par le formatage du scénario. Un mot ne trompe pas, qui revient régulièrement dans les propos de Sophie Letourneur : celui de « dispositif ». Ce en quoi elle récuse le terme d'autofiction sou-

vent appliqué à son cinéma : « Parce que les préjugés sur les femmes cinéastes ont la peau dure, on classe mes films dans l'ordre du spontané capté sur le vif, de l'intime à ciel ouvert, alors qu'il y a, derrière, un vrai travail de fabrication. »

Au cœur de ce nouveau dispositif, il y a Raoul, poupon de 3 ans babillard et hyperactif, l'enjeu étant d'embarquer un tel bambin dans le processus de mise en scène. « On ne peut pas diriger un enfant de cet âge, explique la cinéaste. Sa mère, sur le tournage, était habillée comme moi – même vêtements, même ongles, même perruque – pour qu'on puisse alterner les prises. Il y avait sa famille à côté, qui vivait le même road-trip que celle du film, en double. On créait des situations réelles, les mêmes que dans leurs vraies vacances. Et souvent, il disait naturelle-

« J'adore écouter les gens parler. Il y a mille choses qui se passent dans une voix, dans un mot, dans un silence »

SOPHIE LETOURNEUR

ment les dialogues du film, sans qu'on lui demande. » Deux familles, l'une réelle, l'autre fictionnelle, avancent en parallèle sous le soleil sarde – un dispositif de tournage pour le moins insolite.

Entre vacances réelles et vacances rejouées, tout se dédouble, tout se reflète. On se demande ce

que Letourneur est allée chercher dans cet effet de boucle. « Ce qu'on vit, ce qu'on enregistre, ce qu'on réécoute... ça se confond, développe-t-elle. Et puis ce qu'on capte en 2016, on le monte en 2023. Entre-temps, les enfants ont changé, moi aussi. Ce que je filme, c'est ce sentiment de glissement. Et c'est très lié à la mort, en fait. Cette sensation que tout va trop vite. J'ai toujours cette angoisse du temps qui file, ce besoin de le retenir autrement. »

Un fond de mélancolie irrigue ces déambulations familiales chaotiques. « Tous les films parlent un peu de ça, de la séparation. *L'Aventura*, c'est aussi un film sur la fin de quelque chose. Le petit quitte la petite enfance, la grande entre dans l'adolescence, et les parents, eux, sont à la croisée. C'est le moment où l'on sort des couches, au sens propre comme au figuré. »

Rien d'éthéré dans le style de Letourneur. Ce qui l'intéresse dans le « ressouvenir », ce sont les impressions physiques, immédiates. « *L'Aventura*, c'est un film sur les peaux, affirme la cinéaste. La chaleur, la sueur, les plis des sièges de voiture, les bains de mer, les odeurs. Le lien familial passe beaucoup par le corps. Cette communion physique pendant les vacances, ça me touche énormément. »

Filmer le vécu, c'est restituer sa matière la plus concrète, sans filtre. « Ce qui peut sembler trivial (la crème solaire, un enfant qui veut une glace, le fait de transpirer dans une voiture), pour moi, c'est central, plaide la réalisatrice. Mettre de la crème solaire à un enfant, c'est une bataille. Quand Claudine dit "je le fais moi-même", c'est un événement. Ce sont des moments minuscules, mais de grandes bascules existentielles. » Le souvenir comme l'image ne s'imprime jamais que de ces petits détails organiques qui tachent et éclaboussent. ■

MATHIEU MACHERET

Grandeurs et misères de vacances en famille lors d'un road-trip en Sardaigne

L'AVENTURA

■■■■■□

ENTRE « L'AVENTURA » (1960), de Michelangelo Antonioni, et le film de Sophie Letourneur, une lettre fait toute la différence. Dans la chute du V se joue le passage de l'Italie éternelle des chefs-d'œuvre à celle traversée par des touristes lambda, en se focalisant sur les petits tracas et le tintouin qui vont avec. Soit un net processus de désublimation, auquel la réalisatrice soumet le motif du voyage. En 2023, *Voyages en Italie* suivait les déambulations en Sicile de Sophie et « Jean-Phi », interprétés par la réalisatrice en binôme avec le chanteur Philippe Katerine, couple d'énergumènes parisiens fuyant le train-train quotidien pour le retrouver de plus belle, mais ailleurs.

L'Aventura prend les mêmes et recommence, cette fois en Sardaigne et en famille, ce qui n'est pas la même chose. A l'arrière de la voiture de location, on trouve donc Claudine (Bérénice Vernet), 11 ans, une ado à la langue bien pendue,

qui se prête de bonne grâce à la marotte maternelle, à savoir refaire tous les soirs le match des vacances en s'enregistrant sur dictaphone. A ses côtés se trouve Raoul (Esteban Melero), son demi-frère de 3 ans, véritable tornade piaillante, qui demande une attention constante.

Chaos organisé

Au fil d'un road-trip hasardeux, le groupe passe de maisons louées en restaurants, de plages en paillotes, tel un atelage de ludions empêtrés les uns dans les autres, toujours prêts à se prendre le chou. Les vacances en famille se présentent ainsi comme une suite de problèmes et de questions sans réponses. Tu as bien fermé la voiture à clé ? Et où j'ai mis le portefeuille ? On prend une glace ou un café ? Tu surveilles le petit pendant que je vais me baigner ?

D'un volet à l'autre, le polyptyque vacancier de Sophie Letourneur s'est à la fois précisé et raffermi. *L'Aventura* prend beaucoup plus à bras-le-corps le dispositif des comptes rendus à chaud et en fa-

mille, où l'on ressaisit ce qui s'est passé, même si l'on tombe rarement d'accord. Tout ce qui est vécu est aussi raconté, et l'on ne sait plus très bien ce qui relève de l'avant et de l'après, du présent ou du souvenir, au fil de saynètes qui s'enchaînent dans le désordre. Le film s'installe ainsi dans une drôle de temporalité maniaque, où tout se répète et se rejoue. Ce faisant, Letourneur met en abîme la fabrication du film, tiré d'enregistrements de vacances retranscrits au mot près. Mais cela renvoie aussi au chaos de la famille, cellule maniaque dont le propre est de dysfonctionner. Ce chaos organisé est aussi celui de la parole, formidable partition d'interjections, de bêgaiments, de sursauts et de craquages, qui capture vraiment quelque chose du babil contemporain.

La force du film est de faire sentir ce désordre à la fois comme loi du groupe et comme détresse de chacun. Fatigue accumulée de la mère, dérobades répétées du père, jalousies de l'aînée, embrassements du petit, tous se distendent d'être si proches. Paradoxalement, le voyage renforce

le sentiment d'enfermement familial, ce que la mise en scène traduit par des plans serrés sur les visages, ainsi qu'une fixation sur les détails les plus triviaux (la glace qui coule, les vêtements qui collent, les maillots trop serrés, les odeurs et les matières), qui forment une symphonie de l'ordinaire, soutenue par un *Prélude* de Bach aux accents enfantins.

De cette poésie de l'hyperconcret, du réel bête et attachant, la famille ressort dépeinte comme une entité intestine : à la mère constipée répond un bambin qui ne se retient pas de faire caca aux endroits les plus incongrus. Manger, déféquer, dormir, parler : il n'est question que de ce qui y entre ou en sort. Au cinéma, l'insignifiant n'est jamais une matière neutre. Avec *L'Aventura*, Sophie Letourneur en fait le grand carburant de la petite aventure humaine. ■

MA. MT

Film français de et avec Sophie Letourneur. Avec Philippe Katerine, Sophie Letourneur (1 h 47).

Un thriller nerveux au cœur de la presse à sensation

Peter Dourountzis réalise un film efficace sur des journalistes enquêtant sur un féminicide et prêts à tout pour obtenir des informations

RAPACES

■■■■□

Qui sont donc ces rapaces qui donnent son titre au deuxième long-métrage de Peter Dourountzis ? Après *Vaurien* (2020), qui s'attachait à un tueur en série à l'allure séduisante, le réalisateur s'intéresse à une autre figure reliée au monde du crime : le journaliste fait-diversier. Ce dernier a, en général, mauvaise presse, soupçonné d'être peu regardant quant aux moyens utilisés pour aller chercher son information,

voyeuriste, capable de manipulation avec les faits pour rendre ses histoires plus vendeuses. Une réputation avec laquelle joue d'emblée *Rapaces*.

Dès les premières scènes, Samuel (Sami Bouajila), accompagné d'Ava (Mallory Wanecque), sa fille, étudiante en journalisme, en stage, ment éhontément au père d'une jeune femme victime d'un féminicide afin de lui soutirer des informations sur ce qui s'est passé, des photos de famille et l'enregistrement d'un appel qui lui serviront à nourrir son enquête et son article. Plus tard,

Christian (Jean-Pierre Darroussin), un de ses collègues, s'introduit illégalement dans un domicile, avant d'être attrapé par la police.

Respect viscéral de la vérité

Ce jeu trouble avec la légalité et la vérité aurait pu nourrir une satire critique du monde de la presse dite « de caniveau », à la manière du *Gouffre aux chimères* (1951), de Billy Wilder. Mais ce premier abord n'est qu'une des nombreuses fausses pistes avec lesquelles joue Peter Dourountzis. On comprend très vite que le réalisateur cherche en réalité à réhabiliter

Le Nouveau Détective, dont il reprend ici le nom originel.

Avec sa galerie de personnages secondaires savoureux, le film brosse le portrait d'une rédaction dévouée à un travail fait avec le plus grand sérieux dans un respect viscéral de la vérité. Porté par cette dynamique de transmission entre un père et sa fille, il dépeint des journalistes qui vont sur le terrain se coltiner la réalité, animés aussi d'un goût sincère du verbe. Les vrais rapaces sont donc à chercher ailleurs.

C'est peut-être la partie la plus convenue d'un long-métrage qui

embrasse beaucoup d'approches et de sujets différents, oscillant sans cesse entre chronique sociale et film de genre à la mise en scène découpée. Au cours de leur enquête, Samuel et Ava soupçonnent peu à peu les agissements d'un gang d'extrême droite. *Rapaces* débusque partout le soupçon d'une violence masculine omniprésente, faisant de la peur l'un des marqueurs de la condition de vie des femmes.

Le film parvient à rendre palpable cette menace lors d'un dernier tiers, qui bascule du côté du thriller. Peter Dourountzis offre

alors une longue séquence d'anthologie dans un restaurant, qui fait la démonstration d'un sens du suspense affirmé. Si le résultat n'est pas exempt d'effets un peu trop poussés et de maladroites, *Rapaces* séduit néanmoins par son casting éclectique et son regard aussi aiguisé que stylisé sur la réalité d'un métier autant que d'une société. ■

BORIS BASTIDE

Film français de Peter Dourountzis. Avec Sami Bouajila, Mallory Wanecque, Jean-Pierre Darroussin (1 h 44).

À L'AFFICHE ÉGALÉMENT

■●○○○ POURQUOI PAS

Falcon Express

Ceux qui ont déjà eu le plaisir de découvrir les recommandables *Elio*, de Madeline Sharafian, Domee Shi et Adrian Molina, ou *Amélie et la métaphysique des tubes*, de Liane-Cho Han et Mailys Vallade, peuvent miser sur *Falcon Express*. Avec son scénario de blockbuster hollywoodien, ce long-métrage d'animation imaginé par le studio toulousain TAT entraîne le spectateur à bord d'un train lancé à pleine vitesse vers un crash certain. A l'intérieur, un raton laveur débrouillard, un chien policier irréprochable, une chatte intrépide, un canard fan de rugby et quelques autres animaux domestiques vont devoir surmonter leurs différends pour reprendre le contrôle du véhicule piloté à distance par Hans, un blaireau rancunier assoiffé de vengeance. Si la caractérisation des personnages est parfois simpliste, l'action est suffisamment bien tenue tout au long du film, avec son lot de rebondissements, pour que l'on passe un bon moment. ■ **BO. B.** Film d'animation français de Benoît Daffis et Jean-Christian Tassy (1h 26).

Jurassic World. Renaissance

Voici la septième mouture d'une franchise inspirée de l'écrivain Michael Crichton, depuis trente ans. Steven Spielberg, qui demeure producteur, en réalisa les deux premiers volets (*Jurassic Park* en 1993 et *Le Monde perdu* en 1997), puis se lassa ; au troisième, la saga changea de mains, et au quatrième, de titre, en se redimensionnant à l'échelle du monde. Au cahier des charges : un esprit carnassier mais bon enfant, des monstres qui s'échappent de leur enclos, un zeste d'humour, des industriels et scientifiques dingues prêts à sacrifier leurs semblables et à semer le chaos, des courses-poursuites millimétrées dans des jungles insulaires, de valeureux héros qui font front. Cette répétition, condition du plaisir des fans, est le lit où se creuse l'usure d'un spectacle condamné à se copier lui-même. Gareth Edwards est ici rivé aux manettes. Scarlett Johansson et quelques acolytes donnent de leur personne. Il s'agira ici, sur une île de monstres génétiquement ratés mais à l'ADN susceptible d'éradiquer les maladies cardiaques, de prélever à trois d'entre eux une fiole de sang. Nos héros auront deux heures. ■ **J. MA.** Film américain de Gareth Edwards (2h 13).

Mamie-Sitting

Inspiré du *Déjeuner du 15 août* (2009), comédie italienne grinçante signée Gianni Di Gregorio, ce *Mamie-Sitting* irlandais reprend le principe d'un homme qui se retrouve un week-end avec la charge de quatre personnes âgées, dont sa mère, pour le réinscrire dans une perspective queer. Délaissant la question sociale de l'original, Darren Thorton s'intéresse à la complexité des liens maladroits entre parents et enfants gay et au poids qui incombe aux plus jeunes générations quand elles embrassent le rôle d'aïdant. Si le film comporte son lot de scènes comiques jouant sur la cohabitation impromptue entre ces personnages au fort caractère, *Mamie-Sitting* dresse surtout le portrait doux-amer d'un romancier dont le dévouement aux autres cache d'abord une difficulté à vivre pleinement sa propre vie. ■ **BO. B.** Film irlandais de Darren Thorton (1h 29).

The Ugly Stepsister

Avec pour personnage central la demi-sœur de Cendrillon, dont le conte de Perrault avait fait une figure négative, jalouse et malfaisante, la cinéaste Emilie Blichfeldt tente de rafraîchir les archétypes d'un récit faussement enfantin. Elvira devient la victime à la fois de son visage ingrat, que sa mère tente de modifier à l'aide d'un chirurgien esthétique aux méthodes artisanales, et des conventions d'une société exigeant la beauté physique. *The Ugly Stepsister* est une comédie horrifique et satirique. Les personnages se meuvent dans un univers stylisé, celui de la bande dessinée, et les volontés de perfectionnement des corps provoquent des scènes relevant de l'épouvante gore. Il est dommage que le film ne se réduise qu'à cette unique idée de transgression scénaristique et paradoxale d'un modèle d'origine, dopé par des trouvailles visuelles et des situations de plus en plus extrêmes. Ce qui n'évite pas une certaine monotonie. ■ **J.-F. R.** Film danois, norvégien, polonais et suédois d'Emilie Blichfeldt (1h 45).



Selome Emnetu (Johanna) et Ella Overbye (Johanne), dans « Rêves », de Dag Johan Haugerud. PYRAMIDE DISTRIBUTION

Un amour adolescent à Oslo

« Rêves » est un volet d'une trilogie au cœur de différents quartiers

RÊVES

■●●●○

Un été norvégien attend les cinémas français. Outre *Loveable*, signé Lilja Ingolfsdottir, sorti le 18 juin, *The Ugly Stepsister*, d'Emilie Blichfeldt, en salle le 2 juillet, et le drame familial *Valeur sentimentale*, de Joachim Trier, Grand Prix cannois, en salle le 20 août, Dag Johan Haugerud occupe une place de choix dans la vague de films scandinaves : pas moins de trois longs-métrages regroupés sous l'intitulé *La Trilogie d'Oslo* : *Rêves* (2 juillet), *Amour* (le 9) et *Désir* (le 16).

Ce romancier et cinéaste âgé de 60 ans est inconnu des cinéophiles français, son œuvre n'ayant jamais été distribuée ici. Sa cote montante dans les festivals change la donne. Après diverses sélections à Berlin et à Venise, Dag Johan Haugerud a remporté en février l'Ours d'or avec *Rêves*, ouvrant la voie à une reconnaissance tardive. S'il est le premier à sortir en France, le long-métrage primé est en réalité le deuxième volet de cette trilogie qui explore diverses relations amoureuses ou sexuelles au cœur de quartiers de la capitale norvégienne. Tournés à quelques mois d'intervalles, les films partagent une unité thématique et spatiale, mais pas narrative, chacun mettant en scène une histoire distincte des deux autres. Les trois œuvres peuvent donc se voir indifféremment, dans n'importe quel ordre.

De cette *Trilogie d'Oslo*, *Rêves* est sans doute la proposition la plus originale et la plus aboutie. Le film, hivernal et presque entièrement féminin, est porté par une voix off qui couvre une large portion du récit. Manière pour Dag Johan Haugerud d'entériner la séparation entre le corps et l'âme de son héroïne, dont elle fait état dès les toutes premières secondes. « *Ce que je vois, ce que je pense, ce que je ressens, c'est dans un nuage. Pas mon corps. Comme si ma vie ne formait pas un tout* », prévient Johanne (Ella Overbye).

Fantômes du passé

Nous voilà donc plongés, à travers un long monologue, au cœur des brumes intérieures où est perdue l'adolescente. Celle-ci tente de rendre compte de la manière dont elle a vécu un an plus tôt une expérience aussi exaltante que douloureuse – son premier amour – pendant qu'à l'écran les images illustrent les moments évoqués ou des instants plus anodins de son quotidien. Privilégiant les plans fixes comme pour ne pas disperser l'attention du spectateur, Dag Johan Haugerud soigne ses cadrages, multipliant les angles de vue pour saisir le trouble de son personnage.

Ces choix narratifs et formels se justifient d'autant plus que cet amour existe avant tout dans la tête de Johanne. Nourrie de lectures romanesques, la lycéenne développe une obsession pour Johanna (Selome Emnetu), sa professeure de français, dont elle va se rapprocher, trouvant un prétexte pour la voir en secret. Avec l'envie brûlante de la toucher. Jusqu'où cette histoire a-t-elle été vécue ou simplement fantasmée ? Dag Johan Haugerud maintient habilement le sus-

pense, bifurquant sur le récit écrit que Johanne a tiré de cet amour, dont s'emparent sa grand-mère puis sa mère. Le manuscrit ouvre des discussions morales, réveille des fantômes du passé, déplace les questionnements sur le terrain littéraire.

Rêves est l'histoire tendre d'un éveil sentimental autant qu'artistique, une réflexion sur notre besoin de garder les traces de ce que l'on vit de plus intense, sur la joie à partager ce que l'on a de plus beau et sur la manière dont le re-

gard d'autrui peut aussi nous déposséder de nos propres histoires. Johanne est ainsi surprise quand sa mère replace son récit dans une perspective queer, soudain dépassée par l'abîme que cela ouvre sur sa propre identité. Preuve que, même disséqués à l'infini, nos désirs gardent leur part de mystère. ■

BORIS BASTIDE

Film norvégien de Dag Johan Haugerud. Avec Ella Overbye, Ane Dahl Torp (1h 50).

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>F1</i>	1	669 704	577		669 704
<i>Dragons</i>	3	311 222	899	↑ + 2%	1 395 967
<i>Elio</i>	2	184 706	609	↑ + 25%	352 223
<i>Lilo & Stitch</i>	6	179 510	957	↑ + 4%	4 289 269
<i>28 ans plus tard</i>	2	113 263	408		292 966
<i>13 jours, 13 nuits</i>	1	108 353	526		108 353
<i>Mission : Impossible. The Final Reckoning</i>	6	86 453	634	↓ - 6%	2 231 897
<i>Avignon</i>	2	58 768	366	↓ - 23%	152 713
<i>M3gan 2.0</i>	1	53 954	304		53 954
<i>Le Grand Déplacement</i>	1	52 274	395		52 274

AP : avant-première Source : « Ecran total » (1) Estimation Période du 25 au 29 juin inclus

Même en crise artistico-industrielle, l'efficacité hollywoodienne n'est pas un vain mot. Voyez le départ fulgurant de *F1* (666 000 entrées), film de circuit conduit par Brad Pitt, qui laisse tous ses concurrents sur leur assise. Derrière – fermeture des classes aidant – le divertissement infantile, pourtant en continuation, bloque toujours le haut du tableau entre *Dragons*, *Elio* et *Lilo & Stitch*, ce dernier titre, *live action* Disney adapté d'un dessin animé maison, passant les 4,2 millions d'entrées. En septième position, *Mission : Impossible* ferme à petites foulées le ban avec plus de 2 millions de spectateurs. Le reste s'en déduit, avec les contre-performances des deux films français qui réussissent néanmoins à se glisser dans la haute société des dix de tête. On nomme le film d'exfiltration *13 jours 13 nuits* (206 spectateurs par copie) ainsi que l'expédition afro-cosmique du *Grand Déplacement* (132 spectateurs par copie), que les spectateurs n'ont visiblement pas pris au mot.

Le Monde

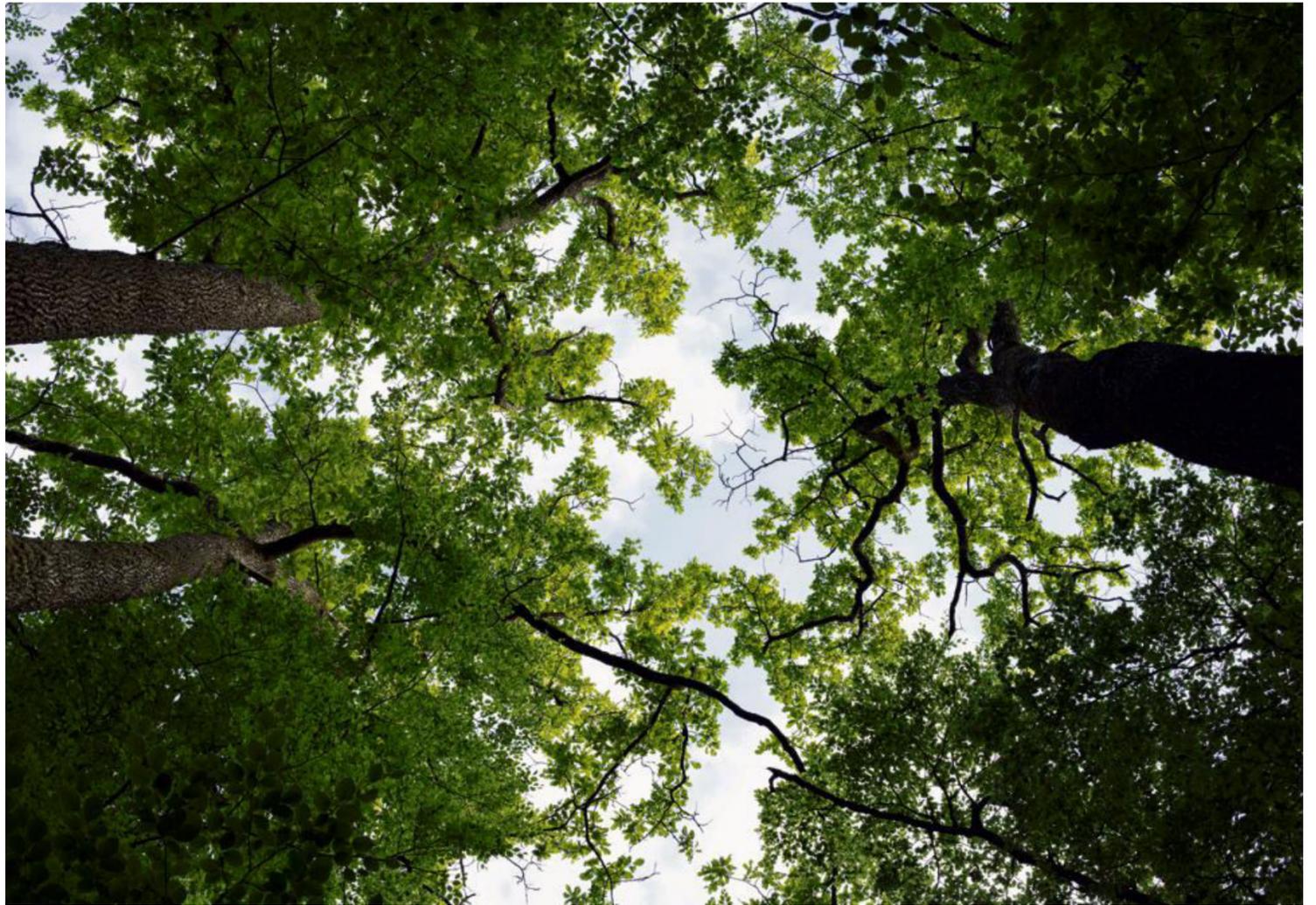
Un été 100% ludique avec deux cahiers de vacances pour adultes !

(Re)découvrez nos régions avec le cahier de jeux sur les trésors culturels, puis testez vos connaissances sur la langue française avec « Jouez avec les mots ».

Faites le plein de culture avec « Le Monde » et le Robert.

Apprenez en vous amusant !

Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique



REPORTAGE
LE MANS

On en aurait presque le vertige. Là-haut, très loin nous semble-t-il, de minuscules feuilles vertes bruissent dans l'air du matin. Elles prennent le soleil. Ce qui n'est pas notre cas, 45 mètres plus bas, au pied de ce chêne qui semble une colonne de cathédrale ou de temple grec. C'est l'un des plus beaux sujets de ce coin de la forêt domaniale de Bercé, à 40 kilomètres au sud du Mans, dans la Sarthe.

Au lieu-dit de la Fontaine de la Coudre, où sont aménagés bancs et tables de pique-nique, on sent que les randonneurs lui tourment souvent autour. Il a fallu dresser quelques barrières légères pour éviter le piétinement du sol sous lequel ses racines s'étendent. « Pour obtenir un arbre comme celui-là, on en a identifié un, prometteur, puis on a dégagé ses voisins plus proches : il faut faire ça pendant deux cents ans », explique Hervé Daviau, responsable du secteur Sarthe Mayenne à l'Office national des forêts (ONF).

Le charme peut sembler rompu devant tant de trivialité. Mais c'est du chêne que l'on veut en forêt de Bercé. Les 5 400 hectares de ce massif forestier en forme de croissant de lune chapeautant la vallée du Loir comptent parmi les plus anciens et les plus beaux de France. Les deux tiers de la forêt domaniale sont consacrés à cette essence noble que des dizaines de générations de forestiers ont cultivée. Non sans miser sur les forces de la nature, puisque, au départ, le chêne fleurit, laisse tomber ses glands – qui font ici l'objet d'une récolte automnale pour alimenter les pépinières – et produit quelques rejetons. En cette mi-avril, de jeunes pousses se dressent d'ailleurs autour du vieil arbre.

« Vous voyez, le printemps a démarré ! Là, ce sont de petits chênes ! », s'exclame, joyeux, Hervé Daviau alors que chante un pic noir. Il faut dire que ce territoire du sud de la Sarthe, au sol profond, limoneux, frais et bien drainé, constitue le nec plus ultra pour le chêne sessile. Les ancêtres l'avaient bien compris.

Ancienne forêt royale, traversée d'allées de chasse reliées par des carrefours en étoile, la forêt de Bercé produit des arbres de grande qualité depuis le XVII^e siècle. A cette époque, Colbert, ministre de Louis XIV, décide de protéger les forêts du royaume afin de disposer de bois en quantité et qualité suffisantes pour renouveler la flotte de marine. Il faut en particulier des pièces rectilignes, longues et sans défaut, pour tailler les mâts des bateaux. Pour les obtenir, les forestiers doivent jouer avec le paysage.

Autour du grand chêne de la Fontaine de la Coudre, l'air est comme saturé d'une dentelle aussi aérienne que chlorophyllienne. Ce sont les hêtres, dont les feuilles printanières viennent de s'épanouir. Leurs nobles voisins, les chênes, leur doivent tout. « Le chêne, essence de pleine lumière, cherche à monter ; le hêtre, lui, pousse dans son ombre. Ce faisant, il protège le tronc du chêne de la lumière, empêchant que des bourgeons s'y développent et pro-

duisent des nœuds dans le bois », détaille Hervé Daviau.

De ce pas de deux entre chêne et hêtre, orchestré par les forestiers, naissent de majestueux arbres qui donneront d'admirables bois. A condition de ne pas être pressé. A la Futaie des Clos, à une dizaine de kilomètres à l'est de la Fontaine de la Coudre, une armée de géants en témoigne. Leur âge canonique leur a acquis l'honneur du baptême. On marche ainsi sous la haute voûte formée par Muriel (du nom d'un commis forestier résistant, mort fusillé) – 46 mètres de hauteur, dont 26 mètres sans branches, et près de 4 mètres de circonférence –, puis par Rouleau de la Roussière (du nom d'un ingénieur des eaux et forêts), du même acabit. Et toute une série de camarades poussés de concert.

Sa rencontre avec de tels colosses, en 1975, alors qu'il débarquait de son Finistère natal, Jean-François Clémence, agent retraité de l'ONF à Bercé, s'en souvient comme si c'était hier. « Se retrouver face à des arbres qui ont 300 ans, ça remet les choses en place ! J'ai mis le pied dans une

temporalité qui m'était inconnue. Cela a façonné ma vie de forestier et d'homme », explique celui qui n'a plus jamais quitté la forêt. A la Futaie des Clos se trouvait également le chêne Boppe, foudroyé en 1934, à l'âge de 262 ans.

Ça pépie en tous sens

La section, gigantesque, de l'arbre figure comme une pièce de collection à Carnuta, un moderne et très réussi espace muséographique consacré à la forêt, à Jupilles, village qui comptait encore, au début du XX^e siècle, près de 500 sabotiers. Sur la tranche du chêne Boppe, large comme une table familiale, chaque cerne du bois est une page d'histoire. On y lit, sur quelques millimètres, le passage de la Révolution française et le début de la révolution industrielle, l'arrivée du téléphone et, tout au bord du vide, à l'endroit où la croissance et la vie de Boppe vont bientôt s'arrêter, la première édition des 24 Heures du Mans, en 1923.

« Ce que Colbert avait imaginé s'est réalisé ; c'est rare, une vision politique de long terme ! Il faut dire qu'ici ses préconisations sylvicoles ont été suivies avec constance », note Jean-François Clémence. Les comparses de Boppe produisent désormais le merain, un bois de chêne recherché, luxueux, qui sert à façonner les tonneaux de grands crus de cognac. Les plus beaux sujets, quant à eux, ont produit de prestigieuses charpentes, parmi lesquelles le tabouret de la flèche de Notre-Dame de Paris.

Huit chênes de Bercé ont en effet donné le bois de cette pièce maîtresse de la reconstruction de la cathédrale, inaugurée il y a quelques mois. « Je n'avais jamais



vu d'arbres si longs », répète Patrick Jouenne, le gâcheur de Notre-Dame, coordinateur des charpentiers qui ont hérité de la charge d'y tailler plus de 110 pièces, assemblées au millimètre près, pour soutenir les 600 tonnes de la partie aérienne du monument.

« La flèche en plomb et les effets du vent là-haut représentent des charges phénoménales ! Pour supporter cela, il faut un bois parfait, au fil bien droit, sans nœud, très résistant mécaniquement », précise Patrick Jouenne. Un triomphe pour les chênes de Bercé comme pour ceux qui les ont fait pousser. « Des arbres de cette taille-là, c'est comme s'ils faisaient partie de notre famille, je suis allé les voir tomber. Leur destin est extraordinaire, c'est un honneur pour les sept ou huit générations de forestiers qui s'en sont occupés », avance Jean-François Clémence.

Le vieux forestier, amateur de temps long, s'inquiète des effets rapides du changement climati-

que sur ce patrimoine vivant. En lisière de forêt, le hêtre, trop exposé, supporte désormais moins bien les vagues de chaleur. Que deviendront les chênes sans leurs sentinelles pare-soleil ? Dans les allées de Bercé, on se prépare également à un autre risque lié à la hausse accélérée du mercure : le feu de forêt. Aujourd'hui, d'ailleurs, ce petit vent qui n'a l'air de rien est desséchant et vaut à la région d'être particulièrement surveillée.

Au bord d'un fossé, deux agents de l'ONF remplissent la citerne d'un 4 x 4. Ils participent, avec les sapeurs-pompiers du département, à une semaine d'entraînement et doivent repérer les foyers d'incendie, simulés pour l'occasion, au milieu des chênes centenaires. « Le jour où ça brûlera, il faudra être efficace », prévient Hervé Daviau, dont le grade de lieutenant-colonel brille au soleil.

Malgré ces dangers accrus, il est des endroits dans la forêt de Bercé où les géants semblent installés depuis la nuit des temps et pour toujours, comme dans un conte. Au Vallon de l'Hermitière, traversé par un ruisseau frais, ça bourdonne et ça pépie en tous sens. Les plus âgés de la région se rappellent avoir guinché dans une guinguette désormais disparue. Un pouillot vélocé, des mélanges et un merle se réveillent dans la fin de matinée lumineuse, entre des bois moussus tombés à terre et les tapis de jacinthes violettes qui poussent sur les pentes. On se sent vite Poucet dans une vieille et haute futaie. Mais s'y perdre en vaut la peine et, pour profiter de sa beauté, c'est bien le nez au ciel et la tête en l'air qu'il faut arpenter la forêt de Bercé. ■

CÉCILE CAZENAVER

Huit arbres de cette ancienne forêt royale ont servi à la reconstruction de Notre-Dame de Paris. MANON CHEMINEAU POUR « LE MONDE »

Sous les chênes géants de la forêt de Bercé

Ce massif forestier de 5 400 hectares, dans la Sarthe, abrite certains des plus beaux et des plus vieux chênes de France. Un patrimoine vivant et majestueux menacé par le changement climatique

CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de l'office du tourisme de la vallée du Loir.

Y ALLER

En TGV ou en TER jusqu'au Mans, puis location de voiture pour atteindre Jupilles (45 minutes.)

SE LOGER

A La Chartre-sur-le-Loir, à l'Hôtel de France, fréquenté dans les années 1950 par les plus célèbres écuries des 24 Heures du Mans. Pour une nuit confortable au charme rétro. A partir de 100 euros la chambre double. Dans une des chambres d'hôte Chez un antiquaire, entouré d'objets sortis de la boutique de Grégoire Courtin et à deux pas de son incroyable musée de quincaillerie, à ne rater sous aucun prétexte. 100 euros la double.

DÉJEUNER, DÎNER

A Jupilles, au Bistrot Chouette, des plats roboratifs pour se requinquer après une randonnée, bien installé sur la jolie terrasse. Menu à partir de 16 euros. A Chahaigues, au Silex, une table gastronomique où les légumes figurent en bonne place sur la carte. Formule midi, en semaine, à 21 euros ou 25 euros.

Anne Salmon

Sociologue



En 2003.
LA DÉCOUVERTE

Si la transdisciplinarité est souvent vantée dans le monde de la recherche en sciences sociales comme un objectif désirable, les logiques de carrière et de publication tendent à renvoyer les chercheurs à leurs sillons d'origine. Il est heureusement des contre-exemples : l'œuvre d'Anne Salmon, décédée le 20 juin à Paris, à l'âge de 62 ans, en est un, mêlant approches philosophique, sociologique et historique, et portant sur des objets apparemment sans rapport. Un éclectisme qui a donné lieu à autant d'ouvrages pétris d'érudition, certains teintés d'humour, hélas parfois ignorés de la recherche académique et du grand public, peut-être du fait de leur originalité.

Au début des années 2000, Anne Salmon a analysé la multiplication des chartes éthiques et la diffusion des thèmes de la citoyenneté d'entreprise puis de la responsabilité sociale. A travers nombre d'ouvrages, d'*Ethique et ordre économique* (CNRS Ed., 2002) jusqu'aux *Nouveaux Empires. Fin de la démocratie?* (CNRS Ed., 2011), elle montre qu'il ne s'agit pas de simples outils marketing, mais de tentatives de relégitimation de l'économie dominante déstabilisée par les crises.

A plusieurs reprises, le capitalisme a cherché des justifications à son développement. Anne Salmon en revisite deux moments : religieux, d'abord, avec l'éthique protestante de l'accomplissement individuel ; progressiste, ensuite, avec la foi dans un progrès technique porteur d'abondance partagée. Mais, à partir de la fin du XX^e siècle, l'entreprise se veut une institution porteuse d'un système de valeurs. Plutôt qu'à une moralisation de l'économie, nous assistons à une «*économisation de l'éthique*», par laquelle l'entreprise serait devenue la «*dernière communauté*» viable, et les engagements, croyances et qualités individuelles des biens de consommation échangeables sur le marché des «*valeurs*».

Déployer une éthique en actes

La réflexion sur la place tenue par l'éthique économique la conduit à une interrogation plus large sur l'éthique des sciences dans un deuxième ensemble d'ouvrages. La vie en appartement l'amène à se demander ce que signifie appuyer sur un bouton électrique. *Imaginaire scientifique et modernité ordinaire. Une histoire d'électricité* (ISTE Ed., 2018) montre comment la vérité scientifique s'est séparée du monde vécu, privilégiant la théorie et dépréciant la pratique pour alimenter un imaginaire de puissance, qui atteint néanmoins ses limites à l'ère

8 MARS 1963 Naissance à Paris
2009 «*Moraliser le capitalisme ?*» (CNRS Ed.)
2018 Professeure au Conservatoire national des arts et métiers
2019 «*Eloge des jardins. Ethique de la nature et intervention de l'homme*» (Le Bord de l'eau)
2023 «*Alerte éthique dans l'action sociale*» (Erès)
20 JUIN 2025 Mort à Paris

de l'énergie nucléaire et de l'anthropocène. Il est alors essentiel de déployer une éthique en actes dans nos gestes les plus anodins. La création d'un petit jardin dans un village andalou lui sert de prétexte à une exploration des conceptions de ces espaces de nature, depuis ceux qui sont inscrits dans la cosmogonie grecque jusqu'aux jardins de résistance et de vie aujourd'hui (*Eloge des jardins. Ethique de la nature et intervention de l'homme*, Le Bord de l'eau, 2019). A travers ces études, Anne Salmon contraste une science classique qui surplombe la société et une autre émergente, plus modeste, qui se nourrit d'une association des savoirs.

Dans un troisième ensemble d'écrits centrés sur le travail social, qui constitue sa casquette la plus «*officielle*» – Anne Salmon était professeure des universités au Conservatoire national des arts et métiers, responsable du seul master français de recherche en travail social –, elle identifie des modalités de résistance aux modes de gestion que la logique de marchandisation impose aux services publics et associatifs.

Dans l'ouvrage collectif *Associations et action publique* (Desclée de Brouwer, 2015), elle oppose à la «*managérialisation*» du social un regain d'expression citoyenne, une action publique réactivée par son élaboration avec les acteurs et le renforcement des solidarités. La collection «*Intervention sociale*» qu'elle codirigeait chez Erès avec l'économiste Jean-Louis Laville est largement consacrée à ces sujets.

Ultime synthèse : *Alerte éthique dans l'action sociale* (Erès, 2023). Elle montre comment les mécanismes qu'elle a repérés dans l'entreprise imprègnent des décennies plus tard le domaine social, où une éthique de façade occulte les scandales dans l'accueil des personnes âgées ou des jeunes enfants. Pour elle, le questionnement éthique en démocratie n'est concevable que si sont maintenues et renforcées les conditions d'une «*socio-diversité*», aussi indispensable que la biodiversité. ■

ANTOINE REVERCHON

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Marie-Josèphe Carrieu-Costa, son épouse, Adrienne, Florence et Claire,

font part du décès de

M. Paul COSTA,
X 53,
ingénieur général de l'armement, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, ancien directeur des matériaux à l'ONERA, fondateur d'Assosciences.

Nous remercions tous ceux qui s'associent à notre peine.

costacarrieu@yahoo.fr

Annie CZARNECKI,
artiste peintre, ancienne élève des Beaux-Arts d'Alger puis de Paris,

est décédée le 24 juin 2025, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Patrick Florentin, son compagnon, Geneviève et Isabelle Adrey, ses filles, Marie et Juliette Darroussin, Antoinette Adrey, ses petites-filles, Hervé Castanet, son ami de toujours, Toute sa famille Et ses amis,

vous donnent rendez-vous pour un dernier hommage, le mercredi 2 juillet, au cimetière Saint-Pierre, à Marseille 5^e, au 380, rue Saint-Pierre.

La cérémonie débutera à 10 h 45, en la chapelle du funérarium municipal.

Lonrai. Paris.

Daniel et Paulette Duboust, son frère et sa belle-sœur, Nicolas et Frédérique, Guillaume et Emma, Thomas et Séverine, ses neveux et nièces, Zoé, Edgar, Valentin, Eliot, Jules, Lisa, petits-neveux, petites-nièces, Cyrille Bejally, son compagnon, Toute la famille Et ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

docteur Alain DUBOUST,
ancien interne des Hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique, ancien praticien hospitalier néphrologue,

survenu le 25 juin 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 5 juillet, à 10 heures, en l'église de Lonrai (Orne).

Fleurs naturelles uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. Mousset,
Saint-Germain-de-Martigny,
Tél. : 02 33 25 30 68.

Antoine Fanton et Jean-Michel Papon, Frédéric et Nathalie Fanton, ses enfants, Margaux Fanton, Isaure et Mark Symington, Melchior Fanton, ses petits-enfants, Fleur et Augustin Symington, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. André FANTON,
ancien ministre et chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 juin 2025, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Luthérienne Saint-Marcel, Paris 5^e, dans l'intimité familiale.

(Le Monde du 25 juin).

M^{me} Marie-France Fromont, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel FROMONT,
professeur émérite de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne,

survenu le 27 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 2 juillet, à 11 heures, en l'église de Chennevy (Aube).

fromont.michel@wanadoo.fr

Sylvie, Eric et Pierre Lalanne, ses enfants, Andrée Steve, sa conjointe et ses enfants, Hélène, Laure, Anne, Marc Steve, Maxime, Hugo, Pierre-Etienne, Juliette, Simon, Antoine, Charlotte, Manon, Lucy et Jeanne, ses petits-enfants et leurs proches,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

professeur Michel LALANNE,

survenu le 24 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie se déroulera le 4 juillet, à 14 h 30, en la paroisse Saint-Eloi, Paris 12^e.

Selon les dernières volontés de Michel, sans fleurs ni couronnes.

Dons bienvenus à la maison Catherine Labouré.

M^{me} Monique Liber Le Guennec, sa sœur, M^{me} Céline Gueho, M^{me} Valérie Boulanger Raichman, ses nièces, M. Christophe Boulanger, son neveu et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Françoise LE GUENNEC COPPENS,
ethno-anthropologue, présidente

de la société des africanistes, chargée de recherche honoraire au LACITO-CNRS (Villejuif),

survenu à Paris, le 22 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La crémation aura lieu le mercredi 2 juillet, à 16 heures, en la salle Mauméjean, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

L'inhumation de l'urne aura lieu le jeudi 3 juillet, à 15 heures, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris 20^e.

La Société des Africanistes

a la tristesse de faire part du décès de sa présidente,

Françoise LE GUENNEC-COPPENS,

survenu à Paris, le 22 juin 2025, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Une cérémonie se tiendra au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, le mercredi 2 juillet, à 16 heures.

Nous avons la très grande peine d'annoncer à tous ceux qui ont connu, estimé et aimé

M^{me} la docteure Alice LE GÔ,
née CRESCIONI,

qu'elle s'est éteinte dans sa maison de Vabres (Gard), le vendredi 27 juin 2025, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Jean-François Le Gô, Frédéric Angot et Didier, Marie-Pierre Croguennec et Olivier, Yanik Le Gô, ses enfants et leurs conjoints, Tous ses petits-enfants, leurs conjoints Et ses arrière-petits-enfants,

vous invitent à les rejoindre par la présence, la pensée ou la prière lors de l'office religieux qui sera célébré le mercredi 2 juillet, à 15 h 30, en l'église de Lasalle, suivi de l'inhumation au cimetière de Vabres.

Dépôt de condoléances sur
www.atger.fr

Anniversaire de décès

Dominique DALLI.

D. F. Dalli.

Hommage

M^{me} Marie Mencièrè Dudan

rend hommage à la mémoire de

Tayeb SAHRAOUI,
jeune étudiant algérien engagé à vingt ans, à Damas et à Beyrouth pour la cause palestinienne dans le groupe de Georges Habache, à Paris au RUR (FLN clandestin), fondé par le dramaturge Mohamed Boudia.

Il s'est éteint à Alger, le 26 mai 2025, à l'âge de soixante-quinze ans.

Concerts

JEUNES TALENTS
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

25^e Festival Européen Jeunes Talents.

Du 6 au 26 juillet 2025 dans la Cour des Grands Dépôts des Archives nationales. En plein air, dans cet écrin, nos jeunes et talentueux artistes donneront le «*la*» de votre été.

Lors de 22 concerts, (re)découvrez les chefs-d'œuvre incontournables des plus grands compositeurs de la musique romantique. Enfin, laissez-vous surprendre par nos perles rares : un orchestre baroque, un chœur de chanteuses ukrainiennes, des airs d'opéra-comique, le concert de Chausson ou encore un récital en piano à quatre mains.

Participez à l'émergence des légendes classiques de demain !

Concerts en soirée du mardi au samedi à 20 heures, de 10 € à 20 € Et aussi les samedis à 16 h 30 (entrée libre).

Informations et réservations sur
jeunes-talents.org
Tél. : 01 40 20 09 20.

Société éditrice du «*Monde*» SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du «*Monde*», directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerm, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et l'Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papi
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Le Monde
en vente actuellement

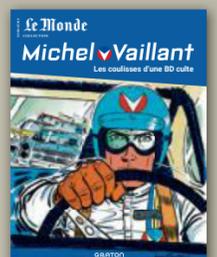
En kiosque



Dès mercredi 2 juillet



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Cahiers de vacances adultes

Nos services

Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.sourcessure.eu

Bernard Haykel

« Il y a une ambivalence dans la pensée stratégique d'Israël »

L'hégémonie militaire d'Israël et l'affaiblissement de l'Iran provoquent de nouveaux rapports de force au Proche-Orient, selon le spécialiste de la péninsule Arabique

ENTRETIEN

Bernard Haykel enseigne au département des études moyen-orientales de l'université de Princeton, aux Etats-Unis. Ce spécialiste de la péninsule Arabique rédige actuellement un ouvrage consacré à l'histoire moderne de l'Arabie saoudite.

Les bombardements israéliens sur l'Iran, du 13 au 24 juin, marquent-ils le début d'une nouvelle ère au Proche et au Moyen-Orient, dominée par l'hégémonie militaire d'Israël ?

Israël s'est débarrassé du système d'alliance iranien qui lui faisait face. Les responsables israéliens veulent vraiment reconfigurer toute la région. Pour y parvenir, il faut affaiblir, ou peut-être même détruire, voire remplacer, le régime iranien. Après les succès obtenus contre les gardiens de la révolution en Syrie [le bombardement du consulat iranien à Damas, en avril 2024], et après ceux contre le Hezbollah au Liban, Israël a vu que les attaques iraniennes contre son territoire, en avril et en octobre 2024, n'étaient pas très puissantes et qu'il avait la capacité d'en limiter les effets. Cela a incité les responsables israéliens à pousser leur avantage.

Au cours des premières vingt-quatre heures de l'attaque du 13 juin, même si les buts principaux étaient le nucléaire et le système d'armes balistiques, les Israéliens ont obtenu de tels résultats qu'ils ont été entraînés vers d'autres ambitions – ce que l'on appelle en anglais le *mission creep* [« expansion de la mission »]. C'est ce qui les a poussés à évoquer un changement de régime.

Comment cette faiblesse iranienne s'explique-t-elle ?

Je ne suis pas spécialiste de l'Iran, mais j'en ai été très surpris. Je pensais tout d'abord que la force de frappe du Hezbollah était réelle et que, lorsqu'ils disaient pouvoir détruire une grande partie des villes israéliennes, c'était vrai. Ce que personne n'a vu, c'est qu'Israël se préparait contre l'Iran depuis la guerre de 2006 [contre le Hezbollah]. Cela fait deux décennies qu'il travaille sur le régime iranien pour l'infiltrer. La taille du Mossad [services secrets israéliens] a été doublée, ou même triplée, et l'Iran en est devenu l'unique priorité – au point que le travail n'a pas été fait au sujet du Hamas : ses véritables intentions n'ont pas été comprises, les responsables israéliens ayant cru qu'il avait été amolli par l'argent du Qatar.

La façon dont les Israéliens ont pu infiltrer le Hezbollah n'est pas liée à l'engagement de ce dernier dans la guerre civile en Syrie, ou aux ouvertures que cela a pu créer pour eux par les Russes et les Syriens. Cette pénétration s'est faite par l'Iran, peut-être parce qu'il y a des factions au sein du régime iranien sur lesquelles s'appuyer, ou bien pour des raisons économiques.

L'épuisement de la révolution islamique et la coupure avec la société civile ont-ils également joué ?

Certainement. On dit que 80 % du peuple iranien est contre le régime. Les sanctions ont également eu un rôle fondamental. Les indicateurs économiques le montrent : le pays est à genoux. Le taux de croissance est très faible, celui du chômage très élevé. Il y a eu une dévaluation terrible du rial [monnaie iranienne], une très forte inflation, un produit intérieur brut par habitant très faible.

Très éduquée et très connectée aux réseaux sociaux, la population iranienne voit ce qui se passe ailleurs, notamment en Arabie saoudite. Quand il y a eu cette énorme répression contre les femmes [en réponse au mouvement *Femme, vie, liberté, fin 2022*], les Iraniens ont pu se dire : pourquoi nous, qui sommes plus avancés que les voisins arabes, subissons cette répression, alors qu'on voit des femmes dévoilées en Arabie saoudite ? De fait, le régime a lâché sur cette question du voile, ce qui a constitué une autre indication de faiblesse.

La puissance israélienne qui s'est manifestée au cours de ces derniers mois a-t-elle des fragilités ?

Israël est devenu une sorte de Sparte, c'est une société très militarisée, les dépenses militaires sont considérables. La dépendance vis-à-vis des Etats-Unis reste importante. Je crois aussi que la société reste traumatisée par le 7-October et qu'elle est fracturée, polarisée entre les religieux et les autres. Avec la guerre, ces fragilités restent invisibles. Mais ces failles ne vont pas tarder à apparaître, du fait des coûts financiers et psychologiques des conflits ; on évoque d'ailleurs une émigration d'Israéliens. D'un autre côté, l'industrie militaire et technologique a accumulé de grands acquis au cours de cette guerre, donc le bilan est mitigé.

La critique selon laquelle Benjamin Nétanyahou, le premier ministre israélien, est incapable de transformer ses victoires militaires en résultats politiques vous semble-t-elle fondée ?

Il est exact qu'il n'a pas encore pu transformer ses victoires contre le Hamas, contre le Hezbollah et même contre l'Iran en victoires stratégiques pour Israël. Les Israéliens voudraient parvenir à des résultats plus durables avec le Liban et la Syrie, mais ils veulent aussi, s'agissant de l'extrême droite israélienne et de Nétanyahou, enterrer l'idée d'un Etat palestinien et annihiler tout effort en ce sens.

Comment cela se traduirait-il pour la Syrie ?

Les Israéliens veulent absolument garder le plateau syrien du Golan, qu'ils ont déjà annexé. Ils vont essayer de garder le plus possible de positions sur le terrain. Ils veulent aussi peser sur la population syrienne en créant une sorte de protectorat sur la communauté druze, et exiger qu'aucune armée syrienne ne puisse dépasser une certaine ligne au sud du pays. Ils ont été très fâchés que Donald Trump, sous la pression du prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman et du président turc, Recep Tayyip Erdogan, lève les sanctions américaines contre la Syrie, parce qu'ils voulaient les utiliser pour faire pression sur les dirigeants syriens afin de parvenir à un traité de paix. C'est la même chose vis-à-vis du Liban. Ils s'opposent aussi à ce que l'Occident aide économiquement le Liban pour obliger le gouvernement libanais à faire la même chose.

Comment cette stratégie de contrarier la restauration d'un Etat libanais et d'un Etat syrien, et de liquider la question palestinienne pourrait-elle



YANN LEGENDRE

être la promesse d'une paix durable dans la région ?

Il y a, sur le Liban et la Syrie, une ambivalence dans la pensée stratégique israélienne. D'un côté, Israël préfère des Etats faibles, auxquels on peut imposer ses conditions. Mais, de l'autre, il sait qu'un Etat incapable de contrôler son territoire signifierait le retour de milices comme celle du Hezbollah. Israël veut bien d'un Etat fort si celui-ci va assurer sa sécurité. Les responsables israéliens ne sont pas clairs sur ce point, parce qu'ils ne pensent pas qu'un Etat fort puisse s'imposer dans ces deux pays ni qu'il fera ce qu'ils veulent, c'est-à-dire contrôler le territoire et empêcher le retour de milices.

Comment l'Arabie saoudite peut-elle s'accommoder de cette hégémonie israélienne ?

S'il s'agit d'imposer un modèle économique d'inspiration néolibérale, basé sur le commerce, les communications et les échanges de personnes et de biens, l'Arabie peut s'y retrouver. Si cela signifie ne jamais donner un Etat aux Palestiniens, entretenir les fragilités en Syrie et au Liban, les Saoudiens ne seront pas partants. Même s'ils sont riches, ils restent faibles, surtout militairement. L'Arabie veut absolument se développer et diversifier son économie, mais elle n'a pas les mêmes moyens que ses voisins, qui ont un produit intérieur brut par habitant bien plus élevé, comme les Emirats arabes unis, le Qatar ou même le Koweït. Avec un prix du pétrole assez faible, tout l'argent saoudien va être utilisé à l'intérieur du pays. Il faudra même emprunter. Le pays ne veut donc pas être considéré comme le financeur de la reconstruction de la Syrie, de la reconstruction du Liban. On est sorti du modèle dans lequel l'Arabie pouvait venir en aide à des pays tels que le Liban (surtout avec l'énorme corruption qui y règne), sans avoir de véritable influence. Mais elle a peu d'options par rapport à ce qu'Israël est en train de faire. L'affaiblissement des Iraniens, la fin du régime Assad en Syrie, la destruction du Hezbollah et du Hamas, tout cela lui va.

Mais elle ne veut pas qu'on attende d'elle qu'elle distribue l'argent dont elle ne dispose pas. Et si, dans le même temps, les Israéliens ne permettent rien pour les Palestiniens – même s'il s'agit d'un Etat sans armée, sans souveraineté totale, ce que les Israéliens sont incapables d'accepter –, alors la normalisation ne sera pas possible. Riyad voit des changements et des bouleversements qui sont dans son intérêt et qui correspondent à ce qu'il veut : la paix et l'ordre. Les pays qui comptent le plus pour l'Arabie, ce ne sont ni la Palestine ni la Syrie. C'est le Soudan, parce que

c'est un pays très proche, avec une guerre civile qui engendre des afflux de migrants. C'est aussi le Yémen et la Jordanie, où les Saoudiens ont peur d'un bouleversement précipité par Israël [l'afflux de Palestiniens] qui pourrait emporter la monarchie.

Leur vision de l'Iran est également différente de celle des Israéliens. Ces derniers veulent un changement de régime à Téhéran et se fichent de savoir si cela peut déboucher sur une guerre civile. Ce n'est pas du tout l'opinion de Riyad, où on craint qu'un tel chaos puisse déborder dans toute la région.

L'émergence de cette hégémonie israélienne ne va-t-elle pas conduire à des rapprochements régionaux entre des pays qui ne sont pas forcément en bons termes, pour aboutir à une forme de contrepois ?

C'est difficile avec l'Iran, parce qu'il s'agit d'un régime idéologique, révisionniste, qui veut voir la fin de l'influence et de l'hégémonie américaines dans la région, tandis que l'Arabie saoudite dépend énormément des Etats-Unis pour sa protection. Cela fait une très grande différence.

Avec la Turquie, il peut y avoir un rapprochement – c'est ce que l'on est en train d'observer en Syrie. Les Saoudiens veulent que la Syrie se rétablisse, qu'il y ait un gouvernement central fort, que le territoire syrien reste uni. En même temps, ils ne veulent pas que les Turcs dominent totalement la Syrie, donc il y a une coordination. Mais celle-ci a aussi des limites, parce que si les Turcs poussent vraiment pour des régimes islamistes, surtout des islamistes qui peuvent se prévaloir d'une légitimité fondée sur des élections, cela va beaucoup gêner les Saoudiens qui ne veulent pas de ce modèle-là, pas plus que les Emiratis.

Que représente la question palestinienne à Riyad ?

C'est une question symbolique qui reste très importante. La jeunesse saoudienne était très peu politisée, mais elle l'est devenue à travers la guerre de Gaza et de ses images. C'est un sentiment assez répandu dans la société, et Ben Salman ne peut pas l'ignorer. Il veut qu'un grand nombre de pays reconnaissent la Palestine comme un Etat, que les Israéliens s'engagent dans un processus irréversible en vue de la création d'un Etat palestinien, mais sans entrer dans les détails de ce que cela voudrait dire. On a toujours l'impression que les responsables saoudiens veulent se débarrasser de ce problème pour se concentrer sur leur développement économique. Ce qui est primordial, c'est ce nationalisme, « Saudi first », qui pousse à défendre les intérêts de l'Arabie avant tout. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GILLES PARIS

Anne Deysine « La décision de la Cour suprême marque l'avènement d'une société sans droit »

La spécialiste du droit considère que l'arrêt rendu, le 27 juin, par la plus haute juridiction des Etats-Unis va déboucher sur un « chaos » institutionnel, avec des situations différentes selon les Etats

ENTRETIEN

Vendredi 27 juin, la Cour suprême a restreint le pouvoir des juges fédéraux : ceux-ci ne pourront plus suspendre, par des « ordonnances universelles », l'application de décrets du pouvoir exécutif. L'affaire portait sur un décret supprimant le droit du sol – en violation du 14^e amendement de la Constitution. Selon Anne Deysine, juriste et américaniste, professeure émérite à l'université de Nanterre, cette décision va mener au chaos et elle menace les libertés publiques.

La décision de la Cour suprême est-elle politique ?

Elle est assurément politique. Car si l'administration Trump a demandé une intervention d'urgence de la Cour suprême, ce n'est pas parce qu'elle cherche à défendre la légalité du décret mettant fin à l'obtention automatique de la nationalité américaine pour tout enfant né sur le territoire des Etats-Unis : elle demande à la Cour de suspendre les ordonnances dites « universelles » rendues par des juges de première instance et confirmées en appel. Or, lorsque nombre de décrets pris par l'administration Biden, sur la vaccination obligatoire par exemple, avaient également été suspendus par le même type d'ordonnances universelles, la Cour n'avait rien fait.

Par leurs questions durant l'audience du 15 mai, les juges de droite ont montré leur hostilité envers ces ordonnances

s'appliquant non pas seulement aux requérants et parties du procès mais à tous ceux dont les droits risquent d'être violés. A propos du décret sur le droit du sol, une ordonnance universelle se justifiait pourtant, car elle permettait d'éviter de créer le chaos, avec des situations différentes selon les Etats. Ce qui va se produire.

Quelles vont être les conséquences concrètes de cette décision, du point de vue du droit du sol ?

Le décret énonce que les enfants nés de parents ne disposant pas de titre de séjour permanent valable (la *green card*) ou n'ayant pas la nationalité américaine ne deviennent pas citoyens à la naissance, en violation de ce que prévoient explicitement le 14^e amendement à la Constitution, la loi sur la nationalité de 1940 et la jurisprudence de la Cour. Dans la décision *United States vs Wong Kim Ark* de 1898, elle a jugé que même si ses parents sont « sujets de l'empereur de Chine », l'enfant né aux Etats-Unis est bien américain.

Dès que le délai de 30 jours fixé par la Cour sera écoulé, l'administration Trump va donc pouvoir appliquer le décret dans les 28 Etats dirigés par les Républicains qui ne l'ont pas contesté en justice. Cette situation pourra amener des mères à aller accoucher à New York ou dans le Massachusetts pour que leur enfant soit américain. A terme, cela risque de creuser encore davantage le fossé entre Etats « rouges » (républicains) et Etats « bleus » (démocrates),

protecteurs des droits attaqués par l'administration Trump. L'interdiction des ordonnances à portée universelle signifie qu'il incombera désormais, dans ces 28 Etats républicains, à chacun des enfants – ou plutôt à leurs représentants, mères ou associations ou Etats – de saisir le juge afin de contester l'application du décret, en invoquant la violation du 14^e amendement. Sur le plan logistique, ce sera le chaos car les enfants se déplacent au cours de leur vie. Or le statut de citoyen américain entraîne des droits et permet de bénéficier de certains services, comme les bons alimentaires. Un enfant né dans un Etat « rouge » qui se déplacera dans un Etat « bleu » pourra-t-il faire valoir des droits attachés à la citoyenneté ?

Les recours collectifs (« class actions ») et les procédures coordonnées dans tous les Etats peuvent-ils permettre de contrecarrer l'interdiction des ordonnances universelles ?

Constituer une action de groupe prend du temps. Lorsqu'il y a urgence,

ce n'est pas l'instrument idéal. Mais la Cour n'a pas été sensible à cet argument. Dès l'annonce de la décision, des groupes de défense des libertés publiques ont déposé des demandes d'actions de groupe nationales. Mais le parcours sera semé d'embûches car la Cour a rendu plus difficile la certification des actions de groupe.

Cette décision de la Cour suprême met-elle en danger les droits fondamentaux aux Etats-Unis ?

En effet, et le droit du sol n'est pas le seul à être menacé. Une dizaine de ces ordonnances bloquent actuellement d'autres décrets sans doute illégaux de Donald Trump : ceux qui gèlent les fonds votés par le Congrès, démantèlent les agences, limogent les fonctionnaires, s'en prennent aux transgenres et visent à modifier les règles électorales. Les juristes de la Maison Blanche sont déjà en train de demander aux juges de déclarer ces ordonnances illégales. Ce qui, espère le président américain, devrait lui permettre d'agir vite et sans aucun obstacle.

A court terme, Donald Trump va pouvoir continuer à modifier le fonctionnement des institutions et de la société par décrets. Il n'aura plus à craindre ces ordonnances universelles. Elles étaient critiquables, mais dans la situation actuelle, elles étaient un moindre mal. Nous vivons l'avènement d'une société sans droit, avec la création de zones de non-droit validées par la Cour suprême, alors que les Etats-Unis se sont construits sur la primauté du droit (*rule of law*), ainsi que l'avait jugé la Cour suprême en 1974 dans *United States vs Nixon* : « Personne n'est au-dessus du droit », pas même le président.

Ceux qui pensaient que la Cour suprême, certes conservatrice,

pourrait être un rempart contre la dérive autoritaire de Donald Trump se sont-ils trompés ?

Cette décision montre que le président de la Cour, John Roberts, un conservateur attaché à la légitimité de l'institution, ne parvient plus à freiner les plus radicaux de ses collègues, les juges Clarence Thomas et Samuel Alito en particulier. Il rejoint la majorité. Comme c'est son privilège et sa prérogative, il a attribué la rédaction de l'opinion majoritaire à la juge Amy Coney Barrett, très conservatrice, mais attachée au respect de la procédure.

Elle a concocté une décision peu convaincante, voire cynique, mais pas aussi absolue que ce que beaucoup craignaient. Elle invalide ces ordonnances uniquement parce que leur champ d'application est trop large. Les trois affaires sont donc renvoyées aux juridictions de première instance, qui vont devoir tenter de déterminer les implications pratiques de l'arrêt et décider si une injonction moins large est appropriée. Ce qui signifie que, pour Trump, tout n'est pas gagné. Il reste des possibilités d'agir. Mais, en attendant, ce sera l'incertitude et l'anxiété pour les parents pendant de longs mois : certains enfants risquent de perdre leur droit à la citoyenneté américaine.

Est-ce une abdication du rôle de garant de la Constitution que la Cour suprême est censée exercer ?

Entre ces deux institutions qui se veulent suprêmes, la présidence et la Cour, la seconde est en train de perdre la bataille. Elle pouvait rétablir l'équilibre en permettant aux juridictions de première instance de conserver la possibilité de rendre des ordonnances universelles. Ce n'est pas le choix que la majorité de ses juges a fait. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCAL RICHÉ



À COURT TERME, TRUMP VA POUVOIR CONTINUER À MODIFIER LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS ET DE LA SOCIÉTÉ PAR DÉCRETS

Denis Charbit Il faut être pour Nétanyahou lorsqu'il affaiblit la menace iranienne, et ardemment contre lui lorsqu'il détruit Gaza

Le politiste israélien estime que le succès de l'Etat hébreu en Iran peut jeter les bases d'une reconfiguration bénéfique au Moyen-Orient. Mais seulement si le premier ministre d'Israël ne cède pas à l'ivresse de la toute-puissance et cesse ses opérations à Gaza

Fort de son succès en Iran, Benjamin Nétanyahou aspire à remodeler le Moyen-Orient. C'est la récompense qu'Israël mérite, estime-t-il, pour avoir fait le « sale boulot » afin de briser l'axe Gaza-Beyrouth-Damas-Téhéran. Israël assume le coût humain, matériel et économique de ces guerres menées sur plusieurs fronts (y compris la condamnation morale de la communauté internationale pour le chaos à Gaza), et a sérieusement entamé, avec l'aide des Etats-Unis, un arsenal nucléaire qui menaçait la stabilité du monde autant que l'existence d'Israël.

Israël peut enregistrer avec satisfaction le fait d'avoir, à la frontière nord, des voisins libanais et syrien plus conciliants que le clan Al-Assad et le Hezbollah. Le changement de régime en Syrie fut l'affaire des Syriens, mais Israël y a indirectement contribué en ôtant au Hezbollah sa position de pivot au Liban. Il ne s'agit pas d'attendre quelque gratitude publique du peuple libanais : la guerre ancienne et récente laisse des deux côtés de la frontière des rancœurs qui ne s'effacent guère d'un trait. Cependant, si Israël informe le Liban par des voies discrètes qu'il est prêt à se retirer sur

la ligne de démarcation comme il l'a fait en 2000, pour autant que sa souveraineté soit respectée et que la menace chiite soit jugulée, alors la guerre au Liban et en Iran n'aura pas été inutile, malgré les morts et les destructions.

Le régime syrien semble être lui aussi disposé à ne pas reproduire la litanie chère à Bachar Al-Assad sur l'« entité sioniste » promise à une disparition inéluctable. Si le contentieux entre les deux pays se limite désormais au plateau du Golan et aux points stratégiques occupés récemment par l'armée israélienne, on ne peut exclure l'émergence d'un cercle vertueux en vue d'une négociation à venir.

Langage des intérêts

Que le peuple iranien tire parti ou non des coups portés au pouvoir pour renverser celui-ci, c'est à lui seul d'en décider. L'exemple du Liban et de la Syrie montre que des perspectives d'entente tacite sont possibles, que le régime reste en place ou qu'il ait changé. Si la République islamique arrive à survivre, les Etats-Unis et l'Europe devront se montrer fermes vis-à-vis d'elle. Pour y parvenir, le langage des intérêts devra remplacer celui de la passion idéologique et fanatique. L'Iran n'était

pas le premier pays à proclamer rituellement la disparition de l'« entité sioniste » ; Israël s'en accommode, mais ne consentira jamais à un passage à l'acte potentiel avec le développement d'une capacité nucléaire. Rien de nouveau sous le soleil : Israël avait réservé le même traitement à l'Irak en 1981 et à la Syrie en 2007.

Il reste impératif que le droit international maintienne la règle désignant comme agresseur le pays qui a tiré le premier. Mais il est grotesque de considérer que la guerre déclarée à l'Iran par Benjamin Nétanyahou est identique à

celle que Vladimir Poutine mène contre l'Ukraine. Tout en déclarant Israël agresseur, il serait juste de reconnaître qu'il mérite des « circonstances atténuantes ». Lorsque l'Europe soutient Israël face à l'Iran et condamne la Russie face à l'Ukraine, elle ne parle pas un « double langage », elle ne pratique pas un « double standard », elle parle avec bon sens. L'opération menée par le premier ministre israélien en Iran est de nature défensive, celle menée par le président russe en Ukraine est clairement expansionniste, comme est expansionniste la guerre menée par Israël vers Gaza. En l'occurrence, Israël n'est pas formellement l'agresseur mais la poursuite d'une guerre sans retenue exige de déclencher l'état d'alerte.

C'est dire que la recomposition régionale peut prendre également une direction perverse. En l'état actuel, Benjamin Nétanyahou cherche à liquider le futur des Palestiniens, bien plus qu'à libérer les otages et à remplacer le Hamas par un acteur responsable. Il faut redouter chez lui l'ivresse de la puissance qui le conduit à faire main basse sur Gaza et sur la Cisjordanie, et à pulvériser les contre-pouvoirs en Israël (de la Cour suprême à la presse d'investiga-

tion), au risque de faire d'Israël un Etat définitivement répressif et illibéral. La méfiance des Israéliens et des Palestiniens est à son paroxysme depuis le 7-October. Mais il faut travailler, de part et d'autre, à ne plus tolérer des slogans qui nient l'avènement de la Palestine ou l'existence d'Israël. La mémoire des souffrances subies ne peut légitimer l'élimination d'un millier d'Israéliens et de dizaines de milliers de Palestiniens depuis 2023.

Exiger le renoncement à des pratiques meurtrières et à un discours mortifère en hébreu ou en arabe, c'est déclarer à tous les peuples de la région que nul n'est de trop : tous ont leur place, mais pas toute la place. Il faut être résolument pour Nétanyahou lorsqu'il affaiblit la menace iranienne qui a pesé sur Israël ; il faut être ardemment contre lui lorsqu'il n'envisage d'issue diplomatique au conflit que sans les Palestiniens.

Dans ce nouveau contexte, encore incertain, Israël peut prétendre être le gendarme de la région à condition de cesser de se conduire en voyou en Cisjordanie et d'arrêter son armée de destruction massive à Gaza. Israël ne peut édifier d'avenir stable qu'en coopérant avec les leaders et peuples voisins

pour obtenir leur consentement. La paix, locale ou globale, est de nouveau possible. Elle implique d'arrêter la « pacification » en cours à Gaza et de composer avec les Palestiniens, sans le Hamas. Si Nétanyahou n'est pas capable de l'envisager, c'est à un autre leadership israélien de relever le défi, dans l'esprit d'Yitzhak Rabin, pour conduire avec les pays voisins, en commençant par les Palestiniens, ce changement dont le Moyen-Orient et le monde ont besoin.

Remodeler durablement la région requiert, après l'usage de la force, une main tendue. Si l'hubris l'emporte sur la sagesse, Israël aura gagné une fois de plus la bataille pour son existence, mais pas celle, décisive, de sa légitimité. La région retombera dans le désordre, la violence et l'instabilité, et de ce nouvel ordre ne subsistera qu'une tyrannie arbitraire. ■

Denis Charbit est professeur de science politique à l'université ouverte d'Israël, à Raanana. Il a notamment publié « Israël, l'impossible Etat normal » (Calmann-Lévy, 2024)

Tabac et alcool: un incompréhensible « deux poids, deux mesures »

LES POUVOIRS PUBLICS ASSUMENT LEUR LUTTE ANTI-CIGARETTE, MAIS N'ONT JAMAIS SOUTENU NE SERAIT-CE QUE LE DRY JANUARY

Augmentations régulières du prix du paquet, lieux sans tabac, introduction du paquet neutre et aversissement de nocivité, interdiction des arômes et additifs, remboursement des substituts nicotiniques, mois sans tabac... les dispositions de lutte contre le tabagisme se sont succédé depuis l'entrée en vigueur de la loi Veil, en 1976, et, quinze ans plus tard, de la loi Evin (1991). Le premier texte posait en principe l'autorisation de fumer dans les lieux publics, sauf là où cela est interdit. Le second ne visait plus seulement à protéger les fumeurs d'eux-mêmes, mais aussi à préserver leur entourage: la règle est devenue l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif.

Ce dimanche 29 juin, un pas de plus a été franchi. Un décret publié la veille au *Journal officiel* interdit la cigarette sur les plages, dans les parcs et les jardins publics, les équipements sportifs, les Atribus et aux abords des établissements scolaires, bibliothèques, piscines, stades et installations sportives. Ces types de lieux s'ajoutent aux 7200 endroits déjà concernés par des interdictions de fumer.

« Là où il y a des enfants, le tabac doit disparaître », a déclaré Catherine Vautrin, la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, dans le quotidien *Ouest-France*, jeudi 29 mai, en amont de la Journée mondiale sans tabac (le 31 mai), plaidant que la liberté de fumer « s'arrête là où commence le droit des enfants à respirer un air pur ». La mesure s'inscrit dans le Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 de son

prédécesseur, Aurélien Rousseau, avec un objectif de taille: parvenir à une « génération sans tabac » d'ici à 2032. Aujourd'hui, c'est une certitude, appuyée par un discours clairement assumé depuis des années, aucun seuil de consommation de tabac n'est sans risque. Le tabac tue chaque année 75 000 personnes en France, et son coût social est estimé à 156 milliards d'euros par an.

Au fil des années, les actions de lutte contre le tabagisme ont eu pour effet de le « dénormaliser », et de lui donner une image dévalorisante. Selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en 2023, moins d'un quart des adultes de 18 à 75 ans déclarent fumer quotidiennement, un niveau historiquement bas. Chez les adolescents, le tabagisme continue de reculer, avec 16 % de fumeurs quotidiens à 17 ans en 2022 contre 25 % en 2017. Si cette tendance perdure, en 2032, ils pourraient n'être plus que 5 %. Pas loin de l'objectif d'une génération sans tabac. Autrement dit, la prévention et l'action publique peuvent payer.

Impossible de ne pas voir qu'à l'inverse, les politiques publiques en matière de consommation d'alcool sont, au minimum, bien moins ambitieuses, voire très limitées, aujourd'hui encore. Rien ne peut, pourtant, justifier ce « deux poids, deux mesures ». Certes, la consommation des Français diminue depuis les années 1960, mais la France figure toujours parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques où l'on boit le plus, avec

10,35 litres d'alcool pur par an et par habitant de plus de 15 ans, selon la dernière enquête de l'OFDT publiée en novembre 2024.

Pourtant, l'alcool est tout aussi dangereux pour les consommateurs. Deuxième cause évitable de mortalité par cancer, il est responsable de 28 000 nouveaux cas de cette maladie selon l'institut national du cancer et de 41 000 décès par an (dont 30 000 chez les hommes) selon Santé publique France. Son coût social atteint 102 milliards d'euros. C'est aussi, on l'oublie souvent, un motif majeur de la violence du quotidien. La mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives estime que l'alcool est impliqué dans 30 % à 40 % des cas de condamnation pour violences.

Pression et croyances

L'état de la connaissance et de la science ne laisse place à aucune ambiguïté: la consommation d'alcool entraîne des risques, même à faible dose. Pour les limiter, un repère de consommation à moindre risque a été défini: deux verres par jour et pas tous les jours. Médecins, addictologues, acteurs de terrain réclament depuis des années une vraie politique de santé publique. Les pouvoirs publics financent le mois sans tabac mais, sous la pression du lobby viticole – près de 550 000 emplois directs et indirects, selon le Comité national des interprofessions des vins –, ils n'ont jamais soutenu ne serait-ce que le Dry January (« janvier sobre », ou Défi de janvier) depuis son lancement en France en 2020.

Des croyances ont aussi la vie dure: une consommation modérée serait sans risque, ou encore tous les alcools ne se vaudraient pas (le vin, alcool le plus consommé en France, serait moins dangereux que les alcools forts). Ainsi, lorsque en 2018, Agnès Buzyn, ministre de la santé, ose déclarer que le « vin [est] un alcool comme un autre », l'assimilant aux alcools forts, Emmanuel Macron monte au créneau: « Moi, je bois du vin le midi et le soir. » Et annonce que tant qu'il sera président, il n'y aura pas « d'amendement pour durcir la loi Evin ».

Cinq ans plus tard, alors qu'il vient d'être nommé ministre de la santé, Aurélien Rousseau échoue à faire augmenter les taxes sur l'alcool à des fins de prévention. En novembre 2024, dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale, les sénateurs ont débattu d'une série d'amendements visant à accroître la taxation sur l'alcool. Tous ont été rejetés. « Les enjeux économiques sont supérieurs aux enjeux sanitaires », avait alors regretté la sénatrice (Parti socialiste) Laurence Rossignol. Mickaël Naassila, président de la Société française d'alcoologie, directeur du groupe de recherche sur l'alcool et les pharmacodépendances de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et l'un des initiateurs du Défi de janvier, le répète inlassablement: « Il nous faut d'urgence un plan alcool pour faire de la prévention, donner une bonne information aux consommateurs. Et dire la vérité: l'alcool tue. » ■

NATHALIE BRAFMAN



CHRONIQUE | PAR HAROLD THIBAUT

Quand la Chine vise les Etats que Trump rejette

Alors que Donald Trump a mis le commerce mondial sens dessus dessous au printemps en annonçant des droits de douane d'au moins 10 % pour tous les pays et bien plus élevés pour certains, son homologue chinois, Xi Jinping, a avancé une offre bien différente. Les ministres des affaires étrangères d'Etats africains étaient en visite à Changsha, dans le sud-est du pays, lorsque le président chinois a adressé, le 11 juin, une lettre aux dirigeants du continent. Il y annonçait la suppression des taxes douanières pour les produits venant de tous les pays africains sauf un, Eswatini (ex-Swaziland), qui continue de préférer entretenir des relations diplomatiques avec Taipei plutôt que Pékin. A ceux que les Etats-Unis rejettent, la Chine ouvre davantage les bras.

Depuis seize ans déjà, la Chine est le premier partenaire commercial du continent africain. Leurs échanges ont atteint 296 milliards de dollars (environ 260 milliards d'euros) en 2024, et progressé de 12 % sur les cinq premiers mois de 2025 en comparaison avec la même période l'année précédente. L'annonce de Xi Jinping est un contrepoint plus que symbolique. Les Etats-Unis de Bill Clinton avaient procédé à une annonce très proche, en 2000, en supprimant les barrières à l'entrée de produits d'Afrique subsaharienne par une loi, l'African growth and opportunity Act (AGOA), qui devait aider des pays en difficulté économique à exporter. Donald Trump a mis un terme, le 2 avril, au 0 % qui prévalait avec ces Etats depuis vingt-cinq ans, et rien ne dit que l'AGOA, qui arrive à échéance le 30 septembre, sera renouvelé.

Les ouvertures chinoises ne concernent pas que le commerce et l'Afrique. La Chine multiplie les passerelles avec les pays qui ne sont pas des alliés directs des Etats-Unis et dont elle considère qu'elle peut les associer à son dessein de nouvel ordre mondial. Lors du sommet de la coopération sino-africaine, en septembre 2024, la diplomatie chinoise a proposé une forte accélé-

ration des ouvertures de centres de formation professionnelle financés par la Chine en Afrique et des bourses pour que les étudiants africains puissent venir sur les campus chinois.

Lors de voyages au Vietnam, au Cambodge et en Malaisie en avril, Xi Jinping a insisté sur l'approfondissement des relations commerciales, tandis que les exportations cambodgiennes comptaient parmi les plus lourdement visées par M. Trump. Au même moment, le Brésil de Lula, dirigeant très critiqué des travers d'un monde longtemps dominé par les Etats-Unis, trouve toujours plus de convergences diplomatiques avec la Chine – sur l'Ukraine ou sur Gaza notamment.

Echanges déséquilibrés

Cet alignement pousse les deux pays à accélérer encore leurs échanges commerciaux, jugés par la Chine bien moins risqués politiquement que le commerce avec Washington. Le bond jusqu'à 145 % des droits de douane qui, pendant quelques semaines, a suspendu le commerce sino-américain, a poussé Pékin à encore accélérer ses achats de soja brésilien.

Toutefois, les annonces de baisses de droits de douane ne suffiront pas à faire taire une critique qui monte dans tous ces pays, quant aux déséquilibres des échanges avec la Chine. Celle-ci est d'abord intéressée par des matières premières qui apportent peu de valeur ajoutée et peu d'emplois prometteurs pour la jeunesse locale, tandis qu'elle attend en retour qu'on ouvre grandes les portes à ses produits finis, qui font tourner ses usines et assurent des emplois dans l'empire du Milieu. Or, à ces reproches, Pékin n'apporte pas encore de réponse. Le numéro un mondial des voitures électriques, BYD, doit ouvrir à la fin 2026 une usine d'assemblage final de voitures au Brésil, mais elle fonctionnera avec des kits déjà bien avancés en Chine.

De même, lorsqu'elle explique aux Etats africains qu'ils ont besoin de ses panneaux solaires bon marché pour développer une électricité propre et accessible, beaucoup préféreraient que les panneaux soient synonymes d'opportunités d'emplois. Si elle ne se résout pas à partager la chaîne de valeur qu'elle parvient, elle, à remonter, la Chine va constater qu'au-delà des opportunités que lui offre Trump sa grande ascension suscite d'importantes frustrations y compris chez ceux qu'elle considère comme ses amis. ■

LE 11 JUIN, XI JINPING A ANNONCÉ SUPPRIMER LES DROITS DE DOUANE POUR PRESQUE TOUS LES PAYS AFRICAINS

QUELLE PHILANTHROPIE POUR DEMAIN ?



LA MAIN QUI DONNE de Jérôme Kohler, Editions Charles Léopold Mayer, 264 pages, 23 euros

LIVRE

Dans *La Main qui donne* (Editions Charles Léopold Mayer, 264 pages, 23 euros), Jérôme Kohler explore la relation complexe entre philanthropie, contrat social et démocratie. Son point de départ est un paradoxe criant: alors que la France dispose d'un système social généreux, elle compte encore près de 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et plus de 300 000 sans-abri. Pourquoi l'édifice républicain laisse-t-il ainsi de côté une partie de ses citoyens? Et que peut la philanthropie face à ces défaillances de l'Etat?

L'auteur, cofondateur de la chaire Philanthropie de l'Essec, n'idéalise ni l'action publique ni les fondations privées. Il s'interroge sur le rôle de la philanthropie dans des domaines aussi sensibles que l'éducation, la santé ou l'environnement. Si elle peut réparer, innover et expérimenter, elle doit le faire en cohérence avec les principes démocratiques, et non en lieu et place de l'Etat ou du débat citoyen, estime Jérôme Ko-

hler. Car cette dernière n'est jamais neutre: elle reflète les choix de donateurs souvent issus des élites économiques. D'où un risque de privatisation silencieuse de l'intérêt général.

Puisant son inspiration dans l'œuvre du philosophe américain John Rawls (1921-2002), il interroge la place de l'inégalité et du don dans la société et celle de la justice sociale. Il propose un déplacement du regard: la philanthropie ne doit pas seulement soulager, mais aussi participer à la transformation structurelle des causes de la pauvreté et de la dégradation climatique.

Pour un contrat social plus juste

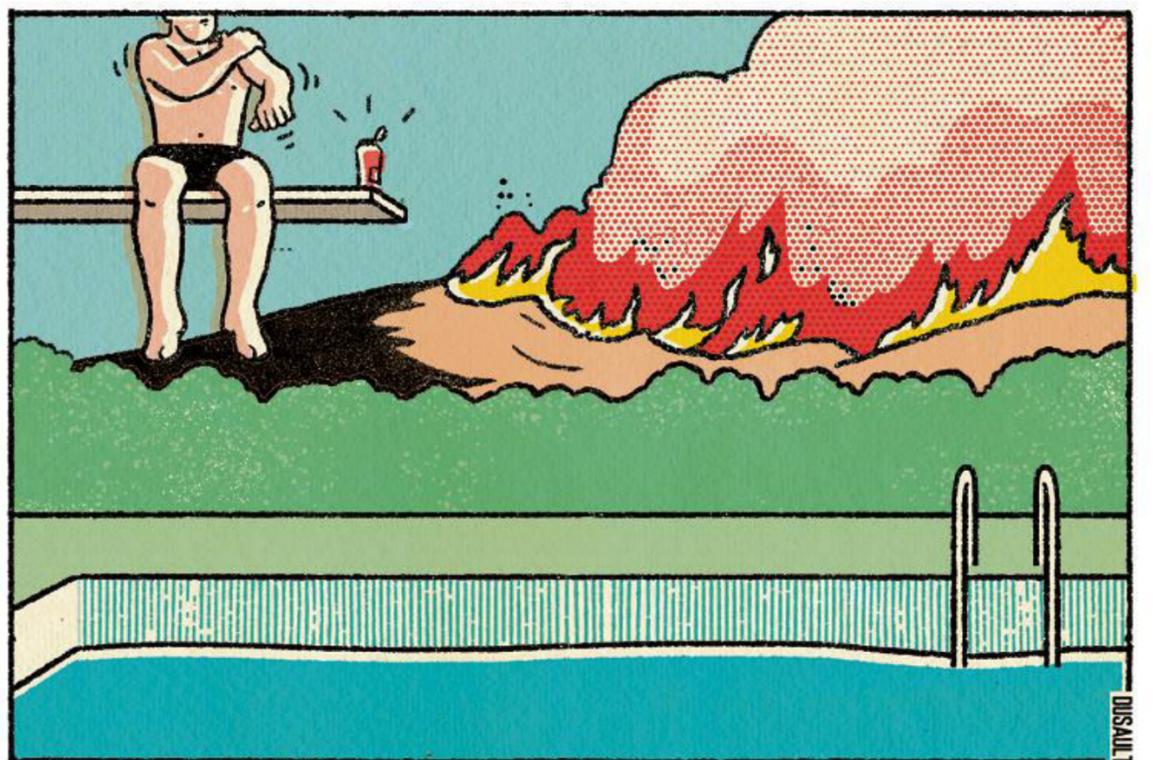
L'atout de la philanthropie, c'est qu'« elle réussit à capter les signaux faibles qui émergent de la société, des nouvelles problématiques sociales et environnementales, bien avant que celles-ci ne soient perceptibles par les pouvoirs publics ». Son écueil serait de se cantonner à un modèle libéral où les riches donnent ce qu'ils veulent, sans obligation de transparence ni de retour.

L'essai plaide par conséquent pour le développement d'un nouveau contrat social et environnemental, plus juste et inclusif. Sa clé repose sur un équilibre entre pouvoirs publics, société civile et initiatives privées, dans une logique de complémentarité et non de substitution. Cela repose sur une philanthropie moins spectaculaire et plus attentive aux bénéficiaires. Enfin, il ne faut pas oublier les conditions d'acceptabilité fiscale et la confiance citoyenne envers un système souvent perçu comme inéquitable. Car si l'impôt n'est plus vu comme équitable et redistributif, le contrat social menace de s'effondrer.

Jérôme Kohler pose un regard engagé et subtil sur les mutations de notre société. Il refuse les solutions simplistes, et appelle à un débat public sur la place de cette idée. La philanthropie n'a pas vocation à porter seule les espoirs d'une société plus juste, mais, elle peut, comme un mortier invisible, contribuer à renforcer les fondations d'un édifice collectif à reconstruire. ■

ALAIN BEUVE-MÉRY

Indice zéro | PAR ANTOINE MOREAU-DUSAULT



DUSAULT



FRANCE | CHRONIQUE
PAR FRANÇOISE FRESSOZ

Retraites: anatomie d'un échec

En une semaine, tous les espoirs qu'avait placés François Bayrou dans sa méthode sont partis en fumée. L'échec du « conclave » sur les retraites, vendredi 27 juin, après une tentative désespérée du premier ministre de le sauver, est une triple déconvenue. Il signe l'impossibilité de surmonter les blocages nés d'une réforme (le passage de l'âge de départ à la retraite à 64 ans), qui a secoué le pays et continué d'être rejetée par l'opinion. Il bloque la tentative d'ouverture à gauche conduite depuis janvier par le successeur de Michel Barnier, pour desserrer l'étau qu'exerce le Rassemblement national (RN) sur des gouvernements contraints de vivre sans majorité depuis la dissolution de juin 2024. Il marque l'insuccès du bayrouisme, cette tentative de faire travailler ensemble la droite libérale, le centre et la gauche réformiste.

Les raisons qui ont conduit à l'échec ne relèvent pas du seul champ de la négociation sociale, dont on sait combien elle reste difficile en France. S'il est vrai que le raidissement patronal a eu raison du « deal » vers lequel la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC semblaient prêtes à cheminer – ne plus contester formellement l'âge de départ à 64 ans pourvu qu'un nombre important de salariés, ceux notamment exerçant des métiers pénibles, puissent partir à la retraite plus tôt –, un engrenage politique s'est mis en route entre le lancement du conclave, à la mi-janvier, et son dénouement, cinq mois plus tard, qui a eu raison de la méthode Bayrou.

A gauche, le résultat illisible du congrès du Parti socialiste (PS) à la mi-juin n'a guère incité la CFDT à rompre l'unité syndicale qui avait marqué le mouvement social contre les 64 ans. Marylise Léon, la secrétaire générale, risquait en effet de se retrouver lâchée par toutes les composantes de la gauche, PS compris, parti dont son syndicat a été historiquement le plus proche. Le congrès de Nancy a en effet été dominé par trois événements : l'échec de la tendance réformiste à renverser le premier secrétaire sortant, Olivier Faure, jugé trop proche de La France insoumise (LFI) ; l'affaiblissement de la direction du parti, confrontée à la dissidence du président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Boris Vallaud ; la mise à nu, lors du vote des adhérents, du fort rabougrissement de ce qui fut l'ancien parti dominant de la gauche.

La conjugaison de ces trois faiblesses a déclenché le réflexe quasi pavlovien chez les socialistes de refaire leur unité sur la ligne la plus à gauche. La motion de censure déposée jeudi 26 juin par le groupe socialiste contre François Bayrou au motif que le premier ministre aurait refusé de déposer un projet de loi sur les retraites permettant au Parlement de « débattre de tout », y compris du retour à un âge de départ fixé à 62 ans, devrait être votée mardi 1^{er} juillet sans dissidence.

Même l'ancien président de la République, François Hollande, qui avait exprimé des réticences lors de son dépôt, a annoncé, dans *Le Parisien* daté 29 juin, qu'il s'y ralliait « dès lors que le RN ne s'y as-

**LE PLUS
SYMPTOMATIQUE
EST LA DIVISION
APPARUE
AU SEIN MÊME
DU BLOC CENTRAL**

UN ENGRENAGE POLITIQUE S'EST MIS EN ROUTE, ENTRE LE LANCEMENT DU « CONCLAVE » ET SON DÉNOUEMENT, QUI A EU RAISON DE LA MÉTHODE BAYROU

sociera pas ». Cela ne devrait pas empêcher l'ancien président de la République de voter les éventuelles améliorations à la réforme (droits des mères de famille notamment) que le premier ministre s'est dit prêt à intégrer, à l'automne, dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, pour démontrer que le conclave n'a pas été inutile. L'équilibrisme vire parfois au contorsionnisme.

Les extrêmes confortés

A droite, le congrès des Républicains, qui s'est joué à la mi-mai, a aussi impacté la méthode Bayrou en fournissant une dynamique inattendue au ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, élu président du parti avec plus de 74 % des voix. A partir de cette date, la droite s'est sentie pousser des ailes. Elle a pronostiqué la fin prochaine du macronisme, claironné son retour après des années d'humiliation et posé des marqueurs – ni hausse d'impôt, ni désindexation des pensions – qui rendaient de facto impossible la démarche tentée par François Bayrou de donner du grain à moudre aux syndicats et de se rapprocher de la gauche modérée.

Mais le plus symptomatique est la division apparue au sein même du bloc central : en contestant publiquement la pertinence du conclave au moment où le système de retraite vire de nouveau au rouge, avec un déficit estimé par la Cour des comptes à près de 15 milliards d'euros en 2035, puis autour de 30 milliards d'euros en 2045, Edouard Philippe, à la tête de son parti, Horizons, a dit tout haut ce qu'une partie des macronistes pensent tout bas : face au mur des déficits, le pays n'a plus le luxe de corriger une réforme. Il faut au contraire le préparer à de nouveaux ajustements.

A l'approche de la présidentielle de 2027, il était inévitable que des tensions se produisent. Pour les surmonter, François Bayrou avait deux options : mettre du liant dans ses relations avec ses partenaires du bloc central, ce qu'il n'a pas fait, ou s'appuyer sur le levier de l'opinion pour les faire flancher. Les cinq mois qu'il a accordés au dialogue social, sur fond d'affaire de Bétharram, ont au contraire accru son impopularité. Ils l'ont fait passer pour un procrastinateur tant le décalage était grand entre l'« Himalaya » de la dette qu'il se faisait fort de graver et le délai qu'il s'est accordé pour le faire.

L'échec de la méthode Bayrou, au moment du grand ajustement budgétaire – 40 milliards d'euros à trouver en 2026 pour contenir les déficits, près de 100 milliards d'ici à 2029 –, renvoie le pays à ses fragilités. A droite comme à gauche, les extrêmes sont confortés : le RN a retrouvé son pouvoir de censure, LFI n'a pas perdu son hégémonie sur la gauche. Tout ce qui se situe entre ces deux pôles se regarde en chien de faïence, n'éprouvant ni l'envie ni le moyen de construire la moindre alliance, parce que 2027 est censée faire le tri et qu'il ne faut pas d'ici là amoindrir les différences. Quand l'impuissance va de pair avec l'aveuglement, on peut réellement s'inquiéter. ■

LA FRANCE DÉPENSE, L'ALLEMAGNE INVESTIT

ÉDITORIAL **M**

L'Allemagne s'endette, enfin. La coalition entre les conservateurs et les sociaux-démocrates a dévoilé, mardi 24 juin, une trajectoire rompant avec le dogme de l'orthodoxie budgétaire qui prévalait jusque-là. Pendant que la France, engluée dans ses déficits, cherche péniblement à trouver 40 milliards d'euros d'économies pour 2026, l'Allemagne ouvre toutes grandes les vannes de la dette en annonçant vouloir lever près de 850 milliards d'euros d'ici à 2029, pour financer une hausse spectaculaire de ses dépenses.

Contrairement aux apparences, la première économie européenne n'est pas, de guerre lasse, en train de se rallier au laxisme budgétaire. Traumatisée par la remise en cause de son modèle économique, l'Allemagne compte mettre à profit sa vertu

budgétaire des précédentes décennies pour relancer son économie par une vague d'investissements inédite depuis la seconde guerre mondiale. Environ 120 milliards d'euros seront injectés dans l'économie chaque année d'ici à 2029.

L'Allemagne s'endette pour investir, la France continue d'emprunter essentiellement pour financer ses dépenses de fonctionnement. Au premier trimestre, la dette publique française s'est encore alourdie de 40,5 milliards d'euros. Quand Berlin décide d'utiliser des marges de manœuvre patiemment accumulées depuis les années 2000, Paris peine à en retrouver du fait d'un Parlement sans majorité et d'un manque de volonté réformatrice.

Cette énième version de *La Cigale et la Fourmi* risque d'être lourde de conséquences sur le plan macroéconomique. Pour n'avoir pas su s'attaquer à ses déséquilibres en temps utile, la France est menacée d'un décrochage spectaculaire avec l'Allemagne. Si une certaine convergence en matière d'endettement est en train de s'opérer, le fait que les deux pays ne partent pas de la même ligne de départ fait toute la différence. En 2024, Berlin respectait encore le cadre du pacte de stabilité européen avec un déficit public sous les 3 % du produit intérieur brut (PIB) et une dette légèrement supérieure aux critères de Maastricht. Cela lui donne aujourd'hui les moyens d'ambitions qui ne sont plus à la portée de la France.

Même si ce gigantesque plan d'investissement outre-Rhin va déroger aux règles européennes, l'Allemagne restera en bien meilleure posture que la France. En 2027, son déficit pourrait passer la barre des 4 %. Rien n'indique que notre pays soit capable de ramener le sien à ce niveau à cette date. Quant à la charge de la dette, celle supportée par la France en 2029 sera deux fois supérieure à celle de l'Allemagne. Des sommes improductives, qui manqueront pour accompagner la transition écologique, pour renforcer notre défense ou investir dans l'innovation. L'Allemagne va démultiplier ses investissements dans les routes, les chemins de fer, le logement, les hôpitaux, la numérisation de l'administration, l'énergie, et porter ses dépenses militaires à 5 % du PIB, avec six ans d'avance sur le calendrier sur lequel les membres de l'OTAN se sont engagés le 25 juin lors du sommet de La Haye (Pays-Bas).

L'impulsion donnée à la croissance et à l'emploi sera sans commune mesure avec la situation française. La *Schadenfreude*, la « joie mauvaise », que certains de ce côté-ci du Rhin ont pu éprouver en voyant le modèle allemand tomber de son piédestal, risque d'être de courte durée. Asphyxiée par sa dette, la France serait bien inspirée de reprendre le contrôle de ses finances publiques avant de se retrouver définitivement déclassée par son premier partenaire économique. ■

Nouvelle-Aquitaine | LOT-ET-GARONNE | Val de Garonne Agglomération | Marmande | AANA | HINE | SUD-OUEST | AZEMOUT | Les Paysans de Rouffignac
 CFC | Outbrain | CORRIERE DELLA SERA | EL PAÍS | LE TEMPS | The Guardian | rtbf | FAR-OUEST | SUD OUEST | ICI | france-tv
 Le Monde | NouvelObs | Télérama | Courrier international | LA VIE | IHUFFPOSTI

JUILLET 2025

11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL

INTERNATIONAL DE

JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ



Lucie, née au CHU de Bordeaux, a fait l'objet d'un dépistage néonatal le 12 juin.
UGO AMEZ POUR «LE MONDE»

Le dépistage néonatal entre dans une nouvelle ère

En septembre, trois nouvelles maladies rejoindront le programme national de dépistage chez les nourrissons. Parmi elles, l'amyotrophie spinale infantile, pour laquelle un traitement innovant de thérapie génique a été développé. Reportage au CHU de Bordeaux, établissement pilote

ÉLODIE PAPIN
BORDEAUX - envoyée spéciale

La toute petite Lucie, trois jours, est endormie dans les bras de sa maman, Mélissa, dans un body à petits cœurs. Sur le dos de sa main, un pansement. Léonie Lafargue, sage-femme au CHU de Bordeaux, vient de lui prélever quelques gouttes de sang avec une petite aiguille, pour les déposer sur des cercles dessinés sur un papier buvard. Anciennement appelé « test de Guthrie », le dépistage néonatal est proposé, en France, à tous les nouveau-nés, et pris en charge intégralement par l'Assurance-maladie dans le cadre d'un programme national. Ce moment, de nombreux parents l'oublie, tant il est noyé dans le bouleversement émotionnel de la naissance. En plus de tests auditifs destinés à détecter une surdité, 13 maladies sont actuellement dépistées chez les plus de 650 000 bébés naissant en France chaque année : de la phénylcétonurie, première de la liste en 1972, à la mucoviscidose, en passant par la drépanocytose. Des maladies génétiques rares, graves, qui se déclarent dans l'enfance et peuvent être prises en charge lorsqu'elles sont diagnostiquées dès la naissance, changeant radicalement le pronostic. A partir de septembre, trois nouvelles pathologies vont entrer dans le programme national : le déficit en acyl-coenzyme

A déshydrogénase des acides gras à chaîne très longue (VLCAD), les déficits immunitaires combinés sévères (DICS) et l'amyotrophie spinale infantile (SMA). Cette dernière, une maladie neuromusculaire, est la première à faire l'objet d'un dépistage génétique.

Dans la chambre 348 de la maternité du Centre Aliénor-d'Aquitaine, quelques gouttes de sang de Lucie ont été déposées sur un second buvard, dans le cadre du projet de recherche Depisma, qui évalue depuis décembre 2022 la faisabilité du dépistage néonatal de la SMA. Mélissa n'a pas hésité à donner son accord pour participer à ce projet lancé dans deux régions pilotes, la Nouvelle-Aquitaine et le Grand-Est. Elle « préfère savoir ».

En deux ans et demi, en Nouvelle-Aquitaine, sept bébés ont été diagnostiqués à la naissance grâce à ce programme et ont pu recevoir le Zolgensma, une thérapie génique du laboratoire Novartis. Issue de la recherche menée par Généthon, elle est disponible depuis cinq ans. « Dans les formes sévères, les signes peuvent apparaître avant quatre semaines de vie : ces bébés se paralysent et meurent d'une insuffisance respiratoire avant 1 an », explique Caroline Espil-Taris, neuropédiatre, responsable du Centre de référence des maladies neuromusculaires enfant Aquitaine Occitanie Caraïbe, au CHU de Bordeaux.

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

A la découverte de réserves d'eau douce sous la mer

Une première mission internationale fore des fonds océaniques au large de la Côte est des États-Unis

PAGE 2



L'impact de l'usage de ChatGPT sur le cerveau en question

Une première étude, parcellaire, fait état de conséquences cognitives du recours aux IA génératives

PAGE 7



Portrait He Jiankui, le père des « bébés Crispr », refait parler de lui

Malgré trois années de prison, le chercheur chinois ne regrette rien et se relance

PAGE 8

Une expédition en quête d'eau douce... sous la mer

GÉOPHYSIQUE - Une mission internationale consacrée à l'étude d'un système hydrologique offshore a lieu jusqu'à fin août au large des Etats-Unis

Il est 3 heures du matin. A 35 kilomètres au sud-ouest des côtes de l'île de Nantucket, au large de la Nouvelle-Angleterre (Etats-Unis). Le pont avant du navire *L/B-Robert* est animé d'une grande agitation. Indifférente au bruit des moteurs et à la pluie qui vient de se mettre à tomber, l'équipe de nuit s'active à la lumière des projecteurs, au milieu d'un labyrinthe de caissons derrière lesquels on distingue, à 6 ou 7 mètres de hauteur, une tour de forage.

Ici, du personnel casqué, en tenue de chantier, découpe par tronçons de 1,50 mètre les tubes de plastique enfermant les carottes qui viennent d'être remontées des profondeurs du plancher océanique. Là, des techniciens s'occupent de les mesurer, de les référencer et d'en extraire des échantillons de sédiments et d'eau que des géochimistes analyseront ou conditionneront. Plus loin, dans un conteneur-laboratoire, des spécialistes les scannent, section par section, en les faisant glisser sous un dispositif équipé de capteurs.

Densité, radioactivité naturelle, propriétés acoustiques, électriques et magnétiques, etc. : tous ces renseignements, couplés à une description sommaire du contenu sableux ou argileux, serviront à établir une première stratigraphie du site. Qui permettra de se « repérer » et de progresser vers l'objectif : « trouver de l'eau douce », explique Erwan Le Ber, postdoctorant à l'université de Leicester (Royaume-Uni), responsable des opérations de pétrophysique et organisateur de cette visite nocturne réalisée à distance par vidéo.

Aquifères en millefeuille

Puiser de l'eau douce dans les fonds océaniques, en bordure du plateau continental ? Cette idée étonnante a commencé à circuler parmi les géophysiciens dans les années 1960 après qu'en plusieurs endroits du globe des forages et des campagnes de relevés électromagnétiques ont mis au jour d'importantes nappes de fluides souterrains très faiblement chargés en sel dans des zones éloignées des côtes de parfois plus de 50 kilomètres. Puis que des participants d'un réseau scientifique européen baptisé Off-Source ont publié en 2020 une première estimation du volume occupé par les eaux douces souterraines en mer sur les 300 sites connus : pas moins de 1 million de kilomètres cubes, soit plus de 200 fois toute la ressource consommée dans le monde en 2023 !

A vrai dire, cette présence d'eau douce sous l'eau de mer n'est pas une surprise. Le géographe gréco-romain Strabon ne rapportait-il pas que les Phéniciens de Tartous (Syrie), un millénaire avant notre ère, partaient s'approvisionner en bateau, au large, à une source marine lorsque leur cité était assiégée ? Près de Montpellier, les variations de teintes de l'eau provoquées par les remontées de la Vise dans l'étang de Thau fournissent un exemple contemporain de ce phénomène. « La plupart de ces témoignages font allusion à des résurgences liées à des réseaux karstiques, c'est-à-dire à des conduits souterrains creusés par les pluies dans les roches calcaires et dont les exutoires se sont retrouvés, comme en Méditerranée, ennoyés par la montée du niveau de la mer, explique, depuis Montpellier, l'hydrogéologue Perrine

Fleury, du Bureau de recherches géologiques et minières. *Ces aquifères s'étendent rarement au-delà de quelques centaines de mètres des côtes.* »

Or, le plancher des océans en cache d'autres, mal connus, créés par les écoulements dans des milieux poreux faits de sédiments, recouverts de couches imperméables d'argile. Ces aquifères en millefeuille, dont l'un, situé au large de la plaine du Roussillon, sera cartographié en 2026, sont à l'origine de lentilles d'eau souterraine mises au jour au hasard des campagnes océanographiques. Certaines ont pu, comme cela s'est produit en 2009 à 40 kilomètres des côtes du New Jersey, mesurer des salinités. « Un forage de 600 mètres avait alors remonté des fluides dont la teneur en sel, de 3 grammes par litre, ne dépassait pas celle d'un jus de tomate ! », raconte Johanna Lofi, enseignante-chercheuse à l'université de Montpellier, qui a assisté à cette découverte fortuite.

Serait-il envisageable d'exploiter ces gisements en vue d'approvisionner des régions littorales menacées par la sécheresse ou de réduire les coûts de désalinisation de l'eau de mer ? Les géophysiciens ne savent presque rien des mécanismes de chargement de ces aquifères dont l'eau pourrait avoir été apportée par des pluies, à un moment où le niveau des océans était plus bas de 100 mètres, ou produite à la base d'une calotte ou

d'un lac glaciaire il y a 450 000 ou 20 000 ans. La connexion de ces réservoirs marins avec leurs vis-à-vis terrestres, et donc leur éventuelle alimentation par des précipitations de l'époque contemporaine sur le continent, n'est pas non plus connue. « Personne n'est en mesure de certifier que cette ressource soit réellement renouvelable », conclut Johanna Lofi, qui participe au réseau Off-Source, mais n'embarquera pas cette fois-ci.

41 scientifiques de 13 nationalités

Partie le 19 mai du port de Bridgeport (Connecticut), la mission du *L/B-Robert* nommée « expédition 501 », la première consacrée à l'étude d'un de ces systèmes hydrologiques offshore, a les moyens d'en savoir plus. Cofinancée par le consortium international de forage océanique IODP3 et la National Science Foundation américaine, mise en œuvre par le consortium européen de forage pour la recherche océanique Ecord, mobilise jusqu'à la fin août ce navire exceptionnel de 56,40 mètres de long. Il est capable de se hisser au dessus de la mer sur ses trois pieds posés sur des fonds situés jusqu'à 83 mètres, avant de forer le plancher océanique. Outre les techniciens de deux sociétés privées de forage et de traitement des boues, 41 scientifiques de 13 nationalités sont venus avec des conteneurs-laboratoires.

Le but étant, indique Brandon Dugan, professeur à l'École des mines du Colorado et coresponsable scientifique de la mission, de « forer, à partir d'une cinquantaine de mètres sous le niveau de la mer, jusqu'à 550 mètres de profondeur dans trois zones, situées à 35, 50 et 70 kilomètres au sud-ouest de Nantucket. Des campagnes électromagnétiques y ont relevé la présence d'une nappe d'eau adoucie. Il s'agira sur chacun de ces emplacements de creuser deux puits dont les parois seront analysées grâce à des capteurs et d'où l'on extraira des carottes de sédiments et de l'eau ». Ce qui ne sera pas si simple.

Le procédé de « tests de pompage par packers » qui va être employé pour collecter les fluides n'a en effet jamais été appliqué à des eaux douces souterraines en mer, rappelaient avant leur départ David Bekaert et Alizé Longeau, chercheurs du Centre de recherches pétrographiques et géochimiques, à Nancy. Ils espèrent apprendre depuis combien de temps ces eaux séjournent dans le milieu souterrain en mesurant leur teneur en isotope « krypton 81 ». De fait, l'équipe, qui, le 5 juin, a terminé un premier trou de 389,18 mètres de profondeur, a réussi, à la sixième tentative, à aspirer le liquide dans une section préalablement isolée du puits. L'eau faiblement salée a coulé à bord. Adoucissant l'humeur des hydrogéologues... ■

VAHÉ TER MINASSIAN



L'équipe de conservation du navire spécialisé « L/B-Robert » prépare la carotte extraite du plancher océanique pour les analyses, en juin. VALE/ECORD IODP3 NSF

Immunothérapies : des cellules CAR-T produites in vivo

BIOLOGIE - Des cellules capables de s'attaquer à une agression pathologique ont été reprogrammées dans l'organisme de rongeurs et de singes

Les immunothérapies cellulaires, ces traitements au potentiel immense, reposent sur un principe ultrasimple. Elles consistent à reprogrammer certaines cellules immunitaires du patient, en les réarmant pour qu'elles détruisent des cellules nocives, impliquées dans des cancers ou des maladies auto-immunes, par exemple.

Une de ces stratégies, utilisées avec succès dans des cancers du sang, repose sur les « cellules CAR-T ». Ici, les lymphocytes T, une catégorie de globules blancs, sont prélevés dans le sang de chaque patient. Puis on leur délivre in vitro une instruction génétique, qui leur intime l'ordre de produire une protéine de surface : le CAR, ou récepteur chimérique de l'antigène. C'est, en clair, un récepteur artificiel conçu pour se lier à une protéine (un « antigène ») portée par les cellules tumorales du pa-

tient. Par exemple, à la protéine CD19, présente en excès sur les lymphocytes B dans certains lymphomes ou leucémies.

Une fois réinjectées au patient, ces cellules CAR-T se comportent en missiles à tête chercheuse. Grâce à leur fameux CAR, elles se lient spécifiquement à l'antigène présent sur les cellules tumorales, qu'elles éliminent. Autre atout : parce que ce sont des cellules vivantes, elles prolifèrent dans l'organisme du patient, où elles opèrent « tant qu'il reste du cancer à détruire », expliquait au *Monde*, en 2024, Michel Sadelain, pionnier de cette approche au Memorial Sloan Kettering Cancer Center, à New York. A ce jour, sept thérapies par cellules CAR-T ont été approuvées aux Etats-Unis et en Europe contre certains lymphomes, myélomes ou leucémies. La stratégie fait aussi l'objet d'essais cliniques précoces dans

des tumeurs solides et des maladies auto-immunes.

Jusqu'ici, l'étape cruciale de réarmement des lymphocytes T a toujours été réalisée in vitro. Il faut multiplier les cellules CAR-T, les contrôler, les conditionner, puis les transporter vers l'hôpital. Un processus complexe et coûteux, qui prend généralement quelques semaines.

Stratégie à double détente

Une nouvelle étude, publiée dans la revue *Science* du 19 juin, ouvre l'espoir de parvenir, à terme, à faire fabriquer ces cellules CAR-T par le patient lui-même, in vivo. Ce travail a été mené par la biotech californienne Capstan Therapeutics, avec l'équipe de Carl June, de l'université de Pennsylvanie.

C'est une stratégie à double détente. Première étape : cibler spécifiquement, in vivo, les lymphocytes T à réarmer. Pour cela, les

chercheurs ont utilisé des nanoparticules à base de lipides. L'astuce : elles portent une protéine (un anticorps) qui se lie spécifiquement à un récepteur de surface (CD5 ou CD8) propre à ces lymphocytes T.

Seconde clé, ces nanoparticules lipidiques enferment et transportent une molécule d'ARN messager. Un nom judicieux : c'est dans cette molécule qu'est inscrit le message qui délivre l'instruction génétique thérapeutique. En clair, cet ARN commande aux lymphocytes T de fabriquer le récepteur chimérique (le CAR) qui se liera, lui, à un autre récepteur : le CD19, porté par les cellules à détruire. Dans cette étude, les cibles à éliminer étaient des lymphocytes B.

Mais il y avait un écueil : les nanoparticules lipidiques, une fois administrées in vivo, tendent à être absorbées dans le foie, qui

élimine du sang les particules étrangères. Pour remédier à ce problème, les auteurs ont eu recours, dans leurs nanoparticules, à un lipide ionisable. Une ruse efficace, puisqu'elle a limité cette absorption par le foie chez la souris, le rat et le singe cynomolgus.

Des singes cynomolgus, par ailleurs, ont reçu deux ou trois injections intraveineuses de ces nanoparticules, qui ont été globalement bien tolérées. Mieux encore, les cellules CAR-T ainsi reprogrammées, in vivo, ont pu reconnaître et détruire des lymphocytes B normaux exprimant le CD19.

Cette stratégie « pourrait être idéale dans des applications thérapeutiques qui ne nécessitent pas la persistance à long terme des cellules CAR-T pour obtenir des rémissions durables », par exemple, « en cas de maladies auto-immunes ou de lymphomes à cellules B », estiment dans *Science* Vivek

Peche et Stephen Gottschalk, de l'hôpital pour enfants St. Jude à Memphis (Tennessee).

« Dans le domaine très dynamique des thérapies cellulaires, la production de cellules CAR-T « dans le patient » est une des plus récentes innovations, commente Michel Sadelain. On peut ainsi rêver de reprogrammer génétiquement les réponses immunitaires en évitant des manipulations coûteuses au laboratoire. »

Les résultats obtenus ici sont « encourageants », estime-t-il. Pour autant, « dans cette étude, les modèles animaux n'avaient pas de pathologie – ni maladie auto-immune ni cancer, nuance-t-il. L'étude ne fait que suggérer une efficacité thérapeutique ». Il faudra, aussi, que la production des nanoparticules lipidiques soit réalisable à moindre coût que celle des cellules CAR-T in vitro. ■

FLORENCE ROSIER

Dialyses abusives dans une clinique de Nancy

MÉDECINE - Un rapport d'experts accablant, réalisé à la demande de l'ARS Grand-Est, dénonce une désorganisation et des pratiques injustifiées au sein de l'hôpital privé Nancy-Lorraine

Un rapport d'experts, remis mercredi 25 juin à la direction générale de l'agence régionale de santé (ARS) Grand-Est, dresse un constat sévère sur des pratiques de dialyses abusives au sein de l'hôpital privé Nancy-Lorraine (HPNL) de Nancy (groupe Elsan). Ce document non encore rendu public, que *Le Monde* s'est procuré, corrobore plusieurs constats préliminaires.

Un comité de six experts en néphrologie a passé au crible 38 dossiers de patients ayant bénéficié d'une dialyse – un système de filtration rénale –, entre 2021 et 2023, dans le cadre d'une insuffisance rénale aiguë (IRA). Leurs conclusions sont sévères : « la dialyse était justifiée dans seulement 16 cas sur 38 », souligne le rapport. Ce traitement coûteux et contraignant était donc injustifié pour environ 60 % des cas étudiés.

Ces patients avaient été pris en charge par deux des néphrologues de ce centre. L'IRA est due à une atteinte brutale et habituellement réversible des reins, modérée ou sévère, par exemple au cours d'une infection grave (septicémie...). Cette défaillance rénale peut conduire à une mortalité importante. Elle nécessite dans certains cas des séances de dialyse. Cela est très différent de l'insuffisance rénale chronique, une perte progressive de la fonction des reins, qui peut requérir une dialyse au long cours ou une greffe.

Pertes de chance

Les dossiers analysés montrent « des anomalies conduisant à des séances de dialyses non justifiées ». Or, les experts rappellent que chaque séance « représente pour le malade une épreuve physiologique et psychologique qu'il convient d'éviter autant que faire se peut ». Avec notamment la pose d'un cathéter qui peut être source de complications. Autre grief : dans la plupart des cas, « l'information des patients ou de la famille ne figure pas dans les documents ».

Que s'est-il passé ? Selon le rapport de l'ARS Grand-Est, la docteure Moufida Bellou et le docteur Victor Panescu « ne se sont pas montrés suffisamment vigilants sur leurs pratiques ». En effet, il semble que « la dialyse était décidée dès qu'il y avait une dégrada-



A l'hôpital privé Nancy-Lorraine, en octobre 2020. ALEXANDRE MARCHI/L'EST RÉPUBLICAIN/MAXPPP

tion de la fonction rénale, sans rechercher des signes cliniques de gravité et avant même d'avoir fait un diagnostic étiologique ». Et quand elle était justifiée, elle « ne faisait pas l'objet d'une réévaluation quotidienne clinique et biologique mettant en balance le bénéfice-risque, en particulier pour les personnes très âgées ». Dans plusieurs cas, les séances de patients « très altérés » auraient pu être évitées, ou ont été prolongées sans nécessité médicale, exposant inutilement les patients à des traitements lourds et invasifs. Des pertes de chance sont mentionnées dans de nombreux cas, « dont un décès après dialyse imputable à celle-ci ».

Les experts incriminent également « un gros problème d'organisation et une charge de travail très importante », avec un nombre trop élevé de malades par néphrologue, rendant « difficile de consacrer le temps suffisant pour chaque malade ». Ce qui aurait dû alerter la direction de l'établissement, « qui semble s'en être occupée tardivement et se dédouaner d'une responsabilité ». Ainsi, « la responsabilité de cet état de fait » ne peut être « imputée aux seuls praticiens ». A cela s'ajoute un défaut de

communication, qui se traduit notamment par un problème dans les transmissions et « l'absence de discussion collégiale ».

Les premières alertes avaient été données par deux néphrologues travaillant dans la clinique, qui avaient d'elles-mêmes alerté les autorités et l'association de patients Renaloo. Cette dernière, informée au cours de l'été 2023, avait alors « entrepris de nombreuses démarches auprès des autorités sanitaires », et saisi la justice.

D'autres cas

Une enquête préliminaire a été ouverte en avril 2024 par le parquet de Nancy pour « homicides involontaires et blessures involontaires », après la plainte contre X déposée par Renaloo, fin janvier 2024. « Il est très probable qu'une information judiciaire soit ouverte », estime M^e Charles Joseph-Oudin, avocat de Renaloo.

Par ailleurs, l'avocat a fait appel de la décision du conseil régional de l'ordre des médecins, qui a condamné les deux lanceuses d'alerte en première instance, pour « attitude non confraternelle ». « Vous devriez les remercier et vous les couvrez d'opprobre », a conclu M^e Charles Joseph-

Oudin lors de l'appel, dont la décision sera rendue prochainement.

Les auteurs du rapport, de leur côté, formulent plusieurs propositions concrètes pour l'établissement des calamars. Le plus vieux fossile connu de cette espèce datait de 45 millions d'années, la rareté des fossiles d'organismes à corps mou n'aidant pas. Cela plaide pour une apparition de ces céphalopodes sans coquille après la grande extinction du crétacé – il y a 66 millions d'années. Ici, les chercheurs ont identifié plus de 250 becs fossilisés de 40 espèces différentes de calamars qui seraient donc apparus et se seraient rapidement diversifiés il y a 100 millions d'années. La biomasse de ces espèces, dominantes, dépassait même celle des ammonites et des poissons, écrivent les auteurs selon qui les calamars « ont été les pionniers de l'écosystème marin moderne en tant que nageurs intelligents et rapides ».

Au-delà du cas nancéen, d'autres centres de dialyse ont été mis en cause ces dernières années pour des pratiques inappropriées. Et plusieurs nouveaux dossiers sont en cours d'examen, selon nos informations. Une mission relative aux « pratiques de dialyse et à la maladie rénale chronique » à l'échelle nationale a en outre été confiée en mars à l'inspection générale des affaires sociales. ■

PASCALLE SANTI

TÉLESCOPE

BIOLOGIE

Des souris à deux pères capables de se reproduire

Une équipe chinoise a obtenu des souris mâles nées de deux pères, capables, une fois adultes, de se reproduire avec succès. Les chercheurs ont d'abord créé 259 embryons en insérant, pour chacun d'eux, deux spermatozoïdes dans un ovule dont le noyau avait été ôté. Ces 259 embryons ont été implantés dans des femelles porteuses. Finalement, deux mâles seulement ont survécu jusqu'à l'âge adulte et se sont ensuite accouplés avec des femelles, donnant naissance à une progéniture masculine saine. Point important, le « mélange » des spermatozoïdes n'a pas suffi. Certains gènes, en effet, sont soumis à l'« empreinte parentale », un phénomène épigénétique qui contrôle leur expression selon leur origine paternelle ou maternelle. Les chercheurs ont donc dû remodeler l'épigénome dans sept régions-clés. A ce stade, l'application à l'humain est quasi impossible en raison du très faible taux de réussite : des milliers d'ovules et de nombreuses mères porteuses seraient alors nécessaires. > Wei Y et al., « PNAS », 23 juin

PALÉONTOLOGIE

Les calamars dominaient les mers il y a 100 millions d'années

Reconstituer en 3D des fossiles piégés dans la roche à l'aide de la tomographie à haute résolution, c'est possible. Grâce à cette technique, une équipe internationale a fait une découverte remettant en cause ce que l'on croyait sur l'apparition des calamars. Le plus vieux fossile connu de cette espèce datait de 45 millions d'années, la rareté des fossiles d'organismes à corps mou n'aidant pas. Cela plaide pour une apparition de ces céphalopodes sans coquille après la grande extinction du crétacé – il y a 66 millions d'années. Ici, les chercheurs ont identifié plus de 250 becs fossilisés de 40 espèces différentes de calamars qui seraient donc apparus et se seraient rapidement diversifiés il y a 100 millions d'années. La biomasse de ces espèces, dominantes, dépassait même celle des ammonites et des poissons, écrivent les auteurs selon qui les calamars « ont été les pionniers de l'écosystème marin moderne en tant que nageurs intelligents et rapides ».

> Ikegami et al., « Science », 26 juin

ASTRONOMIE

Le James-Webb découvre sa première exoplanète

L'une des promesses du télescope spatial James-Webb depuis sa première image publiée en 2022 était de découvrir une exoplanète et d'en révéler une image. C'est chose faite. Une équipe internationale a pu détecter, et surtout imager, à l'aide d'un coronographe monté sur l'instrument MIRI, une exoplanète baptisée TWA 7b. Cette planète froide, qui se trouve dans un disque de débris rocheux et de poussières enveloppant son étoile, a une masse comparable à celle de Saturne, précise l'article, dont la première autrice est Anne-Marie Lagrange (CNRS, Observatoire de Paris et PSL). C'est l'exoplanète la plus légère jamais observée par imagerie directe. > Lagrange et al., « Nature », 25 juin

Quel futur accélérateur pour le CERN ?

PHYSIQUE DES PARTICULES - Différentes pistes ont été discutées par 600 scientifiques à Venise

L'avenir de la physique des particules en Europe a franchi une nouvelle étape. A Venise (Italie), entre les 23 et 27 juin, les discussions de 600 scientifiques et plus de 260 contributions écrites ont nourri le groupe chargé d'élaborer des recommandations au conseil de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), qui lui seront remises début 2026.

Le CERN décidera en mai de sa nouvelle stratégie pour les prochaines années. En ligne de mire, la construction d'un nouvel accélérateur de particules trois fois plus long que l'actuel Large Hadron Collider (LHC), situé à la frontière franco-suisse, découvert, en 2012, du boson de Higgs.

Les doutes demeurent : les physiciens ne savent pas quelle nouvelle théorie leur permettraient de répondre à des questions très fon-

damentales sur la nature de la matière et de l'énergie qui structurent l'Univers (matière et énergie dites « sombres »), ou sur la faiblesse de la masse des neutrinos... Augmenter l'énergie des collisions entre particules et mieux comprendre le boson de Higgs, en en produisant de grandes quantités et en mesurant plus précisément ses propriétés, apparaît donc nécessaire et demandera une nouvelle machine. Mais laquelle ?

Premiers chocs en 2040

Le consensus est que cette prochaine « usine » à Higgs, baptisée « Future Circular Collider » (FCC), prenne la forme d'un anneau de 91 kilomètres avec collisions entre électrons. Mais le CERN soutient aussi des études sur des accélérateurs linéaires. Et certains physiciens proposent, eux, de réutiliser l'actuel LHC en y faisant non comme aujourd'hui des collisions

entre protons, mais entre électrons – certes moins énergétiques, mais permettant des mesures plus précises. Le projet gigantesque du FCC semble le plus avancé, avec une étude de faisabilité complète publiée fin mars. La décision de construction est attendue pour 2028 et de premiers chocs entre particules dans les années 2040.

Lors de la conférence de presse de clôture de la semaine vénitienne, des représentants de cette communauté ont tenu à se montrer rassurants. « La communauté est unie derrière l'idée de la nécessité d'un futur collisionneur au CERN pour répondre aux questions fondamentales de la physique. Nous devons aller au-delà du LHC », a indiqué Karl Jakobs, responsable du groupe chargé de faire les recommandations au CERN.

Le physicien sait néanmoins que les aléas sont nombreux. La Chine risque de décider de construire

plus tôt un équivalent du FCC. Les élus locaux, notamment en France, commencent à interroger les conséquences environnementales du projet. Tandis que d'autres scientifiques questionnent le bien-fondé de cette course en avant. Surtout, il faudra convaincre les financeurs de lancer un chantier à près de 15 milliards de francs suisses (16 milliards d'euros) avec le risque de ne rien trouver de majeur compte tenu des incertitudes théoriques de cette physique. Fabiola Gianotti, la directrice générale du CERN, a plaidé, lors du point presse pour « l'autonomie et la souveraineté européennes » : « Il est important que l'Europe conserve son leadership dans la physique des particules et les technologies qui y sont reliées. » L'avenir politico-industriel de l'Europe comptera-t-il autant que la physique ? ■

DAVID LAROUSSERIE

140 000

C'est, en France, le nombre de décès annuels d'adultes en lien avec des maladies cardio-neuro-vasculaires. Ces pathologies, dont les trois les plus fréquentes sont les cardiopathies ischémiques, les accidents vasculaires cérébraux et l'insuffisance cardiaque, constituent la deuxième cause de décès après les cancers. Il existe cependant de grandes disparités régionales et même infrarégionales, en matière de mortalité mais aussi d'incidence et de prévalence, souligne Santé publique France, qui rend public, le 30 juin, un état des lieux à l'échelle régionale, départementale et infradépartementale, accessible sur [Odisse.santepubliquefrance.fr](https://odisse.santepubliquefrance.fr). Une grande partie des disparités observées peut s'expliquer par les différences épidémiologiques d'expositions aux différents facteurs de risque cardio-vasculaire.



Dépister toujours plus à la naissance pour mieux soigner

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

« Nous avons désormais trois traitements pour la SMA, mais ils ne sont efficaces que pour éviter l'aggravation. Si on attend que les enfants soient malades, on les scotche dans un lourd handicap », ajoute Vincent Laugel, neuropédiatre au CHU de Strasbourg.

Lenjeu est donc de les dépister dès la naissance. « On s'est battus pour ça, aux côtés de l'AFM-Téléthon », se réjouit Didier Lacombe, généticien et pédiatre au CHU de Bordeaux, coordinateur du centre régional de dépistage néonatal (CRDN) de Nouvelle-Aquitaine. « On était en France dans un vrai scandale de santé publique, avec des traitements très efficaces pour des patients asymptomatiques, que l'on ne pouvait pas identifier, en l'absence de dépistage ! », s'exclame Christophe Duguet, directeur des affaires publiques de l'AFM-Téléthon.

Pour permettre le dépistage génétique de la SMA, il a fallu attendre la révision de la loi de bioéthique, en 2021. La bataille a été longue et les réticences politiques nombreuses, et même dans la communauté médicale. « Mais, en 2021, on a eu un article rien que pour nous dans la loi de bioéthique », raconte Vincent Laugel. « La SMA, c'est le premier dépistage qui est réalisé d'emblée par un test génétique », précise Didier Lacombe.

Les deux buvards portant le sang de la petite Lucie vont donc suivre deux parcours d'analyse différents, l'un dans le laboratoire de biochimie du CRDN, l'autre dans le laboratoire de biologie moléculaire aménagé pour l'étude Depisma.

Dans les bureaux du CRDN, au rez-de-chaussée, Véronique Ramette et Sabine Armengaud réceptionnent les tests d'environ 950 nouveau-nés par semaine, en provenance des 40 maternités de la région. « Le dépistage est une urgence, il faut aller très vite », souligne Catherine Ladevèze, sage-femme coordinatrice du CRDN. « Ce sont des maladies qui ne sont pas si rares que cela, ajoute sa collègue Christie Pomiés. Par exemple, l'hypothyroïdie congénitale touche un enfant sur 2500.

Cet petit prélèvement sanguin peut changer la vie de l'enfant et de sa famille. » Les deux sages-femmes font le lien entre les maternités, les parents, les biologistes des laboratoires et les médecins référents identifiés pour chaque maladie dépistée. « Les parents ne sont pas contactés si tout est normal, mais ils peuvent nous appeler pour avoir leurs résultats », précise Catherine Ladevèze.

Chaque jour, en fin de matinée, les techniciens d'analyse viennent chercher ici les buvards. Le premier part au laboratoire du CRDN, au milieu d'un long couloir où s'affairent des laborantins en blouse blanche, derrière de grandes baies vitrées. Les buvards y sont perforés pour obtenir de petites pastilles contenant le sang de chaque nouveau-né. Dans la pièce voisine, trois machines sont installées. Au fond, le « spectromètre de masse en tandem », grande colonne noire hérissée de tuyaux à bouchons colorés, permet de rechercher neuf maladies en une seule analyse. « C'est un progrès technologique qui a permis en 2020 de démarrer le dépistage de la MCAD, réalisé en même temps que la phénylcétonurie, et en 2023, d'y ajouter sept autres maladies héréditaires du métabolisme », explique Isabelle Redonnet-Vernhet, coordinatrice biologie du laboratoire du CRDN.

« Un changement d'échelle énorme »

Ces pathologies sont des anomalies du métabolisme des acides aminés ou des acides gras, les briques qui constituent respectivement les protéines ou les lipides. « Les enfants atteints de MCAD, par exemple, peuvent mourir d'hypoglycémie », poursuit-elle. Pour les nourrissons dépistés, un régime est mis en place, et ils reçoivent une perfusion d'un mélange nutritif lors des périodes où ils pourraient arrêter de manger, par exemple lorsqu'ils contractent une simple gastro-entérite. A partir de septembre, une dixième maladie sera dépistée grâce à cette machine : le VLCAD, une maladie du métabolisme des acides gras à chaîne très longue. Ces pathologies héréditaires, génétiques, ont des marqueurs biochimiques qui peuvent être dosés, ce qui n'est pas le cas de la SMA.

La grande nouveauté de cette extension du dépistage se trouve donc un étage plus bas, dans le laboratoire de biologie moléculaire aménagé pour l'étude Depisma, où atterrissent les autres buvards. Anaïs Bitoun, technicienne, nous tend une blouse bleu ciel. Dans cette petite pièce trônent deux grands automates encadrés d'une lumière verte. Derrière la vitre du premier, deux bras articulés transfèrent d'infimes quantités de liquide entre des plaques comportant des dizaines de petits puits. Au fond se trouvent les pastilles de buvard contenant le sang des bébés : 277 sont analysées ce matin. « La première étape consiste à extraire l'ADN de cette tache de sang », explique-t-elle. Une analyse de *polymerase chain reaction* (PCR) – amplification en chaîne par polymérase – quantitative permettra ensuite de rechercher une anomalie très précise.

« C'est un dépistage génétique ciblé, précise Didier Lacombe. La SMA est un très bon modèle, car la génétique est très simple : 95 % des malades ont la même anomalie, une délétion de l'exon 7 sur le gène SMN1. » L'analyse consiste à vérifier que cette petite séquence est bien présente sur les deux copies du gène SMN1 du bébé. Si elle est absente, le résultat est positif et le nourrisson suspecté malade. Le défi était de réaliser cette analyse pour tous les nouveau-nés d'une région. « C'est un changement d'échelle énorme », souligne Marie-Pierre Reboul, biologiste médicale, responsable du dépistage néonatal de la SMA au CHU de Bordeaux. Nous sommes passés de nos petites séries habituelles de cinq à dix patients pour le diagnostic, à environ 200 par jour sur le dépistage. C'est pourquoi nous avons des robots, pour la première fois. »

En cas de résultat positif, elle appelle la neuropédiatre Caroline Espil-Taris. « On entre dans un TGV à 800 kilomètres par heure, raconte cette dernière. Ce bébé devient une préoccupation omniprésente pour toute une équipe. C'est une nouvelle médecine préventive d'urgence. » Elle appelle la famille dans les heures qui suivent, pour proposer un rendez-vous pour une consultation avec une hospitalisation. « Ces appels me restent tous en tête, poursuit-elle. Il y a une forme de sidération des parents au téléphone. Vous arrivez chez eux dans une période de bonheur et vous cassez tout. » En trois jours, une analyse de confirmation est effectuée, et un bilan complet est réalisé pour s'assurer de l'absence de signes cliniques de la maladie et de contre-indications à la thérapie génique. Car chaque jour compte pour l'injecter avant le début des symptômes : « A moins de dix jours, au

premier examen par un neuropédiatre, certains bébés présentent malheureusement déjà des signes. »

Les enfants qui ont reçu le traitement avant leur apparition « vont tous très bien », même s'ils vont devoir être suivis avec attention. « Ce n'est pas un traitement qui guérit, prévient la neuropédiatre. Il empêche le développement des signes de la maladie. Il va falloir les suivre longtemps. » D'autant plus que le recul sur cette thérapie génique reste limité, les premières publications scientifiques datant de cinq ans.

« Un beau miracle »

A l'entrée du bureau de la médecin, le poster de deux petites jumelles en pleine forme est affiché. Leur histoire a été mise en avant par l'AFM-Téléthon, car elles ont été dépistées à la suite d'une coïncidence : elles devaient naître dans la région nantaise, mais, pour avoir un peu d'aide, leurs parents ont souhaité se rapprocher des grands-parents. Leur maman a accouché à Rochefort (Charente-Maritime), et elles ont été dépistées dans le cadre de Depisma, et traitées. « Le dépistage néonatal va transformer la vie du neuropédiatre, sourit Caroline Espil-Taris. Au lieu d'accompagner des familles dans un handicap très lourd, on a des enfants transformés dans leur quotidien, avec un développement moteur normal à ce jour. C'est un beau miracle. »

« Ce dépistage néonatal donne aussi accès au conseil génétique », souligne Didier Lacombe. Au CHU de Bordeaux, les parents peuvent rencontrer un conseiller génétique qui va leur expliquer leurs options pour une prochaine grossesse. Lorsqu'une maladie héréditaire est diagnostiquée dans une famille, l'information de tous ses membres est obligatoire, pour que chacun puisse être testé. La législation française rend alors possible le diagnostic prénatal.

A partir de septembre, une autre famille de maladies, celle des DICS, va être dépistée à la naissance. « C'est une très bonne nouvelle, même si elle intervient un peu tard. La HAS [Haute Autorité de santé] avait émis un avis favorable au dépistage néonatal des DICS dès 2022 », pointe Marina Cavazzana, pédiatre hématologue, directrice du département de biothérapie de l'hôpital Necker, à Paris. Les bébés souffrant de DICS ont longtemps été appelés « enfants bulles ». Ils ne peuvent pas produire de lymphocytes T, les cellules immunitaires qui nous défendent contre les agents pathogènes.

Afin de les protéger, on les plaçait dans des enceintes stériles. Dépistés à la naissance, ils peuvent recevoir très vite une greffe de cellules souches hématopoïétiques, les précurseurs de toutes les cellules sanguines, qui est le traitement de choix. « C'est important de la réaliser avant que l'enfant ne rencontre des agents infectieux, surtout des virus, explique Marina Cavazzana. Quand on traite un patient libre de toute infection, elle donne la possibilité d'une guérison proche de 100 % ».

Si la Nouvelle-Aquitaine et le Grand-Est ont pris un peu d'avance avec Depisma, l'arrivée des méthodes génétiques va chambouler l'organisation du dépistage néonatal dans les autres régions. « C'est un vrai tournant. Il faut former du personnel,

« CE PETIT PRÉLÈVEMENT SANGUIN PEUT CHANGER LA VIE DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE »

CHRISTIE POMIÉS
SAGE-FEMME COORDINATRICE
DU CENTRE RÉGIONAL
DE DÉPISTAGE NÉONATAL
DE NOUVELLE-AQUITAINE



« L'ENJEU, MAINTENANT, C'EST DE SAVOIR OÙ L'ON VA, AVEC CETTE MÉDECINE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION PRÉCOCE »

FRÉDÉRIC HUET
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DÉPISTAGE NÉONATAL

obtenir des agréments, acheter des machines... », liste Caroline Moreau, biologiste coordinatrice du CRDN de Bretagne, au CHU de Rennes. Sa collègue Amandine Bellanger, pédiatre coordinatrice, s'inquiète d'une baisse de l'acceptabilité : « Le mot "génétique" est connoté. Nous craignons qu'il change la vision de certains parents sur le dépistage. » En effet, avec le nouveau buvard, ils seront interrogés sur leur consentement « à la réalisation d'un examen des caractéristiques génétiques ».

« Proposer un modèle plus clair »

Quel est l'avenir du dépistage néonatal ? Un avis de la HAS est attendu cet été pour son extension à deux autres maladies métaboliques : le déficit en biotinidase et la galactosémie congénitale. Les prochaines sur la liste pourraient être les pathologies du lysosome, cette organelle « recycleuse » qui transforme les déchets des cellules. « Ces maladies causent une atteinte sévère de multiples organes. Quand les symptômes apparaissent, il est souvent trop tard », dit Soumeiya Bekri, cheffe de service du laboratoire de biochimie métabolique du CHU de Rouen. Les enfants touchés par la maladie de Pompe meurent d'une cardiomyopathie dans leur première année, ceux atteints d'une forme grave de leucodystrophie métabolique, d'une encéphalopathie avant l'âge de 2 ans.

Pour cette dernière maladie, « si le diagnostic est précoce, la thérapie génique permet une réversion complexe du pronostic, comme pour la SMA », souligne Soumeiya Bekri. Elle a coordonné l'étude LysoNeo, commencée en 2021, qui évaluait la faisabilité du dépistage par spectrométrie de masse de onze maladies lysosomales, sur 100 000 nouveau-nés en Normandie. L'étude s'est achevée en novembre 2024, mais la médecin a lancé une seconde phase recentrée sur quatre maladies, espérant une extension au niveau national « en 2027 ».

« Ensuite, nous allons atteindre un plafond de verre sur le dépistage par les méthodes non génétiques », avance David Cheillan, biologiste médical au CHU de Lyon. Une centaine de maladies génétiques seulement ont un biomarqueur qui peut être recherché par biochimie. « Le futur du dépistage néonatal sera génomique, au moins en partie », poursuit-il. En mai a débuté le projet Perigenomed. « Il vise à montrer que le séquençage du génome a sa place dans le programme, pour le rendre plus modulable », explique Laurence Faivre, généticienne au CHU de Dijon, coordinatrice du projet.

« On fait un séquençage du génome entier, et ensuite on met des loupes informatiques sur 800 gènes d'intérêt. Les résultats sont donnés uniquement pour ces gènes-là », précise Laurent Pasquier, généticien au CHU de Rennes. Ces gènes correspondent à des maladies « traitables », à d'autres pour lesquelles la prise en charge n'a que des effets partiels, ou encore pour lesquelles des essais thérapeutiques sont accessibles.

L'avantage de la méthode génomique, c'est sa flexibilité : une pathologie peut être ajoutée facilement au programme de dépistage, en modifiant simplement la liste des gènes pour l'analyse bioinformatique. « Mais ce n'est pas parce qu'on a en la possibilité technologique qu'il faut dépister une maladie », prévient David Cheillan. Il préside depuis juin la nouvelle commission scientifique de prospective du dépistage néonatal, placée auprès du Centre national de coordination et du ministère de la santé, qui va travailler sur son organisation. « Nous allons essayer de proposer un modèle plus clair, une sorte de guichet unique qui éviterait aux demandeurs d'avoir le sentiment d'être confrontés à un chemin tortueux », ajoute-t-il.

Car les associations de patients qui souhaitent ajouter une maladie au programme national de dépistage néonatal n'ont pas d'interlocuteur direct. Un parcours peu transparent aboutit à la saisine de la HAS, qui réalise une analyse médicoéconomique pour établir la pertinence de l'inclusion de la maladie. « Il faut accélérer ce processus de décision, et aussi le soutien à la mise en place après la recommandation de la HAS », insiste Michel Polak, pédiatre endocrinologue, coordinateur du CRDN d'Ile-de-France, qui a supervisé les travaux sur le dépistage néonatal dans le cadre du dernier plan national maladies rares (PNMR4).

La commission devrait travailler à une priorisation des maladies selon les critères définis dans le code de la santé publique, notamment la possibilité d'une prise en charge thérapeutique qui permette de « limiter les conséquences négatives (...) sur la santé de l'enfant ». Cette définition est jugée trop centrée sur la santé de l'enfant par certaines associations. « Même lorsqu'il n'y a pas encore de traitement, le dépistage peut permettre de réduire l'errance diagnostique, ou de mieux connaître l'histoire naturelle d'une maladie pour développer de nouveaux traitements. Toutes ces externalités devraient être intégrées dans les critères », appuie Christophe Duguet, de l'AFM-Téléthon.

« La société a évolué. Il y a dix ans, nous n'aurions pas pu lancer de projets autour du dépistage génomique », observe Frédéric Huet, chef du service de pédiatrie multidisciplinaire au CHU de Dijon et président de la Société française de dépistage néonatal. L'enjeu, maintenant, c'est de savoir où l'on va, avec cette médecine de prévention et d'intervention précoce. Les méthodes génétiques font entrer le dépistage néonatal dans une nouvelle ère, qui pourrait ouvrir un jour de nouveaux questionnements sur la place accordée à la maladie, à la prévention et au handicap dans nos sociétés. ■

ÉLODIE PAPIN (BORDEAUX, ENVOYÉE SPÉCIALE)

Les éventuels liens d'intérêt des personnes citées sont consultables sur [Transparence.sante.gouv.fr](https://transparence.sante.gouv.fr)

En haut à gauche, Catherine Ladevèze, sage-femme coordinatrice du centre régional de dépistage néonatal (CRDN).

En bas à gauche, Anaïs Bitoun, technicienne de laboratoire, manipule des prélèvements sanguins au CRDN.

Au centre, la neuropédiatre Caroline Espil-Taris (à droite).

En haut à droite, les découpes des buvards de prélèvement sanguin pour la détection de l'amyotrophie spinale infantile, placés dans une plaquette afin d'être analysés.

Ci-dessus, le professeur Didier Lacombe, pédiatre généticien qui coordonne le CRDN.

Photos prises au centre hospitalier Pellegrin du CHU de Bordeaux, le 12 juin.

UGO AMEZ POUR « LE MONDE »

« L'INTERDICTION DU DÉPISTAGE PRÉCONCEPTIONNEL EST UNE EXCEPTION FRANÇAISE »

Alors que le dépistage néonatal va s'étendre en France en septembre, passant de 13 à 16 maladies, le dépistage préconceptionnel, qui s'adresse aux futurs parents, fait encore débat dans notre pays. Depuis janvier 2025, l'Académie de médecine a constitué un groupe de travail sur ce sujet. Entretien avec Jean-Louis Mandel, médecin et généticien, professeur honoraire au Collège de France et professeur émérite de l'université de Strasbourg, qui le coanime avec le généticien Florent Soubrier.

Quel est l'objectif du dépistage préconceptionnel ?

Il permet de voir si des couples sont à risque d'avoir des enfants atteints d'un certain type de maladies génétiques récessives, ou liées au chromosome X. Cela concerne plusieurs centaines de pathologies rares, sévères, qui se révèlent dès l'enfance. Certaines, comme la mucoviscidose ou l'amyotrophie spinale, sont dites « récessives ». Cela signifie que si les deux parents sont porteurs d'une mutation délétère sur le même gène, ils ont, pour chaque grossesse, un risque sur quatre d'avoir un enfant qui héritera des deux copies délétères, donc malade. Le dépistage préconceptionnel peut aussi concerner les maladies liées au chromosome X, comme la myopathie de Duchenne, qui touchent surtout les garçons. La mère est porteuse, mais n'est pas malade. D'autres maladies génétiques, liées à une mutation pendant la formation des gamètes, et pour lesquelles les parents ne sont pas porteurs, ne sont pas détectables par ce dépistage.

Que permettrait ensuite ce dépistage, pour les parents porteurs d'une maladie ?

Cela leur laisse le choix reproductif : ils pourraient éventuellement décider de ne pas avoir d'enfants, ou recourir à un don de gamètes. Ils pourraient aussi avoir accès à un diagnostic préimplantatoire, qui permet de tester les embryons, dans le cadre d'une fécondation in vitro. Ils pourraient enfin choisir le diagnostic prénatal : on réalise un test pendant la grossesse, et en fonction de la maladie et du choix des parents, on peut réaliser une interruption médicale de grossesse, ou encore prendre en charge l'enfant très tôt.

La loi actuelle permet-elle le dépistage préconceptionnel en France ?

Ce que la loi permet pour l'instant, c'est de tester la famille pour une maladie donnée à partir du moment où un enfant est atteint de cette maladie. Mais il faut un premier enfant touché. Je ne vois pas en quoi c'est plus éthique que d'autoriser le dépistage préconceptionnel pour tous les couples qui le souhaitent. Cette interdiction est une exception française. Dans de nombreux pays, il est pratiqué à plus ou moins grande échelle, à la demande de futurs parents. Mais c'est seulement en Israël qu'une

part importante est prise en charge par le système de santé. La question, c'est donc aussi : qui devrait payer ? Le Comité consultatif national d'éthique a rendu, en 2018, un avis favorable à l'extension de ce dépistage, sous réserve, notamment, de sa prise en charge par l'Assurance-maladie.

Quel est votre regard sur une prise en charge financière de ces tests ?

Je pense que ce n'est actuellement pas la priorité. Au vu de la situation du système de santé, il n'est pas sûr qu'un ministre de la santé accepte d'avancer sur ce dépistage s'il constitue une charge supplémentaire – même si des études montrent qu'à moyen terme, il permet de faire des économies en évitant de prendre en charge des maladies coûteuses. Je pense que l'on pourrait d'abord autoriser le dépistage préconceptionnel, en informant la population et en régulant sa pratique, et réfléchir à sa prise en charge dans un second temps, avec un peu de recul. La Belgique l'a autorisé en 2019 dans ses laboratoires publics de génétique, avec un coût d'environ 1500 euros par couple, non pris en charge.

Certains acteurs du monde médical ou politique pointent un risque de discrimination ou d'eugénisme lié au dépistage préconceptionnel. Que leur répondez-vous ?

Oui, le dépistage préconceptionnel fait débat. C'est pourquoi je parle ici en mon nom, et non au nom de l'Académie de médecine. Mais si l'on y est opposé, alors on devrait aussi être contre le dépistage prénatal de la trisomie 21, qui est pourtant universellement accepté, à l'exception de certains catholiques très conservateurs, et pris en charge par l'Assurance-maladie.

Certaines associations s'inquiètent que des maladies génétiques soient oubliées si ce dépistage venait à être généralisé. Mais l'exemple de la thalassémie montre que ce n'est pas le cas. Le dépistage préconceptionnel de cette anémie héréditaire a été mis en place dès les années 1970 dans plusieurs pays méditerranéens, notamment dans la très catholique Sardaigne, en Italie. Des thalassémiques ont continué à naître, mais moins nombreux. Depuis, leur espérance de vie a nettement augmenté.

Certains futurs parents français sont-ils allés à l'étranger réaliser un dépistage préconceptionnel ?

Peut-être, mais comme on n'en parle pas beaucoup, peu savent que c'est possible. De mon côté, je me suis fait tester, et je sais que je suis porteur de la mutation la plus fréquente de la mucoviscidose. J'ai prévenu ma fille, quand elle a eu un projet d'enfant. Elle habite au Canada et avait, en fait, dans le cadre de son suivi, déjà bénéficié d'un test préconceptionnel pour cette maladie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉL. PA.

L'EXPOSITION

Sous l'autoroute, les vestiges

Des trésors découverts lors de fouilles liées au contournement routier de Strasbourg sont exposés au Musée archéologique

À la sortie de l'été, en septembre 2016, un chapelet de fouilles archéologiques préventives liées à la construction du grand contournement ouest (GCO) de Strasbourg, par l'autoroute A355, démarrait. A leur issue, en août 2019, la moisson s'avérait exceptionnelle, avec des centaines de kilos d'artéfacts et d'ossements qui allaient faire l'objet de milliers de pages de rapports, remplissant 50 volumes reliés. Et ce n'est pas fini, du mobilier étant encore à l'étude à Sélestat (Bas-Rhin).

Il est vrai que l'opération, qui s'étend sur 24 kilomètres et traverse 18 communes, a été hors normes. Les fouilles ont couvert 62,5 hectares après un diagnostic ayant porté sur un total de 405 hectares. Deux cent cinquante occupations humaines, allant du paléolithique ancien à la première guerre mondiale, y ont été mises au jour. Plus de deux cents archéologues venus de toute la France, représentant cinq opérateurs publics et privés (Inrap, Archéologie Alsace, Anthéa-Archéologie, Archeodunum, Eveha) ont œuvré sur 34 fouilles qui ont permis de documenter la longue histoire de ce territoire constamment occupé depuis les néandertaliens.

De nombreux sondages, de 3 à 11 m de profondeur, ont permis de reconstituer couche après couche l'évolution, depuis 300 000 ans, du paysage que nous connaissons. La presque totalité des vestiges structurés sont antérieurs au X^e siècle, ce qui conforte l'idée que les terres traversées par ce contournement ont eu, à partir de cette époque, une vocation essentiellement agropastorale.

«Un mini-Pompéi»

Les archéologues ont retrouvé un qanat, dispositif hydraulique gallo-romain spécifique aux pays du Sud, long de 90 m, avec un système de puits espacés de 4 à 5 m, reliés entre eux par une canalisation souterraine. Un dépôt en silo réunissant les corps de deux humains, d'un cheval, d'un chien et d'un chiot, pose, lui, de nombreuses questions.

Ces deux emplacements ont été reconstitués pour l'exposition «Un passé incontournable», aux côtés d'un grand nombre d'objets – qui ne représentent toutefois qu'une infime partie de ce qui a été sorti de terre.

Un rare ensemble d'outils quotidiens en métal (chandelier, cuillère, trépied utilisé pour cuire les aliments, fibules...) retrouvé dans la cave d'une maison incendiée au III^e siècle présente également un grand intérêt. «Nous sommes devant un instantané de l'occupation d'une demeure gallo-romaine, comme un mini-Pompéi», ne craint pas d'affirmer Bertrand Béhague, co-commissaire de l'exposition, ingénieur d'études à la Drac Grand-Est. Une exposition issue du grand contournement qui s'avère bien «incontournable». ■

FRANCIS GOUGE

«Un passé incontournable. Découvertes archéologiques de l'A355», Musée archéologique de Strasbourg, jusqu'au 21 juin 2026.

LIVRAISON

BANDE DESSINÉE «La Révolution des algues»

Et si la solution des problèmes des Terriens se trouvait sous la mer? C'est le credo porté par cette BD qui reprend le titre du livre de 2022 de son auteur, Vincent Doumeizel. Convaincu que ces végétaux marins peuvent être une source vertueuse d'alimentation, de médicaments, d'engrais, de matériaux divers, il a œuvré pour qu'une initiative portée par les Nations unies encourage leur exploitation. Le dessinateur Etienne Lécroart a mis avec humour ce propos, un brin unilatéral, en images. L'ensemble donne envie de croquer dans cet aliment iodé. > De Vincent Doumeizel et Etienne Lécroart (Futuropolis, 128 p., 21 €).



LE PLUS VIEUX BOOMERANG DU MONDE, DÉCOUVERT EN POLOGNE, A 40 000 ANS

Il y a tout juste quarante ans, l'archéologue polonais Pawel Valde-Nowak et ses collègues ont découvert dans la grotte d'Oblazowa, en Pologne, un objet singulier: un boomerang en forme de croissant de lune, de 72 centimètres d'envergure, taillé dans une défense de mammoth. Son âge a initialement été estimé à environ 23 000 ans. Mais il est apparu depuis que

cette datation était fragilisée par de possibles contaminations. L'équipe de Pawel Valde-Nowak a donc procédé à de nouvelles analyses, publiées le 25 juin dans PLOS One. Elles conduisent à estimer que ce boomerang date de 40 000 ans, ce qui en ferait le plus vieux connu au monde. Un bâton de jet vieux de 300 000 ans trouvé à Schöningen (Allemagne) ne répond pas à cette définition,

car il n'est ni recourbé ni façonné. Les autres boomerangs préhistoriques correctement datés remontent à 10 000 ans en Australie, 700 ans dans le Jutland (Danemark) et à 300 avant J.-C., à Velsen (Pays-Bas). Ce dernier est le plus ancien capable de revenir à son point de lancement. (PHOTOS: PROF. PAWEŁ VALDE-NOWAK - INSTITUTE OF ARCHAEOLOGY, JAGIELLONIAN UNIVERSITY)



DIX MILLE PAS ET PLUS

COMMENT LUTTER CONTRE LE SYNDROME DU PARESSEUX

Par SANDRINE CABUT

C'est comme une thérapie, sans thérapeute. «Cela m'aide à trouver de meilleures idées et des solutions à un problème.» «Cela me connecte à moi-même et aux autres.» Voilà quelques réponses de citoyens européens à une question simple posée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS): pourquoi adorez-vous marcher ou faire du vélo?

Lancée il y a un mois par l'OMS Europe, la campagne «Bougeons! 100 raisons de marcher davantage et de faire plus du vélo» est un peu passée inaperçue. Cette liste aurait pourtant pu être une chouette façon de puiser des motivations pour augmenter ses déplacements en marchant ou en pédalant. En premier lieu pour leurs bienfaits sur sa santé physique et mentale, mais aussi pour l'environnement, l'économie ou encore la cohésion des communautés. Les arguments sanitaires à eux seuls devraient être massue. «Dans la région européenne de l'OMS, environ 1 million de décès sont liés à l'inactivité physique chaque année, et près de 25 % des adultes négligent cette recommandation de l'OMS: au moins cent cinquante minutes d'exercice cardio-vasculaire d'intensité modérée par semaine», souligne l'organisation onusienne dans la présentation de cette campagne.

Parallèlement, les bénéfices de l'exercice physique pour la santé sont largement prouvés, y compris à des doses modestes. En France, si chaque habitant de 30 ans et plus marchait dix minutes de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 3 %, évalue une étude menée par Santé publique France dans trois métropoles. Pour dix minutes de

plus quotidiennes à vélo, la baisse de la mortalité atteindrait 6 %. Encore faut-il promouvoir des aménagements urbains favorables à ces pratiques. Car, comme le soulignaient récemment trois chercheurs dans The Conversation, le bâti et les facteurs sociaux sont déterminants pour l'activité physique. «Des infrastructures adéquates – telles que les pistes cyclables, les trottoirs, et les espaces verts – favorisent l'activité dans divers contextes (mobilité, loisirs, travail/école, domicile). À l'inverse, l'absence d'équipements appropriés ou un environnement dominé par des infrastructures favorisant la sédentarité limite ces opportunités», écrit Boris Cheval, Silvio Maltagliati et Neville Owen.

«Emotions positives»

Quant au manque de motivation individuelle, lui attribuer la «pandémie» d'inactivité et de sédentarité serait réducteur et contre-productif, estiment ces chercheurs, l'être humain ayant naturellement tendance à une certaine paresse physique. Une référence aux travaux de Boris Cheval, chercheur en psychologie de la santé à l'École normale supérieure de Rennes. Avec son collègue Matthieu Boisgontier de l'université d'Ottawa, il a développé la théorie de la minimisation de l'effort en activité physique (Theory of Effort Minimization in Physical Activity, Tempa), selon laquelle les humains ont spontanément tendance à limiter les efforts physiques, coûteux énergétiquement. Depuis ce premier article exposant la Tempa et son ancrage dans la théorie de l'évolution, Boris Cheval ne cesse d'affiner cette approche qui pourrait expliquer le décalage constant, en matière d'activité physique, entre bonnes intentions et passage à l'acte.

Dans un article paru en mai dans Trends in Cognitive Science, le chercheur et ses collègues décortiquent comment l'effort et sa perception façonnent les comportements. «Nous démontrons que les individus ont tendance à éviter l'effort avant l'engagement, à le minimiser pendant l'exécution de la tâche et à tirer un sentiment de récompense après l'engagement en raison d'un mécanisme de justification de l'effort», écrivent-ils.

Pour Boris Cheval, auteur, avec Matthieu Boisgontier, d'un livre accessible et réjouissant sur leur théorie, Le Syndrome du paresseux (Dunod, 2020), ces approches neuropsychologiques peuvent être mises à profit pour inciter tout un chacun à bouger plus, et les personnes atteintes de maladies chroniques à s'engager durablement dans des activités physiques adaptées. «C'est bien de faire valoir que bouger est bon pour la santé, mais ça ne suffit pas, estime-t-il. Ce qui est fondamental, c'est que les pratiques choisies soient associées à des émotions positives.»

Longtemps, les modèles sociocognitifs ont considéré que les émotions étaient plutôt un grain de sable dans les rouages de la prise de décision raisonnée; aujourd'hui, elles apparaissent comme centrales, poursuit-il. Pratique en groupe, en pleine nature, en écoutant de la musique... Il y a beaucoup de techniques pour rendre des séances d'activité physique plus agréables. Point important, «l'intensité de l'effort ne doit pas être perçue comme trop forte, sinon elle est associée à une émotion négative, qui freine l'adhésion, prévient Boris Cheval. De même, il faut s'efforcer de terminer les séances avec des émotions positives, en prenant le temps de se récompenser». ■

L'ÉNIGME MATHS – N° 65

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer!

L'ALPHABET MÉLANGÉ

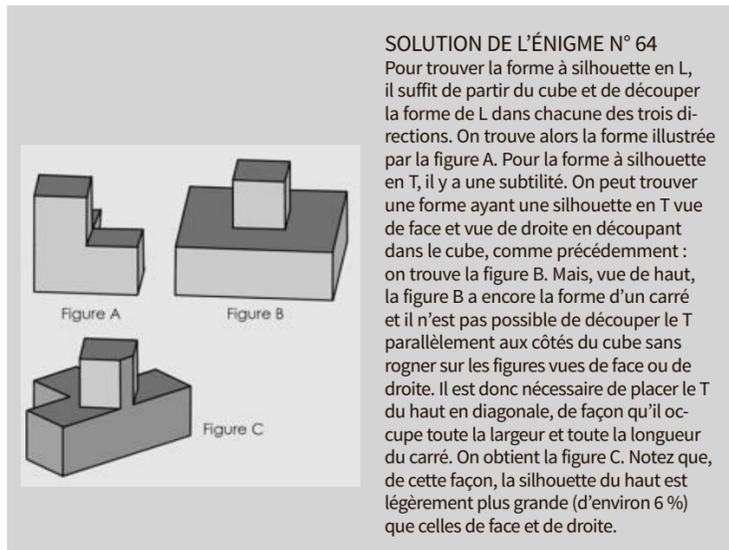
Un chiffrement par substitution est un type de code secret dans lequel chaque lettre est remplacée par une autre. Il est par exemple possible de simplement décaler chaque lettre d'un certain nombre de rangs dans l'alphabet. Oh soxv fhoheuh gh fhv frghv hww vdvq grxwh oh fkliiuh gh Fhvdu, xwlvlvh sdu Mxohv gdqv vhw fruhvsvrggdqfthv frail-ghqwlhoohv. Lo frqvlvwh d ghfdohu fkdtxh ohwvuh gh wurlv udqjv, pdlv mh qh yrxv dssuhqgv ulhq sxlvtxh yrxv hwhv hq wudlq gh oluh fhwwh skudvh. Si l'on se contente d'un tel décalage, il y a autant de possibilités que de lettres, c'est-à-dire 26 (ou 25 si on exclut le décalage de 0 rang qui laisse le message inchangé). Mais si l'on mélange complètement les lettres, le nombre de combinaisons explose: il y a 403 291 461 126 605 635 584 000 000 (403 quadrillions et des poussières) permutations des vingt-six lettres,

ce qui rend impossible de toutes les tester, même informatiquement. ► Est-il pour autant impossible de déchiffrer un tel code?

O qhxnhx, xs c o ew vhet qsevvv qor los, qneh fex jneyhoxv ojnvh so rnsevxnv y'ew tpohobxo o rebrxvvevxnv: so tnlq-hoxrnw rvovxrvz [rxt]. Xs c o qser y'O fe'xs w'c o y'X yowr ew yxrtnehr uhow-toxr. Oerrx, xs c o qser y'X fe'xs w'c o y'E ne y'E fe'xs w'c o y'C... Xs reuuxv yjwnt, qohoxv-xs, y'ottnlqsh so tnlqohoxrnw qneh ojnvh so rnsevxnv. Roew rx s'xwyxjxye [lnx, L. Soewoc] fex o qnwye s'nhxgxwos tpohobxo, tnvvnhevwovv so snx, w'ero doloxr yowr ro unhhlesovxnv y' qser bowos: sex, so, fex o ro qnrxxvnxw rexjowv Y ne ojowv U. Rx ve or tnlqhrx to: bhojn!

INDICE

ecneuqérf emém al à sap tnessiarappa'n srttel sel setuot, esiaqnarf eugnall nE



SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 64

Pour trouver la forme à silhouette en L, il suffit de partir du cube et de découper la forme de L dans chacune des trois directions. On trouve alors la forme illustrée par la figure A. Pour la forme à silhouette en T, il y a une subtilité. On peut trouver une forme ayant une silhouette en T vue de face et vue de droite en découpant dans le cube, comme précédemment: on trouve la figure B. Mais, vue de haut, la figure B a encore la forme d'un carré et il n'est pas possible de découper le T parallèlement aux côtés du cube sans rogner sur les figures vues de face ou de droite. Il est donc nécessaire de placer le T du haut en diagonale, de façon qu'il occupe toute la largeur et toute la longueur du carré. On obtient la figure C. Notez que, de cette façon, la silhouette du haut est légèrement plus grande (d'environ 6 %) que celles de face et de droite.

CARTE
BLANCHELa politique
pour les femmes
ou par les femmes ?

Par ANNE BORY

Grand débat national, convention citoyenne sur le climat, consultations multiples, gestion participative dans certains domaines comme le logement social : l'actualité politique est traversée par des dispositifs participatifs. La multiplication de ces dispositifs, largement plébiscités par le personnel politique et administratif local et national, et l'instrumentalisation dont ils peuvent faire l'objet ont suscité l'intérêt des sciences sociales du politique.

Des travaux ont montré que le « tournant participatif » des politiques publiques a plus souvent répondu à des agendas politiques qu'à des préoccupations de terrain. Les analyses sociologiques cherchent ainsi à saisir ce que ces dispositifs participatifs produisent et ce qu'ils disent des évolutions de l'action publique.

L'écart fréquemment souligné entre intentions, mises en pratique et conséquences en matière de politique publique locale ou nationale apparaît dans bien des cas comme le produit d'objectifs divergents, portés par de multiples acteurs, qui pour beaucoup ont foi dans ces dispositifs et subissent des désillusions au même titre que les participants. Sociologues et politistes se sont penchés sur les impensés de la participation, en étudiant les cadres politiques, moraux et institutionnels dans lesquels sont conçus les dispositifs et la façon dont ces cadres influencent leur conception et leurs effets.

Perte de la fonction première

Dans un récent article publié dans la revue *Participations*, qui joue un rôle important dans ce champ de recherche, la docteure en sciences politiques Stéphanie Archat s'intéresse ainsi à un dispositif participatif destiné à promouvoir l'égalité de genre dans l'espace public, les « marches exploratoires ». L'occupation inégale de l'espace urbain par les femmes et les hommes, au détriment des premières, est en effet devenue un « problème social », présent dans les médias et intégré à certaines politiques publiques, y compris dans les cours d'école, souvent monopolisées par des jeux de ballon, rarement féminins.

Les marches exploratoires consistent ainsi à organiser des déambulations de femmes dans leur quartier de résidence, afin de recueillir leurs propositions d'aménagements pour améliorer l'espace public et faciliter leur usage. Stéphanie Archat montre que ces marches ont été presque mécaniquement réservées aux quartiers populaires, et plus précisément aux quartiers concernés par la politique de la ville. Cette spécialisation spatiale, en plus d'être nourrie par une myopie sociale quant à l'occupation genrée des espaces plus cossus, s'explique par une stigmatisation sociale de long terme de ces quartiers, et un contexte plus récent dans lequel le harcèlement de rue est présenté comme cantonné à ces espaces.

Ces marches perdent alors leur fonction première de lutte contre les inégalités de genre, et deviennent plus centralement une politique d'éducation citoyenne destinée aux participantes – considérées par les agents locaux comme trop distantes des institutions politiques, et encadrées de façon plutôt scolaire. Elles sont également inscrites dans les politiques de sécurisation de l'espace public, ciblées sur l'occupation de l'espace par des hommes, plutôt jeunes, vus comme indésirables par les agents locaux chargés du dispositif, régulièrement également en charge de la sécurité plutôt que des politiques d'égalité.

Les participantes se voient alors confier en pratique un rôle de régulation de ces quartiers, voire de pacification, qui fait penser à la façon dont le paternalisme industriel concevait les épouses des ouvriers comme des agents de moralisation et de découragement de la conflictualité sociale au sein des usines. Plusieurs impensés se combinent ainsi et font du public cible de la politique de départ le moyen d'une autre politique. ■

Anne Bory
Sociologue à l'université de Lille
anne.bory@univ-lille.fr

Santé respiratoire : le compte n'y est pas

TRIBUNE - L'association Collectif droit à respirer appelle à la création d'un plan national santé respiratoire à l'horizon 2030, afin de répondre à cette urgence de santé publique

En France, plus de 10 millions de personnes vivent avec une maladie respiratoire chronique. Asthme, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), cancer du poumon, apnée du sommeil, maladies rares comme la mucoviscidose, l'hypertension artérielle pulmonaire, la fibrose pulmonaire... sans oublier les infections liées aux mycobactéries tuberculeuses et non tuberculeuses, qui constituent également un enjeu croissant de santé publique. Ces pathologies, pour certaines évitables ou dont les complications pourraient être limitées, continuent pourtant de progresser. Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, une pollution de l'air persistante et des inégalités sociales de santé tenaces, la prévalence des maladies respiratoires ne cesse de croître, malgré des conséquences humaines et économiques majeures. C'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme : en matière de santé respiratoire, le compte n'y est pas.

La santé respiratoire constitue un enjeu de santé publique de première importance, mais reste insuffisamment intégrée dans les politiques publiques. La prévention demeure insuffisante, les dispositifs de prise en charge sont trop souvent fragmentés, les parcours de soins mal coordonnés, et l'action publique souffre d'un cruel manque de vision stratégique.

Dans un rapport publié en 2024, la Cour des comptes déplore ce manque de lisibilité et de cohérence globale. Ses conclusions sont sans équivoque : renforcer la prévention, améliorer le repérage précoce et adapter la prise en charge des maladies respiratoires chroniques réduiraient leur fréquence et la gravité des complications, tout en

évitant de nombreuses hospitalisations d'urgence coûteuses. Il s'agit d'un impératif vital pour les patients et d'un levier essentiel d'efficacité, crucial pour un système de santé sous tension. Rappelons que l'Assurance-maladie estime les dépenses de prise en charge des maladies respiratoires chroniques à 3,7 milliards d'euros, montant auquel s'ajoutent 3 milliards de dépenses pour les cancers du poumon, soit un total pour l'ensemble des maladies respiratoires de 6,7 milliards d'euros. Une dépense publique en constante augmentation, dont l'impact réel n'est pas mesuré, faute d'indicateurs spécifiques. Autant de défis qui soulignent l'urgence d'une action concertée.

Face à ce constat, nous appelons à la mise en place d'un plan national santé respiratoire structuré, ambitieux et soutenu politiquement. Nous partageons la conviction que ce plan doit s'inscrire dans une trajectoire pluriannuelle 2026-2030, avec des objectifs clairs, des indicateurs épidémiologiques et économiques précis, ainsi que des moyens à la hauteur des enjeux.

Ce plan devra agir à tous les niveaux, en plaçant au cœur de son action la prévention dès le plus jeune âge et en s'attaquant à l'ensemble des facteurs de risque : qu'ils soient comportementaux, environnementaux ou socio-économiques – tels que le tabagisme, les pollens, les moisissures, la pollution intérieure et extérieure, la précarité ou les inégalités d'accès aux soins. Cette prévention devra s'exercer de façon active et concrète, dans les lieux de vie (écoles, travail, établissements de santé), en combinant éducation à la santé, réduction des expositions évitables et repérage précoce des vulnérabilités sociales et médicales.

À L'AUTOMNE, NOUS
ORGANISERONS
UN COLLOQUE
À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE
POUR POSER
LES FONDATIONS
DE CE PLAN

Le plan devra à ce titre mieux informer la population sur les signaux d'alerte des maladies respiratoires. Près de 38 % des Français ignorent encore les symptômes permettant de suspecter une maladie respiratoire. Plus préoccupant encore, la moitié des personnes présentant des symptômes quotidiens sévères n'a jamais reçu de diagnostic. Ce retard nuit gravement à la qualité de la prise en charge. Enfin, prévenir, c'est aussi mieux accompagner les personnes déjà atteintes, en reconnaissant pleinement la réalité du handicap respiratoire, souvent invisible mais lourd de conséquences. Cette reconnaissance est indispensable pour garantir une prise en charge optimale, un accompagnement adapté et une meilleure inclusion sociale.

Le plan devra aussi renforcer la détection précoce des pathologies respiratoires, en s'appuyant sur la médecine de ville, les professionnels de première ligne et les outils numériques. Cette détection permettra d'engager plus rapidement des soins personnalisés et mieux coordonnés, dans une logique d'efficacité et d'amélioration de la qualité de vie des patients. A cet égard, la réduction des inégalités territoriales

d'accès aux soins constituera un impératif : trop de citoyens, selon leur lieu de vie, n'ont pas les mêmes chances d'accéder à un spécialiste, à un suivi adapté ou à un environnement de vie favorable à leur santé respiratoire.

Pour garantir une mise en œuvre cohérente et efficace, son pilotage devra être confié à une instance de gouvernance transversale, capable de coordonner les actions de l'ensemble des parties prenantes – santé, environnement, médico-social, recherche – et d'assurer une dynamique interministérielle durable. Cette même instance devra veiller à articuler le plan avec les grandes stratégies de santé publique déjà existantes, en particulier le plan national santé-environnement et la stratégie nationale de santé.

Notre association s'engage depuis 2021 pour faire de la santé respiratoire une priorité nationale. Nous avons lancé des Etats généraux, une grande enquête nationale, et sensibilisé l'opinion. Il est temps de passer à l'action.

À l'automne, nous organiserons un colloque à l'Assemblée nationale pour poser les fondations de ce plan national. Ce moment fondateur sera l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs, du terrain aux décideurs, autour d'une ambition collective. Pour les 10 millions de Français concernés aujourd'hui. Et pour tous ceux qui, demain, pourraient l'être à leur tour si rien n'est fait. ■

¶ **Jean-Michel Fourier**, président d'Association fibroses pulmonaires France ; **P^{re} Chantal Raheison-Semjen**, pneumologue (CHU de la Guadeloupe) ; tous les deux coprésidents de l'association Collectif droit à respirer. Retrouvez la liste complète des signataires sur lemonde.fr

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr



LA VIE DES LABOS

ChatGPT pourrait influencer nos capacités cognitives

La planète compte 800 millions d'utilisateurs hebdomadaires de ChatGPT, le double d'il y a quatre mois. Mais sait-on si l'utilisation de cette intelligence artificielle (IA) aura des conséquences sur le fonctionnement cérébral ? Oui, répondent en substance des spécialistes en neurotechnologie du MIT Media Lab de Cambridge (Massachusetts).

Sous la houlette de la chercheuse française Nataliya Kosmyna, cette équipe a mené une recherche inédite sur cinquante-quatre volontaires de 18 à 39 ans d'une dizaine de nationalités. Munis de casques qui lisaient leurs activités cérébrales – et plus précisément les flux d'informations circulant dans différentes zones du cerveau, observés par le Dynamic Direct Transfer Function, plus complet qu'un électroencéphalogramme classique – ces étudiants et postdoctorants des universités du MIT, de Harvard et de Wellesley, toutes dans la région de Boston, ont dû à trois reprises écrire des rédactions en utilisant ou non ChatGPT, puis se souvenir de leurs écrits. Quatre mois plus tard, les dix-huit qui ont accepté de revenir ont poursuivi l'expérience en inversant leur position. Ceux qui étaient aidés par l'IA ne l'étaient plus et vice-versa.

Les résultats de l'expérience, mis en ligne sur *Arxiv*, le 10 juin, et non encore révisés par les pairs, soulignent que ceux qui n'ont utilisé que ChatGPT pour rédiger ont, quatre mois plus tard, baissé en performance « au niveau neuronal, linguistique et comportemental ». Avec les précautions d'usage, liées à la très faible taille de l'échantillon et sa non-représentativité statistique, les scientifiques notent que les résultats obtenus « soulèvent des inquiétudes quant aux conséquences éducatives à long terme d'une dépendance » à ces IA, sans que soit menée une réflexion globale préalable.

La publication de cette étude de 206 pages a enflammé le débat sur l'IA. La plateforme Evolving AI (3 millions de followers) a ainsi posté la semaine du 20 juin le message sensationnaliste :



En janvier 2024, au Massachusetts Institute of Technology, à Cambridge (Etats-Unis). NATALIYA KOSMYNA

« Dernières nouvelles : le MIT vient de terminer la première étude par imagerie cérébrale sur les utilisateurs de ChatGPT et les résultats sont terrifiants. » A l'inverse, l'entrepreneur français Etienne de Saint-Martin, fondateur associé chez Bot Resources, a déclaré par voix d'attaché de presse : « (...) l'étude comporte de nombreux biais méthodologiques. (...) Ce n'est pas de la science, c'est un billet d'opinion (...) ».

« Lisez l'article en entier »

En écho cependant, des voix minoritaires d'une tout autre tonalité ont commencé à se faire entendre, notamment sur le réseau LinkedIn. Ainsi le consultant en IA Joseph D. Stec a souligné qu'il vivait « l'un des moments les plus ironiques de la recherche récente sur l'IA », précisant que « juste après la publication

du MIT, (...) les gens se sont empressés de résumer l'étude... en utilisant ChatGPT ».

« Environ 90 % de la couverture médiatique est venue de résumés générés automatiquement », confirme Nataliya Kosmyna. Avec, regrette-t-elle « un très fort biais de confirmation ». Autrement dit, même si un document scientifique est nuancé, l'IA confirme l'idée dominante car elle l'a souvent vue dans ses données d'entraînement. Les travaux du MIT Media Lab font le buzz en ayant été « mal compris, mal interprétés et déformés », renchérit l'épidémiologiste néerlandais Jan van den Brand. « Ce serait mon pire cauchemar en tant que scientifique. S'il vous plaît, lisez l'article en entier ou au moins la section sur les limites. Tout scientifique sait que c'est là que se trouve le véritable cœur du travail. »

Quels messages délivre donc l'étude ? Lorsque les participants ont utilisé ChatGPT, leur activité cérébrale (attention, planification, mémoire) a fortement diminué. Quelques minutes plus tard, ils ont d'ailleurs eu du mal à se souvenir de ce qu'ils ont rendu. Côté évaluation, même si les rédactions générées par ChatGPT ont obtenu de bonnes notes, elles s'avèrent plus stéréotypées et lisses que celles de l'autre groupe.

« Cela vous parle-t-il ? », a lancé sur LinkedIn, mardi 24 juin, le professeur Daniel Russo du département informatique de l'université Aalborg (Danemark). Selon lui, cette étude pose « la question qui dérange » : les intelligences artificielles génératives sont efficaces, certes, mais avons-nous l'impression avec elles d'avoir réellement réfléchi ?

L'équipe du MIT Media Lab a ouvert un site pour faciliter les échanges. « Nous avons reçu des propositions de collaborations scientifiques d'Australie, du Royaume-Uni, de Lettonie, de Lituanie, du Brésil... », énumère Nataliya Kosmyna. « Il s'agit de nos cerveaux et de nouveaux outils à maîtriser. C'est une bonne nouvelle qu'un grand nombre de personnes se sentent concernées ! » ■

LAURE BELOT

L'étrange retour du chercheur chinois qui modifiait génétiquement les bébés

PORTRAIT - Malgré trois ans passés en prison, He Jiankui, le généticien connu depuis 2018 pour avoir brisé un tabou scientifique, se lance sans regrets dans de nouveaux projets

PÉKIN - correspondant

Après avoir refusé quatre demandes d'interview, He Jiankui a accepté à la cinquième, mais à la condition d'être présenté comme « pionnier de la modification génétique ». Il insiste. De fait, ce scientifique effective depuis quelques mois un retour tapageur sur les réseaux sociaux, malgré son statut compliqué auprès des autorités chinoises comme de la communauté scientifique internationale. Il a été le premier à modifier génétiquement des embryons humains, en 2018, suscitant une controverse planétaire. Evoquer ce scandale et l'effacement d'innombrables chercheurs dénonçant ses méthodes ne dérange absolument pas M. He, qui poste souvent des photos de lui en blouse blanche dans des laboratoires, grande mèche aplatie sur la droite pour couvrir un front dégarni. « C'est une épreuve que tout pionnier doit affronter », dit He Jiankui dans un entretien téléphonique, en se comparant à des personnalités qui ont changé le cours des sciences, dont Louis Pasteur.

Cette haute idée qu'il a de son travail ressort aussi de beaucoup des messages qu'il publie sur le réseau X, où il fait un come-back fulgurant. « Le monde me doit un prix Nobel », se permet-il d'écrire le 25 mai, en accompagnement d'une photo de lui jouant au golf. D'autres tweets laissent apparaître un chercheur en roue libre et pourraient laisser croire, à tort, à un compte parodique : « L'éthique freine l'innovation scientifique et le progrès » ou « Salut les nazis. Combien d'embryons avez-vous modifiés génétiquement aujourd'hui ? » Le ton interroge sur sa compréhension du contexte politique de son pays. « Xi Jinping, rends-moi mon passeport !!! », ose-t-il exiger le 18 mai, alors qu'il voudrait partir faire ses recherches aux Etats-Unis. Les autorités l'entendent autrement.

Parfois surnommé « le docteur Frankenstein chinois », He, 41 ans, n'a pas été calmé par trois années passées en prison, entre 2019 et 2022, pour pratiques médicales illégales. Le 26 novembre 2018, il avait annoncé être parvenu à modifier l'ADN d'embryons humains, en l'occurrence pour essayer de les rendre résistants au VIH (leur père en était porteur). Un projet mené en secret, qui a abouti à la naissance de jumeaux, Lulu et Nana, puis d'un troisième bébé, Amy. He venait de transgresser un immense tabou éthique, les modifications humaines susceptibles de se propager aux générations suivantes étant universellement considérées comme irresponsables.

La consternation qui suit est générale, et 122 scientifiques chinois condamnent aussitôt ses pratiques. Les autorités de son pays l'accusent d'avoir foulé le droit aux pieds dans « une quête de célébrité et de gains personnels », et d'avoir falsifié des certificats d'un comité d'éthique. He est suspendu de l'université qui hébergeait ses travaux à Shenzhen (Guangdong), puis condamné par la justice. « Si c'était à refaire, je referais exactement pareil », déclare-t-il aujourd'hui au Monde.

« Bidouiller vaut le risque »

L'affaire des « bébés Crispr », du nom de l'outil d'édition génétique employé, a par ailleurs fait un mal considérable à la Chine dans ses efforts pour se faire accepter comme puissance responsable. Le cadre légal a, de fait, été modifié à au moins trois reprises depuis.

Dans les mois qui ont suivi sa sortie de prison, au printemps 2022, He a monté un nouveau laboratoire à Pékin, puis a été accueilli par une université privée à Wuhan (Hubei). Il n'a pu y rester que six mois en raison de la mauvaise presse qui l'accompagne et est donc revenu dans la capitale.

Depuis janvier 2025, He Jiankui multiplie les messages sur le réseau social X, de plus en plus désinhibé sur le sujet qui lui a valu sa condamnation, affirmant que « bidouiller des embryons humains vaudra certainement le risque ». Ou encore que, « dans vingt ans, l'édition génétique d'embryons humains sera aussi populaire que l'iPhone ».

Dans l'étrange monde d'Internet et des réseaux sociaux, cette agitation lui permet de lever des fonds. N'ayant que faire de la communauté scientifique qui le rejette, il s'en remet à ses followers. L'un d'eux a créé, en mai, une cryptomonnaie en sa faveur, \$Gene, dans laquelle, selon lui, plus d'un millier de personnes



A Pékin, le 26 février, He Jiankui à son bureau, sous une peinture le représentant face au Prix Nobel de médecine James Watson, codécouvreur de la structure en double hélice de l'ADN. GILLES SABRIÉ

ont fortement investi. Elle devrait lui permettre de mener à bien son nouveau projet : He Jiankui annonce aujourd'hui vouloir monter un laboratoire à Austin, au Texas. Cette fois, dans le but d'introduire dans des embryons une mutation génétique identifiée dans la population islandaise, qui l'exposerait moins à la maladie d'Alzheimer (qui a touché sa mère), « pour que les générations futures n'y soient plus confrontées ». Faute de pouvoir quitter la Chine, il veut envoyer aux Etats-Unis deux chercheurs qui l'avaient accompagné sur les « bébés Crispr » et recruter sur place.

S'être mis dans le radar des autorités chinoises complique également sa vie sentimentale. He a en effet récemment trouvé l'amour en la personne de Cathy Tie. Un personnage, elle aussi, évoluant dans le business de la génétique. Née en Chine, M^{me} Tie a grandi au Canada et s'est intéressée à ce domaine dès le lycée. A 19 ans, elle reçoit une bourse du milliardaire libertarien Peter Thiel, le fondateur de PayPal, destinée aux jeunes qui arrêtent leurs études pour un projet entrepreneurial. Elle lance une start-up spécialisée dans les tests génétiques, puis une autre dans la télémedecine.

« Très ambitieux et persévérant »

M^{me} Tie est également associée à Josie Zayner, qui se qualifie de « biohacker », soit une personne qui pratique des expériences biologiques hors de tout cadre institutionnel. En 2017, la Californienne s'était injecté, au beau milieu d'une conférence, une solution censée modifier son ADN pour doper sa croissance musculaire. Ensemble, Tie et Zayner ont lancé le Los Angeles Project, qui prétend modifier génétiquement les animaux domestiques pour les rendre plus divertissants. En ajoutant par exemple un gène aux embryons de lapins pour qu'ils produisent une protéine fluorescente verte, et les faire briller dans l'obscurité.

Cathy Tie avait été intriguée par la naissance des « bébés Crispr ». Encore aujourd'hui, elle trouve injuste la manière avec laquelle He a

été, selon elle, « vilipendé ». En 2023, quelques mois après qu'il est sorti de prison, elle se rend à Wuhan pour le rencontrer. En janvier 2025, lors d'un voyage de M^{me} Tie à Pékin, He lui fait part de ses sentiments.

Comme il a étudié dans les universités américaines de Rice (Texas) et de Stanford (Californie), ils partagent cette connaissance des deux mondes, l'Amérique et la Chine. Les jumelles avaient déjà 5 ans quand ils se sont rencontrés. Le monde sait très peu de choses des deux filles. Le niveau d'observation médico-scientifique qui aurait été adapté sans leur alourdir la vie fait lui-même l'objet de débats éthiques. He affirme qu'elles sont en bonne santé et vivent une vie normale.

Cathy Tie et He Jiankui se sont mariés en avril à Pékin. Les messages de He laissent entendre que leurs projets vont au-delà de la vie commune. « Je lance officiellement ma nouvelle entreprise : Cathy Médecine. Nous allons éradiquer les maladies dans les générations futures par l'édition génique », se vante-t-il, le 16 avril.

Mais leurs retrouvailles semblent aujourd'hui compromises, alors même que son épouse avait prévu de s'installer à Pékin pour découvrir une Chine quittée quand elle avait 4 ans. Tie a embarqué à Los Angeles, flanquée cette fois de son chien et de toutes ses affaires. Mais, à l'escalade de Manille, le 18 mai, la police chinoise fait savoir qu'elle lui interdisait d'embarquer vers Pékin. Lui ne peut sortir de Chine, elle ne peut plus y entrer.

Désormais, Cathy Tie s'inquiète pour son époux. « Il se voit comme un pionnier de l'édition génétique. Il est très ambitieux et persévérant. La plupart des gens n'essaieraient pas, après un séjour en prison, de recommencer au péril de leur vie, de leur futur, de leur confort. Mais lui, c'est différent. Il a décidé de faire savoir au monde qu'il voulait redoubler d'efforts sur l'édition génétique », constate cette femme de 29 ans. La jeune mariée conserve les alliances qu'elle leur a fait faire, en forme de double hélice d'ADN. ■

HAROLD THIBAUT



ZOOLOGIE

Une orque peut en gratter une autre

Vous ne trouverez jamais ce que vous ne cherchez pas. Cette citation de Confucius, la science s'applique tous les jours à la confirmer, mais aussi à la contredire. Pour cela, elle a même inventé un mot, la sérendipité, l'aptitude à saisir l'intérêt d'une découverte faite par hasard. Le mot a fait florès, au point de tourner parfois au cliché. Pourtant, l'étude publiée par une équipe anglo-américaine, le 26 juin, dans *Current Biology*, tient du modèle du genre. Elle prouve aussi l'intérêt des observations longues et systématiques des populations animales.

Le Center for Whale Research, à Friday Harbor, dans l'Etat de Washington, surveille depuis bientôt cinquante ans une population d'orques baptisée les « résidents du Sud ». Se déplaçant entre les eaux américaines et canadiennes de la mer des Salish, ces géants des mers sont sans doute les mammifères marins les mieux étudiés du monde. « On peut identifier chaque individu, sa lignée maternelle, ses habitudes... et pourtant nous continuons à découvrir des choses », souligne Rachel John, étudiante à l'université d'Exeter, en Grande-Bretagne, qui prépare un master sur ces 80 cétacés, cosignataire de l'article.

L'arrivée des drones en 2018 a encore accru la connaissance de ces cétacés. En croisant comportement et succès reproductif, le Centre a, par exemple, établi que les mères épaulard continuaient de choyer leurs fils – pas leurs filles – devenus adultes. Mais c'est la livraison, en 2024, de drones de nouvelle génération, munis de caméras à haute résolution, qui a permis la dernière découverte.

Michael Weiss, le directeur de la recherche du centre, et son équipe souhaitent mieux connaître les comportements alimentaires des mammifères, l'effondrement des populations de saumons chinook, leur principale nourriture, les mettant en danger critique d'extinction. Dans les premières images recueillies avant l'été, le biologiste observe un drôle de comportement : une orque s'approche d'une autre, une tige de varech dans la bouche, la place entre elle et sa congénère, et les voilà qui se frottent. Une action accidentelle, pense-t-il d'abord. Mais, dans les images accumulées pendant la campagne estivale, le phénomène prend une tout autre ampleur.

Sur douze jours d'enregistrement, le comportement est observé chez trois quarts des individus. Mâles et femelles, jeunes et vieux, sont concernés. Deux caractéristiques apparaissent : la surreprésentation des animaux en cours de mue ; l'importance des liens, notamment familiaux, entre les animaux concernés. De quoi donner à ce comportement une dimension hygiénique mais aussi sociale, comme l'épouillage chez les primates.



Deux orques se toilettent avec du varech en mer des Salish. CENTER FOR WHALE RESEARCH, NMFS NOAA PERMIT 27038

Se frotter contre des algues pour éliminer les peaux mortes a déjà été observé chez d'autres cétacés. Mais pas au moyen de ce qu'il convient bien d'appeler un outil. Les images établissent même que cet ustensile, les orques le façonnent soigneusement, toujours avec la même plante : du varech géant (*Nereocystis luetkeana*), découpé de façon à obtenir la longueur et la section idéales.

Si la fabrication d'outils a été décrite chez les grands singes et les corbeaux, jamais elle n'avait été observée chez les mammifères marins. « Ce n'est pas uniquement de l'automédication ou un autotoilettage, cette action est partagée », observe la cétologue Fabienne Delfour, chercheuse associée à l'ILCB d'Aix-Marseille Université. Et spécifique à cette population. Les « résidents du Nord », de leur côté, gommant leurs peaux mortes en se frottant aux galets des plages. Ce qui fait dire aux auteurs de l'étude qu'il s'agit d'une « culture ».

Une culture en péril. Parce que cette population est gravement menacée. Mais aussi du fait de la raréfaction de l'algue, à mesure que l'eau du Pacifique se réchauffe. Du saumon et du varech, qui aura la peau des « résidents du Sud » ? Là est la triste question. ■

NATHANIEL HERZBERG